

ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1926-1927.

SÉNAT

SÉANCES DU 9 NOVEMBRE 1926 AU 14 JUILLET 1927.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre de la Chambre » ou « Documents parlementaires ».
ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A

- Abandon de famille. — V. Code pénal.
- Accident de mines. — V. 1° Industrie, commerce et travail : Mines. — 2° Motions d'ordre au nom de M. Damas.
- Accidents de travail survenus aux gens de mer. — V. Marine.
- Accidents du travail (Conventions internationales relatives aux). — V. Affaires étrangères : Assurances sociales.
- Accidents du travail (Taxe sur le montant des primes d'assurance). — V. Finances : Budgets : Budget des voies et moyens.
- Acquisitions en vue de la mobilisation de l'armée. — V. Armée.
- Actes de naturalisation. — V. Naturalisations.
- Adjoint des commissaires de police. — V. Communes : Personnel.
- Administrations publiques (Location des biens ruraux des). — V. Droit administratif.
- Administrations subordonnées aux communes (Traitements du personnel des). — V. Communes : Personnel.
- Aéronautique.
- CONVENTION AVEC L'ALLEMAGNE. — V. Affaires étrangères.
- SABENA.
- Projet de loi autorisant la Société anonyme belge d'exploitation de la navigation aérienne (Sabena) à augmenter son capital et à modifier ses statuts.
- Doc. — Rapport fait par M. Volckaert, n° 216.
- Ann. — M. Volckaert, rap., donne lecture de son rapport, p. 1027. Les articles sont adoptés sans observations, p. 1027. L'ensemble du projet de loi est adopté, à l'unanimité des 116 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères.

AÉRONAUTIQUE.

Projet de loi approuvant la convention entre la Belgique et l'Allemagne au sujet de la navigation aérienne.

Doc. — Rapport fait par M. Volckaert, n° 135.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Volckaert, p. 694 (2 juin 1927). M. le président ayant proposé de passer à l'examen de ce projet, M. Volckaert déclare être d'accord, la commission ayant été unanime à l'admettre, p. 726. — Assentiment du Sénat, p. 726.

L'article unique est adopté sans observations, p. 726. — L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 93 membres présents, p. 795 (16 juin 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

AGRICULTURE.

Épizooties. — Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création à Paris d'un office international des épizooties.

Doc. — Rapport fait par M. le vicomte A. Vilain XIII, n° 172.

Ann. — Rapporteur : M. le vicomte A. Vilain XIII. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Discussion : M. le baron Ruzette, président de la commission de l'agriculture, fait remarquer que ce projet de loi est d'une importance capitale pour l'agriculture, qu'il porte la signature du ministre de l'agriculture, que dès lors il aurait dû être renvoyé à la commission de l'agriculture et annonce que plusieurs membres s'abstiendront au vote sur l'ensemble afin de protester contre ce fait et émettre le vœu qu'il ne se renouvelle plus, V. p. 316 du *Compte rendu analytique*, séance du 12 juillet 1927.

L'article unique est adopté sans observations, p. 905.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 56 voix et 38 abstentions, p. 909 (12 juillet 1927). — Se sont abstenus : MM. le chevalier de Vrière, Dewaele, Diriken, Du Bost, du Four, le duc d'Ursel, le baron Gillès de Pelichy, Hénault, Hubert, Hulin, Leurquin, Leyniers, Liebaert, Lion, Mousty, Mullie, Pierlot, Rutten, le baron Ruzette, Simonis, Thiébaud, Thienpont, Vande Moorstele, Van Ormelingen, le baron van Zuylen, le vicomte G. Vilain XIII, Beauduin, le chevalier Behaeghel de Bueren, Béosier, le baron Casier, le comte Cornet d'Elzius de Peissant, le baron de Becker Remy, De Clercq, de Cock de Rameyen, le baron de Coninck de Merckem, le baron Delvaux de Fenffe, le baron de Mévius, de Pierpont Surmont de Volsberghe, p. 909. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères (suite)**ALLEMAGNE.**

Convention relative à la navigation aérienne. — V. plus haut : Aéronautique.

Convention relative au trafic frontalier. — V. plus loin : Trafic frontalier.

AMÉRIQUE.

Contrebande de boissons alcooliques. — *Projet de loi approuvant la convention conclue à Washington, le 9 décembre 1925, entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique et relative à la répression de la contrebande des boissons alcooliques près des côtes des Etats-Unis.*

Doc. — Rapport fait par le vicomte Adrien Vilain XIII, n° 173.

Ann. — Rapporteur : M. le vicomte Ad. Vilain XIII. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 905.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ASSURANCES SOCIALES.

Maladies professionnelles et accidents du travail. — *Projet de loi portant approbation des projets de conventions élaborés à Genève par la conférence internationale du travail et concernant respectivement la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles, la réparation des accidents du travail et l'égalité de traitement des travailleurs étrangers et nationaux victimes d'accidents du travail.*

Doc. — Rapport fait par M. Carnoy, n° 176.

Ann. — Rapporteur : M. Carnoy. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

L'article unique est adopté sans observations, p. 904.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Ouvriers mineurs. — *Projet de loi approuvant la convention conclue, le 21 mai 1927, entre la Belgique et la France ayant pour objet de garantir à leurs nationaux travaillant dans les mines françaises ou belges le bénéfice du régime spécial de retraite des ouvriers mineurs en vigueur dans chacun des deux pays.*

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Belle, p. 1061 (19 juillet 1927).

M. Van Belle donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption d'urgence de ce projet de loi, p. 1036.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1036.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

AUTRICHE. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce.

DANEMARK. — V. plus loin : Droit international.

DROIT INTERNATIONAL.

Traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage avec le Danemark. — *Projet de loi approuvant le traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage entre la Belgique et le Danemark.*

Doc. — Rapport fait par M. Polet, n° 179.

Ann. — Rapporteur : M. Polet. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 906.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909. (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères : DROIT INTERNATIONAL (suite)

Traité de conciliation et d'arbitrage avec la Finlande. — *Projet de loi approuvant le traité de conciliation et d'arbitrage entre la Belgique et la Finlande.*

Doc. — Rapport fait par M. Polet, n° 180.

Ann. — Rapporteur : M. Polet. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

L'article unique est adopté sans observations, p. 906.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité de conciliation et d'arbitrage avec la Suède. — *Projet de loi approuvant le traité de conciliation et d'arbitrage entre la Belgique et la Suède.*

Doc. — Rapport fait par M. Polet, n° 175.

Ann. — Rapporteur : M. Polet. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 905.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909. — (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité de conciliation et d'arbitrage avec la Suisse. — *Projet de loi approuvant le traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage entre la Belgique et la Suisse.*

Doc. — Rapport fait M. Polet, n° 174.

Ann. — Rapporteur : M. Polet. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 905.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Tribunaux arbitraux mixtes. — *Projet de loi relatif à l'exécution sur territoire belge des décisions des tribunaux arbitraux mixtes institués par les traités de paix entre la Belgique et les Etats ex-ennemis.*

Doc. — Exposé des motifs, n° 193. — Projet de loi : annexe au n° 193.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Hymans, m. j., p. 904 (12 juillet 1927). M. Hymans, m. j., déclare que, ce projet ne revêtant pas un caractère d'urgence, il ne demande pas qu'il soit examiné pendant la session qui va être close, p. 904. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice, p. 904.

ESCLAVAGE ET TRAVAIL FORCÉ.

Projet de loi approuvant la convention relative à l'esclavage et au travail forcé signée à Genève, le 25 septembre 1926.

Doc. — Rapport fait par M. Carnoy, n° 177.

Ann. — Rapporteur : M. Carnoy. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 905.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ESTHONIE. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce.

FINLANDE (TRAITÉ AVEC LA). — V. plus haut : Droit international.

FINANCES.

Créances et réclamations belges contre le gouvernement hongrois. — *Projet de loi approuvant la convention signée à Bruxelles, le 30 septembre 1926, entre la Belgique et la Hongrie, concernant le règlement des créances et réclamations belges contre le gouvernement hongrois résultant des sections III, IV, V, VI et VII de la partie X (clauses économiques) du Traité de Trianon du 4 juin 1920.*

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 74.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 402 (22 mars 1927).

L'article unique est adopté sans observations, p. 423.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 84 membres présents, p. 423 (23 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères (suite)

GUATÉMALA. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traité de commerce et de navigation

HONGRIE (CRÉANCES BELGES CONTRE LA). — V. la sous-rubrique : Finances.

HYGIÈNE ET SANTÉ.

Stupéfiants. — Projets de loi portant approbation de la convention relative aux stupéfiants adoptée à Genève, le 9 février 1925, par la deuxième conférence de l'opium.

Doc. — Rapport fait par M. Volckaert, n° 188.

Ann. — Rapporteur : M. Volckaert. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 905.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL.

Traité de commerce : Autriche. — Projet de loi approuvant le protocole additionnel au traité de commerce du 14 décembre 1923, conclu à Vienne, le 7 juillet 1926, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Autriche.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 76.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 402 (22 mars 1927).

L'article unique est adopté sans observations, p. 430.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 85 membres présents, p. 437 (24 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité de commerce : Esthonie. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu à Bruxelles, le 28 septembre 1926, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Esthonie.

Doc. — Rapport fait par M. le vicomte A. Vilain XIII, n° 61.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte A. Vilain XIII, p. 348 (10 mars 1927).

L'article unique est adopté sans observations, p. 429.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 82 membres présents, p. 436 (24 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité de commerce et de navigation : Guatemala. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu à Guatemala, le 7 novembre 1924, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Guatemala.

Doc. — Rapport fait par M. le vicomte A. Vilain XIII, n° 62.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte A. Vilain XIII, p. 348 (10 mars 1927).

L'article unique est adopté sans observations, p. 429.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 81 membres présents, p. 436 (24 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité de commerce et de navigation. — Serbes, Croates, Slovénes. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu à Bruxelles, le 16 décembre 1926, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Royaume des Serbes, Croates et Slovénes.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 75.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 402 (22 mars 1927).

L'article unique est adopté sans observations, p. 430.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 83 membres présents, p. 437 (24 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité de commerce : Siam. — Projet de loi approuvant le traité conclu entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Siam et signé à Bangkok, le 13 juillet 1926.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 73.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 402 (22 mars 1927).

L'article unique est adopté sans observations, p. 423.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 82 membres présents, p. 423 (23 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères : INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL (suite)

Traité de commerce : Tchécoslovaquie. — Projet de loi approuvant le protocole additionnel au traité de commerce du 28 décembre 1925, conclu à Prague, le 30 août 1926, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République Tchécoslovaque.

Doc. — Rapport fait par M. le vicomte A. Vilain XIII, n° 63.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte A. Vilain XIII, p. 348 (10 mars 1927).

L'article unique est adopté sans observations, p. 430.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 82 membres présents, p. 436 (24 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité de travail avec le Luxembourg. — Projet de loi portant approbation du traité de travail conclu entre la Belgique et le grand-duché de Luxembourg, le 20 octobre 1926.

Doc. — Rapport fait par M. Carnoy, n° 178.

Ann. — Rapporteur : M. Carnoy. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 905.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Vins et eaux-de-vie. — Projet de loi relatif à la protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie. — V. la rubrique spéciale : Industrie, commerce et travail : Vins et eaux-de-vie.

JAPON.

Décès de S. M. l'empereur du Japon.

Ann. — Notification du décès de Sa Majesté Yoshihito, empereur du Japon. Discours de M. le président comte l'Kint de Roodenbeke et de M. Jaspar, p. m., m. i. h., p. 87, 88.

M. le président donne lecture au Sénat de la lettre de remerciements qui lui a été adressée à ce sujet par M. l'ambassadeur du Japon, p. 101.

LETTONIE.

Décès du président de la République.

Ann. — Notification du décès de M. Tchakste, président de la République lettonne. Discours de M. le président comte l'Kint de Roodenbeke (qui prie M. le ministre des affaires étrangères de transmettre au gouvernement letton les condoléances du Sénat), et de M. Hymans, m. j., p. 355, 356.

MARINE.

Contrat d'engagement des marins et rapatriement. — Projet de loi portant approbation des projets de convention concernant le contrat d'engagement des marins et le rapatriement des marins, adoptés par la conférence internationale du travail (neuvième session, Genève, 1926).

Doc. — Rapport fait par M. Volckaert, n° 187.

Ann. — Rapporteur : M. Volckaert. Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 905.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 909 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ROUMANIE.

Décès de S. M. le roi Ferdinand de Roumanie.

Ann. — M. le premier vice-président Magnette annonce cette nouvelle au Sénat et prononce un discours à cette occasion, afin d'interpréter les sentiments de profondes condoléances du Sénat à S. M. la Reine Marie, à la famille royale et au gouvernement roumain, p. 1039. — M. Jaspar, p. m., au nom du gouvernement, joint l'expression de ses regrets à ceux qui viennent d'être exprimés par M. le président, p. 1039.

SERBES, CROATES ET SLOVÈNES. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traité de commerce.

Affaires étrangères (suite)

SIAM. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce.

SUÈDE (TRAITÉ AVEC LA). — V. plus haut : Droit international.

SUISSE (TRAITÉ D'ARBITRAGE AVEC LA). — V. plus haut : Droit international.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce.

TRAFIC FRONTALIER.

Projet de loi approuvant la convention concernant le trafic frontalier, conclue à Aix-la-Chapelle, le 15 juillet 1926, entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et l'Allemagne.

Doc. — Rapport fait par M. le vicomte A. Vilain XIII, n° 78.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte A. Vilain XIII, p. 402 (22 mars 1927).

Discussion générale. Discours de M. Esser (qui commence par remercier M. Simonis et la droite de l'avoir choisi pour défendre devant la haute assemblée les intérêts des cantons d'Eupen-Malmédy-Saint-Vith, puis signale quelques difficultés qui se présentent dans les cantons qu'il représente, termine en priant le ministre des affaires étrangères de s'employer afin d'apporter à la situation qu'il signale les changements désirés), p. 430, 431. — M. Vandervelde, m. a. ct., déclare que le département des affaires étrangères ne manquera pas de soumettre à l'examen le plus attentif les points indiqués par M. Esser, p. 431. — Le vicomte Adrien Vilain XIII déclare que la commission du Sénat a examiné avec la plus grande attention les griefs signalés par M. Esser et a estimé que la convention soumise au vote du Sénat est de nature à mettre fin à la situation fâcheuse existante et à assurer un régime meilleur pour l'avenir, p. 431.

L'article unique est adopté sans observations, p. 431.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 437 (24 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

VINS ET EAUX-DE-VIE : APPELLATIONS D'ORIGINE. — V. la rubrique : Industrie, commerce et travail.

VOIES ET COMMUNICATIONS.

Projet de loi portant approbation de diverses conventions conclues à Barcelone, en mars-avril 1921, et à Genève, en novembre-décembre 1923, sur la liberté des communications et du transit.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 77.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 402 (22 mars 1927).

L'article unique est adopté sans observations, p. 430.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 437 (24 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Agents de police. — V. Communes : Personnel.

Agrandissement de la ville de Gand. — V. Communes : Gand.

Agriculture.

V. aussi : Budget de l'agriculture.

ANIMAUX (PROTECTION DES).

Propositions de loi relatives à la protection des animaux (dues à l'initiative de MM. Asou et consorts et de MM. Wittemans et Seeliger).

Voyez pour le dépôt et la prise en considération, ainsi que pour le renvoi à la commission de la justice (*Doc.* et *Ann.*) : la page 14 des *Annales* et *Documents* primitifs de la session de 1924-1925, rubrique : Code pénal en ce qui concerne la session de 1926-1927 pour la demande de renvoi à la commission de l'agriculture, la discussion qui en est résultée, ainsi que pour une motion de M. Deswarte, les pages 14 à 16 et 17 à 19, ou la rubrique : Code pénal : Protection des animaux.

BIENS RURAUX. — V. Code civil : Bail à ferme.

BIENS RURAUX DE L'ÉTAT ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES. — V. Droit administratif.

Agriculture (suite)**EPIZOOTIES.**

Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. — V. Affaires étrangères : Agriculture.

POLITIQUE AGRICOLE DU GOUVERNEMENT. — V. Interpellations, au nom de MM. Mullie et M. le baron d'Huart.

SALAIRES DES OUVRIERS.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 16 août 1887 portant réglementation du paiement des salaires des ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail : Salaires des ouvriers.

SÉCURITÉ ET SANTÉ DES OUVRIERS.

Proposition de loi portant modification à la loi du 22 juillet 1899, concernant la sécurité et la santé des ouvriers employés dans les entreprises industrielles et commerciales. — V. Industrie, commerce et travail : Sécurité et santé des ouvriers.

Aliénation d'immeubles. — V. Finances : Domaines.

Allemagne (Convention avec l'). — V. Affaires étrangères : Trafic frontalier.

Allocations familiales. — V. Industrie, commerce et travail.

Amérique. — V. Affaires étrangères.

Animaux. — V. Code pénal : Protection des animaux.

Annexion de territoires. — V. Communes.

Anseele, ministre des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique.

Ann. — Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 665. — Discours : Commence par féliciter M. Fraiture, rap., sur la manière claire et précise dont son rapport a été rédigé, puis répond à M. Toch; reprend ensuite les points soulevés par M. Fraiture et y répond; rappelle, en défendant l'activité des services de l'administration de la marine, les projets déposés en faveur des marins et annonce qu'il compte déposer prochainement un projet sur la réparation des accidents du travail survenus aux gens de mer, p. 668 à 670.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre l'Etat et la ville d'Anvers pour l'extension des installations maritimes de celle-ci. Discussion générale. Observations, p. 880.

Projet de loi sur la réparation des accidents du travail survenus aux gens de mer. Déposé ce projet de loi, p. 921.

Anvers (Installations maritimes d'). — V. Travaux publics.

Appellations d'origine des vins et eaux-de-vie. — V. Industrie, commerce et travail : Vins et eaux-de-vie.

Arbitrage (Traités de conciliation, de règlement judiciaire et d'). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Armée.**ACQUISITIONS EN VUE DE LA MOBILISATION.**

Projet de loi concernant les acquisitions à faire par le département de la défense nationale en vue de la mobilisation de l'armée.

Doc. — Projet de loi, n° 37.

Rapport fait par M. le chevalier Behaghel de Bueren, n° 47.

Ann. — Rapporteur : M. le chevalier Behaghel de Bueren. Dépôt du rapport : 22 février 1927.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 349.

M. Volckaert motive son vote, p. 349. — Observation de M. le vicomte Berryer, p. 349.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 59 voix contre 24, p. 349 (10 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Armée (suite)**CARTE DU PAYS.**

Signaux et repères. — *Projet de loi sur la conservation des signaux et repères qui servent à l'établissement de la carte du pays.*

Doc. — *Projet de loi, n° 122.*

Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 139.

Ann. — *Rapporteur : M. le vicomte du Bus de Warnaffe.*

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 672, 673.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 91 membres présents, p. 693 (2 juin 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

CODE DE PROCÉDURE PÉNALE MILITAIRE.

Réduction du nombre des conseils de guerre permanents et emploi des langues. — *Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le Titre II du Code de procédure pénale militaire.*

Voyez, pour le dépôt du projet, la session extraordinaire de 1925, document n° 31. — Voyez, pour les rapports, amendements, discussion, etc., les pages 5 et 6 de la table des Annales et documents primitifs du Sénat de la session de 1925-1926.

Ann. — *Reprise de la discussion générale.*

Discours de M. Du Bost, rap. (qui donne au Sénat un rapide aperçu sur ce projet dont le but est principalement un but d'économie : réduction du nombre des conseils de guerre permanents et vise, en second lieu, l'emploi des langues en tant qu'il touche à l'organisation, des tribunaux militaires et la procédure répressive militaire, puis rappelle les nombreux avatars subis par ce projet, ainsi que la proposition de disjonction introduite par M. Lebon; déclare, en son nom personnel, ne pas être hostile à la disjonction), p. 6, 7. — M. le président rappelle que la commission de la justice propose de prendre comme base de la discussion le nouveau texte inséré dans le rapport complémentaire de M. Du Bost et demande si M. Hymans, m. j., se rallie à cette proposition, p. 7. — M. Hymans, m. j., déclare ne pas se rallier au texte de la commission et prie le Sénat de commencer par se prononcer sur la question de disjonction, p. 7, 8. — Interruptions de MM. Calonne, Lebon et Ligy, p. 7, 8. — M. le président donne lecture d'une proposition de disjonction des articles 2, 3 et 4 et leur renvoi à la discussion de la réforme générale du Code de procédure pénale militaire, proposition qui vient d'être présentée par M. Lebon, p. 8. — M. Hymans, m. j., se rallie à cette proposition, p. 8. — M. Lebon déclare que sa proposition s'applique exclusivement au projet du gouvernement, p. 8. — Sont entendus au sujet de cette proposition de disjonction : MM. Calonne (qui la combat), Lebon (qui la défend), p. 8, 9. — Interruptions de MM. Hymans, m. j., et Van Fleteren, p. 8, 9. — M. Calonne demande l'appel nominal sur la proposition de disjonction et cette demande est appuyée par l'extrême gauche, p. 10. — La proposition de disjonction est adoptée par 65 voix contre 13, p. 10.

Discussion des articles du projet de loi : articles relatifs à la réduction du nombre des conseils de guerre permanents.

Art. 1^{er}. M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement, et d'un amendement présenté par M. Ligy, auquel le gouvernement se rallie, p. 10. — Discussion : MM. Ligy, Hymans, m. j., Lebon, Du Bost, p. 10. — L'article est adopté tel qu'il a été amendé par M. Ligy, p. 11.

Art. 5 (qui devient l'article 2). M. le président en donne lecture, p. 11. — M. Hymans, m. j., propose un amendement qu'il motive et dont il donne lecture, p. 11. — M. Du Bost, rapporteur, se rallie à cet amendement, p. 11. — M. Lebon rappelle un amendement qu'il a présenté, p. 11. — M. Hymans, m. j., déclare ne pas accepter cet amendement, p. 11. — M. Lebon défend son amendement, p. 11, 12. — M. le vicomte A. Vilain XIII fait des observations relatives à l'interprétation du texte proposé, p. 12. — Observation de M. Du Bost, rap., p. 12. — M. Hymans prie à nouveau M. Lebon de ne pas insister sur son amendement et M. Lebon déclare, à regret, le retirer, p. 12. — M. Hymans, m. j., déclare qu'il répondra à M. le vicomte Vilain XIII à l'occasion de l'article 6, la question posée se rapportant à cet article, p. 12. — Le texte qui vient d'être proposé par M. Hymans, m. j., et qui devient l'article 2, est adopté, p. 12.

Art. 6 (qui devient l'article 3). M. le président en donne lecture, p. 12. — Sont entendus : MM. Hymans, m. j. (qui répond

Armée : CODE DE PROCÉDURE PÉNALE MILITAIRE. Réduction du nombre des conseils de guerre permanents. Discussion des articles. (suite)

aux observations faites par M. le vicomte Vilain XIII à l'occasion de l'article 2, p. 12, 13. — Observations de M. le vicomte Vilain XIII, p. 13. — M. Lebon pose une question à M. Hymans, m. j., au sujet de la situation des greffiers des conseils de guerre; M. Hymans, m. j., déclare qu'il examinera les questions posées, p. 13. — Observations de M. Du Bost, p. 13. — L'article 3 (ancien 6) est adopté, p. 13.

Le Sénat étant unanime, les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 13.

Au nom d'un certain nombre de membres du groupe socialiste, M. Volckaert déclare qu'ils voteront le projet parce qu'il comporte une réduction de dépenses, mais que ce vote n'implique pas la renonciation à leur désir de voir supprimer les tribunaux militaires, p. 13.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix et 1 abstention, p. 21 (23 novembre 1926). — S'est abstenu : M. Calonne, p. 21. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927.

Doc. — *Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 19.*

Ann. — *Dépôt du rapport par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, p. 56 (22 décembre 1926).*

Discussion générale. Discours de MM. Lekeu (qui motive son abstention; déclare notamment qu'il n'émettra pas un vote négatif, désirant affirmer son ferme vouloir de consentir à tous les sacrifices nécessaires à la défense du pays), Calonne (qui motive son vote négatif, proteste notamment contre la durée du temps de service), le baron de Moffarts (qui défend les intérêts des familles nombreuses), p. 79. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., répond aux observations présentées, p. 79, 80. — Interruptions de MM. Lekeu et le baron Ruzette, p. 79, 80. — Discours de M. Volckaert (qui attire l'attention du ministre sur la situation faite aux officiers de réserve qui désirent se marier), Lekeu (qui prend acte du discours de M. le comte de Broqueville, m. d. n., et estime que le moment est venu de substituer au vieux régime celui des milices et de la nation armée, p. 80, 81. — M. le comte de Broqueville répond à M. Volckaert et fait une observation à l'occasion du discours de M. Lekeu, p. 81.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 81.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 47 voix contre 26 et 11 abstentions, p. 86 (28 décembre 1926). — Se sont abstenus : MM. Lekeu, Matagne, Paulsen, Pirard, Vermeylen, Volckaert, Coois, De Nauw, Deswarte, Disière et François, p. 86. — Le projet est soumis à la sanction royale.

ÉCOLE MILITAIRE.

Projet de loi modifiant les lois du 18 mars 1838 et 6 mai 1888 sur l'organisation de l'école militaire.

Doc. — *Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 128.*

Ann. — *Rapporteur : M. le vicomte du Bus de Warnaffe. Dépôt du rapport : 19 mai 1927.*

Les articles sont adoptés sans observations, p. 673.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 91 membres présents, p. 623 (2 juin 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

GARNISONS.

Ann. — *Tableaux donnant : 1° la répartition, par district de gendarmerie, des miliciens de la classe de 1926 entre tous les corps et services; 2° la division du territoire en cinq groupements de recrutement, conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi sur la milice; 3° par district de gendarmerie, le nombre de miliciens désignés pour le service, pour l'armée d'occupation, les troupes d'armée, les garnisons situées au chef-lieu, à moins ou à plus de 50 kilomètres de leur résidence. Transmis par M. le ministre de la défense nationale, conformément à l'article 6 de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service, pour être déposés, pendant quinze jours de session, sur le bureau du Sénat, p. 3 (9 novembre 1926).*

Armée (suite)

INVALIDES DE GUERRE. — V. Guerre : Invalides militaires.

OFFICIERS : POSITION ET AVANCEMENT.

Projet de loi modifiant la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers.

Doc. — Projet de loi, n° 38.

Rapport fait par M. le chevalier Behaghel de Bueren, n° 46.

Ann. — Rapporteur : M. le chevalier Behaghel de Bueren. Dépôt du rapport : 22 février 1927.

Discussion générale. M. Vauthier, m. i. h., demande, au nom de M. le comte de Broqueville, m. d. n., retenu à la Chambre des représentants, que le projet soit examiné d'urgence, et déclare qu'il est muni d'une note afin de pouvoir répondre aux observations, dans l'hypothèse où une discussion suggérerait, p. 348.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 348.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 1, p. 348 (10 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

OUVRAGES FORTIFIÉS. — V. plus loin : Servitudes militaires.

PENSIONS MILITAIRES. — V. Pensions.

RÉQUISITIONS MILITAIRES.

Projet de loi sur les réquisitions militaires.

Doc. — Projet de loi, n° 72.

Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 96.

Ann. — Rapporteur : M. le vicomte du Bus de Warnaffe. Dépôt du rapport : 5 avril 1927.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 530 à 537.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 85 membres présents, p. 539 (10 mai 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SERVITUDES MILITAIRES.

Suppression partielle. — Projet de loi concernant la suppression partielle des servitudes militaires dont sont frappées les propriétés voisines d'ouvrages fortifiés et dont le déclassement ne peut être envisagé.

Doc. — Dépôt du rapport par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 97.

Ann. — Rapporteur : M. le vicomte du Bus de Warnaffe. Dépôt du rapport : 5 avril 1927.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 538.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 539 (10 mai 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SURETÉ MILITAIRE DE L'ARMÉE D'OCCUPATION (PENSIONS DES FONCTIONNAIRES DE LA). — V. Pensions : Pensions militaires.

VOLONTAIRES.

Projet de loi modifiant la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service.

Doc. — Dépôt du rapport par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 98.

Ann. — Rapporteur : M. le vicomte du Bus de Warnaffe. Dépôt du rapport : 5 avril 1927.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 538.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 93 membres présents, p. 539 (10 mai 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Armes du royaume. — V. Code pénal : Outrages au drapeau, à l'hymne national et aux armes du royaume.

Asou, sénateur provincial du Hainaut.

Doc. — Projet de loi complétant l'article 369bis du Code pénal (art. 57 de la loi du 15 mai 1912 sur la protection de l'enfance), relatif à l'enlèvement d'enfant. Rapport n° 118.

Budget des sciences et des arts pour 1927. — Amendement (cosign.), n° 121.

Asou (suite)

Ann. — Propositions de loi relatives à la protection des animaux : Discussion au sujet de l'examen de cet objet. Rappelle que les propositions de loi sont déposées depuis deux ans et fait sienne les protestations de M. Deswarte au sujet de l'ajournement de la discussion, le renvoi à la commission de l'agriculture ayant été demandé, p. 15. — Discours : Déclare, à la suite d'une motion de M. Deswarte, se résigner à l'ajournement, mais espérer que celui-ci sera de courte durée, p. 18, 19. — Par motion d'ordre, adresse une prière au bureau comme à tous ses collègues, afin que sa proposition de loi vienne en discussion; rappelle l'acte de sauvagerie commis peu de temps auparavant à l'hôpital militaire de Tournai, et dont un chien a été la victime; fait remarquer combien ce fait montre l'opportunité de prendre des mesures pour la protection des animaux et demande que la commission de l'agriculture fasse un effort pour que la question soit portée à l'ordre du jour dès la rentrée de novembre, p. 1050.

Outrages au drapeau : Par motion d'ordre, signale un acte qui s'est produit récemment à Roulers, où les Belges ont outragé les couleurs nationales; estime que de pareils faits méritent plus que de l'indignation et demande que le projet dû à l'initiative de MM. le baron Rolin Jacquemyns et Tschoffen vienne en discussion à bref délai, p. 123.

Par motion d'ordre, signale un acte de cruauté commis sur un chien qui s'était égaré à l'hôpital militaire de Tournai, et rappelle, à cette occasion, la proposition de loi qu'il a présentée, en demandant instamment à la commission de l'agriculture, à laquelle sa proposition, ainsi que celle de M. See-liger, a été récemment renvoyée, de hâter ses travaux, p. 538. — Nouvelle motion d'ordre à ce sujet, p. 1050.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours. — Signale au ministre une réforme réclamée par les justiciables connue par les magistrats et les avocats : l'abrogation de l'article 15 du Code de procédure civile, p. 351; 352.

Projet de loi complétant l'article 369 du Code pénal relatif à l'enlèvement d'enfant. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 551. — Discussion générale. Discours : Motive l'amendement de la commission de la justice, relatif à la date d'application de la loi, p. 673, 674.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Assistance judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Assistance publique.

INTÉRÊTS EN RETARD.

Projet de loi fixant le taux des intérêts de retard dus par les communes en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique. — Voyez la rubrique : Communes : Assistance publique.

Assurances sociales.

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES : RÉPARATION. — V. Affaires étrangères : Assurances sociales.

EMPLOYÉS.

Enquête. — Proposition tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée de rendre compte de l'avis des employeurs et des employés au sujet du maintien de la révision ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés (due à l'initiative de M. Henricot).

Voyez pour le dépôt, l'exposé des motifs, la proposition, le questionnaire du ministère de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, ainsi que pour la note de la minorité et le dépôt du rapport, *Doc.* et *Ann.*, la page 8 de la table des *Annales* et *Documents* primitifs de la session ordinaire de 1925-1926.

Ann. — Au cours de la séance du 23 novembre, M. le président annonce que M. Wauters, m. i. t. p. s., étant retenu à la Chambre des représentants, il propose l'ajournement de la discussion sur la proposition d'enquête, p. 19. — M. Henricot fait remarquer l'urgence de sa proposition d'enquête et demande que la discussion soit abordée le plus promptement possible, p. 19, 20. — Observations de MM. Demoulin, Huisman Van den Nest et Van Fléteren, p. 20. — M. Henricot demande à pouvoir se mettre d'accord avec le ministre au

Assurances sociales : EMPLOYÉS. Enquête (suite)

sujet de la fixation de la discussion et M. le président prie d'informer l'assemblée de la décision qui sera intervenue, p. 20.

Voyez plus loin la discussion du projet de loi portant prorogation de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, relatives à la pension des employés, à laquelle est jointe la discussion de cette proposition d'enquête, ainsi que la décision prise à la suite du vote de cette loi de prorogation, tendant à ce que la proposition d'enquête de M. Henricot soit éventuellement discutée lorsque le Sénat sera saisi des résultats de l'enquête et des propositions de M. le ministre de la prévoyance sociale.

Motion d'ordre de M. Henricot, qui rappelle la date à laquelle sa proposition d'enquête a été déposée; estime qu'il y a urgence qu'elle soit discutée, et prie M. le président du Sénat, ainsi que l'assemblée, de décider que la discussion aura lieu incessamment, et, si possible, la semaine suivante, p. 219. — Observations de MM. Baels, m. i. t. p. (qui déclare qu'il fera part à M. Wauters, m. i. t. p. s., de la demande de M. Henricot), Volckaert, Hicguet, Leku, p. 219. — M. Henricot déclare, à la suite de ces observations, qu'il n'est jamais parvenu à faire fixer jour par M. Wauters, m. i. t. p. s., p. 219. M. le président, comte Kint de Roodenbeke, estime qu'il est difficile que le Sénat prenne jour sans que M. Henricot se soit mis d'accord avec le ministre compétent, puis finit par déclarer que le bureau demandera à M. Wauters, m. i. t. p. s., quand il considère que cette discussion pourra avoir lieu, p. 219.

Discussion de la proposition d'enquête.

Discours de M. Henricot (qui motive sa proposition d'enquête, se rallie d'avance aux conclusions du Sénat, puis déclare que, si c'est le ministre qui constitue la commission, il ne fait pas que l'on puisse mettre en doute la sincérité du résultat de l'enquête, prie ensuite le ministre de lui donner des précisions au sujet de la composition de la commission et termine en déclarant que si celles du gouvernement sont satisfaisantes, il s'y ralliera; que, dans la négative, il maintiendra sa proposition, p. 329, 330. — Interruptions de MM. Van Roosbroeck, Van Belle, Jauniaux, Van Fléteren, Solau, Volckaert, p. 329, 330. — Discours de M. Jauniaux (qui combat la proposition de M. Henricot), p. 330 à 332. — Discours de M. Wauters, m. i. t. p. s. (qui déclare ne pouvoir se rallier à la proposition de M. Henricot et développe les motifs de son opposition, puis explique la composition et le fonctionnement de la commission d'enquête qu'il va constituer), p. 332 à 334. — Interruptions de MM. Henricot, Jauniaux, Segers, p. 333, 334. — Discussion: MM. Henricot, Mousty, Ronvaux, Van Schoor, Wauters, m. i. t. p. s., Deswarte, Van Roosbroeck, Huisman Van den Nest, De Clercq, Baeck, Rutten, p. 334, 335. — M. Henricot déclare maintenir sa proposition, les déclarations du ministre ne lui donnant pas entièrement satisfaction, p. 335.

M. le président donne lecture du texte de la proposition de M. Henricot, et cette proposition est rejetée par assis et levé, p. 335, 336 (9 mars 1927).

Commission. — Membres du Sénat désignés, à la demande de M. Wauters, m. i. t. p. s., et d'accord avec les différents groupes politiques, pour faire partie de la commission chargée de la révision de la loi sur la pension de vieillesse des employés, p. 427.

Prorogation de la loi en vigueur. — *Projet de loi tendant applicable jusqu'au 31 décembre 1927, les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de l'article 57 de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, et relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés.*

Doc. — Rapport fait par M. Solau, n° 24.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Solau, qui prie le Sénat de porter cet objet à son ordre du jour du lendemain, p. 77 (28 décembre 1926).

Discussion générale de la loi de prorogation et discussion de la proposition d'enquête présentée par M. Henricot. Discours de M. Henricot (qui exprime le regret qu'on n'ait pas encore discuté sa proposition d'enquête et estime qu'il n'est pas nécessaire de proroger la loi, que l'on pourrait l'abroger et mettre à exécution sa proposition d'enquête, afin de tenir compte, dans l'avenir, des desiderata des employés), Huysmans, m. s. a. (qui, en l'absence de M. Wauters, m. i. t. p. s., indisposé, répond à M. Henricot, M. Huysmans estime que la prorogation de la loi s'impose, que l'on pourrait, au cours de l'année 1927, déférer au désir de M. Henricot et procéder

Assurances sociales : EMPLOYÉS. Prorogation de loi en vigueur (suite)

à une enquête rapide et pratique, d'une manière qu'il indique, puis qu'une nouvelle loi pourrait être votée avant la fin de l'année), Segers (qui développe les observations sous le bénéfice desquelles il votera la prorogation et exprime le vœu qu'un projet définitif soit promptement déposé sur le bureau du Sénat), Feron (qui déclare ne pas suivre M. Henricot dans son désir de voir refuser la prorogation, mais que ce vote n'impliquera pas une approbation des principes, ni des détails de la loi, estime que le fond devra être discuté, après l'enquête gouvernementale, et, éventuellement, si celle-ci n'est pas organisée de façon à donner satisfaction au Sénat, après celle proposée par M. Henricot), p. 90 à 93. — Interruptions de MM. Leku, Cools, Mousty, Volckaert, Moyersoer, Delanoy, p. 90 à 93.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 93.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 74 voix contre 14, p. 94 (29 décembre 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Proposition d'enquête de M. Henricot.

M. le président estime que la proposition d'enquête vient à tomber et qu'il n'y a pas lieu de la soumettre au vote, p. 94. — M. Henricot estime que sa proposition ne vient pas à disparaître et qu'elle devra, éventuellement, être examinée lorsque le Sénat sera saisi des résultats de l'enquête et des propositions du ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 94. — Le Sénat admet la manière de voir de M. Henricot, p. 94.

V. plus haut la discussion de la proposition d'enquête : Sous-rubrique Enquête.

MUTUALITÉ.

Proposition de loi instituant un Fonds national de la Mutualité (due à l'initiative de M. Jauniaux et signée par MM. Jauniaux, Mme Spaak, MM. Mertens, Van Roosbroeck et Demoulin).

Doc. — Développements, n° 6. — Proposition de loi : Annexe au n° 6.

Ann. — Dépôt, par M. Jauniaux, de cette proposition de loi, p. 4 (9 novembre 1926).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 24 (21 décembre 1926).

PENSIONS DE VIEILLESSE ET ASSURANCES EN VUE DE LA VIEILLESSE ET DU DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Projet de loi ayant pour objet d'accorder un complément de pension aux bénéficiaires de la pension de vieillesse prévue par la loi du 20 août 1920, modifiée par celle du 10 décembre 1924, par les lois spéciales relatives à la pension des ouvriers mineurs et de modifier certaines dispositions de la loi du 10 décembre 1924, organisant l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

Doc. — Projet de loi, n° 160.

Rapport fait par M. Moyersoer, n° 214.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session, M. Volckaert demande si la commission de l'industrie et du travail a pris des mesures pour que ce projet soit voté avant la fin de la session, p. 909. — M. Hubert, président de la commission de l'industrie et du travail, déclare que la commission fera tout ce qui lui sera possible pour aboutir, p. 909, 910. — M. Volckaert insiste sur sa demande et MM. Hubert, Van Belle, Mousty, Rutten et de Brouckere font encore diverses observations au sujet de la nécessité qu'il y aurait d'aboutir avant que le Sénat ne prenne ses vacances, p. 910 à 912.

Dépôt du rapport par M. Moyersoer, p. 928 (14 juillet 1927).

Discussion générale.

Discours de MM. Carpentier (qui commence par protester contre le fait que certains ont cru qu'il était question d'ajourner ce projet au mois de novembre, déclare ensuite que le Sénat n'est pas une machine à entériner et qu'il se permettra, s'il le juge utile, d'amender la loi, puis rend hommage à l'étude de M. Moyersoer, rap.; termine en posant diverses questions au ministre sur le point de savoir comment sera supportée l'augmentation de la dépense et en déclarant que, si la réponse du ministre est satisfaisante, il est prêt à

Assurances sociales : PENSIONS DE VIEILLESSE ET ASSURANCES EN VUE DE LA VIEILLESSE ET DU DÉCÈS PRÉMATURÉ. Complément de de pension (suite)

retirer les amendements qu'il a signés avec M. Moyersoën), Moyersoën (qui signale au Sénat que la commission n'a disposé que d'une seule séance pour l'examen de ce projet, qui entraîne pour l'État des dépenses considérables, complète donc un peu son rapport, estime, notamment, que l'augmentation des pensions aurait dû avoir pour corollaire le relèvement de la cotisation des assujettis, comme de la contribution patronale, puis traite la question des immunitations; termine en attirant l'attention sur ce que va coûter la loi et estime qu'il est impossible de répondre à cette question, qui vient déjà d'être posée par M. Carpentier), Wauters, m. i. t. p. s. (qui commence par remercier M. Moyersoën de la précision de son rapport, et M. Carpentier de l'esprit de son discours, puis déclare que le gouvernement proposera une refonte complète des lois de pension en vue de les mettre en rapport avec les salaires, comme avec la valeur du franc, et de modifier les cotisations; donne au Sénat son avis sur la manière dont il faut placer la base de la pension gratuite, défend le projet, commente le rapport et conclut en déclarant qu'il n'y a pas d'inquiétudes à avoir en ce qui concerne les observations faites, avec promesse d'adapter les textes nouveaux aux observations de MM. Moyersoën et Carpentier; demande en conséquence au Sénat de voter le projet afin qu'il puisse faire reviser plus de 250,000 dossiers, revision qu'il a l'ambition de terminer avant le 1^{er} janvier), le vicomte Georges Vilain XIII (qui estime que la charge des communes deviendra infiniment trop lourde par suite de ce projet, et prie le Sénat de voter l'amendement qu'il a présenté avec quelques collègues, tendant à supprimer l'article 10 de la loi), Paulsen (qui commence par déclarer que les textes votés par la Chambre ne répondent pas entièrement à ses vœux, non plus qu'aux vœux de ses amis, estime qu'il est certain que, si la situation financière du pays le permettait, il eût fallu appliquer une péréquation plus élevée, puis défend les intérêts des communes auxquelles il estime qu'une charge trop lourde va incomber), p. 994 à 1001. — Interruptions de MM. Danhier, Moyersoën, rap., Dufrane, Deswarte, De Clercq, de Brouckere, p. 996 à 999. — Au moment de la discussion au sujet de la mise à l'ordre du jour de certains projets sur lesquels il vient ou va déposer un rapport, le R. P. Rutten exprime les regrets de M. Tschoffen, que son état de santé empêche de prendre part à la discussion du projet sur les pensions de vieillesse, déclare que, si M. Tschoffen avait pu être présent, il aurait fait des réserves au sujet du nombre de bénéficiaires, comme au sujet de l'accumulation des immunités, mais estime, le ministre venant de rappeler que le projet est essentiellement provisoire, qu'il ne faut pas renvoyer le projet à la Chambre et qu'il faut le voter tel qu'il est sorti des délibérations de cette assemblée, p. 1001. — Discours de MM. Digneffe (qui souhaite que, ainsi que l'a annoncé le ministre, l'on arrive prochainement à établir une législation convenable en matière de pensions de vieillesse, puis exprime son regret de voir peser lourdement des projets de ce genre sur les finances des provinces et des communes), Moyersoën, rap. (qui répond brièvement au discours de M. Wauters, m. i. t. p. s.), Wauters, m. i. t. p. s. (qui parle, à cette occasion, du projet sur les maladies professionnelles et les allocations familiales, puis donne quelques explications demandées par certains membres, en ce qui concerne l'intervention des provinces et des communes), p. 1002. — MM. le R. P. Rutten, Voldkraert, Lekeu, Moyersoën, Jamiaux, Carpentier et de Brouckere font à ce moment diverses observations sur le point de savoir si l'on discutera le projet sur les allocations familiales avant que le Sénat ne se sépare; M. Jamiaux prie MM. Moyersoën, Carpentier et consorts de retirer les amendements qu'ils présentent au projet sur les pensions de vieillesse, afin que le vote du projet ne soit pas retardé, et M. Carpentier déclare que, si l'on veut discuter le projet sur les allocations familiales, il reprendra, quant à lui, tous les amendements à la loi sur les pensions, p. 1003. — M. de Brouckere demande que l'on commence par voter le projet sur les pensions de vieillesse. M. le président déclare close la discussion générale de la loi sur les pensions et propose de remettre au lendemain la décision quant aux allocations familiales, p. 1003. — M. Lekeu appuie la proposition de M. le président et le Sénat donne son assentiment, p. 1003.

Discussion des articles :

Art. 1^{er}. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'un amendement présenté par MM. Moyersoën, rap., et consorts, p. 1004. — M. Carpentier déclare que lui

Assurances sociales : PENSIONS DE VIEILLESSE ET ASSURANCES EN VUE DE LA VIEILLESSE ET DU DÉCÈS PRÉMATURÉ. Complément de de pension (suite)

et ses amis étaient prêts à retirer cet amendement, mais que, le Sénat semblant disposé à prolonger sa session en vue de discuter les allocations familiales, l'amendement est maintenu, p. 1004. — L'amendement est rejeté par assis et levé, p. 1004. — L'article 1^{er} est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1004.

Art. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. Adoptés sans observations, p. 1004.

Art. 10. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par MM. le vicomte Georges Vilain XIII, Digneffe, Arm. Huysmans et Verheyden et tendant à la suppression de cet article, p. 1005. — M. Digneffe déclare que l'amendement est maintenu, p. 1005. — Sont entendus : MM. Wauters, m. i. t. p. s. (qui fait remarquer que si l'article 10 était supprimé, la Chambre le rétablirait, que la décision du Sénat serait, en conséquence, inopérante), Declercq (qui demande le maintien de l'article), Jaspar, p. m., m. c. (qui fait appel aux signataires de l'amendement pour qu'ils le retirent, la suppression de l'article 10 mettant le gouvernement dans l'impossibilité de faire face aux dépenses qui résulteraient de l'application de la loi), Digneffe (qui estime, devant la déclaration de M. Jaspar, qu'il ne reste aux signataires de l'amendement qu'à s'incliner et à retirer l'amendement), le vicomte G. Vilain XIII (qui annonce, en présence de la déclaration du ministre, promettant de reviser la loi à bref délai, retirer son amendement), p. 1005. — L'article 10 est adopté, p. 1005.

Art. 11 et 12. Adoptés sans observations, p. 1005.

Art. 13. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'un amendement présenté par MM. Moyersoën, rap., et consorts, au III, 3^e, p. 1005 à 1007. — Sont entendus : MM. Moyersoën, rap. (qui déclare que, si le ministre admet qu'il y a un double emploi dans le cas qu'il signale, il retire son amendement), Wauters, m. i. t. p. s. (qui déclare que l'on devrait, dans le cas où l'amendement de M. Moyersoën serait adopté, y ajouter les mots « y compris les pensionnés de l'Etat », et déclare encore que cette disposition ne sera appliquée qu'à partir du 1^{er} janvier 1928), p. 1007. — M. Moyersoën fait encore diverses observations, puis déclare, la disposition ne devant être appliquée qu'à partir du 1^{er} janvier 1928, retirer son amendement, p. 1007. — L'article 13 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 1007.

Art. 14, 15 et 16. Adoptés sans observations, p. 1007.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 126 voix et 1 abstention, p. 1007 (19 juillet 1927). — S'est abstenu : M. le chevalier de Vrière, p. 1008. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Assurances.

Taxe sur le montant des primes perçues pour l'assurance contre les accidents du travail. — V. Finances : Budgets : Budget des voies et moyens.

Automobiles. — V. Finances : Impôts : Véhicules à moteur.

Autriche (Traité avec l'). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce.

Avancement des officiers. — V. Armée : Officiers.

Avant-port de Bruxelles. — V. Travaux publics : Installations maritimes de Bruxelles.

B

Baek, sénateur de Bruxelles.

Ann. — **Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre).** Discussion des articles. Art. 7. Observations, p. 42.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 200. — **Discours :** Insiste pour que les travaux du canal de Charleroi à Bruxelles, dans la partie qui longe le territoire de Molenbeek, soient promptement exécutés, p. 201. — Observations, p. 213, 215.

Baek (suite)

- Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi sur la pension des employés. Discussion : Observations, p. 335.
- Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.
- Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 510, 512.
- Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 550, 553. — Discussion des articles. Art. 30bis nouveau présenté par MM. Lekeu et consorts. Observations, p. 574.

Baels, ministre de l'agriculture et des travaux publics.

- Ann.** — Projet de loi relatif à l'unification des concessions de tramways exploitées par la Société anonyme des Tramways Est-Ouest de Liège et extensions et par la Société anonyme des Tramways liégeois. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées et termine en faisant remarquer que les principaux griefs contre la convention ont disparu; estime, en conséquence, qu'il ne reste plus qu'à la voter, p. 192, 193.
- Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 198, 200, 201, 207, 210. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 210 à 217 et 219 à 221. — Observations, p. 222, 223. — Répond aux dernières observations présentées, p. 224.
- Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi sur la pension des employés. A la suite d'une motion d'ordre de M. Henricot, qui demande que sa proposition soit discutée sans retard, déclare qu'il fera part à M. Wauters, m. i. t. p. s., de la demande de M. Henricot, p. 219.
- Annnonce du décès de M. le chevalier de Ghellinck d'Eiseghem, sénateur provincial de la Flandre orientale. Discours, p. 251, 252.
- Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 260, 264, 265, 268, 269, 274, 276. — Discours : Répond à l'interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart, ainsi qu'aux observations présentées, fait remarquer que le débat a gravité autour de trois idées fondamentales : 1° l'importance de l'agriculture; 2° la nécessité du maintien de certains subsides et enfin la liberté commerciale, ce dernier point faisant l'objet de l'interpellation, p. 313 à 318. — Fait encore diverses observations, p. 319. — Discussion des articles : Art. 85. Déclare ne pouvoir accepter l'amendement présenté par MM. Van Collie et Noif, p. 325.
- Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Remercie M. Wauters, m. i. t. p. s., d'avoir si exactement exprimé sa pensée en ce qui concerne cette proposition de loi, mais déclare que si lui et ses amis tiennent à l'élaboration d'un statut pour les fermiers, ils attachent le même prix à l'élaboration d'un statut social pour les ouvriers agricoles, mais que la loi sur les règlements d'atelier ne peut s'appliquer aux ouvriers agricoles, p. 427.

Automobiles (produits se rapportant à l'industrie). — V. Finances : Douanes : Produits se rapportant à l'industrie automobile.**Bail.** — V. Code civil.**Banque Nationale.** — V. Finances : Situation financière.**Barnich, sénateur provincial d'Anvers.**

- Ann.** — Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 220.
- Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Discours : Commence par estimer que ce débat vient trop tôt ou trop tard, déclare qu'il ne peut pas, dans ces conditions, procéder à un examen critique; traite notamment la question de l'index, celle de la Société nationale des chemins de fer belges et termine en disant qu'il est certain qu'il n'est personne au Sénat qui ne désire que la victoire de M. Jaspar, p. m., ne soit, à bref délai, complète et décisive, p. 279 à 282. — Observations, p. 297, 301, 312.

Barnich (suite)

- Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble de ce budget, p. 601.
- Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 666.
- Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 777, 778.

Baudrux, sénateur provincial du Luxembourg.

- Ann.** — Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Beauduin, sénateur coopté.

- Doc.** — Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1927. — Rapport, n° 119.
- Ann.** — Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 67.
- Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 257, 265, 266. — Discours : commence par protester contre l'insuffisance des traitements des ministres et des fonctionnaires, puis parle notamment de la question des wateringues et de l'industrie sucrière, p. 270 à 272. — Observations, p. 315.
- Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : observations, p. 303.
- Projet de loi modifiant la supertaxe. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 522.
- Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion des articles. Art. 1^{er}. Discussion au sujet de la question de l'augmentation du traitement des ministres. Rappelle que la question a été soulevée à la Chambre par M. Heyman et que l'on avait décidé de prier le gouvernement de faire un projet qui comprendrait la mise au point de l'ensemble des questions se rapportant aux traitements et indemnités, p. 571.
- Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1927. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 551. — Discussion générale. Observations, p. 619, 620. — Discours : Déclare qu'il aurait pu s'abstenir d'intervenir dans la discussion du budget, toutes les questions présentées pendant cette discussion ayant été examinées par la commission, mais tient à répondre aux observations de M. Van Belle en ce qui concerne les habitations ouvrières, p. 620.
- Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets soumis à la taxe de luxe. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 906.
- Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Beaehnel de Bueren (chevalier), sénateur d'Audenarde et Alost.

- Doc.** — Projet de loi modifiant la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers. — Rapport, n° 46.
- Projet de loi concernant les acquisitions à faire par le département de la défense nationale en vue de la mobilisation de l'armée. — Rapport, n° 47.
- Projet de loi concernant les sépultures des militaires ex-ennemis inhumés en Belgique. — Rapport, n° 182.
- Ann.** — Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire brièvement l'attention du ministre sur l'urgence qu'il y a à remettre en état plusieurs routes de grande communication de l'arrondissement d'Audenarde, p. 197.
- Projet de loi portant modification de la compétence territoriale des notaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.
- Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.
- Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes et modifiant le ressort de certains autres conseils et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Discussion générale. Observations au sujet de la fusion des conseils de prud'hommes de Renaix et d'Audenarde ainsi que de la ville à choisir pour l'établissement du siège de ce conseil, p. 522.
- Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Beosier, sénateur provincial du Brabant.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Berryer (vicomte), sénateur de Liège.

Ann. — Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 31. — Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Mertens et consorts, p. 43. — Art. 12bis proposé par la commission de la justice. Discussion, p. 47. — S'abstient au vote sur cette disposition, p. 49.

Projet de loi sur la fiscalité provinciale et communale. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 94.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Tente d'apitoyer le Sénat sur les dangers d'inondation dans le pays de Liège, puis parle des grands travaux publics qui intéressent l'arrondissement de Liège, p. 222, 223.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 287, 294, 296, 301.

Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et généralement à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Discussion générale. Observations, p. 336, 337. — Discours : Combat la loi, étant absolument opposé à son principe et déclare avoir une certaine responsabilité dans le retard apporté à sa discussion, p. 338, 339. — Observations, p. 340. — Discussion des articles. Chapitre 1^{er} : Art. 2 à 5. Observations, p. 343. — Motive son vote et attire à cette occasion l'attention du Sénat sur le fait que le projet n'a pas recueilli la majorité des voix parmi les membres présents à la commission de l'intérieur, quatre votes ayant été affirmatifs, trois négatifs et deux membres s'étant abstenus, p. 347, 348. — Proteste contre les paroles de M. le président qui lui fait remarquer qu'il devrait se borner à motiver son vote, p. 348.

Projet de loi concernant les acquisitions à faire par le département de la défense nationale en vue de la mobilisation de l'armée. Observations à l'occasion de la déclaration de M. Volckaert qui motive son vote, p. 349.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 390.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 404.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 445, 454. — Discours : Appuie les considérations émises par M. le baron Delvaux de Fenffe pour prendre la défense des commissaires d'arrondissement, traite ensuite la question de la nomination des bourgmestres et des gouverneurs de province, parle de Spa et de la question des jeux, puis félicite le ministre d'avoir maintenu le subsidé en faveur de l'institut du cancer, p. 457 à 459. — Observations, p. 488, 490, 491, 493, 494, 496, 499. — Discussion des articles. Art. 25. Observations, p. 501, 502.

Budget des dotations pour 1927. Par motion d'ordre déclare que, s'il avait pu être présent la veille, lors du vote sur ce budget, il aurait voté affirmativement sur ce budget et indique les raisons pour lesquelles il aurait émis ce vote, p. 487.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 516. — Discours : Annonce qu'il émettra un vote affirmatif, mais fait remarquer que la déclaration demandée annuellement au sujet de la supertaxe constitue une confession laïque, fiscale et obligatoire aux employés des contributions, donc sans libre choix de confesseur; constate donc que la supertaxe demeurera, après comme avant le vote du projet, contraire à la mentalité belge, p. 520, 521.

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 722.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 801. — Discours : Rappelle au ministre la question qu'il lui a posée au sujet de la division des titres Katanga et de la cotation des titres Tanganyka, p. 802, 803. — Reprend et termine son discours, traite à cette occasion de

Berryer (suite)

la fiscalité et termine en priant le gouvernement de faire le nécessaire pour alléger dans toute la mesure du possible, en faveur les contribuables, le fardeau des impôts, p. 805, 806.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 864.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits d'enregistrement et de transcription et sur les impôts sur les revenus en matière de fusion de sociétés. Discussion générale. Discours : Fait remarquer l'importance de la question en discussion et demande que le ministre donne, au Sénat, son adhésion à la thèse développée par M. David, à la Chambre des représentants, c'est-à-dire que, même si les statuts d'une société prévoient la nécessité de l'unanimité pour la fusion, les deux tiers des voix peuvent décider, p. 943, 944.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. Discussion générale. Observations, p. 1011.

Projets de loi relatifs au statut des employés communaux. Observation à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Carpentier, rap., au sujet de la discussion de ces projets, p. 1051.

Biens réservés. — V. Code civil : Droits et devoirs respectifs des époux.

Boël, sénateur suppléant de Mons et Soignies, appelé, le 20 janvier 1927, à remplacer, comme sénateur effectif, M. Demerbe, décédé.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 115. — Prête serment, p. 123.

Projet de loi apportant certaines modifications aux lois coordonnées du 19 août 1921 sur la réparation des dommages causés aux victimes civiles de la guerre. Discussion générale. Discours : Demande que l'on rende justice aux braves dont l'attitude, pendant l'occupation, fut au-dessus de tout éloge, p. 1020.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Bois et forêts. — V. Eaux et forêts.

Bonne fin de vente de marchandises belges à l'étranger. — Voyez : Industrie, commerce et travail.

Bossuyt, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur des faits qui se sont produits à Cuerne, à l'occasion d'une grève dans l'industrie linière, et déclare que, à titre de protestation, il s'abstiendra au vote sur le budget, p. 377, 378. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 396.

Budget de la défense nationale pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 879.

Braun, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi portant modification des dispositions du chapitre VI, Titre V, du Livre 1^{er} du Code civil : « Des droits et des devoirs respectifs des époux ». Rapport, n° 64.

Projet de loi modifiant les lois relatives à l'augmentation des traitements de la magistrature en ce qui concerne les juges de paix. Rapport, n° 150.

Proposition de loi modifiant les lois relatives à l'augmentation des traitements de la magistrature en ce qui concerne les juges de paix. Rapport, n° 150.

Ann. — Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. M. Hyman, m. j., ayant demandé que le débat ne soit pas abordé immédiatement, fait remarquer l'importance de la réforme proposée et prie M. le ministre de la justice de ne pas trop retarder son examen, p. 13. — Discussion générale. Discours : Commence par rappeler, à l'occasion du projet de loi en discussion, le sort réservé à la Chambre, aux propositions de loi d'initiative sénatoriale, notamment celui modifiant le régime de la séparation de corps, adoptée par le Sénat en 1911, puis donne au Sénat une idée générale de la réforme soumise à ses délibérations, p. 109, 110. — Observations, p. 116 à 118. — Exprime le même désir que M. Deswarte, qui propose de remettre au mardi suivant la suite du débat, p. 121. — Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. Discours : Combat l'amendement de Mme Spaak et de M. Deswarte,

Braun (suite)

demande que l'on s'en tienne à l'article 213 existant et marque sa surprise d'avoir vu la commission de révision du Code civil se résigner à porter la main sur l'arche sainte, p. 124, 125. — Observations, p. 129, 130, 132, 134. — Discours : Déclare que M. Hymans, m. j., a exprimé son sentiment et celui de nombre de ses collègues, et qu'il n'est en désaccord que sur le mot « obéissance », p. 139. — Art. 213a. Observations au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 141. — Art. 213b. Fait diverses observations et propose un amendement, p. 142. — Discussion, p. 143 à 145. — Appuie la demande de remise de la discussion, p. 146. — Reprise de la discussion : Fait une proposition transactionnelle, p. 149, 150. — Art. 214a. Discussion : Déclare être d'accord avec M. Deswarte, qui propose de reporter une partie de l'amendement à l'article 214b, p. 151. — Observations, p. 152. — Discours : Combat les amendements de M. Huysman Van den Nest, et celui de M. Deswarte, p. 153. — Observations, p. 153. — Fait remarquer que le texte de son amendement maintient la première partie de l'article 214a du gouvernement et en supprime la fin, qui est incorporée dans l'article 214b, p. 154. — Art. 214b. Discussion : Précise la portée de cet article, ainsi que celle de l'article 214a, p. 155. — Fait encore des observations, p. 155, 156. — Art. 214c. Défend le texte du projet, p. 157. — Art. 214d. Discussion, p. 157, 158. — Art. 214f. Estime que la discussion qui a surgi est superflue, p. 159. — Art. 214g. Déclare qu'un amendement de la commission est le résultat d'une erreur et demande qu'il n'en soit pas tenu compte, p. 159. — Art. 214h^{bis} et 214h^{ter}. Discussion. Estime que les amendements de M. Deswarte n'ont plus de raison d'être, étant donnée l'adoption des articles 214b et 214g tels qu'ils ont été amendés par la commission de la justice, p. 160. — Observations au sujet de l'interprétation de ces dispositions, p. 160. — Art. 214j. Combat les amendements présentés et estime qu'il ne faut pas accepter l'amendement Spaak-Deswarte : compétence du juge de paix, p. 161. — Observations, p. 162. — Art. 215. Discussion : Combat l'amendement de Mme Spaak-M. Deswarte, p. 165. — Fait remarquer à ce moment que la même question se pose à l'article 223a : autorisation d'exercer un commerce, etc., p. 166. — Art. 216. Motive l'amendement de la commission, p. 166. — Art. 217. Discussion : Déclare être d'accord avec M. Deswarte au sujet de son amendement, mais le prie de reporter cet amendement au moment de la discussion des biens réservés, p. 167. — Art. 220. Discussion. Discours : Rencontre une observation faite par M. Vauthier, m. i. h., au sujet de l'amendement de la commission, et termine son discours en proposant la suppression de la dernière phrase de l'amendement de la commission : « et, au dit cas, elle oblige aussi son mari, s'il y a communauté entre eux », p. 167, 168. — Art. 222. Motive la proposition de la commission tendant à la suppression de cet article, p. 169. — Observations, p. 169. — Art. 223a. Discours : Combat l'émancipation totale réclamée par M. Deswarte et par Mme Spaak, p. 170. — Art. 223b. Observations : Propose d'ajouter, après le deuxième alinéa, les mots : « une industrie ou une profession », p. 171. — Art. 223c. Discussion sur le point de savoir s'il est désirable qu'il suffise de l'autorisation tacite du mari pour que la femme puisse exercer la profession d'avocat : Combat l'amendement de M. Deswarte, p. 172. — Art. 224a. Propose, cet article formant le début de la partie la plus intéressante du projet : Chapitre des droits réservés, et l'heure étant avancée, d'en remettre la discussion au lendemain et assure, à cette occasion, ses collègues de la gauche socialiste qu'ils auront lieu de s'étonner de l'esprit de conciliation apporté par la commission de la justice à l'examen de cette partie du projet, p. 173. — Reprise de la discussion. Discours : Exprime l'avis que, pour faire de la bonne besogne, il faudrait examiner successivement : 1° la composition des biens réservés (art. 224a en discussion); 2° quels sont les droits de la femme sur ces biens (art. 224b); 3° comment la femme établirait-elle la nature de ses biens réservés vis-à-vis de son mari; 4° quel sera le sort de ses biens à la dissolution du mariage; termine son discours en proposant deux amendements, p. 175, 176. — Discussion de la question des biens réservés et des amendements présentés à ce sujet, p. 176, 177. — Observations au sujet de la portée du texte : choses qui sont destinées à l'usage personnel de la femme, p. 178. — Amendements de M. Deswarte et Mme Spaak, se rattachant à l'article 224a. Commente ces amendements et rappelle que cette question se trouvait posée dans les mêmes termes par M. Wittemans; puis termine en déclarant que ces propositions n'ont, à première vue, rien qui ait choqué la commission; mais, la commission de révision du Code civil ayant déclaré qu'il est inadmissible de constituer entre le mari et la femme une

Braun (suite,

société commerciale, estime qu'il est peut-être préférable de ne rien brusquer et de laisser à d'autre le soin de mettre sur pied cette législation spéciale, p. 179. — Observations, p. 180. — Art. 224b. Discussion sur le point de savoir quels seront les droits de la femme sur les biens réservés. Discours, p. 181 à 185. — Demande qu'il ne soit pas procédé au vote en une fin de séance, p. 185. — Reprise de la discussion. Commence par se rallier aux observations de M. Hymans, m. j., en ce qui concerne l'amendement de M. Du Bost, puis défend le texte proposé par la commission, p. 232, 233. — Observations au sujet d'un amendement de forme proposé par M. Du Bost, p. 234. — Indique à M. Deswarte les raisons pour lesquelles la commission n'a pas accepté son amendement (amendement Wittemans), p. 234. — Déclare être d'accord avec M. Lebon (qui fait remarquer qu'une virgule doit être ajoutée après les mots « à titre gratuit »), p. 234. — Déclare être d'accord au sujet du premier alinéa et du sous-amendement proposé par M. Du Bost au texte de la commission, p. 235. — Discussion des amendements Spaak-Deswarte et de l'article 224d. Déclare que l'amendement de la commission peut être retiré, fait diverses observations et accepte les moyens de preuve prévus par l'article 224d, p. 235 à 237. — Art. 224c. Discussion. Prononce un discours, fait diverses observations et soulève, pendant cette discussion, la question du registre du commerce et du retard apporté à la promulgation de la loi instituant ce registre, p. 240-242. — Art. 224e. M. Lebon, ayant présenté des amendements, déclare qu'il n'ose pas toucher, séance tenante, à des textes aussi importants, p. 243. — Alinéa 5. Discussion : Trouve que les observations présentées sont justifiées, puis déclare que la commission de la justice n'insiste pas et que l'amendement qu'elle présente est retiré, p. 244. — Art. 225. Fait remarquer que le Code civil renferme un article 226 dont il n'a pas tenu compte dans le projet du gouvernement et donne lecture de cette disposition, p. 244. — Art. 226b, qui devient l'article 227. Fait remarquer qu'il faut modifier la rédaction de cet article et donne lecture du texte modifié, p. 244. — Vote en seconde lecture. Art. 214b. Discussion : déclare que la rédaction que propose M. Lebon, étant équivalente à celle de la commission, cette rédaction peut être acceptée, p. 466. — Art. 214c. Accepte la modification de rédaction proposée par M. Lebon pour cet article, p. 466. — Art. 214j. Donne une déclaration interprétative pour le premier amendement de la commission, p. 467. — Alinéa additionnel proposé par la commission : motive l'amendement et cite, à l'appui, l'avis de M. A. Huysmans, qui a adressé, à ce sujet, une lettre à M. le ministre de la justice, p. 468. — Accepte l'amendement de M. Deswarte, p. 469. — Art. 215. Discussion sur le point de savoir si l'autorisation prévue aux articles 215, 217 et 223a doit être « expresse », p. 469 à 471. — Discussion au sujet de la recevabilité des amendements de la commission aux articles 215 et 217. Fait remarquer que le règlement permet d'apporter à un article non amendé les retouches utiles à la concordance, puis fait diverses observations quant au fond de la question, p. 471. — Déclare renoncer à ses amendements plutôt que de les voir écarter pour des raisons de fond, p. 471. — M. Hymans, m. j., ayant prié le Sénat d'excuser son absence pour la suite de la discussion, exprime l'espoir que ce débat sera promptement terminé, p. 472. — Reprise de la discussion. Art. 220. Motive l'amendement de la commission, p. 472, 473. — Art. 224a. Observations, p. 474. — Art. 224c. Observations, p. 474, 475. — Art. 224c bis nouveau. Observations au sujet de l'interprétation, p. 475. — Art. 224e. Discussion : Finit, par esprit de conciliation, à la suite des observations de M. Lebon, par proposer un sous-amendement, p. 476. — Projet de loi fixant le nombre de jours pendant lesquels les écoles primaires doivent rester ouvertes, ainsi que la date des vacances. La commission des sciences et des arts, estimant que ce projet de loi devrait être amendé et complété, demande que le Sénat en ordonne l'ajournement, p. 19. — Projet de loi modifiant la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers. Discussion des articles. Art. 2, 3°, p. 34. — Annonce du décès de M. E. Pecher, ministre des colonies. Discours, p. 76. — Annonce du décès de M. Demerbe, sénateur de Mons-Soignies. Discours, p. 100. — Projet de loi réformant le jury. M. le président ayant demandé que la commission de la justice se réunisse la semaine suivante pour l'examen de cet objet, déclare être d'accord comme président de cette commission, p. 109. — Annonce du décès de M. Hamman, sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende. Discours, p. 148. — Annonce du décès de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, sénateur provincial de la Flandre orientale. Discours, p. 252. — Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution

Braun (suite)

de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Estime, à la suite d'observations de M. Tschoffen, que l'on pourrait modifier la forme de l'ordre du jour qu'il a présenté avec MM. Magnette et Lafontaine, en disant que les mesures au sujet desquelles le Sénat exprime sa satisfaction, sont envisagées dans leur ensemble, p. 312.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 361.

Fait des observations au sujet de la loi sur le registre du commerce et donne lecture d'un récent rapport du président du tribunal de commerce de Bruxelles sur cette question; estime que cette loi devrait être complétée au point de vue des sanctions, p. 375. — Déclare que, si la loi était immédiatement promulguée, comme le préconise M. Liebaert, il déposerait, sans tarder, une proposition de loi, p. 376.

Projet de loi portant modification aux lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure. Appuie une proposition de M. Hymans, m. j., tendant à ce que certaines dispositions de ce projet, qui ont été disjointes et dont l'urgence est extrême, soient votées dès le lendemain, p. 842.

Projet de loi prorogeant les lois temporaires des 25 octobre 1919 et 20 juillet 1925, relatives à l'organisation judiciaire. Appuie la demande de M. Hymans, m. j., tendant à ce que le projet soit inscrit à l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 842.

Budgets. — V. 1° Finances. — 2° Congo : Finances.

Burelu définitif. — V. Chambres législatives-Sénat.

Buysinghen. — V. Communes : Annexion de territoires.

C

Calonne, sénateur de Tournai-Ath.

Ann. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899, complétant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion au sujet du texte qui servira de base à la discussion. Observations, p. 7, 8. — Combat la proposition de disjonction des articles 2, 3 et 4, p. 8, 9. — Demande l'appel nominal sur la proposition de disjonction, p. 9, 10. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 21.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. — Discussion générale. Discours. Motive son vote négatif, proteste notamment contre la durée du temps de service, p. 79.

Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Par motion d'ordre, fait remarquer l'extrême urgence de ce projet de loi, demande qu'il soit porté à l'ordre du jour du lendemain ou du surlendemain et motive sa demande, p. 231. — Discussion générale. Discours : Réfute la seule objection qui s'est fait jour à la commission, c'est-à-dire que l'adoption du projet constituerait un empiètement sur les prérogatives communales, p. 337, 338. — Observations, p. 338 à 340. — A la suite d'une demande de M. Vauthier, m. i. h., tendant à ce qu'il retire son amendement, démontre que les amendements de la commission devraient être retirés et estime que le projet devrait être voté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 340. — Discussion des articles. Chapitre 1^{er}, art. 2 à 5, p. 343 à 345. — Demande l'appel nominal sur ce chapitre, p. 345. — Chapitre IV, article 16. Défend l'amendement qu'il propose, p. 346. — Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 347.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : justifie son vote négatif, p. 368.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi modifiant la supertaxe. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 522.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Discours : se borne à répondre à quelques points du discours prononcé par M. le comte de Broqueville, m. d. n., à la Chambre, le 13 février précédent, estimant qu'il a fait naître le trouble dans beaucoup d'esprits et termine en déclarant

Calonne (suite)

qu'il faut organiser une armée nouvelle consciente des nécessités militaires évidentes, mais attentive aux besoins financiers, économiques et sociaux du pays, p. 851 à 853. — Observations, p. 865. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 879.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1013.

Carnoy, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1927. — Rapport, n° 107.

Projet de loi portant approbation des projets de conventions élaborés à Genève par la Conférence internationale du travail et concernant respectivement la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles, la réparation des accidents du travail et l'égalité de traitement des travailleurs étrangers et nationaux victimes d'accidents du travail. — Rapport, n° 176.

Projet de loi approuvant la Convention relative à l'esclavage et au travail forcé, signée à Genève, le 25 septembre 1926. — Rapport, n° 177.

Projet de loi portant approbation du traité de travail conclu entre la Belgique et le grand-duché de Luxembourg, le 20 octobre 1926. — Rapport, n° 178.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. — Discours : Accepte le texte présenté par le projet de loi et estime que le mot « chef » correspond le mieux à la notion de l'autorité maritale, p. 139, 140.

Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Déclare renoncer à la parole, p. 311.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Dépose le rapport sur ce budget, p. 516. — Discussion générale. Discours. Déclare que la plupart des questions qu'il désiret signaler ont été développées par lui en commission ou indiquées dans son rapport; se contente de signaler quelques points : l'instruction des enfants des bateliers; celle des fournitures classiques; de la situation pécuniaire des instituteurs, ainsi que celle du développement nécessaire de l'enseignement supérieur, p. 542 à 544. — Donne lecture du rapport complémentaire sur les nouveaux amendements présentés par le gouvernement, p. 570. — Discussion des articles. Art. 78bis proposé par Mme Spaak. Rappelé un sous-amendement présenté par la commission, p. 574. — Art. 111. Rappelle une demande qu'il a faite au sujet de la composition des subsides et encouragements pour la langue française, d'une part, et la langue flamande, d'autre part, p. 576.

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 697.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Demande notamment que l'on dégreve les voitures à gazogène, que l'on établisse un impôt sur les réclames en couleurs qui abîment les paysages et demande, en terminant, que les communiqués envoyés par le gouvernement soient rédigés plus soigneusement : cite comme exemple des erreurs commises dans certains communiqués relatifs aux actions de chemin de fer, p. 808.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Discussion générale. Discours : En présence des arguments qui viennent d'être développés par M. Wauters, m. i. t. p. s., déclare que, d'accord avec ses amis, il retire l'amendement qu'il avait présenté, p. 828.

Carpentier, sénateur de la Flandre orientale.

Doc. — Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Rapport, n° 44.

Projet de loi portant agrandissement de la ville de Gand. Rapport, n° 45.

Projet de loi portant annexion à Hal et à Buysinghen d'une partie du territoire de Leeuw-Saint-Pierre. — Rapport, n° 66.

Projet de loi portant érection de la commune de Loth. — Rapport, n° 67.

Carpentier (suite)

- Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. — Rapport, n° 131.
- Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. — Rapport, n° 211.
- Ann.* — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.
- Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 59, 65. — Estime que la question soulevée par M. Henricot en ce qui concerne les écoles professionnelles devrait être examinée au moment de la discussion du budget de l'industrie et du travail, p. 67.
- Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Exprime ses regrets du peu d'intérêt que l'on porte au port de Gand, puis parle de la nécessité de reconstruire le Palais de justice, p. 195, 196. — Observations, p. 209, 213 à 215.
- Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 223. — Par motion d'ordre demande que la discussion soit fixée au mercredi suivant, le ministre compétent n'étant pas libre avant ce moment, p. 239. — Discussion générale. Discours : commence par estimer que le projet en discussion est de ceux qui, avec ou sans amendements, ne donnera pas complète satisfaction aux intéressés, développe quelques considérations au sujet du principe du projet, puis motive les amendements qu'il a présentés au nom de la commission, p. 336, 337. — Discussion des articles. Chapitre 1^{er}, art. 2 à 5. Fait remarquer, à l'appui de la proposition de la commission tendant à supprimer le chapitre 1^{er}, que le projet devra, en tout état de cause, retourner à la Chambre, une erreur de date ayant été faite à l'article 4, p. 343, 344. — Observations, p. 345. — Observations à l'occasion des paroles de M. le vicomte Berryer qui motive son vote, p. 347.
- Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Discours : Appuie les observations de M. Limage, rap., et estime que c'est avec raison qu'il a jeté un cri d'alarme, puis parle notamment du retard apporté à la réorganisation de l'école d'horticulture de Gand, p. 246, 247. — Observations, p. 270, 277.
- Projet de loi portant agrandissement de la ville de Gand. Discussion générale. Discours : rappelle qu'à l'occasion de la discussion du budget des travaux publics il a attiré l'attention du Sénat sur l'importance qu'avait acquis le trafic du port de Gand et commente son rapport, p. 326.
- Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 367, 370, 377.
- Projet de loi portant annexion à Hal et à Buysinghen d'une partie du territoire de Leeuw-Saint-Pierre. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 396.
- Projet de loi portant érection de la commune de Loth. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 396.
- Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 425.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : fait remarquer que les communes ont assuré, en l'absence de pouvoir central, pendant l'occupation allemande, tous les services publics et que ces mêmes communes se voient refuser l'aide du gouvernement pour assainir leurs finances; parle notamment du cas de la ville de Gand, p. 450, 451. — Fait diverses observations au sujet de la circulaire ministérielle relative aux comptes des communes, p. 463, 464. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 491, 492.
- Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Demande si, en diminuant les crédits concernant l'encouragement aux beaux-arts, le comité du trésor a songé qu'il méfiait en danger le patrimoine artistique du pays, parle surtout de ce qui concerne la ville de Gand, puis parle de la modification apportée au mode de paiement des traitements du personnel et de la suppression de l'intervention du bureau administratif, p. 541, 542. — Discussion des articles. Art. 30. Observations, p. 572.
- Fait rapport sur la vérification complémentaire des pouvoirs de M. Ohn appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif de l'arrondissement de Verviers par suite de la démission de M. Pirard, p. 689.

Carpentier (suite)

- Fixation de l'ordre du jour. Observations, p. 710.
- Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Observations au sujet du dépôt de son rapport ainsi qu'en ce qui concerne les amendements présentés par le gouvernement, p. 710. — Discussion générale. Discours : se borne à signaler un point qu'il n'a pas traité dans son rapport : celui de la pollution des rivières, p. 770, 771.
- Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Commence par protester contre le fait que certains ont cru qu'il était question d'ajourner ce projet au mois de novembre; déclare ensuite que le Sénat n'est pas une machine à entériner et qu'il se permettra, s'il le juge utile, d'amender la loi, puis rend hommage à l'étude de M. Moyersoen, rap., termine en posant diverses questions au ministre sur le point de savoir comment sera supportée l'augmentation de la dépense et en déclarant que, si la réponse du ministre est satisfaisante, il est prêt à retirer les amendements qu'il avait signés avec M. Moyersoen, rap., p. 994, 995. — Déclare que, si l'on veut discuter le projet sur les allocations familiales, il reprendra, quant à lui, tous les amendements à la loi sur les pensions, p. 1003. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Déclare que lui et ses amis étaient prêts à retirer l'amendement qu'il avait présenté avec MM. Moyersoen, rap., et consorts, mais que, le Sénat semblant disposé à prolonger sa session en vue de discuter les allocations familiales, l'amendement est maintenu, p. 1004.
- Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Observation sur le point de savoir si ce projet sera discuté ou non avant les vacances, p. 1003.
- Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, etc., et projet de loi relatif au statut des employés communaux. Par motion d'ordre, annonce qu'il vient d'être désigné, par la commission de l'intérieur, comme rapporteur de ces projets; déclare qu'il n'a pu, faute de temps, s'occuper du rapport, et que la commission, au sein de laquelle se trouvaient des membres des trois partis, l'a, à l'unanimité, chargé de proposer au Sénat la remise de ces projets à la rentrée de novembre, immédiatement après le projet sur le bail à ferme et celui sur les allocations familiales, p. 1051.
- Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.
- Carte du pays.** — V. Armée.
- Casier (Baron), sénateur de Gand-Eecloo.**
- Ann.* — Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 19.
- Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 214, 215. — Discours : Insiste sur l'urgence qu'il y a à faire disparaître les chaumières faisant saillie au coin de Waarschoot; chaussée de Bruges à Gand, p. 224.
- Projet de loi portant modification de la compétence territoriale des notaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.
- Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : S'associe au R. P. Ritten en ce qui concerne le cri d'alarme poussé par ce dernier au sujet de l'exode des œuvres belges d'art ancien, p. 542.
- Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.
- Castermans, sénateur provincial du Hainaut.**
- Doc.* — Budget des sciences et des arts pour 1927. Amendement (cosign.), n° 121.
- Ann.* — Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 299, 300.
- Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Discussion générale. Observations, p. 339.
- Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 426.
- Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Chambres législatives-Sénat.

BUDGET DU SÉNAT. — V. Finances : Budget des dotations pour 1927 et Budget du Sénat.

BUREAU DÉFINITIF.

Ann. — M. le comte t'Kint de Roodenbeke est élu président, p. 1.
M. Volckaert propose d'élire les trois vice-présidents par un scrutin unique, et cette proposition est admise, p. 1.
M. Lafontaine est élu premier vice-président, p. 2.
M. Magnette est élu deuxième vice-président, p. 2.
M. le baron Descamps est élu troisième vice-président, p. 2.
Secrétaires du Sénat : Sont élus : MM. Ryckmans, Delannoy, Du Bost, Van Roosbroeck, Ligy et Seeliger, p. 2.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Doc. — Liste des commissions permanentes, n° 4.
Ann. — Attributions de ces commissions pour la session de 1926-1927 : M. le président annonce que les attributions des onze commissions permanentes seront les mêmes que pour la session précédente, p. 3.
M. le président annonce encore que les présentations ont été faites régulièrement et que le nombre des candidats présentés étant égal au nombre des mandats à conférer, le bureau les proclame élus, p. 3.
Composition des commissions permanentes, p. 4.
Désignation de membres en remplacement de membres démissionnaires, p. 101.

Commission du travail parlementaire.

M. le président annonce la reconstitution de cette commission pour l'année 1926-1927 et annonce que les groupes ont désigné MM. Van Overbergh, Eyniers, Hicquet, Huisman Van den Nest et Lekeu pour être adjoints au bureau et à la questure au sein de cette commission, p. 3. — Cette communication est approuvée.

DÉCÈS.

Annnonce du décès de M. Cooreman, ministre d'Etat, ancien premier ministre et ancien président de la Chambre des représentants. Discours de M. le président comte t'Kint de Roodenbeke et Jaspar, p. m., m. i. h., p. 24.
M. le président comte t'Kint de Roodenbeke annonce au Sénat le décès de M. E. Pecher, ministre des colonies, et prononce un discours à cette occasion, p. 76. — Discours de MM. Jaspar, p. m. m. i. h., Vauthier, Braun et Volckaert, p. 76.
M. le président comte t'Kint de Roodenbeke annonce au Sénat le décès de M. le vicomte Stanislas Vilain XIII, ancien membre et questeur du Sénat, p. 76.
Annnonce du décès de M. Demerbe, sénateur de Mons-Soignies. Discours de MM. le président comte t'Kint de Roodenbeke, Jaspar, p. m., m. i. h., Huisman Van den Nest, Braun, Lekeu et le vicomte A. Vilain XIII, p. 100, 101.
Annnonce du décès de M. Hamman, sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende. Discours de MM. le président comte t'Kint de Roodenbeke, Hymans, m. j., Braun, Magnette et Lekeu, p. 147, 148.
Annnonce du décès de M. le chevalier de Ghellinck d'Elsegheem, sénateur provincial de la Flandre orientale. Discours de MM. le président comte t'Kint de Roodenbeke, Baels, m. a. t. p., Braun, Huisman Van den Nest, Vinck et Moyersoen, p. 251, 252.
Annnonce du décès de M. le baron Mincé du Fontbaré, ancien sénateur, p. 479.
Annnonce du décès de M. le baron Alfred d'Huart, ancien sénateur, p. 506.
Annnonce du décès de M. Halot, ancien sénateur de l'arrondissement de Bruxelles, et de M. Callens, ancien sénateur de l'arrondissement d'Anvers, p. 530.
Annnonce du décès de M. De Blicck, sénateur d'Audenarde-Alost, questeur du Sénat. Discours de M. le président comte t'Kint de Roodenbeke, Jaspar, p. m., Huisman Van den Nest, Lekeu et Moyersoen, p. 547, 548.
Annnonce du décès de M. De Bast, ancien sénateur de l'arrondissement de Gand-Eecloo, p. 842.

DÉMISSIONS.

Ann. — M. le président donne lecture au Sénat d'une lettre de M. Theunis, sénateur, annonçant au Sénat sa démission de membre de cette assemblée, par suite de son élection comme régent de la Banque nationale, p. 77.
Annnonce de la démission de M. Rongy, sénateur provincial de Namur, p. 663.
Annnonce de la démission de M. Pirard, sénateur de l'arrondissement de Verviers, p. 664.

Chambres législatives-Sénat (suite)**FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Au début de la séance de mardi 16 novembre, M. le président annonce que M. Braun a demandé que le projet de loi relatif aux droits et devoirs des époux ne vienne pas en discussion dès le lendemain; il s'ensuit un échange de vues entre MM. Hymans, m. j., Braun, Van Overbergh et Vauthier; il est parlé également de la réforme du jury (Observations de MM. Hymans, m. j., Volckaert), puis des propositions de loi relatives à la protection des animaux qui avaient été renvoyées à la commission de la justice et dont on demande le renvoi à la commission de l'agriculture; un débat a lieu à ce sujet : MM. Deswarte, le président comte t'Kint de Roodenbeke, Seeliger, Liebaert, Volckaert, Leurquin, Asou, Lekeu, parlent, p. 13 à 16. — Voyez ces différents projets de loi aux rubriques : Code civil, organisation judiciaire et Code pénal.

Séance du 29 décembre. M. le président indique les projets qui doivent être votés avant que le Sénat ne se sépare et estime que le Sénat pourrait en terminer en ne siégeant que le lendemain après-midi, en prolongeant au besoin la séance, p. 86. — Cette proposition est admise, p. 86. — M. Volckaert propose d'inscrire sur l'ordre du jour distribué aux sénateurs que les votes auront éventuellement lieu après 5 heures, p. 86.

Communication de M. le président au sujet de la suite du budget des affaires étrangères. M. Vandervelde, m. a. et., étant retenu à la Chambre ce jour-là par des interpellations et ne pouvant se trouver au Sénat le lendemain avant 3 heures et quart, M. le président indique les projets qui seront discutés en attendant que l'on puisse reprendre le budget des affaires étrangères, p. 401.

M. le président comte t'Kint de Roodenbeke indique au Sénat quels sont les projets qui doivent être votés avant les vacances de Pâques, puis propose au Sénat de se séparer le vendredi 8 avril et de reprendre ses travaux le 3 mai. M. le président insiste, à cette occasion, pour que les présidents des commissions veillent à ce que les rapports sur les objets dont les commissions sont saisies soient prêts pour la rentrée de mai, p. 479, 480. — Adhésion du Sénat.

Motion d'ordre de M. Fraiture, qui propose au Sénat de ne pas siéger la semaine suivante, différents membres qui comptent parler dans la discussion du budget des colonies ne pouvant être présents et le rapport sur le budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique ne pouvant, selon toute probabilité, être distribué que le mercredi suivant, p. 645.

Communication de M. le président, au nom du ministre des colonies, au sujet de la discussion des budgets intéressant ce département, p. 674.

Le mardi 7 juin, M. Jaspar propose, vu l'heure avancée, de remettre à une prochaine séance sa réponse à la discussion générale d'ensemble sur les budgets du Congo; M. Van Fleteren demande, une importante réunion de la commission de la justice devant avoir lieu le sur lendemain jeudi, que le Sénat s'ajourne à la semaine suivante. M. Ligy appuie la proposition de M. Van Fleteren, p. 710. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke exprime à ce moment son regret que le budget de l'industrie et du travail ne puisse pas venir en discussion la semaine suivante, et MM. Carpentier rap., et Jaspar, p. m., font des observations au sujet du dépôt du rapport sur ce budget, p. 710.

M. Jaspar, p. m., prie le Sénat, au nom de M. Wauters, m. i. t. p. s., de prolonger éventuellement sa séance du lendemain, afin de pouvoir terminer la discussion du budget de l'industrie et du travail, p. 726. — M. le président estime que ceci sera difficile, vu le grand nombre d'orateurs inscrits, p. 726. — M. Volckaert estime qu'il conviendrait que l'on tint compte du désir de la Chambre d'être saisie au plus tôt des budgets qu'elle doit encore discuter après que le Sénat en aura terminé, p. 726. — Le Sénat décide de réserver toute la séance lendemain au budget de l'industrie et du travail, p. 726.

À la fin de la séance du 23 juin, M. le président annonce au Sénat que M. Hymans, m. j., demande que deux projets qui sont de sa compétence soient remis au début de la prochaine session : 1° la proposition de loi modifiant les lois relatives à l'augmentation des traitements de la magistrature en ce qui concerne les juges de paix; 2° le projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. M. le président fait encore diverses observations et propositions quant à l'ordre du jour de la fin de la session, et ces propositions sont admises, p. 840.

Le jeudi 7 juillet, M. le premier vice-président Lafontaine annonce au Sénat qu'il se trouve encore devant cinquante-trois projets dont trois donneront certainement lieu à un

Chambres législatives-Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

débat prolongé : le projet relatif à la liste civile, celui sur les pensions de vieillesse et celui sur les allocations familiales. M. le président estime que le Sénat pourra venir à bout de ses travaux vers le 19 ou 20 juillet, ainsi que l'assemblée en a manifesté le désir. M. le président propose de tenir deux séances du matin la semaine suivante et déclare encore que la commission du travail parlementaire estime qu'il n'est pas possible d'aborder la discussion du bail à ferme en cette fin de session, puis propose que ce projet soit inscrit en tête de l'ordre du jour de la rentrée de novembre, p. 878. — M. Lebon propose de suivre pour certains projets la procédure qui a été admise à la Chambre et voter plusieurs projets en série, afin d'éviter la perte de temps occasionnée par de nombreux appels nominaux, p. 878. — M. le président déclare qu'il allait en faire la proposition, p. 878. — M. Digneffe proteste contre la rapidité avec laquelle on propose voter les si nombreux projets encore à l'ordre du jour, estimant que cette manière de procéder diminue la bonne renommée comme le prestige du Sénat et critique le retard apporté à la présentation ou à la transmission des projets à la haute assemblée, p. 878. — M. Jaspar, p. m., proteste contre les critiques formulées par M. Digneffe, p. 878, 879. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare que le gouvernement n'est pour rien dans la situation critiquée par M. Digneffe, p. 878. — M. Vinck cite l'exemple du parlement anglais, où de nombreux projets ne sont pas du tout discutés et où l'on fait cependant beaucoup de bonne besogne. M. Van Fleteren demande que les projets qui doivent donner lieu à discussion soient discutés pendant les séances de l'après-midi, p. 879. — Observations de MM. Lekeu, Dufrane, Volckaert et De Clercq, p. 878, 879.

A la fin de la séance du 12 juillet, M. le président demande au Sénat s'il désire siéger le lendemain et indique les deux objets qui seraient à l'ordre du jour de cette séance éventuelle, p. 909. — M. Volckaert demande si la commission de l'industrie et du travail a pris les mesures pour que les projets relatifs aux allocations familiales et à l'augmentation des pensions de vieillesse soient votés avant que le Sénat ne se sépare, p. 909. — M. Hubert, président de la commission de l'industrie et du travail, déclare que la commission estime que la mise au point du projet sur les allocations familiales donnera lieu à un travail si considérable qu'il sera impossible que le Sénat aborde ce projet avant les vacances, mais en demande la mise à l'ordre du jour de la prochaine session, immédiatement après le bail à ferme, que, quant au projet relatif aux pensions de vieillesse, la commission fera tout ce qui lui est possible pour aboutir, p. 909, 910. — M. Volckaert insiste sur sa demande et MM. Hubert, Van Belle, Mousty, Rutten et de Brouckere font diverses observations au sujet de l'examen de ces deux projets, p. 910 à 912. — M. Van Fleteren estime que le Sénat ne devrait pas siéger le lendemain, n'ayant à son ordre de jour que la prise en considération d'une proposition de loi de M. Arm. Huysmans, relative à l'heure de fermeture des établissements publics et le projet relatif aux pensions militaires d'invalidité, p. 910. — M. le président fait diverses observations à ce sujet, p. 910. — M. Arm. Huysmans proteste contre la proposition tendant à ne pas siéger le lendemain et insiste à nouveau sur l'urgence de sa proposition de loi, p. 910. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., propose formellement que le Sénat se réunisse le surlendemain jeudi et inscrive en tête de son ordre du jour le projet relatif au nouveau délai pour les pensions militaires d'invalidité, p. 911. — M. Van Fleteren fait encore diverses observations, p. 911. — Le Sénat décide de se réunir le surlendemain jeudi 14 juillet, p. 912. — Pendant cette discussion, des protestations sont élevées, notamment par MM. Mousty et Rutten, contre la situation faite au Sénat par l'envoi tardif des projets qui lui sont soumis.

Au cours de la séance du 14 juillet, M. le président propose de passer immédiatement à l'examen de divers projets de loi dont le rapport vient d'être déposé par M. De Clercq, puis propose de porter le projet de loi relatif à l'augmentation du taux des pensions de vieillesse à l'ordre du jour de la séance du mardi suivant, p. 928. — M. Volckaert estime que l'on devrait décider qu'il sera éventuellement procédé le mardi suivant à des votes après 4 h. 1/2, M. Hubert estime que le Sénat devrait également siéger le mercredi. M. le président propose de siéger le matin du mardi et M. Hubert fait remarquer que la commission de l'industrie et du travail doit se réunir le matin du mardi, ce qui rendrait difficile leur présence en séance publique ce matin même, p. 928. — MM. Van Roosbroeck, le premier vice-président Lafontaine et Hubert font encore diverses observations et M. Volckaert estime que le bureau convoquera le Sénat le mardi matin ou le mercredi matin selon les circonstances, p. 928.

Chambres législatives-Sénat (suite)

INCIDENTS.

Ann. — Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics (due à l'initiative de M. Arm. Huysmans). Une demande d'urgence ayant été introduite par M. Arm. Huysmans pour la prise en considération de sa proposition de loi, au moment où M. le président va mettre cette demande d'urgence aux voix, M. Van Fleteren fait un rappel au règlement afin d'invoquer l'article 48 du dit règlement, alors que l'article 46 invoqué précédemment par M. le président ne concerne que les projets de loi émanant du gouvernement ou transmis par la Chambre, p. 901. — M. le président déclare que le bureau a examiné la question soulevée par M. Van Fleteren et qu'il a été unanimement d'avis que, lorsqu'il s'agit d'une proposition d'initiative sénatoriale, il ne peut pas être passé outre aux formalités prescrites par l'article 48 du règlement, p. 906. — Voyez, pour le surplus de cet incident, la rubrique : Etablissements publics : Heure de fermeture.

INDEMNITÉ SÉNATORIALE. — V. Finances : Budgets : a) Budget du Sénat; b) Budget des dotations pour 1927.

LISTES.

Doc. — Liste alphabétique des membres du Sénat, n° 1.
Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants (sortant en 1929), n° 2.

PROCÉDURE PARLEMENTAIRE.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session, M. Lebon propose de suivre la procédure qui a été admise à la Chambre de voter plusieurs projets en série afin d'éviter la perte de temps occasionnée par de nombreux appels nominaux, p. 878. — M. le premier vice-président Lafontaine déclare qu'il allait faire la même proposition, p. 878.

Le Sénat devant émettre onze votes sur des projets approuvant des traités internationaux, M. le président propose de ne procéder qu'à un seul appel des noms ainsi que cela a été fait à la Chambre et indique la procédure qui va être suivie pour que les votes soient émis en toute clarté, p. 909. — La proposition de M. le président est unanimement admise, p. 909.

M. le président propose à nouveau de ne voter que par un seul appel nominal sur onze projets de loi qui n'ont donné lieu à aucune discussion, cette procédure devant faire gagner du temps au Sénat. M. le président indique ces divers projets, p. 1052. — La proposition de M. le président est unanimement admise, p. 1052.

PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI.

Tableau des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.

Doc. — I. Projets dont les rapports sont faits, n° 3. — II. Projets et propositions en commission, n° 3.

QUESTEURS.

Nomination d'un questeur en remplacement de M. de Blicck, décédé. M. le baron Ruzette ayant appris que la gauche libérale avait décidé de présenter la candidature de M. Hicquet, estime pouvoir déclarer que ses collègues et la droite sont unanimes à se rallier à ce choix et demande au président si le Sénat ne pourrait dans ces conditions s'épargner un scrutin, M. Lekeu appuie, au nom du groupe socialiste, la motion qui vient d'être faite par M. le baron Ruzette, p. 621. — M. le président se rallie à cette proposition et M. Hicquet est proclamé questeur du Sénat pour achever le mandat de M. de Blicck, p. 621.

TRAVAUX PARLEMENTAIRES.

Voyez : 1° la sous-rubrique : Fixation de l'ordre du jour, notamment une proposition faite par M. Lebon tendant à adopter la procédure admise par la Chambre de voter certains projets en série afin d'éviter la perte de temps occasionnée par de nombreux appels nominaux, puis la protestation de M. Digneffe contre la situation dans laquelle le Sénat se trouve au moment des vacances d'été, ayant à procéder avant de se séparer à l'examen et au vote de cinquante-trois projets et propositions de loi, p. 878, 879. — 2° La sous-rubrique : Procédure parlementaire.

Chambres législatives-Sénat (suite)**VACANCES DU SÉNAT.***Vacances du jour de l'an.*

Ann. — A la proposition de la commission du travail parlementaire, le Sénat décide de prendre des vacances du 29 décembre au 18 janvier, p. 98.

Vacances de Pâques.

M. le président propose au Sénat de se séparer le vendredi 8 avril et de reprendre ses travaux le 3 mai, p. 479. — Cette proposition est admise, p. 380.

Le Sénat siège encore le mardi 12 avril et prend vacances jusqu'au 10 mai, les rapports sur les budgets restant à voter ne pouvant être prêts avant cette date, p. 528.

Vacances d'été.

Le Sénat se sépare pour les vacances d'été le 20 juillet 1927.

Charbonnages (Accidents de mine). — V. Industrie, commerce et travail : Mines.

Chasse.

PROTECTION DES ANIMAUX. — V. Code pénal.

Chemins de fer.

CHEMIN DE FER BUKAMA-BAS-CONGO ET JONCTION BENGUELA.

Emprunt pour la construction et l'exploitation de ce chemin de fer. — V. Congo : Finances : Emprunt : Garantie de la colonie.

CRÉANCES INCOMBANT A L'ÉTAT DU CHEF DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER. — V. Finances : Budgets : Budget des chemins de fer pour 1926.

RACHAT.

Projet de loi relatif au rachat du chemin de fer de Spa à la frontière grand-ducale.

Doc. — Projet de loi, n° 71.

Rapport fait par M. le vicomte G. Vilain XIII, n° 81.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte G. Vilain XIII, p. 429 (24 mars 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 441, 442.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 85 membres présents, p. 449 (29 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

Commissaires à nommer par le Sénat :

M. le président propose de fixer cette nomination à la séance du lendemain 22 décembre et donne lecture au Sénat de la liste des candidats, p. 24. — Il est procédé au scrutin et MM. Bribost (X.), Adam (E.) et Ilias (J.), sont nommés commissaires de la Société nationale des chemins de fer belges, p. 61.

VICINAUX.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver certaines modifications aux statuts de la Société nationale des chemins de fer vicinaux.

Doc. — Projet de loi, n° 170.

Rapport fait par M. Hicguet, n° 189

Ann. — Dépôt du rapport par M. Hicguet, p. 904 (12 juillet 1927).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 925 à 927.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix et une abstention, p. 928 (14 juillet 1927). — S'est abstenu : M. le baron Ruzette, p. 928. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Cigares (Droits de consommation). — V. Finances : Impôts : Cigares et cigarillos.

Clergé catholique (Traitements du). — V. Traitements : Péréquation.

Clesse, sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Ann. — Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 84.

Projet de loi prorogeant les lois antérieures, qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 210.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart, au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 248, 269, 270. — Discours : Appuie une demande de la chambre d'agriculture du Luxembourg tendant au rétablissement des crédits affectés aux concours d'animaux reproducteurs et estime qu'il devrait y avoir une politique de protection du cultivateur et du consommateur, p. 272. — Observations, p. 273, 274, 277, 278, 316.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 408, 409.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 457, 458, 493.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 510. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 522.

Budget des sciences et des arts pour 1927. — Discussion générale. Observations, p. 546. — Discours : Commente le discours prononcé par M. Segers en faveur de l'enseignement libre, puis parle de la situation fâcheuse de l'enseignement officiel dans le Luxembourg, p. 555-556. — Observations, p. 562.

Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Discours. Déclare qu'il s'abstiendra afin de protester contre l'augmentation de dépenses occasionnées par la gendarmerie, ainsi que contre le rôle qu'on fait jouer à ce corps, p. 580, 581. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Budget de la défense nationale pour 1927. — Discussion générale. Observations, p. 864.

Code civil.**BAILL.**

Loyers. — *Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer.*

Doc. — Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 10.

Rapport fait par M. Vauthier, n° 11. — Amendements présentés par la commission de la justice, n° 11.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 21 décembre 1926. Le projet est renvoyé à la commission de la justice, p. 24.

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le président demande, le projet ayant fait l'objet d'un examen précédent au Sénat, que les discours soient aussi concis que possible, p. 24.

Discussion générale.

Discours de MM. Vauthier, rap. (qui commence par protester contre la situation faite au Sénat par la Chambre au point de vue de cette discussion, la loi en vigueur expirant le 1^{er} janvier, et le Sénat se trouvant, en conséquence, dans l'impossibilité de délibérer sérieusement; puis, pour le surplus, déclare que la commission de la justice a fait preuve d'un grand esprit de conciliation et a admis, le plus largement possible, les modifications faites par la Chambre, mais a estimé que, sur trois points, il était de son devoir de prier le Sénat de maintenir les décisions qu'il avait prises : Possibilité de rendre les immeubles au droit commun lorsqu'ils ont été volontairement abandonnés par le locataire; possibilité de faire peser l'impôt foncier sur le locataire et question de l'emploi des langues), A. Huysmans (qui déclare que le Sénat s'associera certainement aux observations de M. Vauthier, rap., quand au renvoi tardif du projet, et qui regrette que le gouvernement et la Chambre n'aient pas tenu compte de la dévalorisation du franc), Paulsen (qui défend les intérêts de la classe ouvrière et estime que le Sénat doit, malgré le peu de temps dont on dispose, amender la loi), Segers (qui indique l'esprit dans lequel il voudrait voir le Sénat amender la loi, en ce qui concerne les trois points mis en lumière par le rapport, et prie le Sénat de borner ses efforts à ces trois modifications), Hymans, m. j. (qui commence, comme membre de la Chambre, par déclarer que

Code civil : BAIL. Loyers. — Législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

cette assemblée n'a rien voulu faire qui puisse froisser le Sénat; met le Sénat en garde contre les amendements afin de ne pas devoir voter une nouvelle loi de cadenas; estime que la loi a le bon côté de préparer le retour au droit commun). Deswarte (qui défend l'article 31 et compte que ses amis socialistes le maintiendront), Lebon (qui combat également l'amendement de la commission qui reproduit en partie l'amendement présenté par M. De Clercq rejeté par la Chambre des représentants et déclare qu'il votera l'article 33, tout en signalant une erreur typographique qui doit être rectifiée), p. 24 à 33. — Interruptions de MM. Deswarte, Lebon, Huisman Van den Nest, Segers, Magnette, Van Fleteren, Van Overbergh, Hymans, m. j., De Clercq, le vicomte Berryer, Weyler, Feron, p. 25 à 32.

Discussion des articles.

CHAPITRE I^{er}. — *Des immeubles assujettis à la loi.*

Art. 1^{er}. Adopté sans observations, p. 33.

Art. 2. M. le président annonce que l'on procédera par division, p. 33. — Le 1^o et le 2^o sont adoptés, p. 33. — 3^o M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'amendements présentés : 1^o par M. Paulsen; 2^o par Mme Spaak et MM. Mertens, Solau et Paulsen, p. 33. — M. Vauthier prie le Sénat de ne pas accepter l'amendement de M. Paulsen, p. 33. — M. Van Fleteren demande si M. Vauthier a l'intention d'écarter tous les amendements, p. 33; 34. — M. Vauthier prie le Sénat de faire preuve du même esprit de conciliation que la commission et de ne modifier que les trois points qu'il a déjà indiqués, p. 34. — Observations de MM. Deswarte et Van Fleteren, p. 34. — Discussion : MM. de Brouckere, Hymans, m. j., Braun, Vauthier, rap., Tschoffen, Paulsen, Feron, Vinck, Van Fleteren, Huisman Van den Nest, Lekeu, p. 34 à 36. — Le Sénat décide, après des observations de M. le président comte d'Kint de Roodenbeke, Hymans, m. j., Lekeu et Volckaert, de réserver le vote sur le 3^o jusqu'au lendemain après 2 h. 1/2, p. 36. — Reprise du vote sur les amendements : M. le président en donne lecture, p. 43. — M. Deswarte demande que l'on vote en premier lieu sur l'amendement de MM. Mertens et consorts, et cet amendement est rejeté par 76 voix contre 54 et 2 abstentions, p. 43. — Se sont abstenus : MM. le vicomte Berryer et le baron de Moffarts, p. 43. — L'amendement de M. Paulsen est rejeté par assis et levé. Le 3^o est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 43. — Le 4^o, le 5^o, le 6^o et le 7^o sont adoptés sans observations, p. 37. — 8^o M. le président donne lecture du texte transmis par le Sénat et d'un amendement présenté par M. Paulsen, p. 37, 38. — Discussion : MM. Paulsen (qui défend son amendement), p. 38. — Hymans (qui combat, à regret l'amendement de M. Paulsen), Deswarte (qui déclare être d'accord avec M. Hymans, m. j.), p. 38. — M. Deswarte propose que le vote que l'on va émettre sur l'amendement de M. Paulsen en ce qui concerne les communes d'Uccle, de Forest et de Jette-Saint-Pierre comprenne les amendements subséquents qu'il a présentés au sujet de ces communes, et M. le président déclare qu'il en sera ainsi, p. 38. — L'amendement de M. Paulsen est rejeté, p. 38. — Le 8^o est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre, p. 38. — Les 9^o, 10^o et 11^o sont adoptés sans observations, p. 38, 39. — L'ensemble de l'article 2 est adopté, p. 43.

Art. 3, 4 et 5. Adoptés sans observations, p. 39, 40.

CHAPITRE II. — *De la prorogation des baux à loyer.*

Art. 6. Adopté sans observations, p. 40.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre, p. 40. — M. Deswarte demande que M. Hymans, m. j., fasse une déclaration au point de vue de l'interprétation en ce qui concerne l'habitation de l'ouvrier ou de l'employé, p. 40, 41. — M. Vauthier, rap., tout en estimant qu'il peut y avoir quelque chose de fondé dans les observations faites par M. Deswarte, demande au Sénat ainsi qu'à M. Hymans, m. j. de ne faire aucune déclaration à laquelle on pourrait attacher une autorité décisive au point de vue judiciaire, ayant toujours protesté contre cette façon de légiférer, p. 41. — M. Hymans, m. j., passe en revue les conditions imposées par l'article, afin d'en faire ressortir le caractère et estime que les craintes de M. Deswarte ne sont pas fondées, p. 41. —

Code civil : BAIL. Loyers. — Législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

Interruptions de M. Deswarte, p. 41. — M. Feron estime que la question soulevée par M. Deswarte pourrait entraîner une interprétation défavorable à la thèse qu'il défend, p. 42. — MM. Hymans, m. j., Deswarte, Baeck, Arm. Huysmans et Tschoffen font encore diverses observations, p. 42, 43. — M. Hymans, m. j., déclare encore que le terme « indispensable aux besoins de l'exploitation » est décisif, p. 43. — L'article 7 est adopté, p. 43.

Art. 8. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'un amendement de M. Paulsen, p. 43, 44. — M. Paulsen défend son amendement et M. Vauthier, rapporteur, prie le Sénat de ne pas l'admettre, p. 44. — L'amendement de M. Paulsen est rejeté, p. 44. — Un second amendement de M. Paulsen tendant à supprimer les alinéas 3 et 4 est rejeté, p. 44. — L'article 8 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 44.

Art. 9 et 10. Adoptés sans observations, p. 45.

Art. 11. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre, p. 45. — M. De Clercq demande une explication au sujet du préavis et M. Vauthier, rapporteur, répond à M. De Clercq, p. 45. — L'article 11 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 45.

CHAPITRE III. — *De la limitation du prix des loyers.*

Art. 12. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre, ainsi que d'un amendement présenté par la commission, p. 45, 46. — Discussion : MM. Deswarte, Tschoffen, Vauthier, rapporteur (qui annonce qu'il s'abstiendra au vote sur l'amendement de M. De Clercq, admis par la commission), De Clercq (qui maintient son amendement et le défend), Lebon, Lekeu, Volckaert, p. 46. — L'amendement est rejeté et l'article 12 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 46.

Art. 12bis proposé par la commission de la justice. M. le président donne lecture de cette disposition, qui est relative à la contribution foncière, ainsi que d'une rédaction proposée par M. Tschoffen pour cette disposition, p. 47. — Discussion : MM. Tschoffen (qui défend son amendement), Digneffe, Mousty, le vicomte Berryer, Vauthier, rapporteur (qui, en son nom personnel, déclare qu'il se ralliera à l'amendement de M. Tschoffen), Deswarte, Feron, Arm. Huysmans, Hymans, m. j. (qui rappelle les rétroactes des discussions sur ce sujet), Lebon, Huisman Van den Nest, p. 47, 48. — M. A. Huysmans demande l'appel nominal et l'amendement de la commission est rejeté par 83 voix contre 39 et 2 abstentions, p. 48. — Se sont abstenus : MM. le vicomte Berryer et le baron de Moffarts, p. 49. — La rédaction proposée par M. Tschoffen est adoptée par assis et levé, p. 49.

Art. 13, 14 et 15. Adoptés sans observations, p. 49.

Art. 15bis proposé par MM. Vinck et consorts. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 49. — M. Vinck défend son amendement, p. 49. — M. Vauthier, rapporteur, estime que l'amendement de MM. Vinck et consorts ne présente pas un intérêt suffisant pour être voté, étant donnée l'éventualité que la Chambre n'admettrait pas l'innovation introduite par cet amendement, p. 49, 50. — Sont encore entendus : MM. Arm. Huysmans (qui appuie l'amendement), Hymans, m. j. (qui prie le Sénat, étant donnée la situation dans laquelle on se trouve, de ne pas adopter l'amendement), Deswarte (qui défend l'amendement), p. 50. — L'amendement de MM. Vinck et consorts est adopté par assis et levé, p. 50.

CHAPITRE IV. — *De la réquisition des immeubles.*

Articles 16 à 28. Adoptés sans observations, p. 50 et 51.

CHAPITRE V. — *Dispositions générales.*

Articles 29 à 32. Adoptés sans observations, p. 51 et 52.

Art. 33. (Emploi des langues.) M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et rappelle que, par amendement, la commission propose la suppression de cet article, p. 52. — Discussion : Discours de MM. Vauthier, rapporteur (qui s'en réfère aux considérations qu'il a émises dans son rapport), Feron (qui demande le rejet de la disposition), Magnette (qui se rallie aux observations faites

Code civil : BAIL. Loyers. — Législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (suite)

par MM. Vauthier et Feron; Tschoffen (qui défend la disposition), Hymans, m. j. (qui fait remarquer que, si le pays possède une loi réglant l'emploi du flamand en matière répressive, elle n'en a point en ce qui concerne l'emploi de cette langue en matière judiciaire civile, et déclare estimer défectueuse la méthode législative tendant à introduire des dispositions de ce genre dans une loi d'exception et en même temps temporaire, puis formule les mêmes réserves que celles qu'il a exprimées à la Chambre), p. 52, 53. — Interruptions de MM. De Clercq, Deswarte, Magnette, Lekeu, Feron, Moyersoen, Delannoy, Van Overbergh, p. 53. — M. le président met aux voix l'amendement de la commission tendant à supprimer l'article 33, p. 54. — L'appel nominal est demandé par la gauche. Observation de M. Deswarte, p. 54. Au cours de l'appel nominal, des interruptions se produisent, p. 54. — MM. Deswarte, Lekeu, Vauthier et le président comte d'Ursel de Roodenbeke font diverses observations au sujet du malentendu qui s'est produit, p. 54. — M. Liebaert fait remarquer que la proposition de la commission ne constitue pas, en réalité, un amendement et estime que c'est le texte de l'article 33 qui doit être mis aux voix, M. le président comte d'Ursel de Roodenbeke déclare être d'accord avec M. Liebaert et déclare que ceux qui sont d'avis de maintenir l'article voteront « oui », p. 54. — L'article 33 est adopté par 98 voix contre 13 et 3 abstentions, ce qui entraîne la disparition de la proposition de la commission, p. 54. — Se sont abstenus : MM. de Brouckere, Arm. Huysmans et Lekeu, p. 54.

Articles 34 à 46. Adoptés sans observations, tels qu'ils ont été transmis par la Chambre, p. 54 à 56.

Le Sénat étant unanime, il est immédiatement procédé au second vote, et les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés, p. 56.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 65 voix contre 31 et 10 abstentions, p. 56 (22 décembre 1926). — Se sont abstenus : MM. Moyersoen, Nolf, Carpentier, le comte de Brouckere de Bergeyck, De Clercq, De Cock de Rameyen, le baron de Moffarts, Dupret, le duc d'Ursel et Feron, p. 56. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

BAIL A FERME.

Projet de loi portant révision des articles du Code civil relatifs au bail à ferme.

Doc. — Projet de loi. Texte du projet transmis par la Chambre des représentants, n° 112.

Rapport fait par M. Mullie, n° 168. — Note de la minorité, signée par M. Mousty, n° 168. — Amendements proposés par la commission, n° 168. — Annexe : Texte adopté par la Chambre des représentants et texte présenté par la commission de l'agriculture : annexe au n° 168.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 5 mai 1927, p. 530. — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture, p. 530.

Motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui, ayant appris que la commission de l'agriculture avait été convoquée pour examiner ce projet de loi, demande que la commission de la justice soit également saisie de ce projet, p. 626. — M. le baron Ruzette estime qu'il est parfaitement exact que le projet relatif au bail à ferme présente des aspects juridiques, mais que cette question est, avant tout, d'intérêt agricole, déclare que, en conséquence, il ne verrait aucun inconvénient lorsque la commission de l'agriculture en aura terminé l'examen au point de vue agricole, à ce que le projet soit à nouveau renvoyé aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies ou bien à la commission de la justice, p. 626. — Observations de MM. Lekeu, Van Fleteren, Volckaert, Liebaert, le baron Ruzette, Seeliger, p. 626. — M. Van Fleteren, rappelle que, lorsqu'on a demandé une procédure du même genre sur le projet de loi relatif à la protection des animaux, aucune objection n'a été soulevée et annonce qu'il reproduira sa proposition à la prochaine séance, le Sénat étant trop peu nombreux à ce moment pour qu'il puisse réclamer l'appel nominal, ainsi qu'il désire le faire, p. 626.

M. le président donne lecture de la proposition de M. Van Fleteren et qui tend à ce que le projet sur le bail à ferme soit soumis à l'examen de la commission de la justice, qui en délibérera concurremment avec la commission de l'agriculture, qui est actuellement saisie du projet, p. 694. — M. Van Fleteren motive sa proposition et prie le Sénat de l'admettre,

Code civil : BAIL A FERME. Révision des articles relatifs au bail à ferme (suite)

p. 693, 694. — M. Moyersoen demande, M. le baron Ruzette, président de la commission de l'agriculture n'étant pas présent, que la discussion de la proposition de M. Van Fleteren soit ajournée et cette demande est admise, p. 694.

Discussion de la proposition de M. Van Fleteren : M. le baron Ruzette (qui estime que la proposition de M. Van Fleteren est, en réalité, dictée par sa méfiance envers la commission de l'agriculture, estimant que celle-ci aurait l'intention de retarder la solution au sujet du bail à ferme, M. le baron Ruzette commence par déclarer que la commission de l'agriculture a le désir d'aboutir le plus promptement possible, puis déclare que le groupe agricole du Sénat demande à discuter d'abord cette question entre gens s'occupant des questions agricoles, propose ensuite que, lorsque la commission de l'agriculture aura fini de délibérer, elle renvoie à l'examen de la commission de la justice certains points délicats au point de vue juridique et indique ces points, p. 703, 704. — Discours de MM. Van Fleteren (qui défend sa proposition), résume le discours de M. le baron Ruzette et invoque le règlement), Volckaert (qui invoque également le règlement et appuie les observations de M. Van Fleteren), Tschoffen (qui commence par déclarer que le règlement n'est pas en jeu, estime que le projet intéresse le plus spécialement la commission de l'agriculture, estime que celle-ci ne peut être en quelque sorte appropriée de l'étude d'une matière qui est sienne et se rallie à la proposition de M. le baron Ruzette), Leurquin (qui appuie les observations faites par M. Tschoffen et estime que le projet ne doit pas être renvoyé concurremment aux deux commissions), p. 704, 705. — Interruptions de MM. le baron Ruzette, Volckaert et Van Fleteren, p. 704. — La proposition de M. Van Fleteren est rejetée par assis et levé, p. 705.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le premier vice-président Lafontaine annonce que le rapport sur ce projet va être incessamment déposé, puis informe l'assemblée que la commission du travail parlementaire estime, étant donné que, vu les nombreux amendements présentés, le projet devra certainement être renvoyé à la Chambre, il n'est pas possible de discuter ce projet avant la fin de la session et que la commission s'est trouvée unanime pour que le projet soit inscrit en tête de l'ordre du jour de la prochaine session, p. 878. — Cette proposition ne rencontre pas d'opposition, p. 878.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 879 (7 juillet 1927).

M. Mousty renouvelle, à cette occasion, la proposition de remise à la prochaine session, qui vient d'être faite par M. le premier vice-président Lafontaine, M. le premier vice-président fait remarquer que le Sénat a semblé être d'accord sur la remise, M. Van Overbergh estime qu'il est entendu que le projet sera inscrit en tête de l'ordre du jour de la rentrée et M. le président déclare qu'il en sera ainsi, p. 879.

V. aussi la rubrique : *Droit administratif* pour la question de la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques.

DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX.

Projet de loi portant modification des dispositions du chapitre VI, Titre V, du Livre 1^{er} du Code civil : « Des droits et des devoirs respectifs des époux ».

V. le n° 30, sess. extr. 1925, et le n° 101, sess. 1925-1926.

Doc. — Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 51.

Rapport fait par M. Braun sur le texte adopté au premier vote, n° 64. — Amendements présentés par la commission, n° 64.

Ann. — Communication de M. le président, qui déclare que M. Hymans, m. j., et M. Braun ont exprimé le désir de ne pas voir la discussion de ce projet de loi être abordée immédiatement, p. 13. — M. Hymans, m. j., motive sa demande, M. Braun, rapporteur, et M. Vauthier font remarquer l'importance de la réforme proposée et prient M. le ministre de la justice de ne pas trop retarder son examen, p. 13, 14. — Observations de M. Van Overbergh, p. 13, 14. — M. Hymans déclare ne mettre aucun obstacle à ce que le Sénat examine la question dans un délai aussi rapproché que possible et prient le président de l'autoriser à s'entendre avec MM. Braun et Vauthier au sujet de la fixation du débat, p. 14. — M. le président déclare qu'aucune opposition ne se manifestant, la commission du travail parlementaire s'entendra avec le ministre comme avec MM. Braun et Vauthier, p. 14.

M. Deswarte, qui s'était fait inscrire pour une motion d'ordre, déclare qu'il la présentera après la discussion générale, p. 109.

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

Discussion générale.

Discours de MM. Braun, rapporteur (qui commence par rappeler, à l'occasion du projet de loi en discussion, le sort réservé à la Chambre aux propositions de loi d'initiative sénatoriale, notamment celui modifiant le régime de la séparation de corps adoptée par le Sénat en 1911, puis donne au Sénat une idée générale de la réforme soumise à ses délibérations), Vauthier (qui exprime sa satisfaction au sujet de ce projet, tout en faisant certaines réserves quant au résultat que l'on en attend, prie le Sénat de se rallier au projet, mais déclare qu'il eût voulu que l'on allât plus loin dans l'émancipation juridique de la femme mariée), p. 109 à 112. — Interruption de M. Van Overbergh, p. 110. — Discours de MM. Deploige (qui commence par faire remarquer que M. Braun, en énumérant les innovations contenues dans le projet en discussion, a omis la disposition du projet du gouvernement qui concerne l'autorité maritale et estime que le gouvernement, qui convie le Sénat à consacrer le principe de l'autorité maritale, aurait dû mettre davantage en relief son caractère rationnel tout en sauvegardant les droits et intérêts de la femme), Mme Spaak (qui développe les motifs pour lesquels elle demande la suppression de l'article 213, rappelle une proposition de loi due à l'initiative de M. Jennisen, demandant également la suppression de cet article qui met la femme dans un état d'infériorité vis-à-vis de son mari et déclare que c'est dans cet esprit qu'elle et son groupe suivront la discussion et déposeront des amendements), p. 115 à 118. — Interruptions de MM. Hymans, m. j., Deswarte, Braun, rap., Vauthier, m. j. h., Delannoy, Lekeu, de Brouckere, Van Overbergh, p. 116 à 118. — M. Hymans, m. j., résume la portée du projet qui, sans abolir le principe de l'autorité maritale, en restreint notablement l'étendue et en corrige les abus, et termine en formant le vœu que le Sénat vote une loi pratique qui viendra, enfin, assurer à la femme mariée un légitime affranchissement tout en fortifiant l'institution de la famille, p. 118 à 127. — La discussion générale est close.

M. Deswarte propose, la discussion générale ayant été écourtée par l'absence imprévue d'un des orateurs inscrits et étant donné que certains sénateurs comptaient préparer des amendements pour l'ouverture de la discussion des articles, d'ajourner la suite du débat au mardi suivant, p. 121. — M. Hymans, m. j., appuie cette proposition, p. 121. — M. Braun, rapporteur, exprime le même désir, p. 121. — La proposition de M. Deswarte est admise, p. 121.

Discussion de l'article unique.

M. le président annonce que l'on procédera par division, p. 123.

Art. 212 et 213. M. le président donne lecture du texte de l'article 212 et d'un amendement présenté par Mme Spaak et par M. Deswarte, p. 123. — Discussion : Discours de Mme Spaak (qui défend son amendement, fait le procès de l'article 213 et, en même temps, celui du texte proposé par le gouvernement : « le mari est le chef de la famille » et termine en déclarant qu'elle préfère encore à ce texte ce qu'exprimait le Code Napoléon), Braun, rapporteur (qui combat l'amendement de Mme Spaak et de M. Deswarte, demande que l'on s'en tienne à l'article 213 existant et marque sa surprise d'avoir vu la commission de révision du Code civil se résigner à porter la main sur l'arche sainte), Tschoffen (qui développe les motifs pour lesquels il estime que l'on ne doit toucher au Code civil qu'en cas d'absolue nécessité), Lebon (qui développe les motifs pour lesquels il estime que le Sénat peut se rallier au texte simple et discret proposé par la commission de révision du Code civil, qui donne à l'idée ancienne une expression légale), Hymans, m. j. (qui combat les amendements présentés par Mme Spaak et par M. Deswarte, estimant qu'ils aboutissent à la désorganisation de la famille, défend la formule proposée par la commission de révision du Code civil et engage le Sénat à se montrer très prudent en ce qui concerne la révision à admettre), Van Fleteren (qui convie ses collègues à suivre Mme Spaak et à voter la suppression de l'article 213), Deswarte (qui commente les différents discours prononcés, combat notamment celui de M. Braun, puis développe des arguments de Mlle Marcelle Renson, qui fut la collaboratrice de M. Wittemans dans la rédaction de sa proposition de loi), Vauthier, m. j. h. (qui indique les motifs pour lesquels il se ralliera au texte du gouvernement tout en préférant la proposition de la commis-

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

sion : Maintien de l'article 213), Deploige (qui développe les motifs pour lesquels il estime que le Sénat doit maintenir le principe de l'autorité maritale), De Brouckere (qui commence par constater que le législateur doit une réparation à la femme et doit reconnaître la situation nouvelle qu'elle a conquise dans la société, puis défend la question de l'émancipation sociale de la femme), p. 123 à 134. — Interruptions de MM. Hymans, m. j., Deploige, Van Fleteren, Lekeu, Van Roosbroeck, Deswarte, Lebon, Braun, Segers, le duc d'Ursel, Tschoffen, Van Overbergh, Liebaert, p. 124 à 134.

M. le président donne lecture : 1° d'un nouvel amendement présenté par M. Deploige, modifiant l'amendement qu'il avait présenté précédemment; 2° d'un amendement présenté par Mme Spaak et M. Deswarte : Abrogation de l'article 213, p. 135. — Observations de M. Hymans, m. j., au sujet de cet amendement et de M. Deswarte, qui fait remarquer que le premier amendement qu'il avait présenté avec Mme Spaak tendait à la suppression du texte du gouvernement et que ceci constituant une complication inutile, ils ont déposé un nouvel amendement, p. 135. — M. Deploige motive son amendement, p. 135. — Reprise de la discussion. Discours de MM. le duc d'Ursel (qui fait remarquer que ce débat constitue le conflit entre l'autorité et l'émancipation), Deswarte (qui motive l'amendement qu'il a présenté avec Mme Spaak et combat l'amendement de Mgr Deploige), Hymans, m. j. (qui commente les discours qui ont été prononcés et déclare que ce qui doit être cherché, c'est de prolonger l'unité du mariage, que c'est pour ce motif qu'il est partisan de la prééminence de l'époux), Braun (qui déclare que M. Hymans, m. j., a exprimé son sentiment et celui de nombre de ses collègues et qu'il n'est en désaccord que sur le mot « obéissance »), Carnoy (qui accepte le texte présenté par le projet de loi et estime que le mot « chef » correspond le mieux à la motion de l'autorité maritale), Mme Spaak (qui développe les motifs pour lesquels elle n'a jamais pensé que l'union conjugale fût compatible avec un esprit de révolte systématique de la part de la femme mariée), p. 135 à 140. — Interruptions de MM. Hymans, m. j., Vauthier, Deploige, Lekeu, Lafontaine, Deswarte, p. 136 à 139. — La discussion sur les deux articles est close, p. 140.

Art. 212. M. le président donne une nouvelle lecture du texte de cet article et d'un amendement de Mme Spaak et de M. Deswarte, p. 140. — L'amendement est rejeté par assis et levé et l'article 212 est adopté, p. 140.

Art. 213a. M. le président en rappelle les termes, ainsi que ceux des différents amendements présentés, p. 140. — M. le président met aux voix la proposition de Mme Spaak et de M. Deswarte, tendant à abroger l'article 213a. L'appel nominal est demandé, et l'amendement est rejeté par 75 voix contre 43, p. 140. — M. le président annonce que M. Deploige retire son amendement, p. 141. — Discussion sur le point de savoir quelle est la procédure à suivre pour le vote : MM. Braun, de Brouckere, Hymans, m. j., Deswarte, Liebaert, Tschoffen, p. 141. — M. le président met aux voix la proposition de la commission tendant au maintien de l'article 213 dans le texte en vigueur, et cette proposition est adoptée, p. 141. — M. le président estime qu'il devient inutile de mettre aux voix le texte du gouvernement « le mari est le chef de la famille », et M. Hymans, m. j., déclare être d'accord, p. 141.

Art. 213b. M. le président donne lecture du texte de l'article, d'un amendement de la commission et d'un amendement présenté par Mme Spaak et M. Deswarte, p. 141, 142. — Mme Spaak défend son amendement, p. 142. — M. Braun fait diverses observations et propose un amendement, p. 142. — M. Hymans, m. j., déclare être d'accord avec M. Braun, rap., pour accepter l'amendement de Mme Spaak, p. 142. — Discussion : MM. Lebon, Dochen, Moyersoën, Hymans, m. j., Deswarte, Braun, de Brouckere, p. 142 à 144. — M. Moyersoën propose une rédaction pour le § 1^{er}, p. 144. — Reprise de la discussion : MM. Hymans, m. j., Braun, rap., de Brouckere, 2^e Du Bost, Tschoffen, Liebaert, p. 144, 145. — M. Deswarte propose un amendement afin d'obtenir un accord, p. 145. — M. Hymans, m. j., demande que l'on donne le temps de la réflexion, p. 145. — Observations diverses de MM. le président comte d'Ursel, de Roodenbeke, Deswarte, Braun (qui appuie la demande de remise), p. 145, 146. — Le Sénat décide de ne pas siéger le lendemain et de remettre la discussion au mardi suivant, p. 146. — Reprise de la

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

discussion. MM. Deswarte (qui commente les nouveaux amendements présentés : 1° par M. Huisman Van den Nest; 2° par M. Moyersoen; 3° par M. Dochen), Huisman Van den Nest (qui défend son amendement, mais termine en se ralliant à l'amendement de M. Dochen, et prie M. le président de ne mettre son amendement aux voix que si celui de M. Dochen était rejeté), Dochen (qui défend son amendement), Braun (qui fait une proposition transactionnelle), Hymans, m. j., qui se rallie à la proposition de M. Braun, et rappelle qu'il avait déjà accepté la proposition de Mme Spaak et de M. Deswarte, tendant à établir, en quelque sorte, la réciprocité), Deswarte (qui se rallie à la proposition de M. Braun), p. 148 à 150. — Interruption de M. Higuet, p. 149. — M. Hymans fait appel à la bonne volonté des auteurs d'amendements pour qu'ils se rallient à la proposition de M. Braun, rap., p. 150. — M. Dochen déclare maintenir son amendement, p. 150. — MM. Huisman Van den Nest et Moyersoen déclarent retirer leurs amendements, p. 150. — L'amendement de M. Dochen, dont M. le président rappelle la portée, est rejeté, p. 150. — M. Deswarte indique la partie qui est maintenue de l'amendement qu'il a présenté avec Mme Spaak, et M. Hymans, m. j., déclare être d'accord, ceci étant la proposition de M. Braun, p. 150. — Les différentes parties de l'article 213b sont successivement adoptées et l'ensemble de l'article 213b est adopté, p. 150. —

Art. 214a). M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés par Mme Spaak et M. Deswarte, par M. Huisman Van den Nest et par M. Braun, p. 151. — Discussion : Mme Spaak (qui défend son amendement), Deswarte (qui propose de diviser l'amendement et d'en reporter une partie à l'article 214b), p. 151, 152. — MM. Braun et Hymans, m. j., déclarent être d'accord avec M. Deswarte, p. 151. — Discours de M. Huisman Van den Nest (qui défend son amendement), le duc d'Ursel (qui déclare se rallier à une partie de l'amendement de M. Huisman Van den Nest, tout en maintenant l'idée primordiale Spaak-Deswarte), Deswarte (qui explique le motif pour lequel il ne peut se rallier à la proposition du gouvernement, tendant à maintenir l'article 214), Braun (qui combat les amendements de M. Huisman Van den Nest et celui de M. Deswarte), p. 152, 153. — Interruptions de MM. Leku, Braun, le duc d'Ursel, Huisman Van den Nest, Deswarte, Tschoffen, p. 152, 153. — M. Huisman Van den Nest insiste à nouveau sur son amendement; M. Tschoffen défend la thèse de M. Braun : la communauté conjugale doit avoir le mari pour chef, p. 153. — Observations de MM. Braun, Deswarte et Hymans, m. j., p. 153. — M. le président donne lecture d'un amendement qui vient d'être présenté par M. le duc d'Ursel et fait remarquer que le premier alinéa de cet amendement est identique à celui de la commission, alors que le second se confond avec celui de M. Huisman Van den Nest, p. 153. — M. le président met aux voix le premier alinéa de l'amendement de M. Huisman Van den Nest, et cet amendement est rejeté, p. 154. — La seconde partie de l'amendement de M. Huisman Van den Nest, commune à l'amendement de M. le duc d'Ursel, est également rejetée, p. 154. — M. le président donne lecture de l'amendement de M. Braun, et M. Braun fait remarquer que son texte maintient la première partie de l'article 214a) du gouvernement et en supprime la fin, qui est incorporée dans l'article 214b), p. 154. — L'amendement est adopté, p. 154. — Le Sénat est d'accord pour admettre que ce vote fait disparaître l'amendement de M. Deswarte, p. 154. — M. le président déclare que la troisième partie de l'amendement de M. Huisman Van den Nest est reportée à l'article 214b), p. 154.

Art. 214b). M. le président donne lecture du texte du projet et rappelle qu'à cet article se rattachent les deux premiers paragraphes de l'amendement Spaak-Deswarte et le dernier paragraphe de l'amendement Huisman Van den Nest, p. 154. — Discussion : MM. Lebon (qui parle notamment de la compétence territoriale du juge de paix), Deswarte (qui précise la position de la question, l'amendement ayant été défendu précédemment par Mme Spaak), Braun (qui précise la portée de l'article 214b), ainsi que celle de l'article 214a), p. 154, 155. — MM. Hymans, m. j., Lebon, Braun, Deswarte, font encore diverses observations, p. 155, 156. — M. Du Bost estime que la question en discussion est plus délicate qu'elle ne paraît et demande si, éventuellement, il ne serait pas bon d'ajouter les mots « sans préjudice des droits des tiers », p. 156. — M. le président déclare que l'on va voter par alinéa, p. 156. — M. le président donne lecture de la nouvelle rédaction proposée par M. Deswarte pour l'amendement qu'il

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

avait présenté avec Mme Spaak, et l'amendement est rejeté, p. 156. — M. le président donne lecture de la rédaction proposée par M. Braun, et l'article 214b), ainsi rédigé, est adopté, p. 156. — M. le président déclare que l'amendement de la commission, qui est inclus dans le texte qui vient d'être adopté, vient à disparaître par suite de ce vote, p. 156.

Art. 214c). M. le président donne lecture du texte du projet, d'un amendement de la commission, d'un amendement de Mme Spaak et de M. Deswarte et d'un amendement de M. Lebon, p. 156. — Discussion : MM. Deswarte (qui défend son amendement et commente les textes présentés), Lebon, Hymans, m. j. (qui fait diverses observations et attire l'attention du Sénat sur le danger d'introduire au dernier moment, dans un texte qui est le résultat d'une étude réfléchie, des amendements improvisés qui rompent l'harmonie du texte), Braun (qui défend le texte du projet), p. 156, 157. — M. Deswarte retire son amendement, p. 157. — M. Lebon déclare, tout le monde étant d'accord sur la portée de ce texte, retirer son amendement, p. 157. — L'article 214c) est adopté avec le texte du projet pour le premier alinéa, et avec le texte proposé par la commission de la justice pour le second alinéa, p. 157.

Art. 214d). M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement proposé par la commission de la justice pour le deuxième alinéa, p. 157. — Discussion. MM. Deswarte, Braun, Hymans, m. j. (qui déclare ne pas s'opposer à l'amendement de la commission de la justice, portant le délai d'opposition à huit jours), Lebon (qui défend son amendement), p. 157, 158. — M. Lebon déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, p. 158. — Le premier alinéa est adopté tel qu'il a été proposé par le gouvernement, p. 158. — Le second alinéa est adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 158. — Un amendement de M. Lebon est rejeté, p. 158. — L'ensemble de l'article 214d) est adopté tel qu'il a été amendé, p. 158.

Art. 214e). Adopté sans observations tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 158.

Art. 214f). M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement, p. 158. — Discussion. MM. Lebon (qui commente l'article), Deswarte (qui prie le gouvernement et le rapporteur de donner leur approbation au commentaire de M. Lebon), Hymans, m. j. (qui s'y refuse, estimant qu'il est loisible à chacun de donner son interprétation sur un cas particulier, mais que le gouvernement ne le peut pas, que, du reste, le texte en discussion est d'une clarté parfaite), Vauthier, m. i. h. (qui estime qu'il ne faut pas embrouiller le rôle du législateur et celui du juge), p. 159. — Observation de M. Braun (qui estime cette discussion superflue), p. 159. — L'article 214f) est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 159.

Art. 214g). M. le président donne lecture de cette disposition et rappelle un amendement de la commission, p. 159. — M. Braun, rap., déclare que cet amendement est le résultat d'une erreur et demande qu'il n'en soit pas tenu compte, p. 159. — M. Vauthier, m. i. h., déclare que dans ce cas il renonce à la parole et se rallie aux observations de M. Braun, p. 159. — L'article 214g) est adopté tel qu'il figure au projet, p. 159.

Art. 214h). Adopté sans observations, p. 160.

Art. 214h^{bis}) et 214h^{ter}) proposés par Mme Spaak et par M. Deswarte. M. le président donne lecture de ces dispositions, p. 160. — M. Deswarte défend ses amendements, p. 160. — M. Braun, rap., estime que ces amendements n'ont plus de raison d'être étant donnée l'adoption des articles 214b) et 214g) tels qu'ils ont été amendés par la commission de la justice, et, après un échange de vues entre MM. Deswarte et Braun, au sujet de l'interprétation, M. Deswarte déclare que les amendements qu'il avait présentés avec Mme Spaak, et qui étaient la transcription du projet Wittemans, sont retirés, p. 160.

Art. 214i). M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'amendements de Mme Spaak et de M. Deswarte, p. 160. — M. Deswarte déclare, à la suite de l'interprétation donnée précédemment par M. Braun, rap., au texte « les besoins du ménage », retirer son amendement, p. 160. — L'article 214i) est adopté tel qu'il figure au projet, p. 160.

Art. 214j). M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés : 1° par la commission; 2° par Mme Spaak; 3° par M. Lebon, p. 160. — Observations

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

diverses au sujet des deux systèmes en présence : MM. Deswarte (qui défend ses amendements et fait des observations au sujet de l'interprétation des textes), Braun (qui combat les amendements et estime qu'il ne faut pas accepter l'amendement Spaak-Deswarte : compétence du juge de paix; Hymans, m. j. (qui n'accepte pas l'amendement Spaak-Deswarte, et adhère aux observations de M. Braun), Lebon (qui critique la disposition et donne lecture d'un amendement qu'il s'était proposé de présenter, mais déclare être désarmé par suite des observations de M. Braun, qui a fait remarquer qu'il s'agissait d'une tout autre conception), p. 161, 162. — Observations de MM. Braun, Deswarte et Hymans, m. j., p. 162. — L'article 214j) est adopté avec l'amendement de la commission, p. 162.

Art. 215. M. le président donne lecture du texte du projet, p. 163. — Discussion. Discours de M. Huisman Van den Nest (qui expose des idées générales sur l'ensemble des questions visées par la seconde partie du projet, et termine en déclarant que, son amendement se confondant, sous une autre forme, à l'amendement présenté par Mme Spaak et M. Deswarte, il se rallie à cet amendement et retire le sien, p. 163, 164. — Interruptions de MM. Van Overbergh et Hymans, m. j., p. 164. — M. Hymans, m. j., estime qu'il serait utile que l'on restât dans l'objet visé exclusivement par l'article 215, p. 164. — M. Volckaert demande que les amendements qui seraient encore présentés le soient le plus promptement possible et rappelle, à cette occasion, en sa qualité de questeur, qu'il faut éviter les redites, les discours étant imprimés, l'impression coûtant fort cher et le pays se trouvant devant la nécessité de comprimer les dépenses, p. 164. — M. Deswarte proteste contre le désir qui vient d'être exprimé, tendant à écarter un débat aussi important, déclare que, dans ces conditions, il renoncerait à prendre part à la discussion; malgré son importance, p. 164, 165. — M. Hymans, m. j., déclare qu'il s'est borné à prier l'assemblée d'aborder successivement chacun des articles, p. 165. — M. Volckaert déclare que le débat n'a pas été écourté et répète que, à son avis, il faut éviter les redites, la clarté de la discussion ne devant qu'y gagner, p. 165. — M. le président déclare que le droit d'amendement est absolu, mais prie les sénateurs d'en hâter le plus possible le dépôt, p. 165. — Reprise de la discussion de l'article 215 : M. le président rappelle que l'amendement de M. Huisman Van den Nest est retiré et donne lecture de l'amendement de Mme Spaak et de M. Deswarte, p. 165. — Discussion : Mme Spaak (qui défend son amendement), MM. Braun (qui combat l'amendement), Huisman Van den Nest (qui rappelle que son amendement est retiré), Deswarte (qui défend son amendement), Hymans, m. j. (qui défend le texte présenté par la commission de révision du Code civil devenu le projet du gouvernement et ne rentre pas plus avant dans le débat estimant que tout a été dit), p. 165, 166. — M. Braun fait remarquer, à ce moment, que la même question se pose à l'article 223a) : autorisation d'exercer un commerce, etc., p. 166. — L'amendement de Mme Spaak et de M. Deswarte est rejeté et l'article 215 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 166.

Art. 216. M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'amendements présentés : 1° par M. Huisman Van den Nest; 2° par la commission; 3° par Mme Spaak et par M. Deswarte, p. 166. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe réfute les arguments donnés par M. Huisman Van den Nest à l'appui de son amendement, p. 166. — L'amendement Spaak-Deswarte est rejeté, p. 166. — M. Braun motive l'amendement de la commission et cet amendement est adopté, p. 166. — M. Huisman Van den Nest déclare que son amendement vient à disparaître par suite de l'adoption de l'amendement de la commission, p. 166. — L'article 216 est adopté tel qu'il vient d'être amendé par la commission, p. 166.

Art. 217. M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés : 1° par M. Huisman Van den Nest; 2° par M. Deswarte, p. 166. — Discussion. MM. Deswarte (qui défend son amendement), Braun, rap. (qui déclare être d'accord avec M. Deswarte, mais le prie de reporter son amendement au moment de la discussion des biens réservés), p. 166, 167. — M. Deswarte déclare consentir à retirer son amendement, à condition que M. Braun, rap., lui promette son concours complet au moment de la discussion sur la question des biens réservés, p. 167. — M. Huisman Van den Nest déclare retirer son amendement par suite d'un vote émis précédemment et l'article 217 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 167.

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

Art. 218 et 219. M. Deswarte déclare, à la suite du rejet des amendements qu'il avait présentés avec Mme Spaak aux articles 215 et 216, qu'une proposition de suppression qu'il avait présentée avec Mme Spaak, pour les articles 218 et 219, ne peut être maintenue, ces articles devant subsister en présence des votes émis, p. 167. — Les articles 218 et 219 sont adoptés tels qu'ils ont été présentés par le gouvernement, p. 167.

Art. 220. M. le président donne lecture du texte présenté par le gouvernement et d'un amendement proposé par la commission, p. 167. — Discussion : MM. Braun, rap. (qui rencontre une observation faite par M. Vauthier, m. i. h., au sujet de l'amendement de la commission et termine son discours en proposant la suppression de la dernière phrase de l'amendement de la commission : « et, au dit cas, elle oblige aussi son mari, s'il y a communauté entre eux »), Vauthier, m. i. h. (qui, après avoir fait diverses observations, estime que M. Braun, rap., paraît se rallier à ses conclusions, que, de plus, il y aura des questions d'application qui pourront plus utilement être discutées dans l'un des articles suivants). Deswarte (qui réserve son opinion au sujet de la suppression proposée par M. Braun, rap., et demande s'il n'y aurait pas lieu de substituer au terme « s'obliger » le mot « contracter »), M. le vicomte du Bus de Warnaffe (qui estime que le terme « s'obliger » a un sens plus large que le mot « contracter »), p. 167, 168. — M. Deswarte déclare ne pas insister, p. 168. — Observations de M. Hymans, m. j., p. 168. — Le premier alinéa est adopté avec le texte de la commission, mais en supprimant le dernier membre de phrase, d'après la proposition de M. Braun, p. 168. — Le second alinéa de l'article est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 168.

Article 221. M. Deswarte déclare que sa proposition tendant à la suppression de cet article vient à disparaître par suite du rejet des amendements qu'il avait présentés avec Mme Spaak aux articles 215 et 216, p. 168. — L'article 221 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 168.

Art. 222. M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement, d'un amendement présenté par Mme Spaak et par M. Deswarte, et d'un amendement de la commission, tendant à supprimer le mot « mineur », p. 168, 169. — Discussion : MM. Braun, rap. (qui motive la suppression proposée par la commission), Hymans, m. j. (qui déclare être d'accord), Du Bost (qui estime qu'il a lieu de supprimer aussi les mots « sous conseil judiciaire »), p. 169. — MM. le vicomte du Bus de Warnaffe, Du Bost, Hymans, Deswarte font encore diverses observations, et il reste entendu que la question soulevée par M. Du Bost sera examinée avant le second vote, p. 169. — M. Deswarte maintient l'amendement qu'il a proposé avec Mme Spaak et cet amendement est rejeté, p. 169. — Le 1° de l'article est adopté sans le mot « mineur » ainsi que l'a proposé M. Braun, rap., le 2° est adopté tel qu'il figure au projet et l'ensemble de l'article 222 est adopté, ainsi qu'il vient d'être amendé, p. 169.

Art. 223a). M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'amendements proposés : 1° par la commission; 2° par Mme Spaak et M. Deswarte, p. 169. — Discussion : M. Deswarte (qui défend son amendement), p. 169, 170. — Interruption de M. Hymans, m. j., qui proteste contre des accusations lancées par M. Deswarte contre les femmes des classes aisées, p. 170. — Discours de M. Braun, rap. (qui combat l'émancipation totale réclamée par M. Deswarte et Mme Spaak), Hymans, m. j. (qui déclare être entièrement d'accord avec M. Braun, rap., et parle également de l'amendement subsidiaire de M. Deswarte qu'il combat en faisant remarquer que M. Deswarte ne l'a pas défendu), p. 170, 171. — M. Deswarte fait encore des observations et fait remarquer qu'il n'avait à défendre l'amendement subsidiaire qu'il a présenté avec Mme Spaak que dans le cas où leur premier amendement aurait été rejeté, p. 170. — Observations de MM. Moyersoen et Van Fleteren, p. 171. — L'amendement principal et l'amendement subsidiaire de Mme Spaak et de M. Deswarte sont successivement rejetés, p. 171. — Le texte proposé par le gouvernement pour l'article 223a) est adopté, p. 171.

Art. 223b). M. le président donne lecture du texte présenté par le gouvernement et d'un amendement proposé par Mme Spaak et par M. Deswarte, p. 171. — M. Deswarte fait diverses observations et prie le rapporteur, qui s'est déjà engagé à examiner avant le second vote s'il n'y a pas incompatibilité entre l'article 214b) et les articles 1448, 1537 et

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

1575 du Code civil, d'examiner également s'il n'y a pas incompatibilité entre l'article en discussion et l'article 1426 du Code civil, p. 171. — Observations de MM. Hymans, m. j., et Braun (qui propose d'ajouter après le deuxième alinéa les mots « une industrie ou une profession »), p. 171. — Les amendements de Mme Spaak et de M. Deswarte viennent à disparaître jusqu'au second vote, l'amendement proposé par M. Braun est adopté, et l'article 223b), ainsi amendé, est adopté, p. 171.

Art. 223c). M. Deswarte déclare que l'amendement qu'il avait proposé avec Mme Spaak à l'article 223a) n'ayant pas été adopté, leur proposition tendant à supprimer l'article 223c) vient à disparaître, p. 171. — L'article 223c) est adopté tel qu'il figure au projet, p. 171.

Art. 223d). M. Deswarte déclare que l'amendement qu'il a présenté avec Mme Spaak est retiré, p. 171, 172. — L'article est adopté tel qu'il figure au projet, p. 172.

Art. 223e). M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'un amendement présenté par Mme Spaak et par M. Deswarte, p. 172. — Discussion sur le point de savoir s'il est désirable qu'il suffise de l'autorisation tacite du mari pour que la femme puisse exercer la profession d'avocat : MM. Huisman Van den Nest (qui appuie l'amendement de M. Deswarte), Deswarte (qui défend son amendement), Braun (qui le combat), Hymans, m. j. (qui demande notamment quel avantage donnerait la suppression de l'autorisation expresse), p. 172, 173. — L'amendement de Mme Spaak et de M. Deswarte est adopté, p. 173.

Article 224a). M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'amendements proposés : 1° par la commission; 2° par M. Deswarte, p. 173. — Discours de M. Deswarte (qui commence par rectifier une erreur de transcription dans son amendement, puis déclare accepter la rédaction proposée par la commission pour le premier alinéa, mais ne pas accepter les restrictions qui suivent), p. 173. — M. Braun propose, cet article formant le début de la partie la plus intéressante du projet : Chapitre des droits réservés, et l'heure étant avancée, d'en remettre la discussion au lendemain, et assure, à cette occasion, ses collègues de la gauche socialiste qu'ils auront lieu de s'étonner de l'esprit de conciliation apporté par la commission de la justice dans l'examen de cette partie du projet, p. 173. — Le Sénat admet la proposition de remise au lendemain, p. 173. — Reprise de la discussion. Discours de MM. Braun (qui exprime l'avis que, pour faire de la bonne besogne, il faudrait examiner successivement : 1° la composition des biens réservés : (art. 224a) en discussion), 2° Quels sont les droits de la femme sur ces biens (Article 224b); 3° Comment la femme établira-t-elle la nature de ses biens réservés vis-à-vis des créanciers de son mari; 4° Quel sera le sort de ses biens à la dissolution du mariage et termine son discours en proposant deux amendements), p. 175, 176. — M. Hymans, m. j., afin de ne pas allonger le débat, se borne à déclarer qu'il se rallie aux amendements que M. Braun, rap., vient de proposer, estimant que ces amendements élargissent très sensiblement le texte présenté par le gouvernement d'après la proposition de la commission de révision du Code civil, p. 176. — Discussion sur la question des biens réservés et des amendements présentés à ce sujet : MM. Lebon, le vicomte du Bus de Warnaffe, Braun, Hymans, m. j., Deswarte (qui propose une nouvelle rédaction pour le premier alinéa), p. 176 à 178. — M. Deswarte demande que l'on mette d'abord aux voix la première phrase du premier alinéa, M. le président donne lecture de ce texte de la commission qui est adopté, p. 178. — M. le président donne lecture de la seconde partie du premier alinéa : amendement de M. Deswarte, p. 178. — M. Deswarte demande que l'on vote d'abord sur la première partie de son texte jusqu'aux mots « instruments de travail » inclus, et cette demande est admise, p. 178. — Observations au sujet de la portée du texte : « choses qui sont destinées à l'usage personnel de la femme »; MM. Tschoffen, Hymans, m. j., le duc d'Ursel, Deswarte, Braun, p. 178. — M. Deswarte fait, à la suite de ses observations, une rectification à la rédaction de sa proposition, p. 178. — M. le président donne lecture du début de texte sur lequel l'accord semble établi et ce texte est adopté, p. 178. — L'amendement de M. Deswarte tendant à supprimer la finale du texte suivant est rejeté et cette partie du texte est adoptée, p. 178. — M. le président donne lecture de l'ensemble de l'article 224a) tel qu'il vient d'être amendé et ce texte est adopté, p. 178.

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

M. le président donne lecture de trois amendements se rattachant à l'article 224a) qui sont présentés par Mme Spaak et M. Deswarte, et forment les articles 224a)bis, 224a)ter et 224a)quater, p. 178. — M. Deswarte défend ses amendement, M. Braun, rap., commente ces amendements et rappelle que cette question se trouvait posée dans les mêmes termes par M. Wittemans, puis termine en déclarant que ces propositions n'ont, à première vue, rien qui ait choqué la commission, mais la commission de révision du Code civil ayant déclaré qu'il est inadmissible de constituer entre le mari et la femme une société commerciale, estime qu'il est peut-être préférable de ne rien brusquer et de laisser à d'autres le soin de mettre sur pied cette législation spéciale, p. 179. — Observations de MM. De Clercq et Hymans, m. j., p. 179. — MM. le vicomte du Bus de Warnaffe et Ryckmans combattent les amendements, p. 180. — Interruptions de MM. Braun et Lebon, p. 180. — M. Deswarte défend à nouveau ses amendements, fait remarquer que ces dispositions existent depuis près d'un quart de siècle dans la législation de l'Allemagne et de la Suède, et demande, les trois amendements s'inspirant d'une idée commune, qu'il ne soit procédé qu'à un seul vote sur ces amendements, p. 180, 181. — Les amendements : articles 224a)bis, 224a)ter et 224a)quater sont rejetés, p. 181.

Article 224b). M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement, de deux amendements proposés par la commission et de deux amendements proposés par Mme Spaak et par M. Deswarte, p. 181. — Discussion sur le point de savoir quels seront les droits de la femme sur les biens réservés : Discours de MM. Braun, rap., Hymans, m. j., le vicomte du Bus de Warnaffe, Tschoffen, Du Bost (qui annonce un amendement), Deswarte, Lebon, p. 181 à 185. — Rectification au discours de M. Lebon, p. 201. — M. Braun demande qu'il ne soit pas procédé au cette proposition vu la matière délicate soumise à l'appréciation du Sénat, p. 185. — Le Sénat décide la remise, p. 185. — Reprise de la discussion : M. Hymans, m. j. (qui combat notamment l'amendement de M. Du Bost, puis ajoute quelques mots sur le fond), Braun (qui commence par se rallier aux observations de M. Hymans, m. j., en ce qui concerne l'amendement de M. du Bost, puis défend le texte proposé par la commission), Du Bost (qui déclare que son amendement avait été déposé dans la crainte d'une contradiction entre l'article 11 du Code de commerce et la loi en discussion, mais annonce, M. Hymans, m. j., ayant dissipé ses craintes, retirer son amendement), Deswarte (qui défend son amendement et qui demande pourquoi la commission a écarté son texte), p. 232 à 234. — M. Du Bost propose un amendement de forme, p. 234. — Observations de MM. Hymans, m. j., et Braun, rap., au sujet de cet amendement, p. 234. — M. Hymans, m. j., se défend contre le reproche de M. Braun qui l'a représenté comme s'étant arrêté dans la réforme par suite de certains préjugés, p. 234. — Observations de MM. Van Overbergh, Deswarte, p. 234. — M. Braun, rap., indique à M. Deswarte les motifs pour lesquels la commission n'a pas accepté son amendement (amendement Wittemans), p. 234. — Observations de M. Deswarte, p. 234. — M. Lebon fait diverses observations et fait remarquer qu'une virgule doit être ajoutée après les mots « à titre gratuit », afin de bien exprimer le sens, p. 234. — M. Braun, rap., déclare être d'accord, p. 234. — Le premier paragraphe de l'amendement de Mme Spaak et de M. Deswarte, dont M. le président donne lecture est rejeté, p. 234. — M. le président donne lecture du 1^{er} alinéa du texte de la commission et rappelle le sous-amendement proposé à ce texte par M. Du Bost. M. Braun, rap., déclare être d'accord et le texte de la commissions, ainsi sous-amendé, est adopté, p. 235. — M. Hymans, m. j., déclare que le vote qui vient d'être émis entraîne la disparition de l'alinéa additionnel proposé par le gouvernement, p. 235.

M. le président donne lecture d'une disposition proposée par la commission et de deux amendements opposés à ce texte par Mme Spaak et par M. Deswarte, p. 235.

Discussion de ces amendements et de l'article 224d) auquel M. Lebon a proposé un amendement. MM. Deswarte (qui motive ses amendements), Braun, rap. (qui déclare que l'amendement de la commission peut être retiré, qui fait diverses observations et qui accepte les moyens de preuve prévus par l'article 224d), Hymans, m. j. (qui accepte l'amendement de M. Lebon à l'article 224d), mais demande que l'on en fasse l'alinéa 1^{er}, Lebon (qui motive et défend l'amendement qu'il a présenté), Vauthier (qui défend l'amendement de M. Lebon et combat celui de Mme Spaak et de

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

M. Deswarte), p. 235 à 237. — Au cours de cette discussion, M. Hymans estime que l'on est d'accord pour discuter en même temps les articles 224b et 224d et de revenir ensuite à l'article 224c et cette proposition est unanimement admise, p. 236. — M. Deswarte déclare que les amendements qu'il a présentés avec Mme Spaak sont retirés sous réserve de les représenter avec un texte commun sur lequel on pourrait se mettre d'accord pour le vote en seconde lecture, p. 237.

L'article 224b), qui se borne à la disposition qui a été votée à la page 235, est adopté, p. 238.

M. Deswarte déclare accepter l'amendement de M. Lebon à l'article 224d), sous réserve de revision au second vote, M. Hymans, m. j., estime qu'il y a accord sur les trois premiers alinéas de cet article qui débutera par l'amendement de M. Lebon, que M. Lebon n'insistera pas sur son amendement tendant à ajouter un quatrième alinéa, M. Lebon déclare renoncer provisoirement à cet alinéa, p. 238. — M. le président donne lecture de l'article 224d) libellé ainsi que vient de l'indiquer M. Hymans, m. j., et cette disposition est adoptée, p. 238.

Art. 224c). M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement, p. 239. — M. Lebon fait remarquer que cet article prévoit, à l'occasion de l'institution du pécule réservé, le retrait des droits conférés à la femme, que, pourtant, cet article n'est pas destiné à être enchâssé, au Code civil, dans un chapitre des biens réservés, mais fera partie du chapitre des droits et devoirs des époux, p. 239. — Discussion : MM. Lebon, Vauthier, m. i. h., Deswarte, Braun, rap., Hymans, m. j., p. 239 à 242. — M. Braun ayant, pendant cette discussion, soulevé la question du registre de commerce et du retard apporté à la promulgation de la loi instituant ce registre, M. Hymans, m. j., déclare que cette question a déjà retenu son attention et qu'il espère pouvoir mettre bientôt ce système à exécution, p. 242. — Le premier alinéa de l'article 224c), dont M. le président donne lecture, est adopté avec la suppression d'une virgule, suppression proposée par la commission, p. 242. — M. Lebon déclare qu'il avait proposé un amendement au 2^e alinéa, mais qu'il le réserve pour le second vote, p. 242. — Le texte proposé par la commission pour le 2^e alinéa est adopté, p. 242. — Le 3^e alinéa est également adopté tel qu'il est proposé par la commission, et le dernier alinéa est adopté tel qu'il figure au projet du gouvernement, p. 242. — L'ensemble de l'article 224c), ainsi amendé, est adopté, p. 242.

Art. 224c)bis proposé par la commission. M. le président donne lecture de cette disposition, qui est adoptée sans observations, p. 242.

Pour l'article 224d, voyez plus haut.

Art. 224e). M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'amendements de la commission, p. 243. — M. Lebon propose un amendement, dont il donne lecture, estimant que, par suite des votes émis, cet article devra subir des modifications, p. 243. — Observations de M. Deswarte, p. 243. — M. Braun déclare qu'il n'ose pas toucher séance tenante à des textes importants, p. 243. — M. Lebon motive ses amendements, mais déclare qu'il consent à les réserver, sous condition que l'on revienne sur la question au second vote, et M. le président déclare qu'il en sera certainement ainsi, l'article allant être amendé, p. 243. — Les premiers et deuxième alinéas sont adoptés avec l'amendement de la commission de la justice, p. 243. — Les 3^e et 4^e alinéas sont adoptés tels qu'ils sont présentés par le gouvernement, p. 243. — M. le président rappelle un amendement présenté par la commission pour l'alinéa 5, p. 243. — Discussion : MM. Lebon (qui combat l'amendement, Deswarte (qui finit par reconnaître le bien-fondé des observations de M. Lebon, mais fait une proposition), Vauthier (qui partage l'avis de M. Lebon), Braun, rap. (qui trouve que les observations présentées sont justifiées, qui déclare que la commission de la justice n'insiste pas et que l'amendement est retiré), p. 243, 244. — L'alinéa 5 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 244. — Un sixième alinéa proposé par la commission et dont M. le président donne lecture est adopté, p. 244. — M. le président donne lecture de l'article 224e tel qu'il vient d'être amendé, et l'ensemble de l'article est adopté, p. 244.

Art. 225 (qui devient l'article 224f). M. Deswarte renonce à sa proposition tendant à la suppression de cet article, et l'article 224f est adopté, p. 244.

Art. 225. Adopté sans observations, p. 244.

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

Art. 226. M. Braun, rap., fait remarquer que le Code civil renferme un article 226 dont il n'a pas été tenu compte dans le projet du gouvernement et donne lecture de cette disposition, p. 244. — Cette disposition devant être insérée dans le projet, est adoptée sans observations, p. 244.

Art. 226b, (qui devient l'article 227). M. Braun, rap., fait remarquer qu'il faut modifier la rédaction de cet article et donne lecture du texte modifié, qui est adopté sans observations, p. 244.

M. le président fait remarquer que de nombreux amendements ayant été adoptés, le projet doit, conformément à l'article 54 du règlement, être, à nouveau, soumis à l'examen de la commission de la justice, qui présentera un rapport complémentaire, que le vote en seconde lecture ne pourra donc être fixé que lorsque la commission aura terminé ses travaux, p. 244. — Le Sénat donne son assentiment, p. 244.

M. Braun dépose le rapport complémentaire à la réunion du 9 mars. V. plus haut les documents.

Vote en seconde lecture.

Avant d'ouvrir la discussion, M. le président fait remarquer que la commission de la justice présente une série d'amendements dont quelques-uns se rattachent à des articles qui n'ont pas été amendés au premier vote, que ces amendements sont de droit, en vertu du règlement, mais qu'ils ne peuvent être, sous-amendés. M. le président rappelle au Sénat qu'aucun autre amendement ne peut être présenté aux articles qui n'ont pas été modifiés en première lecture, p. 465.

M. Hymans, m. j., fait également, avant l'ouverture de la discussion, une déclaration, afin de rendre hommage au Sénat au sujet de l'œuvre accomplie, qui constitue une réforme équitable et importante, annonce, le projet sorti des délibérations en première lecture ayant un caractère remarquable d'homogénéité, qu'il renonce à développer encore les divergences de vue qu'il pourrait avoir personnellement, et qu'il se rallie, purement et simplement, aux amendements proposés par la commission de la justice afin de rendre l'examen, en seconde lecture, plus court et plus aisé, p. 465.

Art. 213a. Adopté tel qu'il a été admis au premier vote, p. 465.

Art. 213b. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote, p. 465, 466. — M. Dochen combat cette disposition, p. 466. — L'article 213b est définitivement adopté, p. 466.

Art. 214a. Adopté définitivement tel qu'il a été admis au premier vote, p. 466.

Art. 214b. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et indique un amendement proposé par la commission, p. 466. — Discussion : MM. Lebon (qui propose une modification de forme à l'amendement de la commission), Braun, rap. (qui déclare que la rédaction de M. Lebon étant équivalente à celle de la commission, cette rédaction peut être acceptée), Deswarte (qui propose une modification), p. 466. — L'amendement est adopté tel qu'il est modifié par M. Lebon et par M. Deswarte, et l'article 214b, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 466.

Art. 214c. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement de la commission, p. 466, 467. — M. Lebon propose une modification de rédaction pour cet amendement, M. Braun accepte cette proposition et l'article 214c est définitivement adopté tel qu'il est amendé par la commission, avec la modification de rédaction proposée par M. Lebon, p. 467.

Art. 214d. Définitivement adopté tel qu'il a été admis au premier vote, p. 467.

Art. 214e. M. le président indique un amendement de la commission et rappelle que cet article n'a pas été amendé en première lecture, mais déclare que l'amendement est recevable, tout le monde étant d'accord, p. 467. — L'article est définitivement adopté avec l'amendement proposé par la commission pour le début de l'article, p. 467.

Art. 214f. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote, d'amendements proposés par la commission, et indique une rectification faite par la commission à son second amendement, p. 467. — M. Braun, rap., donne une déclaration interprétative pour le premier amendement, p. 467. — M. Deswarte commente cette déclaration, p. 467, 468. — Le premier amendement de la commission est adopté, p. 468. — M. le président donne une nouvelle lecture de l'alinéa

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

additionnel proposé par la commission, p. 468. — M. Lebon combat cette disposition, M. Braun, rap., motive l'amendement et cite, à l'appui de cet amendement, l'avis de M. Arn. Huysmans (qui a adressé, à ce sujet, une lettre à M. le ministre de la justice), M. Deswarte appuie les observations de M. Lebon et propose un sous-amendement, p. 468, 469. — M. Braun accepte l'amendement de M. Deswarte et l'alinéa proposé par la commission est adopté tel qu'il est sous-amendé par M. Deswarte, p. 469.

Art. 215. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et indique un amendement de la commission tendant à insérer le mot « expresse », après le mot « autorisation », p. 269. — M. Lebon demande que l'on discute en même temps si l'autorisation prévue aux articles 215, 217 et 223a, doit être « expresse », p. 469. — Discussion : MM. Lebon, Braun Deswarte, p. 469 à 471. — Pendant cette discussion, MM. Hymans, m. j., et Van Fleteren, font des observations au sujet du temps qui a déjà été consacré par le Sénat à cette discussion et M. Deswarte proteste contre ces observations, p. 470. — M. le président demande si M. Deswarte réclame la suppression des amendements de la commission aux articles 215 et 217. — M. Deswarte déclare qu'il ne peut y avoir d'amendements, ces articles n'ayant pas été modifiés en première lecture, p. 471. — M. Braun fait remarquer que le règlement permet d'apporter à un article non amendé les retouches utiles à la concordance, puis fait diverses observations quant au fond de la question, observations auxquelles M. Deswarte répond, p. 471. — M. Braun déclare renoncer à ses amendements plutôt que de les voir écarter par des raisons de fond, p. 471. — M. le président déclare que les amendements de la commission aux articles 215 et 217 sont donc considérés comme retirés, p. 471.

M. Hymans, m. j., prie à ce moment le Sénat d'excuser son absence pour la suite de la discussion, et déclare que M. Vauthier, m. i. h., veut bien le remplacer, p. 472. — Observations de MM. Braun, rap., et Vauthier, m. i. h., qui expriment l'espoir que cette discussion sera promptement terminée, p. 472.

Reprise de la discussion des articles

Art. 216. Adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 472.

Art. 220. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement proposé par la commission, p. 472. — M. Braun, rap., motive cet amendement, p. 472, 473. — L'article 220, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 473.

Art. 221. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement proposé par la commission, quoique l'article n'ait pas été amendé, p. 473. — M. Deswarte fait remarquer que l'amendement est recevable, étant destiné à établir une concordance dans le texte, et l'article, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 473.

Art. 222, 223a et 223b. Adoptés définitivement avec des amendements proposés par la commission, p. 473.

Art. 223c. Supprimé sur la proposition de la commission, p. 473.

Art. 224a. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'amendements proposés par la commission, p. 473. — Observations de MM. Deswarte et Braun, rap., p. 474. — L'article est adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 474.

Art. 224b. Adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 474.

Art. 224c. M. le président donne lecture du texte admis au premier vote et d'un premier amendement de la commission, p. 474. — Cet amendement est adopté, p. 474. — M. le président donne lecture d'un nouveau texte proposé par la commission pour l'alinéa 3, p. 474. — Observations de MM. Lebon, Deswarte et Braun, rap., p. 474, 475. — Le texte proposé par la commission pour le 3^e alinéa est adopté, p. 475. — L'ensemble de l'article 224c, ainsi amendé, est adopté, p. 475.

Art. 224c bis nouveau. — M. le président donne lecture de cette disposition, p. 475. — Observations de MM. Deswarte et Braun, quant à l'interprétation, p. 475. — L'article 224c bis nouveau est adopté, p. 475.

Art. 224d. Adopté avec un amendement de la commission, p. 475.

Art. 224e. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'amendements présentés par la commission, p. 475. — Discussion : MM. Lebon, Braun (qui finit, par

Code civil : DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX. Modification des dispositions du chapitre VI, etc. (suite)

esprit de conciliation, à la suite des observations de M. Lebon, par proposer un sous-amendement), Deswarte, p. 475, 476. — Rectification aux discours de M. Lebon, p. 486.

— L'article 224e est définitivement adopté avec les amendements de la commission et le sous-amendement qui vient d'être proposé par M. Braun, rap., p. 476.

Art. 226. Adopté tel qu'il a été admis au premier vote, p. 476.

Art. 226bis (ancien article 226b amendé). Adopté sans observations tel qu'il a été admis en première lecture, p. 476. —

M. Deswarte motive son abstention, ainsi que l'abstention collective du groupe socialiste du Sénat, p. 476, 477. —

M. le vicomte A. Vilain XIII fait des observations au sujet de la longueur du discours de M. Deswarte, p. 477. —

M. Segers motive son vote approuvatif, p. 477, 478. — M. Deswarte fait des observations pendant le discours de M. Segers, p. 477, 478.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 54 voix contre 8 et 44 abstentions, p. 483 (5 avril 1927). — Se sont abstenus : MM. Diriken, Disière, Dufrane, Dumont, Fraiture, Genard, Hannick, Henault, Lafontaine, Leken, Lion, Longville, Martens, Matagne, Mertens, Mousty, Paulsen, Pirard, Quinchon, Renier, Ronvaux, Solau, Mme Spaak, MM. Spillemaeckers, Toch, Van Belle, Vande Moortele, Vanderick, Van Fleteren, Van Roosbroeck, Van Schoor, Van Vlaenderen, Verbrugge, Vermeylen, Volckaert, Baeck, Beosier, Calonne, Clesse, Cools, Damas, Danhier, Demoulin, Dewael, p. 482. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime. — V. Marine.**Code pénal.****ABANDON DE FAMILLE.**

— *Projet de loi concernant l'abandon de famille.*

Doc. — *Projet de loi, n° 161.*

ENLÈVEMENT D'ENFANT.

— *Projet de loi complétant l'article 369bis du Code pénal (art. 57 de la loi du 15 mai 1912 sur la protection de l'enfance), relative à l'enlèvement d'enfant.*

Doc. — *Projet de loi, n° 89.*

Rapport fait par M. Asou, n° 118.

Ann. — *Dépôt du rapport par M. Asou, p. 551 (11 mai 1927).*

Discussion générale. Discours de M. Asou, rap., qui motive l'amendement de la commission de la justice relatif à la date de l'application de la loi, p. 673, 674.

L'article unique du projet transmis par la Chambre est adopté sans observations, p. 674.

L'article 2 proposé par amendement par la commission de la justice du Sénat est également adopté sans observations, p. 674.

M. le président fait remarquer que par suite de ce vote l'article unique devient l'article 1^{er}, p. 674.

Le Sénat étant unanime, l'amendement formant l'article 2 est immédiatement remis aux voix et est définitivement adopté, p. 674.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 93 membres présents, p. 693 (2 juin 1927). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

MINEURS DE JUSTICE. — V. Enfance : Frais d'entretien de certains mineurs de justice.**OUTRAGES AU DRAPEAU, A L'HYMNE NATIONAL ET AUX ARMES DU ROYAUME.**

— *Projet de loi réprimant les outrages au drapeau, à l'hymne national et aux armes du royaume.*

Voyez pour le dépôt et le renvoi Doc. et Ann. la page 23 de la table des *Annales et Documents* primitifs du Sénat : Session ordinaire de 1925-1926.

Ann. — Motion d'ordre de M. Asou, qui signale un acte qui s'est récemment produit à Roulers, où des Belges ont outragé les couleurs nationales, estime que de pareils faits méritent plus que de l'indignation et demande que le projet dû à l'initiative de MM. le baron Rolin Jacquemyns et Tschoffen vienne en discussion à bref délai, p. 123.

Code pénal (suite)**PROTECTION DES ANIMAUX.**

Propositions de loi sur la protection des animaux (dues à l'initiative de M. Asou (*Doc.* n° 6 de la session extraordinaire de 1925) et de MM. Wittemans et Seeliger (*Doc.* n° 113 de session ordinaire de 1925-1926).

V. la page 6 de la table des *Annales et Documents* primitifs de la session extraordinaire de 1925 et la page 23 de la même table : session ordinaire de 1925-1926.

Doc. — I. Amendement proposé par M. Rutten à l'article 5 de la proposition de M. Asou, n° 9. — II. Amendement proposé par M. Magnette à l'article 2, paragraphe 3, du texte proposé par la commission de la justice, n° 9. Note à l'appui de cet amendement. Annexe au n° 9.

Ann. — Observation de M. le président au sujet de la fixation de cette discussion, M. Asou ayant demandé qu'elle ne soit pas fixée au lendemain, p. 14. — M. Deswarte proteste contre l'ajournement de la discussion, p. 14. — M. Seeliger annonce que M. le baron Ruzette, président de la commission de l'agriculture, lui a fait savoir qu'il désirait connaître la proposition de loi qu'il avait présentée avec M. Wittemans, et lui a annoncé qu'il demanderait le renvoi de cette proposition de loi à la commission de l'agriculture, p. 14. — Discussion sur cette question : MM. Deswarte (qui proteste contre le projet de renvoi à la commission de l'agriculture), Liebaert (qui propose de joindre à la commission de la justice à laquelle ces propositions avaient été primitivement renvoyées, la commission de l'agriculture, estimant que la question de la protection des animaux intéresse en premier lieu la commission de l'agriculture), Leurquin (qui appuie les observations de M. Liebaert), Seeliger (qui déclare que le baron Ruzette n'entend nullement retarder l'examen du projet, mais comptait que les commissions se réuniraient immédiatement), Asou (qui rappelle que ces propositions de loi sont déposées depuis deux ans et fait siennes les protestations de M. Deswarte), Volckaert (qui proteste, à son tour, contre le retard apporté à la discussion), Lekeu (qui invoque les dispositions réglementaires en ce qui concerne le renvoi des propositions de loi), p. 14 à 16. — M. le président commence par proposer que les commissions de la justice et de l'agriculture se réunissent le surlendemain jeudi, puis, à la suite des observations de M. Lekeu, fait remarquer à M. Deswarte qu'il avait accepté le renvoi aux deux commissions, p. 15, 16. — M. Deswarte déclare approuver l'interprétation du règlement faite par M. Lekeu, p. 18. — M. Lekeu estime que la proposition de renvoi à la commission de l'agriculture n'est qu'une manœuvre d'ajournement et M. Leurquin proteste contre les paroles de M. Lekeu, p. 16. — MM. Leurquin, Lekeu, Liebaert et Deswarte font encore diverses observations et, à la proposition de M. le président, le débat est clos, le Sénat décide que les commissions de la justice et de l'agriculture se réuniront le surlendemain jeudi et que les propositions de loi seront inscrites à l'ordre du jour de la séance du mardi suivant, 23 novembre, p. 16.

Motion d'ordre de M. Deswarte, qui met le Sénat au courant de ce qui s'est passé en ce qui concerne ces propositions de loi; entrevue entre le rapporteur et le ministre de la justice, nombreux amendements projetés, réunion plénière des commissions de la justice et de l'agriculture, désignation de M. Mullie comme rapporteur par la commission de l'agriculture, M. Deswarte déclare pouvoir affirmer qu'il ne s'agit pas d'un encombrement et que la bonne volonté de tous est acquise au Sénat, p. 17, 18. — Discours de MM. Asou (qui déclare se résigner à l'ajournement, mais espère que celui-ci sera de courte durée), Volckaert (qui demande, à cette occasion, que la commission du travail parlementaire examine la manière dont travaillent les commissions, afin de protester contre ce qui s'est passé au sujet des propositions de loi), Hymans, m. j. (qui affirme sa profonde sympathie pour la réforme, déclare qu'il fera étudier les textes par le comité de législation et forme le vœu que le Sénat puisse aboutir le plus promptement possible), p. 18, 19. — Interruptions de MM. Digneffe, Van Fleteren, le baron Casier, Huisman Van den Nest, Volckaert, p. 19. — M. le président déclare que les propositions de loi sont, à la suite de cet échange de vues, momentanément retirées de l'ordre du jour, dans les conditions qui viennent d'être déterminées par le Sénat, p. 19.

Motion d'ordre de M. Asou, qui signale un acte de cruauté commis sur un chien qui s'était égaré à l'hôpital militaire de

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1926-1927.

Code pénal : PROTECTION DES ANIMAUX (suite)

Tournai et rappelle à cette occasion la proposition de loi qu'il a présentée, en demandant instamment à la commission de l'agriculture à laquelle sa proposition ainsi que celle de M. Seeliger a été récemment renvoyée, de hâter ces travaux, p. 538. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare que l'acte signalé par M. Asou est considéré par lui non seulement comme abominable en lui-même, mais aussi par l'exemple qu'il donne aux inférieurs et que, s'il n'existe pas de sanctions pénales à l'égard de faits de ce genre, il existe des sanctions disciplinaires qu'il ne manquera pas de faire appliquer, p. 538.

Motion d'ordre de M. Asou, qui adresse une prière au bureau, comme à tous ses collègues, afin que la proposition de loi Vienne en discussion, rappelle l'acte de sauvagerie qui a été commis peu de temps auparavant à l'hôpital militaire de Tournai, fait remarquer combien ce fait fait ressortir l'opportunité de prendre des mesures pour la protection des animaux et demande que la commission de l'agriculture fasse un effort pour que la question soit portée à l'ordre du jour dès la rentrée de novembre, p. 1050. — M. le baron Ruzette déclare qu'il sera tenu compte de la demande de M. Asou, p. 1050.

Code de procédure pénale militaire. — V. Armée.

Code de commerce.

PROTETS.

Projet de loi sur la prorogation de certains délais prévus par la loi du 10 juillet 1877 sur les protets et par la loi du 18 avril 1851 (art. 664 du Code de commerce).

Ann. — M. le président annonce au Sénat que la Chambre a rejeté ce projet de loi en sa séance du 12 mai 1927.

Colonie. — V. Congo.

Combattants (Pension d'invalidité des). — V. Guerre : Invalides militaires.

Commerce. — V. Industrie, commerce et travail.

Commerce (liberté commerciale). — V. Interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart sur la politique agricole du gouvernement et la rubrique : Finances : Budgets : Budget de l'agriculture pour 1927, à laquelle ces interpellations ont été jointes.

Commis de carrière. — V. Communes : Personnel.

Commissaires de police. — V. Communes : Personnel.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives-Sénat.

Commission du travail parlementaire. — V. Chambres législatives-Sénat.

Communes.

ANNEXION DE TERRITOIRE.

Hal et Buysinghen. — *Projet de loi portant annexion à Hal et Buysinghen d'une partie du territoire de Lectw-Saint-Pierre.*

Doc. — Rapport fait par M. Carpentier, n° 66.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Carpentier, p. 396 (17 mars 1927). Les articles sont adoptés sans observations, p. 402.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 4, p. 406 (22 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ANVERS (INSTALLATIONS MARITIMES D'). — V. Travaux publics.

Communes (suite)**ASSISTANCE PUBLIQUE.**

Intérêts de retard. — *Projet de loi fixant à 5 p. c. le taux des intérêts de retard dus en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique*, adopté sous le titre de « *Projet de loi fixant le taux des intérêts de retard dus par les communes en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique* ».

Voyez, pour le dépôt du rapport, la session 1925-1926, n° 190 des documents du Sénat et, pour les documents et l'adoption par la Chambre des représentants, la page 12 de la table des *Annales et Documents* primitifs de la Chambre, même session.

Discussion de l'article unique :

Ann. — M. le président rappelle un amendement de la commission de la justice, p. 5. — M. Hymans, m. j., déclare se rallier à cet amendement, mais propose une modification au texte proposé par la commission, p. 6. — M. Ligy, rap., déclare être d'accord avec M. Hymans, m. j. p. 6.

L'article unique, ainsi amendé, est immédiatement remis aux voix et est définitivement adopté, p. 6.

M. le président fait remarquer que, par suite de l'amendement apporté au texte de l'article unique, l'intitulé du projet devra être modifié et propose de le rédiger comme suit : « *Projet de loi fixant le taux des intérêts de retard dus par les communes en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique* », p. 6. — Cette proposition est admise.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 87 membres présents, p. 10 (16 novembre 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

BUYSINGHEN. — V. plus haut : Annexion de territoires.

COMMISSAIRE DE POLICE. — V. plus loin : Personnel.

CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE (EMPRUNT A ÉMETTRE PAR LE). — V. Finances : Emprunts.

DISTRIBUTIONS D'EAU. — V. Hygiène et santé.

ELECTIONS COMMUNALES : GENAPPES. — V. Interpellations, au nom de M. Genard.

ERECTION.

Loth. — *Projet de loi portant érection de la commune de Loth*

Doc. — *Projet de loi, n° 60.*

Rapport fait par M. Carpentier, n° 67.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Carpentier, p. 396 (17 mars 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 402, 403.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 84 membres présents, p. 406 (22 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

FINANCES.

Intérêts de retard dus par les communes en exécution de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique. — Voyez plus haut la sous-rubrique : Assistance publique.

Fiscalité provinciale et communale. — V. Finances : Fiscalité provinciale et communale.

FISCALITÉ COMMUNALE. — V. Finances : Fiscalité provinciale et communale.

GAND.

Extension de territoire. — *Projet de loi portant agrandissement de la ville de Gand.*

Doc. — Rapport fait par M. Carpentier, n° 45.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Carpentier le 22 février 1927.

Discussion générale. Discours de M. Carpentier (qui rappelle que, à l'occasion de la discussion du budget des travaux publics, où il a attiré l'attention du Sénat sur l'importance qu'avait acquis le trafic du port de Gand et commente son rapport), p. 326. — M. Vauthier, m. i. h., se rallie aux paroles qui viennent d'être prononcées par M. Carpentier et estime que, comme à la Chambre, le projet en discussion recueillera l'unanimité du Sénat, p. 326.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 326 à 328.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 103 membres présents, p. 332 (9 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Communes (suite)

GARDES CHAMPÊTRES. — V. plus loin : Personnel

HAL. — V. plus haut : Annexion de territoires

HASSELT. — *Etablissement d'un conseil de prud'hommes.* — V. Organisation judiciaire : Prud'hommes.

LEEUW-SAINT-PIERRE. — V. plus haut : Annexion de territoires.

LIÈGE.

Projet de loi incorporant à la ville de Liège certaines parties de communes de Bressoux, Jupille, Wandre et Herstal et rattachant aux communes de Jupille et de Wandre des parcelles de la commune de Herstal.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte Adrien Vilain XIII p. 1001 (19 juillet 1927). — M. le vicomte Adrien Vilain XIII fait remarquer l'urgence de ce projet de loi et prie le Sénat de le voter avant de se séparer, p. 1001. — Cette demande est admise, p. 1001.

M. le vicomte Adrien Vilain XIII donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 1029.

Discussion générale. Est entendu : M. Digneffe, qui indique au Sénat pourquoi et dans quelles conditions le projet a été critiqué, mais en fait remarquer l'importance pour l'avenir de la ville de Liège, p. 1029.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1029.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 115 voix contre 1 (M. Damas), p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LIMITES SÉPARATIVES.

Gavere et Asper. — *Projet de loi portant modification des limites séparatives des communes de Gavere et Asper (province de Flandre orientale).*

Ann. — Dépôt du rapport par M. Mousty, p. 1001 (19 juillet 1927). M. Mousty donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1029.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1030.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PERSONNEL.

Traitements. — *Projet de loi complétant les lois des 17 août 1920, 18 octobre 1921, 30 janvier et 16 décembre 1924, relatives aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres.*

Doc. — *Projet de loi, n° 213.*

Ann. — M. Carpentier annonce, par motion d'ordre, qu'il vient d'être désigné par la commission de l'intérieur comme rapporteur de ce projet de loi; déclare qu'il n'a pu, faute de temps, s'occuper du rapport; déclare encore que la commission, au sein de laquelle se trouvaient des membres des trois partis, l'a, à l'unanimité de ses membres, chargé de proposer au Sénat la remise de ce projet à la rentrée de novembre, immédiatement après le projet sur le bail à ferme et celui sur les allocations familiales, p. 1051. — M. Martens dégage sa responsabilité, comme membre de la commission de l'intérieur, et fait diverses observations, p. 1051. — M. Vauthier, m. i. h., déclare que, bien que ce projet soit d'initiative parlementaire, son département désire le voir aboutir et annonce qu'il insistera pour que le projet soit examiné dès la rentrée et pour que la rétroactivité remonte au 1^{er} janvier 1927. M. Paulsen prend acte des déclarations du ministre, mais proteste, au nom de la Fédération des secrétaires communaux de Belgique, contre la remise de ce projet. M. Dufrane déclare renoncer à la parole, M. Paulsen ayant fait les observations qu'il comptait présenter lui-même, p. 1051, 1052. — La demande de M. Carpentier est admise, p. 1052.

Receveurs, employés, agents de police, etc. — *Traitements.* — *Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et généralement à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées.*

V. le n° 108 de la session 1924-1925.

Doc. — Rapport fait par M. Carpentier, n° 44.

Projet amendé par la Chambre des représentants, n° 200.

Communes : PERSONNEL. Receveurs, employés, agents de police, etc.
— *Traitements (suite)*

Ann. — Dépôt du rapport par M. Carpentier, p. 223 (17 février 1927).

Motion d'ordre de M. Calonne, qui fait remarquer l'urgence de ce projet; demande qu'il soit porté à l'ordre du jour du jeudi suivant et motive sa demande, p. 231. — Observation de M. le président, qui estime qu'il est préférable de ne pas fixer de jour et propose de porter cet objet à la suite de la discussion du budget de l'agriculture, p. 231. — Adhésion du Sénat.

Motion d'ordre de M. Carpentier, rap., qui demande que la discussion soit fixée au mercredi suivant, après la discussion sur les pleins pouvoirs accordés au gouvernement, le ministre compétent n'étant pas libre avant ce moment, p. 239. — Adhésion du Sénat.

Motion d'ordre de M. Martens, qui fait remarquer que ce projet ne porte que le n° 4 de l'ordre du jour et qui demande que l'on fixe une date plus rapprochée pour la discussion, p. 313. — M. le président déclare que, le projet figurant à l'ordre du jour, le bureau ne peut intervenir; rappelle, du reste, que le ministre de l'intérieur est encore retenu à la Chambre des représentants, p. 313.

Discussion générale.

Discours de MM. Carpentier (qui commence par estimer que le projet en discussion est de ceux qui, avec ou sans amendements, ne donnera pas complète satisfaction aux intéressés; développe quelques considérations au sujet du principe du projet, puis motive les amendements qu'il présente), Calonne (qui réfute la seule objection qui s'est fait jour à la commission, c'est-à-dire que son adoption constituerait un empiètement sur prérogatives communales), le vicomte Berryer (qui combat la loi, étant absolument opposé à son principe, et déclare avoir une certaine responsabilité dans le retard apporté à sa discussion), Vauthier, m. i. h. (qui relève quelques-unes des observations faites par M. le vicomte Berryer et qui prie M. Calonne de renoncer à son amendement), p. 336 à 340. — Interruptions de MM. le vicomte Berryer, Paulsen, Dufrane, Calonne, Casterman, Cools, p. 336 à 340. — A la suite d'une demande de M. Vauthier, m. i. h., tendant à ce qu'il retire son amendement, M. Calonne démontre que les amendements de la commission devraient être retirés et estime que le projet de loi devrait être voté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 340. — Interruptions de M. Vauthier, m. i. h., p. 340.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Adopté sans observations, p. 342.

CHAPITRE I^{er}. — *Des receveurs.*

Art. 2 à 5. M. le président donne lecture de ces articles, qui composent le chapitre I^{er}, et rappelle que la commission propose la suppression de ce chapitre, p. 342, 343. — Discussion: MM. Carpentier, rap. (qui fait remarquer que le projet devra, en tout état de cause, retourner à la Chambre, une erreur de date ayant été faite à l'article 4), le vicomte Berryer, Calonne, Vauthier, m. i. h. (qui se rallie aux observations de M. Carpentier et estime que le projet devra être renvoyé à la Chambre), p. 343 à 345. — M. le président propose de voter sur l'ensemble du chapitre I^{er}, afin que ceux qui sont partisans de sa suppression puissent répondre «non», p. 345. — M. Calonne demande l'appel nominal, mais cette demande n'est pas appuyée. Le chapitre I^{er} est rejeté pas assis et levé, p. 345.

M. le président fait remarquer que ce vote entraîne une nouvelle numérotation des chapitres et des articles, mais déclare que l'ancienne numérotation sera provisoirement conservée, p. 345.

CHAPITRE II. — *Des commis, employés, techniciens, agents de police, pompiers permanents et autres préposés de carrière des communes et des établissements subordonnés aux communes.*

Art. 6 à 11. Adoptés sans observations tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 345, 346.

CHAPITRE III. — *Des ouvriers communaux.*

Art. 12. Adopté sans observations, p. 346

CHAPITRE IV. — *Dispositions générales.*

Art. 13, 14 et 15. Adoptés sans observations, p. 346.

Art. 16. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et rappelle que la commission propose de remplacer

Communes : PERSONNEL. Receveurs, employés, agents de police, etc.
— *Traitements (suite)*

la date du 1^{er} janvier 1925 par celle du 1^{er} janvier 1927, p. 346. — L'amendement de la commission est adopté, p. 346. — M. le président donne lecture d'une disposition complémentaire proposée par M. Calonne, p. 346. — M. Calonne défend son amendement; M. Vauthier, m. i. h., le combat, p. 346, 347. — M. Calonne demande l'appel nominal sur son amendement, mais cette demande n'est pas appuyée et l'amendement est rejeté par assis et levé, p. 347. — L'ensemble de l'article 16 est adopté avec l'amendement de la commission, p. 347.

Art. 17, 18 et 19. Adoptés sans observations, p. 347.

Vote en seconde lecture.

Le Sénat étant unanime, il est procédé immédiatement au second vote. Les articles 2, 3, 4 et 5 formant le chapitre I^{er} sont définitivement supprimés et l'article 16, amendé, est définitivement adopté, p. 347.

M. le vicomte Berryer motive son vote et attire, à cette occasion, l'attention du Sénat sur le fait que le projet n'a pas recueilli la majorité des voix parmi les membres présents à la commission de l'intérieur, quatre votes ayant été affirmatifs, trois négatifs et deux membres s'étant abstenus, p. 347, 348. — Interruptions de MM. Carpentier, Mousty, p. 347, 348. — M. le président comte l'Kint de Roodenbeke fait remarquer à M. le vicomte Berryer qu'il devrait se borner à motiver son vote, p. 348. — M. le vicomte Berryer ayant protesté contre les paroles de M. le président, celui-ci lui fait remarquer qu'il doit faire respecter le règlement, mais qu'il agit toujours avec la même impartialité, p. 348.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 62 voix contre 23, p. 348 (10 mars 1927). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Texte amendé par la Chambre des représentants.

Ann. — Annonce du renvoi de ce texte réamendé par la Chambre par message du 13 juillet 1927, p. 921 (14 juillet 1927).

M. Carpentier annonce par motion d'ordre qu'il a été désigné la veille par la commission de l'intérieur pour faire rapport sur le texte réamendé par la Chambre; déclare qu'il n'a pu, faute de temps, s'occuper du rapport, déclare encore que la commission, au sein de laquelle se trouvaient des membres des trois partis, l'a, à l'unanimité de ses membres, chargé de proposer la remise de ce projet à la rentrée de novembre, immédiatement après le projet sur le bail à ferme et celui sur les allocations familiales, p. 1051. — M. Martens dégage sa responsabilité comme membre de la commission de l'intérieur et fait diverses observations, p. 1051. — M. Vauthier, m. i. h., déclare que, bien que ce projet soit d'initiative parlementaire, son département désire qu'il aboutisse et annonce qu'il insistera pour que le projet soit examiné dès la rentrée et pour que la rétroactivité remonte au 1^{er} janvier 1927. M. Paulsen prend acte des déclarations du ministre mais proteste contre la remise. M. Dufrane déclare renoncer à la parole, M. Paulsen ayant fait les observations qu'il comptait faire lui-même, p. 1051, 1052. — La demande de M. Carpentier est admise, p. 1052.

SECRÉTAIRES COMMUNAUX. — V. plus haut : Personnel.

TRAITEMENTS DU PERSONNEL. — V. plus haut : Personnel.

Compétence. — V. Organisation judiciaire.

Compétence territoriale des notaires. — V. Notariat.

Concessions de tramways. — V. Tramways.

Conciliation (Traités de). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Congo.

CHEMINS DE FER (CHEMIN DE FER BUKAMA-BAS-CONGO ET JONCTION BENGUELÉ). — V. plus loin : Finances : Emprunt : Garantie de la colonie.

Congo (suite)**DÉCRETS.**

Projets de décret déposés sur le bureau du Sénat, pendant trente jours de session, conformément à l'article 15 de la loi sur le gouvernement du Congo belge.

Ann. — Projet de décret modifié approuvant la convention du 24 août 1920 conclue entre la colonie, d'une part, et la Société internationale forestière et minière du Congo, et la Société de colonisation du Mayumbe, d'autre part. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 3 (9 novembre 1926).

Projet de décret approuvant le renouvellement de permis spéciaux de recherches minières accordés par le comité spécial du Katanga. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 5 (16 novembre 1926).

Projet de décret approuvant des cessions et concessions de terrains consenties par le comité spécial du Katanga, à M. V. Jacobs, avocat à Elisabethville. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 99 (18 janvier 1927).

Projets de décrets approuvant :

1° La convention conclue, le 20 avril 1926, entre le comité spécial du Katanga et M. Joseph Mertens.

2° La convention conclue, le 14 avril 1926, entre le comité spécial du Katanga et la Compagnie d'élevage et d'alimentation du Katanga.

3° La convention conclue, le 4 avril 1926, entre le comité spécial du Katanga et MM. Muller et Van Ermingen.

4° La convention conclue, le 13 novembre 1926, entre la colonie et la Société d'élevage et de culture au Congo belge. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 355 (15 mars 1927).

Projets de décret approuvant :

1° La convention conclue, le 7 mars 1927, avec la Compagnie du Congo belge, et qui modifie celle du 12 décembre 1924, conclue entre la colonie et la Société agricole du Mayumbe.

2° La convention conclue, le 4 novembre 1926, entre le gouvernement de la colonie et M. Jules Van Lancker, et concédant à ce dernier 5,000 hectares de terrain, à Kolo.

3° L'octroi de permis spéciaux de recherches minières par le comité spécial du Katanga.

4° Le renouvellement de permis spéciaux de recherches minières par le comité spécial du Katanga.

5° L'octroi d'une concession minière par le gouvernement de la colonie à un groupe formé par M. Schingleit, Neef et consorts. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 441 (29 mars 1927).

Projet de décret approuvant la convention conclue, le 30 mars 1927, avec la Compagnie sucrière congolaise. Transmis par M. le premier ministre, ministre des colonies, p. 506 (16 avril 1927).

Projets de décrets :

1° Approuvant l'octroi de concessions minières dans le Ruanda-Urundi.

2° Approuvant la convention conclue, le 13 avril 1927, avec la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

3° Approuvant la convention conclue, le 29 mars 1927, avec la Compagnie du Congo belge, transmis par M. le ministre des colonies, p. 530 (10 mai 1927).

Projet de décret approuvant le renouvellement de permis spéciaux de recherches minières par le comité spécial du Katanga. Transmis par M. le ministre des colonies, le 2 juin 1927, p. 689.

Projet de décret approuvant une concession minière accordée par le gouvernement du Ruanda-Urundi à un groupe formé de la société « East African Trust Limited » et de M. Gerald W. Williams. Transmis par M. le ministre des colonies, le 7 juin 1927, p. 699.

Projet de décret approuvant la convention conclue, le 24 juin 1927, entre le Ruanda-Urundi et MM. Gottschalk, Van der Kerken et Wibier. Transmis par M. le ministre des colonies le 5 juillet 1927, p. 842.

Projet de décret approuvant l'octroi de concessions minières dans le Ruanda-Urundi à la Société Intertropicale Comifina et au groupe de la Société minière de la Télé. Transmis par M. le ministre des colonies, le 7 juin 1927, p. 875.

Projet de décret approuvant une convention conclue, le 14 mai 1927, entre la Colonie et la Société anonyme de Colonisation agricole du Mayumbe. Transmis par le ministre des colonies, le 7 juillet 1927, p. 875.

Projet de décret approuvant la convention conclue, le 7 juin 1927, avec la société Les Plantations congolaises. Transmis par M. le ministre des colonies, le 7 juillet 1927, p. 875.

Projet de décret approuvant la convention conclue, le 16 juin 1927, avec MM. Demoulin, Feis et Ghewy. Transmis par M. le ministre des colonies, le 12 juillet 1927, p. 900.

Congo : DÉCRETS. Projets de décret déposés sur le bureau du Sénat (suite)

Projet de décret approuvant la convention conclue, le 16 juin 1927, entre le Ruanda-Urundi et MM. Chaudron, de Bournonville et Vleurinck. Transmis par M. le ministre des colonies, le 12 juillet 1927, p. 900.

Projet de décret approuvant la convention conclue, le 29 juin 1927, avec la société Union minière du Haut-Katanga. Transmis par M. le ministre des colonies, le 19 juillet 1927, p. 994.

FINANCES.*Budgets :*

Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1927. (Dépenses métropolitaines.)

Doc. — Projet de loi, n° 5-XI. — Tableaux : n° 5-XI.

Rapport fait par M. Leyniers, n° 115.

Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'année 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 94. Tableau I : Budget des voies et moyens du Congo belge pour l'exercice 1926. — Tableau II :

Budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1926. — Tableau III : Budget des recettes et dépenses pour ordre pour l'exercice 1926. — Tableau IV : Budget des

voies et moyens du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1926. — Tableau V : Budget des

dépenses ordinaires du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1926. — Tableau VI : Budget des

recettes et des dépenses pour ordre du vice-gouvernement du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1926, n° 94.

Rapport fait par M. Leyniers, n° 116. — Questions posées par la commission et réponses du ministre, n° 116.

Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1926.

Doc. — Projet de loi, n° 93. — Tableau I : Budget des dépenses

extraordinaires du Congo belge. — Tableau II : Budget des recettes extraordinaires du Congo belge. — Tableau III :

Budget des dépenses extraordinaires du gouvernement général du Ruanda-Urundi. — Tableau IV : Budget des voies

et moyens du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi, n° 93.

Rapport fait par M. Leyniers, n° 117.

Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1927. (Dépenses métropolitaines.) — Budget des dépenses ordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'année 1926. — Budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1926.

Ann. — Dépôt, par M. Leyniers, du rapport sur ces trois budgets, p. 539 (10 mai 1927).

M. Leyniers propose de ne procéder qu'à une discussion générale sur ces trois budgets et cette proposition est admise, p. 689.

Discussion générale.

Discours de M. Leyniers, rap., qui commence par protester contre le retard mis par le gouvernement à soumettre au parlement le budget de la colonie, combat le budget biennal, proteste contre le monopole de fait donné à l'université coloniale d'Anvers, puis traite la question de la main-d'œuvre indigène et termine en déclarant qu'il fait confiance à M. Jaspas, p. m., m. c., et que le but de son discours est uniquement de dissiper les inquiétudes de ceux qui s'intéressent à l'avenir de la colonie, p. 690 à 693. — Interruptions de MM. Fraiture, Lippens, Jaspas, p. m., m. c., p. 691, 692. — Discours de M. Fraiture (qui fait siennes les protestations de M. Leyniers, rap., quant au retard apporté au dépôt du budget, traite la question de la disparition de la faune, celle de la préservation des noirs, celle des mesures à prendre pour enrayer la maladie du sommeil et défend l'université coloniale d'Anvers), p. 694 à 698. — Interruptions de MM. Lippens, le baron de Steenhaut de Waerbeek, Jaspas, p. m., Carnoy, Van Overbergh, Leyniers, p. 696, 697. — Discours de M. Lippens (qui commence par protester, à son tour, contre le retard apporté au dépôt du budget, attire l'attention du ministre sur la nécessité d'organiser la décentralisation financière et administrative, estime que, malgré les dénégations de M. Franck, l'université coloniale jouit d'un monopole de fait; estime encore qu'il faut augmenter le

Congo : FINANCES. Budgets : du ministère des colonies ; des dépenses ordinaires ; des recettes et des dépenses extraordinaires (suite)

taux des pensions coloniales, cite l'exemple de l'Angleterre, et termine en faisant remarquer que l'Etat devrait favoriser les médecins qui vont soigner les nègres dans la brousse et, en général, de faire un effort au point de vue médical en Afrique, préconise l'achèvement des grands travaux, puis émet l'opinion qu'il faudra que l'on en arrive aux petites concessions par l'organisation du crédit agricole), p. 699 à 703 et 705 à 709. — Interruptions de MM. Jaspas, p. m., m. c., Volckaert, Fraiture, Digneffe, p. 702, 703, 705, 708. — Discours de M. Volckaert (qui commence par faire l'éloge du discours de M. Lippens, puis parle du budget biennal, de la question de la crise des transports, attire l'attention du ministre sur l'utilité du contrat d'emploi dans la colonie, et termine en signalant au ministre le bruit qui tend à s'accréditer : que la colonie serait accaparée par quelques grands groupes financiers), p. 709, 710. — Interruptions de MM. Jaspas, p. m., m. c., Lippens, Digneffe, p. 709, 710.

M. Jaspas, p. m., m. c., estime qu'il est préférable qu'il ne commence pas son discours en une fin de séance; M. Van Fleteren propose, par suite d'une importante réunion de commission qui doit avoir lieu, que la discussion soit remise au mardi suivant; M. Ligy appuie cette proposition et le Sénat décide cet ajournement, p. 710.

Reprise de la discussion générale. Discours de M. Lamborella (qui commence par estimer qu'il serait nécessaire d'établir un index pondéré tenant véritablement compte des besoins de la vie en Afrique, puis parle de l'université coloniale, de la situation hygiénique, de celle du financement du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, et termine en parlant de la question de la polygamie; qu'il croit ne pas pouvoir être traitée par une action gouvernementale), p. 711 à 713. — M. Jaspas, p. m., m. c., répond aux observations présentées, p. 713 à 722. — Interruptions de MM. Lippens, Leyniers, rap., Van Overbergh, Volckaert, Rutten, le vicomte Berryer, p. 715 à 722. — Discours de M. Vinck (qui attire l'attention sur l'intérêt qu'il y aurait à transporter en Belgique des fruits du Congo), p. 722, 723. — M. Jaspas, p. m., m. c., répond à M. Vinck en lui lisant une note préparée par son administration au sujet de la culture de fruits au Congo, ainsi que de leur transport, p. 723.

La discussion générale sur les trois budgets est close, p. 723.

Articles du budget du ministère des colonies pour l'exercice 1927.

Ann. — Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 723. — Voyez annexe A, à la fin de la séance du 14 juin 1927, p. 727, 728.

L'article unique contenant le budget est adopté sans observations, p. 723.

Articles du budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'année 1926.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 723. — Voyez : Annexe B, p. 729 à 754, à la fin de la séance du 14 juin 1927.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 723, 724.

Articles du budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'année 1926.

Les articles des tableaux sont adoptés sans observations, p. 724. — Voyez annexes C, p. 755 à 758, à la fin de la séance du 14 juin 1927.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 724, 725.

L'ensemble du projet de loi contenant le budget du ministère des colonies pour l'exercice 1927 (dépenses métropolitaines) est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 795 (16 juin 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

L'ensemble du projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'année 1926 est adopté à l'unanimité des 85 membres présents, p. 795 (16 juin 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

L'ensemble du projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour 1926 est adopté à l'unanimité des 89 membres présents, p. 795 (16 juin 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Congo : FINANCES (suite)

Budget extraordinaire. — Projet de loi contenant le budget extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1927.

Doc. — Exposé des motifs, n° 190. — Projet de loi : Annexe au n° 190. — Erratum à l'exposé des motifs, n° 190.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Jaspas, p. m., m. c., p. 904 (12 juillet 1927). — M. Jaspas rappelle qu'il a annoncé le dépôt de ce projet lors de la discussion du budget des colonies, puis fait remarquer qu'il fait suite au plan délibéré et voté par le parlement en 1921, que le projet revêt une grande importance, consacrant un système de travaux destinés à mettre en valeur la colonie, notamment en ce qui concerne les voies de communication et les ports. M. Jaspas déclare encore que la discussion approfondie que le Sénat a consacré au budget des colonies lui a fait un devoir de lui donner la priorité pour le projet qu'il vient de déposer, p. 904, 905.

Le projet est renvoyé à la commission des colonies, p. 905.

Crédits supplémentaires.

Projet de loi approuvant une ordonnance du gouverneur général du Congo belge en date du 7 février 1927, ouvrant un crédit supplémentaire au budget des dépenses extraordinaires de la colonie de l'exercice 1925.

Doc. — Exposé des motifs, n° 147. — Projet de loi : Annexe au n° 147.

Rapport fait par M. Leyniers, n° 167.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspas, p. m., m. c., p. 711 (14 juin 1927).

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 863 (6 juillet 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 904.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 908 (12 juillet 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi approuvant un arrêté royal du 12 juillet 1927, ouvrant des crédits supplémentaires au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1926 et ordonnant un transfert de crédit.

Doc. — Exposé des motifs, n° 217. — Projet de loi : Annexe au n° 217.

Ann. — Dépôt de ce projet de loi par M. Jaspas, p. m., m. c., p. 1001 (19 juillet 1927). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Transfert.

Projet de loi approuvant une ordonnance du gouverneur général du Congo belge, en date du 30 juin 1926, réalisant un transfert de crédit au budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 1925.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 166.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 863 (6 juillet 1927).

Discussion générale. Discours de MM. Volckaert (qui motive son abstention, qui estime notamment qu'il y a eu certaines irrégularités et demande à connaître la politique du gouvernement en ce qui concerne le chemin de fer du Mayumbe), Jaspas, p. m., m. c., (qui déclare que les observations de M. Volckaert reposent sur un malentendu, l'ordonnance du gouverneur général étant l'application stricte de la charte : en vertu de la loi coloniale un crédit voté par le parlement est mis à la disposition du gouverneur général qui peut, pendant cinq ans, opérer les virements qui lui plaît), p. 903, 904. — M. Volckaert fait encore diverses observations, puis s'incline devant les explications de M. Jaspas, p. m., m. c., p. 903, 904.

L'article unique est adopté sans observations, p. 904.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 89 membres présents, p. 908 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Emprunt. — Garantie de la Colonie. — Projet de loi autorisant la colonie à garantir l'intérêt de 7 p. c. et l'amortissement des actions privilégiées à émettre par la société à constituer en vue de poursuivre la construction et l'exploitation des chemins de fer Bukama-Bas-Congo et jonction Benguela, ainsi que limitant à un maximum de 2 p. c. les impôts belges et coloniaux sur le premier dividende fixe garanti à ces actions.

Congo : FINANCES. Emprunt. — Garantie de la colonie : Chemin de fer Bukama-Bas-Congo (suite)

Ann. — M. Digneffe annonce que le rapporteur habituel étant empêché, il vient d'être chargé de faire le rapport sur ce projet, que le premier ministre lui ayant dit que le projet présentait un caractère d'urgence, il demande, vu le peu de temps dont il dispose, à ce que ce projet ne soit inscrit qu'à l'ordre du jour du lendemain après-midi et que le Sénat lui permette de donner lecture de son rapport ayant que l'on n'ouvre la discussion, p. 1002. — Cette demande est admise, p. 1002. — M. Digneffe donne lecture de son rapport, p. 1039, 1040.

Discussion générale. Discours de MM. Volckaert (qui motive son abstention, estimant le taux de 7 p. c. exagéré et exprime en même temps son regret, ainsi que l'a déjà fait M. Digneffe dans son rapport, qu'un projet de cette importance doit être discuté dans la bousculade d'une fin de session), Jaspar, p. m., m. c. (qui commence par remercier M. Digneffe du travail rapide qu'il a bien voulu accomplir en faisant aussi promptement rapport sur ce projet important, puis commente les objections formulées par la commission des colonies par l'organe de son rapporteur), p. 1040, 1041. — Interruptions de MM. Lippens et Volckaert, p. 1040, 1041. — M. Digneffe fait encore une observation au sujet de la main-d'œuvre dont on dispose pour la suite des travaux de construction, et M. Jaspar, p. m., m. c. répond à cette question, p. 1041.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1041.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 94 voix contre une et 5 abstentions, p. 1054 (20 juillet 1927). — Se sont abstenus : MM. Matagné, Mousty, Ohn, Volckaert et Leyniers, p. 1054. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Titres au porteur sous séquestre. — Projet de loi étendant aux titres au porteur des sociétés congolaises l'application de la loi du 18 février 1927 relative à la liquidation des titres au porteur sous séquestre. — V. Finances : Titres au porteur sous séquestre.

GRANDS TRAVAUX. — V. plus haut la sous-rubrique : Finances : Budget extraordinaire pour 1927.

LOI COLONIALE.

Projet de loi complétant l'article 30 de la loi coloniale (texte amendé par la Chambre des représentants).

V. les n^{os} 19 et 60, session 1912-1913, et le n^o 124, session 1925-1926.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n^o 8.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, qui demande à en donner lecture, p. 20. — M. Volckaert appuie la demande de M. Leyniers, rap., p. 20. — Cette proposition est unanimement admise; l'urgence est déclarée et M. Leyniers donne lecture de son rapport, p. 20.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 20, 21.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 103 membres présents, p. 21 (23 novembre 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

RUANDA-URUNDI. — V. plus haut la sous-rubrique : Finances : Budgets.

SOCIÉTÉS ET FIRMES COLONIALES : IMPOTS SUR LES REVENUS. — V. Finances : Impôts.

Conseil d'appel du conseil des prud'hommes de Bruxelles. — V. Interpellations, au nom de M. Van Roosbroeck.

Conseils de prud'hommes. — V. Industrie, commerce et travail : Prud'hommes.

Conseil des mines (Traitements du). — V. Traitements : Péréquation.

Conservation des signaux et repères. — V. Armée : Carte du pays.

Consommation (Droits de). — V. Finances : Impôts.

Construction automobile. — V. Finances : Donane : Produits se rapportant à la construction automobile.

Construction de nouvelles habitations. — V. Finances : Impôts : Contribution foncière : Remise temporaire.

Contingent. — V. Armée.

Contrat de mariage. — V. Code civil : Droits et devoirs respectifs des époux.

Contrat d'engagement et rapatriement des marins. — V. Affaires étrangères : Marine.

Contrat d'engagement maritime (Réglementation). — V. Marine.

Contrebande des boissons alcooliques près des côtes des Etats-Unis. — V. Affaires étrangères : Agriculture.

Contribution foncière. — V. Finances : Impôts.

Convention avec les Etats-Unis relativement à la contrebande des boissons alcooliques. — V. Affaires étrangères : Amérique.

Cools, sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1927. Rapport, n^o 15.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1927. Rapport, n^o 86.

Projet de loi approuvant la convention conclue, le 9 mai 1927, entre l'Etat et la ville d'Anvers, pour l'extension des installations maritimes de celle-ci. Rapport, n^o 157.

Budget des non valeurs et des remboursements pour l'exercice 1927. Rapport, n^o 158.

Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale. Rapport, n^o 209.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Projet de loi prorogeant la loi du 10 mars 1925 modifiée par celle du 10 juin 1926 sur la pension des employés et proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la même loi. Discussion générale. Observations, p. 92.

Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés techniciens, agents de police et généralement à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Discussion générale. Observations, p. 340.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 448, 451.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Budget de la marine, des postes, télégraphes et téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 668.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 798.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre l'Etat et la ville d'Anvers pour l'extension des installations maritimes de celle-ci. (M. Cools est rapporteur.) Discussion générale. Observations, p. 869, 870. — Discours : Commence par faire une déclaration au nom de la ville d'Anvers, afin de calmer les craintes de ceux qui seraient portés à croire que la ville d'Anvers absorberait à elle seule toutes les disponibilités financières; estime que les réserves faites par M. Segers seront sans objet et termine en remerciant tous ceux qui, sans distinction de parti, ont coopéré à la grandeur du port d'Anvers, p. 875, 876. — Rectification, p. 945.

Coopératives pour dommages de guerre (Frais généraux des). — V. Interpellations, au nom de M. Van Schoor.

Cornet d'Elzjus de Peissant (Comte), sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Ann. — Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble de ce projet de loi, p. 909.

Cour.

DÉCÈS DE S. M. L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE.

Ann. — M. le président comte l'Kint de Roodenbeke annonce au Sénat le décès de l'Impératrice Charlotte, Princesse de Belgique, s'incline au nom du Sénat devant cette noble figure et propose d'adresser au nom du Sénat les respectueuses condoléances de l'assemblée à LL. MM. le Roi et la Reine et

Cour : DÉCÈS DE S. M. L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE (suite)

LL. AA. les Princes et Princesses de la Famille Royale, p. 113. — Assentiment du Sénat, p. 113. — M. Jaspar, p. m. c., déclare que le gouvernement se joint aux paroles qui viennent d'être prononcées par M. le président du Sénat, p. 113. — La séance est levée en signe de deuil, p. 113.

M. le président annonce que les funérailles de l'Impératrice Charlotte, princesse de Belgique, auront lieu le samedi 22 janvier, à l'église Notre-Dame, à Bruxelles (II^e district), et prie les membres qui désirent y assister de se faire inscrire à la questure du Sénat, p. 115.

M. le président donne lecture au Sénat de la lettre qui lui a été adressée, transmettant les remerciements de LL. MM. le Roi et la Reine pour les témoignages de condoléances qui ont été présentés par la Haute Assemblée, à l'occasion du décès de l'Impératrice-Charlotte, p. 147.

Cours d'eau. — V. Finances : Budget : Budget des travaux publics pour 1926.

Cour des comptes. — Voyez : 1^o Finances. — 2^o Enseignement primaire.

Cours et tribunaux. — V. Organisation judiciaire.

Créances incombant à l'Etat, du chef de l'exploitation des chemins de fer. — V. Finances : Budget : Budget des chemins de fer pour 1926.

Créances belges contre le gouvernement hongrois. — V. Affaires étrangères : Finances.

Crédit communal de Belgique (Emprunt à émettre par le). — V. Finances : Emprunts.

Crédit à l'industrie. — V. Industrie, commerce et travail : Société nationale de crédit à l'industrie.

Crédits provisoires. — V. Finances : Budgets.

Crédits supplémentaires. — V. 1^o Finances : Budgets. — 2^o Congo : Finances : Budgets.

Croquet, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion des articles. Art. 1^{er}. Discours : Attire l'attention du Sénat sur le danger des illusions qui pourraient alimenter certaines manifestations de rapprochement et d'entente internationales, puis invite le ministre des affaires étrangères à entrer dans la voie objective de l'élargissement du marché international de la Belgique, en aboutissant à une union douanière avec la France, p. 416 à 418.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

D

Damas, sénateur de Liège.

Ann. — Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Observations, p. 280.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Discussion générale. Discours : Demande s'il y a quelques précisions dans le projet quant à l'assujettissement des mines de charbon à la loi en discussion, et attire l'attention du Sénat sur les maladies spéciales des mineurs, p. 600, 601.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Plaide la cause des personnes subissant des dommages par suite des émanations répandues par les usines zinc de la Vieille-Montagne, à Hollogne-aux-Pierres, p. 762 à 763.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Discours : Rappelle, à l'occasion de la discussion de ce budget, une question qu'il a adressée au général Kestens,

Damas (suite)

alors ministre de la défense nationale, lors de la discussion de son budget, au sujet de l'utilisation des terrains et des routes dans l'enceinte des forts de la Meuse (province de Liège), p. 853, 854.

Motion d'ordre au sujet de l'accident de charbonnage qui s'est produit au charbonnage de Kessales, de la Société de Kessales-Concorde, à Jemeppe-sur-Meuse, p. 928.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Estime que l'on pourrait écarter cette discussion afin d'éviter que le vote du projet ne soit ajourné et propose, en conséquence, qu'un délégué de chaque groupe fasse une déclaration pour justifier son vote, p. 1043. — Discussion des articles. Art. 13. Pose une question au sujet de l'interprétation en ce qui concerne les conditions nécessaires à la pension, p. 1049.

Danemark (Traité avec le). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Danhier, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Discussion générale. Discours : Applaudit à la loi en discussion, et estime que la réparation de la maladie professionnelle est principe juste et humain, p. 601, 602.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 996.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1013.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines de houille. Discussion générale. Observations, p. 1042, 1043.

de Becker Remy (Baron), sénateur provincial du Brabant, questeur du Sénat.

Ann. — Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909. Indemnité sénatoriale. Par motion d'ordre, prie le Sénat de bien vouloir se constituer en comité secret, la questure ayant une proposition à lui faire quant à l'indemnité sénatoriale, p. 945.

De Blicq, sénateur d'Audenarde et Alost, questeur du Sénat.

Ann. — Annonce de son décès, p. 547.

de Broqueville (Comte), sénateur coopté, ministre de la défense nationale.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. Discussion générale. Discours. Répond aux observations présentées, p. 79, 80. — Répond à M. Volckaert et fait une observation à l'occasion du discours de M. Lekeu, p. 81.

Motion d'ordre de M. Asou, qui signale un acte de cruauté commis sur un chien qui s'était égaré à l'hôpital militaire de Tournai et qui rappelle à cette occasion la proposition de loi qu'il a présentée sur la protection des animaux, en demandant que cet objet soit examiné sans retard. Déclare que l'acte signalé par M. Asou est considéré par lui non seulement comme abominable en lui-même, mais aussi par l'exemple qu'il donne aux inférieurs; que, s'il n'existe pas de sanctions pénales à l'égard de faits de ce genre, il existe des sanctions disciplinaires qu'il ne manquera pas de faire appliquer, p. 538. Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 563.

Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, p. 581, 582.

Projet de loi accordant un dernier délai aux militaires de la campagne de 1914-1918 pour faire valoir leurs droits à une pension d'invalidité. Dépose ce projet de loi, p. 705. — Propose formellement que le Sénat se réunisse le surlendemain, jeudi 14 juillet, et qu'il inscrive ce projet en tête de son ordre du jour, afin qu'il soit transmis à la Chambre des représentants, p. 911. — Discussion générale. Déclare que le gouvernement s'est mis d'accord avec la commission et a fait les

de Broqueville (comte) (suite)

concessions que celle-ci désirait; estime donc que le Sénat peut se dispenser d'entendre les considérations du rapporteur et aborder immédiatement la discussion des articles, p. 922. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Répond à une question de M. Lebon, qui demande quelle est l'interprétation des termes « moyens valables », p. 922. — Déclare être d'accord avec le rapporteur au sujet du minimum requis, p. 923. — Art. 3. Déclare être d'accord avec M. Pierlot, rap., au sujet de la rédaction proposée pour le dernier alinéa, p. 924.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Discours : Donne au Sénat un aperçu général de sa gestion depuis un an qu'il est à la tête du département de la défense nationale; commence par indiquer quelles sont les idées générales qui ont orienté sa tâche depuis ce moment; donne ensuite connaissance à l'assemblée des principales mesures prises en corrélation avec cette orientation, p. 843 à 846. — Observations, p. 858. — Discours : Répond aux discours prononcés et déclare notamment qu'il a à son dossier deux documents secrets qui établissent que, au point de vue des armements de l'Allemagne, la Belgique a le devoir d'être inquiète pour l'avenir, qu'il a connaissance du nombre d'hommes que libère la Reichswehr; qu'il possède, à cet égard, des renseignements formels dont il ne peut indiquer l'origine, mais estime que, en n'informant pas le pays de ce qu'il sait, il trahirait la confiance que celui-ci a mis en lui, p. 863 à 866.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Déclare que le gouvernement n'est pour rien dans la situation critiquée par M. Digneffe, celui-ci estimant que le Sénat n'est pas mis en mesure de discuter d'une façon assez approfondie les projets qui lui sont transmis, p. 878.

de Brouchoven de Bergeyck (comte), sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Fait des observations au sujet de l'inscription de certains crédits au budget des travaux publics, notamment celui relatif aux autos du département de l'intérieur; demande si le comité supérieur de contrôle a encore sa raison d'être, parle de l'amélioration des routes ainsi que des plantations le long de celles-ci, puis des travaux de dragage urgents à faire pour des cours d'eau autour d'Anvers et du pont de Termonde, p. 196, 197.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion des articles. Art. 8. Justifie le vote négatif qu'il émettra sur cet article ainsi que son abstention sur l'ensemble du budget, p. 420. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 422.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Discussion générale. Discours : Déclare se résigner, à regret, à la suppression du conseil de prud'hommes de Lokeren, si le Sénat se rallie à l'avis de la commission qui estime qu'il faut admettre le texte amendé par la Chambre, vu l'urgence du projet, p. 825.

de Brouckere, sénateur coopté.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 2, 3^e. Discussion, p. 34 à 36. — Art. 33, relatif à l'emploi du flamand. S'abstient au vote sur cette disposition, p. 54.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1927 et dispositions fiscales. Discussion des articles. Art. 3. Observations au sujet d'un amendement présenté par M. Henricot, relativement à la taxe en faveur de l'enseignement professionnel, p. 74.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion générale. Observations, p. 118. — Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. Discours : commence par constater que le législateur doit une réparation à la femme et doit reconnaître la situation nouvelle qu'elle a conquise dans la société, puis défend la question de l'émancipation sociale de

de Brouckere (suite)

la femme, p. 133, 134. Art. 213a. Observations au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 141. — Art. 213b. Discussion, p. 144, 145.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. A la suite d'une étude dont le ministre des finances a donné l'analyse, prie M. Houtart, m. f., d'indiquer au Sénat sur quelle base le travail indiquant le montant de l'impôt payé par le chef d'une famille ouvrière a été établi, p. 815.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Discours : Commente le discours prononcé, la veille, par M. le comte de Broqueville, m. d. n., ainsi que ce qui a été fait et défait au ministère de la défense nationale, puis rappelle des incidents qui se sont récemment produits à Genève au sujet de la question du désarmement; conclut ses observations en estimant : 1^o que la paix n'est, à ce jour, pas définitivement assurée; 2^o que la Belgique n'est pas à l'abri du danger d'une agression, et termine son discours en déclarant que rien ne contribuera davantage à assurer la défense nationale que le développement économique et la création, entre les hommes, de liens économiques étroits, p. 858 à 862. — Observations, p. 863.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Observations au sujet de la mise à l'ordre du jour de ce projet ainsi qu'au sujet des amendements qui seraient éventuellement présentés, p. 911. — Nouvelles observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 1003.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Observations au sujet de la nécessité de voter le projet avant que le Sénat ne se sépare, p. 911, 912. — Discussion générale. Observations, p. 999. — Insiste pour que l'on termine l'examen de ce projet, p. 1003.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. Discussion générale. Discours : Déclare que le silence du parti socialiste ne peut être considéré comme un acquiescement au régime monarchique et fait remarquer que c'est surtout depuis la loi monétaire récente que le franc belge a perdu la valeur réelle qu'il avait encore en 1921, p. 1011. — Observation, p. 1011. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1013.

Décès. — V. Chambres législatives. Sénat.

Décès prématuré. — V. Assurances sociales : Pensions de vieillesse, etc.

Décès du roi Ferdinand de Roumanie. — V. Affaires étrangères et Roumanie.

Décès de M. Tchaktsé, président de la République lettone. — V. Affaires étrangères : Lettonie.

Déclassement d'ouvrages militaires. — V. Armée : servitudes militaires.

De Clercq, sénateur d'Audenarde et Alost.

Doc. — Projet de loi relatif à la liquidation des titres au porteur sous séquestre. Rapport, n^o 39.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1925 et antérieurs, à l'exercice 1926 et à l'exercice 1927. — Rapport, n^o 203.

Projet de loi apportant des modifications aux lois sur les droits d'enregistrement et de transcription et sur les impôts sur les revenus en matière de fusion de sociétés. Rapport, n^o 204.

Projet de loi modifiant la législation en matière de taxe sur les spectacles ou divertissements publics. Rapport, n^o 205.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 31. — Discussion des articles. Art. 11. Demande une explication au sujet du préavis, p. 45. — Art. 12. Maintient son amendement et le défend, p. 46. — Art. 33. Observations, p. 53. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : art. 224a. Observations, p. 179.

Projet de loi relatif à la liquidation des titres au porteur sous séquestre. Discussion des articles. Art. 4. Demande au gouvernement que les mots « de bonne foi », soient interprétés dans un sens large, p. 189.

De Clercq (suite)

Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la revision ou de l'abrogation de la loi sur la pension des employés. Discussion : Observations, p. 335.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Observations, p. 879.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1925 et antérieurs, à l'exercice 1926 et à l'exercice 1927. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 928. — Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 929.

Projet de loi modifiant la législation en matière de taxes sur les spectacles et divertissements publics. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 928. — Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 940.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits d'enregistrement et de transcription et sur les impôts sur les revenus en matière de fusion de sociétés. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 928. — Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 943.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 998, 999. — Discussion des articles. Art. 10. Demande le maintien de l'article, p. 1005.

de Cock de Rameyen, sénateur de Malines-Turnhout.

Ann. — Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Signale la situation pénible de la Grande-Nèthe et exprime l'espoir que, malgré la situation financière du pays, des crédits pourront être mis à la disposition de l'administration des ponts et chaussées pour l'exécution des travaux urgents d'amélioration, p. 197. — Insiste sur les demandes de travaux qu'il a adressées au ministre en faveur de la Grande-Nèthe, p. 224.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

de Coninck de Mercken (Baron), sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende.

Ann. — Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Décrets. — V. Congo.

Défense nationale. — V. Armée.

de Ghofinck d'Eschghem (Chevalier), sénateur provincial de la Flandre orientale.

Ann. — Annonce de son décès, p. 251.

Délai pour l'introduction des demandes de pensions d'invalidité. — V. Guerre : a) Invalides militaires; b) Victimes civiles de la guerre.

Delannoy, sénateur provincial du Brabant, secrétaire du Sénat.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 33. Observations, p. 53.

Projet de loi prorogeant la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, sur la pension des employés et proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la revision ou de l'abrogation de la même loi. Discussion générale. Observations, p. 93.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1926-1927.

Delannoy (suite)

Projet de loi modifiant les droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos. Discussion générale. Observations, p. 95, 96.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et aux devoirs des époux. Discussion générale. Observations, p. 118.

Délégués ouvriers à l'inspection des mines. — V. Industrie, commerce et travail : Mines : Inspection.

De Ley, sénateur de Malines et Turnhout.

Ann. — Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 84. Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Discours : Demande s'il ne serait pas possible, par le même moyen des pleins pouvoirs, de régler d'autres questions que des questions financières, notamment celle de l'assainissement de la moralité publique; estime que, dans les pleins pouvoirs, il faut trouver la preuve qu'un gouvernement démocratique est à écarter, puis traite la question de la stabilisation et celle des 20 p. c. d'augmentation des traitements, p. 290 à 292.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Parle de l'arrêté royal relatif à l'heure de fermeture des établissements publics, attire l'attention sur la dissolution des mœurs, signale la vente des feuilles immorales et estime que le gouvernement devrait prendre des mesures pour arriver à l'assainissement moral du peuple, puis termine en parlant de l'insuffisance de certains traitements, p. 361, 362. — Observations, p. 377. — Proteste contre la réponse faite par le ministre en ce qui concerne les cinémas et les théâtres, et rappelle ses demandes en faveur des veuves des agents de l'Etat décédés, ainsi qu'au sujet des traitements du clergé, p. 378, 379.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Parle des faits qui se sont produits à Moll, dans l'industrie lainière, estime que ces faits sont la preuve d'un attentat au droit d'association, prie le ministre d'user de son influence dans cette affaire, p. 771, 772.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'immoralité dans l'armée, réclame la réduction du temps de service, ainsi que le recrutement régional, et déclare que, tant que ceci ne sera pas chose faite, il s'abstiendra au vote sur le budget, p. 857, 858. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 879.

Delvaux de Fenffe (Baron), sénateur provincial du Luxembourg.

Doc. — Projet de loi portant modification des droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos. — Rapport, n° 26.

Projet de loi autorisant l'Etat à assumer la charge du remboursement et du paiement de l'intérêt d'un emprunt à émettre par le crédit communal de Belgique, en vue de la mobilisation des titres 5 p. c. dommages de guerre délivrés aux villes et aux communes sinistrées. — Rapport, n° 90.

Projet de loi modifiant le régime fiscal des véhicules à moteur. Rapport, n° 198.

Ann. — Projet de loi modifiant les droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 85.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Discours : Joint ses protestations à celles de M. le baron de Moffarts et attire l'attention sur la nécessité, au point de vue du Luxembourg, de détruire les lapins et les sangliers, puis parle des mesures qu'il est nécessaire de prendre pour prévenir les inondations, p. 259 à 262.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : Estime que l'autorité communale devrait être astreinte à avertir les chefs des familles nombreuses des avantages qui leur sont accordés au point de vue du service militaire, puis traite de la difficulté des services communaux, depuis la guerre, par suite des nombreuses modifications apportées à la loi communale; défend les commissaires d'arrondissement, parle aussi de la question des nominations de bourgmestres, puis plaide la cause de la ville de Spa, p. 442 à 446.

Delvaux de Fenffe (Baron) (suite)

Projet de loi autorisant l'Etat à assumer la charge du remboursement et du paiement de l'intérêt d'un emprunt à émettre par le Crédit communal de Belgique, en vue de la mobilisation des titres 5 p. c. dommages de guerre délivrés aux villes et communes sinistrées. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 478.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1927. Donne lecture du rapport sur ce projet de loi, p. 847.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi modifiant le tarif douanier applicable à plusieurs produits se rapportant à l'industrie de la construction automobile. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1001.

Demerbe, sénateur de Mons et Soignies.

Ann. — Annonce de son décès, p. 100.

de Mévius (Baron), sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Doc. — Projet de loi contenant le budget des voies et moyens pour l'exercice 1927, ainsi que diverses dispositions relatives à la taxe sur les spectacles ou divertissements publics; à l'institution d'une taxe sur le montant des primes perçues par les assureurs agréés sur l'assurance contre les accidents du travail, etc., à l'institution d'une taxe spéciale sur le montant brut des salaires payés par les industriels et commerçants. Rapport, n° 16.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1927. — Rapport, n° 65.

Projet de loi relevant la pension viagère accordée à Mlle Marguerite Leman, par la loi du 16 mars 1921. — Rapport, n° 102.

Projet de loi modifiant les lois du 6 mars 1925 et du 14 janvier 1927 relatives à la rétribution de certaines catégories d'agents de l'Etat et des instituteurs. — Rapport, n° 125.

Projet de loi augmentant le contingent des jetons-bons monétaires de 1 franc, de 2 francs et de 50 centimes à émettre par le trésor. — Rapport, n° 207.

Ann. — Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Discours : Proteste contre l'introduction dans le budget des voies et moyens d'objets qui y sont étrangers, tels, pour l'exercice 1927, de taxes nouvelles et le fonds spécial; demande qui doit être considéré comme industriel ou commerçant en ce qui concerne le versement de 15 centimes par 100 francs; proteste contre la supertaxe, puis, en sa qualité de sénateur de Namur, exprime sa gratitude envers ceux qui, au gouvernement, se sont chargés de rétablir la situation financière, p. 57, 58. — Répond aux observations qui viennent d'être présentées, p. 66, 67.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Traite la question du passage à niveau de Gembloux, p. 200. — Observations, p. 213, 216.

Situation financière. Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 301.

Budget de la dette publique pour 1927. Dépose le rapport sur ce budget, p. 369. — Discussion générale. Discours : Constate les excellents résultats obtenus grâce au fonds d'amortissement, puis cite quelques chiffres qui sont de nature à ramener la confiance, en montrant de quelle façon le gouvernement a réglé la dette flottante, p. 432.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 411.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Discours : Profite de l'occasion pour combattre à nouveau la supertaxe et termine en souhaitant que l'on ramène la confiance par le respect de la fortune acquise ou en formation et que la loi en discussion soit le premier pas vers la solution rapide des problèmes qu'il a développés, p. 506.

Projet de loi modifiant les lois du 6 mars 1925 et du 14 janvier 1927 relatives à la rétribution de certaines catégories d'agents de l'Etat et des instituteurs. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 579.

Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 582.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Discussion générale. Observations, p. 1028.

Démissions. — V. Chambres législatives-Sénat.

de Moffarts (Baron), sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Doc. — Projet de loi portant modification des droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos. Amendement à l'article 1^{er}, n° 27.

Projet de loi relatif à l'unification des concessions des lignes de tramways exploitées par la Société anonyme des Tramways Est-Ouest de Liège et extensions, ainsi que par la Société anonyme des Tramways liégeois. Rapport, n° 40.

Ann. — Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 2. S'abstient au vote sur l'amendement de MM. Mertens et consorts, p. 43. — Art. 12bis proposé par la commission de la justice. S'abstient au vote sur cette disposition, p. 49. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. Discussion générale. Discours. Défend les intérêts des familles nombreuses, p. 79.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Discussion générale. Discours : Prend acte des déclarations de M. Jaspar, p. m., rappelle celle faite par M. Baels, m. a. t. p., à la Chambre, dans laquelle il a dit que les réglementations ne seraient prises que en cas de nécessité absolue et annonce que c'est dans ces conditions qu'il émettra un vote affirmatif, p. 90.

Projet de loi modifiant les droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos. Discussion générale. Discours : Examine les conséquences fiscales du projet, remercie M. le baron Houtart des améliorations qu'il a apportées au régime fiscal du tabac, puis motive un amendement qu'il présente et annonce qu'il est prêt à le retirer si le ministre déclare qu'il prendra les mesures en faveur des cultivateurs de tabac, p. 95, 96. — Observations : Déclare retirer définitivement son amendement, à la suite du discours de M. le baron Houtart, m. f., p. 96.

Projet de loi relatif à l'unification des concessions de tramways exploités par la Société anonyme des Tramways Est-Ouest de Liège et extensions et par la Société anonyme des Tramways liégeois. Discussion générale. Discours : Développe, en réponse à M. Seeliger, les motifs pour lesquels, sans aucune espèce de parti pris, il estime que la convention soumise au parlement est bonne et profitable pour les pouvoirs publics, puis engage le Sénat à donner au gouvernement les pouvoirs pour l'approuver, p. 191.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la partie du rapport concernant les barrages et parle de l'utilité de faire exécuter les travaux les concernant, tant au point de vue des inondations qu'au point de vue de la production d'énergie électrique, p. 204.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Discours : Proteste contre les diminutions des crédits en faveur de l'agriculture, puis attire notamment l'attention de M. Baels, m. a. t. p., et du Sénat sur deux points : 1° la méconnaissance de l'agriculture par l'ensemble du gouvernement; 2° sur certaines mesures qui ont entravé sa prospérité, p. 256 à 258.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts de l'agriculteur ainsi que celui des familles nombreuses, p. 520.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion des articles. Art. 30bis nouveau présenté par MM. Lekeu et consorts. Subside à l'école des mines du Hainaut. Observation, p. 573, 574.

Demoulin, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Proposition de loi instituant un fonds national de la mutualité (cosign.). Annexe au n° 6.

Ann. — Proposition d'enquête au sujet de l'opportunité du maintien, de la revision ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 20.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 66.

Demoulin (suite)

- Interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement, p. 255. — Discussion de cette interpellation, ainsi que du budget de l'agriculture pour 1927. Observations, p. 255, 265.
- Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 13 juin 1896 sur les règlements d'atelier. Discussion générale. Observations, p. 409, 415.
- Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 490, 491.
- Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 512.
- Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Discussion générale. Discours : Demande que le projet s'étende à d'autres maladies que celles qu'il prévoit, signale notamment celles qui sont occasionnées par l'industrie charbonnière et l'industrie verrière, p. 602 à 607. — Observations, p. 609, 610.
- Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Souligne l'importance de la question de l'engouragement aux mutualités; prie donc le ministre d'examiner à nouveau les chiffres de son budget, relativement à cette question, p. 771. — Observations, p. 773.
- Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897, instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Observations, p. 1045.

De Nauw, sénateur d'Audenarde et Alost.

- Ann.* — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.
- Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Dens, sénateur d'Anvers.

- Doc.* — Projet de loi portant réglementation du contrat d'engagement maritime. Rapport, n° 126.
- Ann.* — Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.
- Projet de loi modifiant la supertaxe. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 522.
- Projet de loi portant réglementation du contrat d'engagement maritime. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 579.
- Projet de loi sur la réorganisation de la société anonyme Lloyd royal belge. Discussion générale. Discours : Prend surtout la parole pour protester contre la manière dont le Sénat se trouve contraint de voter un projet dont la matière a été reconnue comme délicate, et exprime le regret que cet objet n'ait pas été renvoyé à la commission de la marine, p. 1021 à 1023. — Fait encore des observations à la suite des discours de MM. le baron Houtart et Moÿersoen, rap., puis déclare à nouveau qu'il ne pourra émettre un vote affirmatif sur la convention, p. 1026. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

de Pierpont-Surmont de Volsberghe, sénateur provincial de Namur.

- Doc.* — Demandes de grande naturalisation. Rapports, n° 143.
- Demandes de naturalisation ordinaire. Rapports, n° 143.
- Demandes de naturalisation ordinaire avec dispense du droit d'enregistrement. Rapports, n° 143.
- Ann.* — Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, de Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Deploige, sénateur provincial du Limbourg.

- Ann.* — Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que M. Braun, en énumérant les innovations contenues dans le projet en discussion, a omis la disposition du projet du gouvernement, qui concernait l'autorité maritale, et estime que le gouvernement, qui convie le Sénat à consacrer le principe de l'autorité maritale, aurait dû mettre davantage, en relief, son caractère rationnel tout en sauvegardant les droits et intérêts de la femme, p. 115, 116. — Discussion de l'article unique : Art. 212 et 213. Observations, p. 124. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que le Sénat doit maintenir le principe de l'autorité maritale, p. 132, 133. — Motive l'amendement qu'il a présenté, p. 135. — Reprise de la discussion: Observations, p. 137.

Deponfieu, sénateur de Courtrai-Ypres.

- Ann.* — Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 84.
- Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Discours : Parle de l'émotion que les mesures prises par le gouvernement français en matière de taxe de séjour ont suscité parmi la population ouvrière de la Flandre méridionale, et prie le ministre des affaires étrangères d'examiner la possibilité d'arriver à un accord avec le gouvernement français pour que l'ancienne réglementation reste en vigueur; termine en souhaitant que les ouvriers belges obtiennent plus libre accès en France, p. 418, 419.
- Budget de la défense nationale pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 879.

Derbaix, sénateur provincial du Hainaut.

- Ann.* — Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Discours : Fait diverses observations au sujet du statut des Belges en France et termine en estimant qu'il serait équitable d'examiner s'il ne serait pas possible de traiter les Belges en France comme des Français, p. 383, 384.
- Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.
- Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Propose, vu les nombreux amendements qui viennent d'être déposés par M. Huysmans, m. s. a., de renvoyer ces amendements à la commission des sciences et des arts, qui ferait rapport le mardi suivant, au début de la séance, et de clore la discussion générale, p. 568.
- Projet de loi modifiant la loi du 15 octobre 1921, relative aux mieux doués. M. Matagne, venant de déposer le rapport sur ce projet de loi, fait remarquer que son application exigera l'accomplissement de nombreuses formalités avant le 14 juillet et demande donc qu'on donne un tour de faveur à ce projet, p. 803.

Descamps (Baron), sénateur de Louvain, troisième vice-présidence du Sénat.

- Ann.* — Elu troisième vice-président du Sénat, p. 2.
- Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du gouvernement sur le texte d'un avant-projet de convention relative au régime international des sociétés par actions, projet qui est l'aboutissement des études de la conférence parlementaire internationale du commerce et prie le ministre de prendre en considération la demande de la conférence parlementaire internationale, tendant à ce que ce texte soit déferé à une conférence diplomatique, p. 370.

Despret, sénateur coopté.

- Ann.* — Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Discours : Estime de son devoir de faire connaître au Sénat les motifs pour lesquels il s'abstiendra, fait remarquer que le projet n'a d'autre but que d'ajuster cet impôt à la dépréciation du franc, consacrée par la stabilisation, puis déclare que le projet ne rend point la loi sur la supertaxe compréhensible, défend le capital et fait remarquer son utilité et sa nécessité d'être; estime que tous ceux qui veulent vivre avec leur temps ne doivent pas entrer en lutte avec l'impôt progressif, mais ajoute qu'il faut que tout le monde paie l'impôt, ceci étant un principe moral; termine en donnant lecture de trois documents : 1° une circulaire de M. Delacroix; 2° une circulaire apposée sur les murs des usines quelques mois après la première, signée encore par M. Delacroix, mais contresignée par M. Wauters, et enfin un passage d'un discours de M. Franck, exprime son admiration pour les socialistes qui paient chaque année 303 francs à leurs syndicats, déclare encore qu'il ne conçoit pas que ce même citoyen puisse prétendre qu'il n'a pas un centime à donner pour son pays, p. 507 à 512. — Observations, p. 518. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 522.

de Steenhaut de Waerbeek (Baron), sénateur de Bruxelles.

- Doc.* — Projet de loi relatif à l'établissement d'un régime définitif d'exploitation des réseaux de tramways concédés à la Société anonyme des Tramways vicinets. Rapport, n° 206.
- Ann.* — Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 271, 278, 315.

de Steenhaut de Waerbeek (baron) (suite)

- Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 696.
- Projet de loi relatif à l'établissement d'un régime définitif d'exploitation des réseaux de tramways concédés à la Société anonyme des Tramways verviétois. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 921.

Deswarte, sénateur de Bruxelles.

- Doc.** — Projet de loi concernant le mode de publication des actes de naturalisation. Rapport, n° 12.
- Projet de loi répartissant les frais d'entretien de certains mineurs de justice. Rapport, n° 55.
- Proposition de loi modifiant les lois relatives à l'augmentation des traitements de la magistrature, en ce qui concerne les juges de paix (cosign.), n° 91.
- Projet de loi revisant l'article 10 de la loi du 31 juillet 1920 et les articles 26 et 78 de la loi du 18 juin 1869 en ce qui regarde les greffiers à titre personnel. Rapport, n° 111.
- Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. (Texte amendé par la Chambre des représentants.) Rapport, n° 132.
- Projet de loi augmentant le nombre des vice-présidents et des juges au tribunal de commerce de Bruxelles. Rapport, n° 152.
- Ann.** — Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Proteste contre l'ajournement de la discussion, proposée par M. Asoa, p. 14. — Proteste contre le projet de renvoi à la commission de l'agriculture et fait diverses observations, p. 14, 15. — Déclare approuver l'interprétation du règlement donnée par M. Leken, p. 16. — Fait encore diverses observations, p. 16. — Par motion d'ordre, met le Sénat au courant de ce qui s'est passé en ce qui concerne ces propositions : entrevue entre le rapporteur et le ministre de la justice; nombreux amendements projetés, réunion plénière des commissions de la justice et de l'agriculture; désignation de M. Mullie comme rapporteur par la commission de l'agriculture; déclare pouvoir affirmer que la bonne volonté de tous est acquise au Sénat, p. 17, 18.
- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 25, 29, 30. — Discours : Défend l'article 3 et compte que ses amis socialistes le maintiendront, p. 30 à 32. — Discussion des articles. Art. 2 : Observations, p. 34 à 36. — Demande que l'on vote en premier lieu sur l'amendement de MM. Mertens et consorts, p. 43. — 8° Déclare être d'accord avec M. Hymans, m. j., qui combat l'amendement de M. Paulsen, p. 38. — Propose que le vote que l'on va émettre sur l'amendement de M. Paulsen, en ce qui concerne les communes d'Uccle, de Forest et de Jette-Saint-Pierre, comprenne les amendements subséquents qu'il a présentés au sujet de ces communes, p. 38. — Art. 7. Demande à ce que M. Hymans, m. j., fasse une déclaration au point de vue de l'interprétation en ce qui concerne l'habitation de l'ouvrier et de l'employé, p. 40, 41. — Observations, p. 41 à 43. — Art. 12. Discussion, p. 46. — Art. 12bis. proposé par la commission de la justice. Discussion, p. 47, 48. — Art. 15bis. Proposé par MM. Vinck et consorts. Défend cet amendement, p. 50. — Art. 33. Observations, p. 53. — Observations à l'occasion d'une demande d'appel nominal et du malentendu qui s'est produit à cette occasion, p. 54.
- Projet de loi prorogeant les lois antérieures autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Discussion générale. Forme le vœu de voir prochainement discuter le projet organique des forêts, p. 77, 78. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.
- Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 84.
- Flandre : Par motion d'ordre, fait remarquer au Sénat un abus qui a été signalé à la Chambre et qui consiste en ce que le gouvernement faisait uniquement en langue française les communications qu'il avait à faire à la presse du pays, ce qui met les journaux flamands en état d'infériorité, p. 85.
- Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.
- Vérification des pouvoirs de M. Esser, appelé à faire partie du Sénat, en remplacement de M. Theunis, démissionnaire. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de ce rapport, p. 101.
- Projet de loi réformant le jury. Discussion : A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Hymans, m. j., qui indique les motifs

Deswarte (suite)

- pour lesquels il estime qu'il y aurait lieu de renvoyer cet objet à l'examen de la commission de la justice, estime que tout le monde sera d'accord et approuvera la suggestion de M. Hymans, m. j., mais demande que l'on fasse diligence et que tous les sénateurs reçoivent un exemplaire du rapport du comité permanent de législation qui a déjà examiné ce projet, p. 108.
- Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Déclare, s'étant fait inscrire pour une motion d'ordre, qu'il la présentera après la discussion générale, p. 109. — Discussion générale. Observations, p. 116, 118. — Demande, la discussion générale ayant été écourtée par l'absence imprévue d'un des orateurs inscrits et étant donné que certains sénateurs comptaient préparer des amendements pour l'ouverture de la discussion des articles, que la suite du débat soit ajournée au mardi suivant, p. 121. — Discussion de l'article unique. Art. 212 et 213. Observations, p. 124, 127. — Discours : Commente les différents discours prononcés, notamment celui de M. Braun, puis développe des arguments de Mlle Marcelle Renson, qui fut la collaboratrice de M. Wittemans dans la rédaction de sa proposition de loi, p. 128 à 132. — Observations, p. 132 à 134. — Fait remarquer que le premier amendement qu'il avait présenté avec Mme Spaak tendait à la suppression du texte du gouvernement et que, ceci constituant une complication inutile, ils ont déposé un nouvel amendement, p. 135. — Reprise de la discussion : Discours. Motive l'amendement qu'il a présenté avec Mme Spaak et combat l'amendement de M. Deploige, p. 136 à 138. — Observations, p. 139, 139. — Art. 213a. Observations au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 141. — Art. 213b. Discussion, p. 143, 144. — Propose un amendement afin d'obtenir un accord, p. 145, 146. — Reprise de la discussion : Commente les nouveaux amendements présentés : 1° par M. Huïsmans Van den Nest; 2° par M. Moyer-son; 3° par M. Dochen, p. 148, 149. — Se rallie à la proposition transactionnelle faite par M. Braun, rap., p. 150. — Indique la partie qui est maintenue de l'amendement qu'il a présenté avec Mme Spaak, p. 150. — Art. 214a. Discussion : Propose de diviser l'amendement et d'en reporter une partie à l'article 214b, p. 151, 152. — Discours : Explique le motif pour lequel il ne peut se rallier à la proposition du gouvernement tendant à maintenir l'article 214, p. 152, 153. — Observations, p. 153. — Art. 214b. Discussion : Précise la position de la question en ce qui concerne l'amendement qui se rattache à cet article, cet amendement ayant été défendu précédemment par Mme Spaak, avec qui il le présente, p. 154, 155. — Fait encore diverses observations, p. 155, 156. — Art. 214c. Discussion : Défend son amendement et commente les textes présentés, p. 156, 157. — Retire son amendement, p. 157. — Art. 214d. Discussion, p. 157, 158. — Art. 214f. Discussion : Prie le gouvernement et le rapporteur de donner leur approbation au commentaire de M. Lebon, p. 159. — Art. 214bis et 214ter qu'il propose avec Mme Spaak. Défend ses amendements, p. 160. — Observations au sujet de l'interprétation, p. 160. — Déclare que les amendements qu'ils avaient présentés et qui étaient la transcription du projet Wittemans sont retirés, p. 160. — Art. 214i. Déclare, à la suite de l'interprétation donnée précédemment par M. Braun, rap., au texte « les besoins du ménage », retirer son amendement, p. 160. — Art. 214j. Observations au sujet des deux systèmes en présence : Défend ses amendements et fait des observations au sujet de l'interprétation des textes, p. 161. — Observations, p. 162. — Art. 215 : Proteste contre le désir qui vient d'être exprimé tendant à écourter un débat aussi important; déclare que, dans ces conditions, il renoncera, malgré l'importance du sujet, à prendre part à la discussion, p. 164, 165. — Discussion : Défend son amendement, p. 165, 166. — Art. 217. Discussion : Défend son amendement, p. 166, 167. — Déclare consentir à retirer son amendement, comme l'en prie M. Braun, rap., pour le reporter au moment de la discussion des biens réservés, à condition que M. Braun lui promette son concours complet au moment de cette discussion, p. 167. — Art. 218 et 219. Déclare, à la suite du rejet des amendements qu'il avait présentés avec Mme Spaak aux articles 215 et 216, qu'une proposition de suppression des articles 218 et 219, qu'il avait présentée avec Mme Spaak, ne peut être maintenue, ces articles devant subsister en présence des votes émis, p. 167. — Art. 220. Discussion : Réserve son opinion au sujet de la suppression proposée par M. Braun, rap., et demande s'il n'y aurait pas lieu de substituer au terme « s'obliger » le mot « contracter », p. 168. — Déclare ne pas insister, p. 168. — Art. 221. Déclare que sa proposition tendant à la suppression de cet article vient à disparaître par suite du rejet des amendements qu'il avait présentés avec Mme Spaak aux articles 215 et 216;

Deswarte (suite)

p. 168. — Art. 222. Observations, p. 169. — Maintient l'amendement qu'il a proposé avec Mme Spaak, p. 169. — Art. 223a. Discussion : Défend son amendement, p. 169, 170. — Fait encore des observations, et M. Hymans, m. j., ayant fait remarquer qu'il n'avait pas défendu l'amendement subsidiaire qu'il présentait, fait observer qu'il n'avait à défendre l'amendement subsidiaire qu'il présentait avec Mme Spaak que dans le cas où le premier amendement aurait été rejeté, p. 170. — Art. 223b. Fait diverses observations et prie le rapporteur, qui s'est engagé à examiner avant le second vote s'il n'y a pas incompatibilité entre l'article 214b et les articles 1448, 1537 et 1575 du Code civil, d'examiner également s'il n'y a pas incompatibilité entre l'article en discussion et l'article 1426 du Code civil, p. 171. — Art. 223c. Déclare que l'amendement qu'il avait proposé avec Mme Spaak à l'article 223a n'ayant pas été adopté, leur proposition tendant à supprimer l'article 223c vient à disparaître, p. 171. — Art. 223d. Déclare que l'amendement qu'il avait présenté avec Mme Spaak est retiré, p. 171, 172. — Art. 223e. Discussion sur le point de savoir s'il est désirable qu'il suffise de l'autorisation tacite du mari pour que la femme puisse exercer la profession d'avocat. Défend l'amendement qu'il a présenté, p. 172. — Art. 224a. Discours : Commence par rectifier une erreur de transcription dans l'amendement qu'il présente, puis déclare accepter la rédaction proposée par la commission pour le premier alinéa, mais ne pas accepter les restrictions qui suivent, p. 173. — Discussion sur la question des biens réservés et des amendements présentés à ce sujet. Discours. Propose une nouvelle rédaction pour le premier alinéa, p. 177, 178. — Demande que l'on mette d'abord aux voix la première phrase du premier alinéa, p. 178. — Amendement qu'il propose : Demande que l'on vote d'abord sur la première partie de son texte jusqu'aux mots : « instruments de travail » inclus, p. 178. — Observations au sujet de la portée de ce texte, p. 178. — A la suite de ses observations, fait une rectification à la rédaction de sa proposition, p. 178. — Amendements qu'il a présentés avec Mme Spaak se rattachant à l'article 224a sous forme d'article 224abis, 224ater et 224aquater. Défend ces amendements, p. 179. — Défend à nouveau ses amendements et fait remarquer que ces dispositions existent depuis près d'un quart de siècle dans la législation de l'Allemagne et de la Suède; demande, les trois amendements s'inspirant d'une idée commune, qu'il ne soit procédé qu'à un seul vote, p. 180, 181. — Art. 224b (et art. 224d). Discussion sur le point de savoir quels seront les droits de la femme sur les biens réservés, p. 183 à 185. — Défend son amendement et demande pourquoi la commission a écarté son texte, p. 232 à 234. — Fait encore des observations, notamment au sujet de la réponse qui lui a été faite par M. Braun, rap., p. 234. — Discussion de l'article 224d et des amendements qu'il y a présentés. Motive ses amendements, p. 235 à 237. — Déclare que les amendements qu'il a présentés avec Mme Spaak sont retirés, sous réserve de les représenter avec un texte commun sur lequel on pourrait se mettre d'accord pour le vote en seconde lecture, p. 237. — Déclare accepter l'amendement de M. Lebon à l'article 224d, sous réserve de révision au second vote, p. 238. — Art. 224c. Discussion, p. 240 à 242. — Art. 224e : Observations, p. 243. — Alinéa 5. Finit, en ce qui concerne un amendement de la commission, par reconnaître le bien-fondé des observations de M. Lebon, mais fait une proposition, p. 243, 244. — Art. 225, qui devient l'article 224f. Renonce à sa proposition tendant à la suppression de cet article, p. 244. — Vote en seconde lecture. Art. 214b. Propose une modification, p. 466. — Art. 214j. Commente la déclaration interprétative faite par M. Braun, au sujet du premier amendement de la commission, p. 467, 468. — Appuie les observations de M. Braun relativement à l'alinéa additionnel proposé par la commission et propose un sous-amendement, p. 468, 469. — Art. 215. Discussion sur le point de savoir si l'autorisation prévue aux articles 215, 217 et 223 doit être « expresse », p. 470, 471. — Pendant cette discussion, proteste contre les observations faites par MM. Hymans, m. j., et Van Fleteren, au sujet du temps qui a déjà été consacré à cette discussion, p. 470. — En réponse à M. le président, qui demande s'il réclame la suppression des amendements de la commission aux articles 215 et 217, déclare qu'il ne peut y avoir d'amendements, ces articles n'ayant pas été modifiés en première lecture, p. 471. — Répond aux observations de M. Braun, rap., quant au fond de la question, p. 471. — Art. 221. Fait remarquer que l'amendement de la commission est recevable, bien que l'article n'ait pas été amendé au premier vote, cet amendement étant destiné à établir une concordance dans le texte, p. 473. — Art. 224a.

Deswarte (suite)

Observations, p. 474. — Art. 224c. Observations, p. 474. — Art. 224cbis nouveau. Observations quant à l'interprétation, p. 475. — Art. 224e. Discussion, p. 476. — Motive son abstention ainsi que l'abstention collective du groupe socialiste du Sénat, p. 476, 477. — Fait des observations pendant le discours de M. Segers qui motive son vote, p. 477, 478. Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 213. Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 312. Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi sur la pension des employés. Discussion : Observations, p. 334. Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Appuie la demande de M. Asou en ce qui concerne l'abrogation de l'article 15 du Code de procédure civile et se rallie à la partie du discours de M. Ryckmans se rapportant aux réformes du régime pénitencier, puis parle de la nécessité de mettre en vigueur la loi qui a organisé le registre du commerce, p. 352, 353. — Observations, p. 357, 360, 361, 363. — Discours : Commence par appuyer les observations faites par M. Huisman Van den Nest en ce qui concerne le prix de la journée d'entretien, puis traite la question des prisons, parle d'une déclaration faite par M. Hymans, m. j., tendant à ne pas insister sur le vote du projet de loi abrogeant l'article 603 du Code d'instruction criminelle, estimant que le gouvernement peut, par voie administrative, arriver à l'économie désirée, puis parle du retard apporté dans le paiement des traitements dépendant du département de la justice, p. 364 à 366. — Observations, p. 366, 367, 371 à 375. — Fait des observations afin de compléter les renseignements de M. Braun au sujet du projet de loi sur le registre du commerce et estime que l'on pourrait retarder quelque peu les arrêtés royaux de promulgation afin de compléter la loi en question par le dépôt d'un projet, p. 375. — Observations, p. 376. Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 395. Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 458, 459. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 463. — Discussion des articles. Art. 38. Observations, p. 513. Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 508, 510 à 512, 516, 519. Projet de loi revisant l'article 10 de la loi du 31 juillet 1920 et les articles 26 à 78 de la loi du 18 juin 1869 en ce qui regarde les greffiers à titre personnel. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 530. — Par motion d'ordre demande que la discussion de ce projet soit abordée le jour même et motive sa demande, p. 622. Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 694. — Fait remarquer que ce projet date de la session de 1922-1923, déclare que la commission de la justice se voit contrainte de demander encore le renvoi de ce projet à la Chambre ayant jugé utile d'y apporter des amendements, demande, en conséquence, que ce projet soit promptement examiné afin d'éviter tout nouveau retard, p. 694. Projet de loi augmentant le nombre des présidents et des juges au tribunal de commerce de Bruxelles. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 816. Projet de loi portant modification aux lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure. M. Hymans, m. j., ayant proposé la disjonction et l'examen immédiat de certaines dispositions urgentes, déclare que son groupe ne fait aucune opposition, sous réserve que le rapport soit distribué en temps utile, p. 842. Projet de loi prorogeant les lois temporaires des 25 octobre 1919 et du 20 juillet 1925 relatives à l'organisation judiciaire. M. Hymans, m. j., ayant demandé que cet objet soit porté en tête de l'ordre du jour du lendemain, déclare que son groupe ne fait aucune opposition, sous la réserve que le rapport soit distribué en temps utile, p. 842. Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 862. Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 998. Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il émettra un vote affirmatif, en indique les motifs, estime que cette adhésion ne constitue nullement une adhésion au principe monarchique, que ce qui

Deswarte (suite)

doit être, c'est que le chef de l'Etat voie ses fonctions rémunérées en proportion de la réduction du franc; constate de plus que l'augmentation proposée n'est même pas proportionnelle, devant, si elle l'était, être beaucoup plus forte; fait remarquer en terminant que les sénateurs socialistes qui sont adversaires de l'institution du Sénat ont voté l'augmentation sénatoriale, p. 1011.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Observations, p. 1044.

Dettes et créances des ressortissants belges à l'égard des ressortissants de l'Etat hongrois. — V. Affaires étrangères : Finances.

Dettes flottantes. — V. Finances : Situation financière.

Devoirs des époux. — V. Code civil : Droits et devoirs des époux.

de Vrière (Chevalier), sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Budget des affaires étrangères pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 422.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Discours : Demande une explication au sujet de l'article 4, p. 518.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Demande s'il ne serait pas possible de faire payer plus régulièrement les subsides et les additionnels aux communes, p. 807.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1007.

Dewaele, sénateur de Roulers-Thielt.

Ann. — Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 378. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 396.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Répète la demande qu'il a déjà formulée au sujet de la reconstruction de l'école communale d'Isèghem, p. 568.

Projet de loi portant approbation de la convention internationale pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

d'Huart (Baron), sénateur de Namur et Dinant-Philippeville, questeur du Sénat.

Ann. — Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 209, 216.

Interpelle, avec M. Mullie, le gouvernement, au sujet de sa politique agricole. Développe son interpellation au cours de la discussion du budget de l'agriculture, p. 249, 250. — Discussion de son interpellation et du budget. Observations, p. 272 à 274, 277, 278.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 353, 354.

Digneffe, sénateur de Liège.

Doc. — Projet de loi relatif à la protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie. Rapport, n° 14.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1927. Rapport, n° 52.

Ann. — Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 19.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 12bis proposé par la commission de la justice. Observations, p. 47.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Discours : Constate que le gouvernement a réussi à présenter un budget en équilibre, déclare que le Sénat sera unanime à le voter en étant heureux et fier, puis

Digneffe (suite)

indique certaines modifications qui pourraient être introduites dans les impôts, dans un but de simplification et de justice, p. 61, 62.

Projet de loi sur la protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que le projet en discussion tend à établir des garanties plus sérieuses et plus de moralité dans les rapports commerciaux entre producteurs et consommateurs de pays différents, puis combat l'amendement présenté par M. Liebaert et insiste pour que le Sénat vote le projet sans y introduire de modifications, p. 101. — Observations, p. 102. — Prononce un discours, afin de dissiper l'impression qui aurait pu être produite par les discours qui viennent d'être prononcés par MM. Liebaert et Vandervelde, que la Belgique agrair, en votant ce projet, sous la pression d'un pays étranger, et insiste à nouveau pour que le projet soit adopté tel qu'il est présenté, p. 105, 106.

Projet de loi relatif à l'unification des concessions des lignes de tramways liégeois. Discussion générale. Observations, p. 190, 191. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 194.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Rappelle la catastrophe des inondations en 1925-1926 et fait remarquer que bien peu de travaux ont été exécutés pour en éviter le retour, puis parle du Palais provincial de Liège et de l'insuffisance des installations de la magistrature à Liège, p. 205 à 207. — Observations, p. 212, 215 à 217. — Fait encore des observations au sujet des travaux à faire pour éviter les inondations, p. 217, 220. — Déclare renoncer à la parole, p. 222.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1927. Dépose le rapport sur ce budget, p. 255. — Discussion générale. Discours : Examine l'attitude prise par M. Vandervelde, m. a. t. au point de vue de la conduite générale qu'il a donnée à la politique extérieure belge depuis qu'il est à la tête du département, p. 389 à 393. — Observations, p. 393 à 395. — Discours : S'efforçant d'échapper aux séductions du magnifique discours de M. Vandervelde, reprend les reproches qu'il formule contre le ministre et termine en déclarant qu'il a quelque peine à trouver la parfaite harmonie que M. Vandervelde estime exister entre lui et le comte de Broqueville, m. d. n., estime que la Belgique doit continuer à voir froidement les dangers qui la menacent, p. 399, 400. — M. Vandervelde ayant déclaré que, si un reproche doit être adressé à quelqu'un au sujet du dénouement de l'affaire Graff, c'est aux magistrats saisis de l'affaire, déclare que puisque le ministre les découvre, c'est à ces magistrats qu'il adresse les critiques qu'il a formulées, p. 400. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Roosbroeck en ce qui concerne une interruption faite la veille à son discours, p. 402. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Discours : Traite la question à des aspects qu'il qualifie de troublants, p. 419. — Observations, p. 419.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 269.

Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Observations, p. 284, 295, 305.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 404.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion des articles. Art. 30. Signale à cette occasion des lacunes de l'organisation de l'enseignement universitaire en Belgique, p. 572. — Observation, p. 572.

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 705, 710.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. — Observation au sujet du dépôt du rapport, p. 710. — Discussion générale. Observations, p. 773 à 775.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Proteste contre la rapidité avec laquelle on propose de voter les si nombreux projets encore à l'ordre du jour, estimant que cette manière de procéder diminue la bonne renommée comme le prestige du Sénat, puis critique le retard apporté à la présentation ou à la transmission des projets à la haute assemblée, p. 878. — Observation au sujet de la réponse faite par M. Jaspas, p. m., à ses critiques, p. 878.

Projet de loi autorisant la colonie à garantir l'intérêt 7 p. c. et l'amortissement des actions privilégiées à émettre par la société à constituer en vue de poursuivre la construction et

Siègneffe (suite)

l'exploitation des chemins de fer Bukama-Bas-Congo et jonction Benguela, ainsi que limitant à un maximum de 2 p. c. les impôts belges et coloniaux sur le premier dividende fixe garanti à ces actions. Annonce que, le rapporteur habituel étant empêché, il vient d'être chargé de faire le rapport sur ce projet; que le premier ministre lui ayant dit que le projet présentait un caractère d'urgence, il demande, vu le peu de temps dont il dispose, à ce que ce projet soit inscrit à l'ordre du jour du lendemain après-midi seulement, et que le Sénat lui permette de donner lecture de son rapport avant que l'on ouvre la discussion, p. 1002. — Donne lecture de son rapport, p. 1039, 1040. — Discussion générale. Fait une observation au sujet de la main-d'œuvre dont on dispose pour la suite des travaux de construction, p. 1041.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours: Souhaite que, ainsi que l'a annoncé le ministre, on arrive prochainement à établir une législation convenable en matière de pensions de vieillesse, puis exprime son regret de voir peser lourdement des projets de ce genre sur les finances des provinces et des communes, p. 1002. — Discussion des articles. Art. 10. Déclare que l'amendement qu'il présente avec MM. le vicomte G. VilainXIII et consorts est maintenu, p. 1005. — Estime, devant la déclaration de M. Jaspar, p. m., qu'il ne reste aux signataires de l'amendement qu'à s'incliner et à retirer l'amendement, p. 1005.

Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours: Tout en comprenant la préoccupation du premier ministre, quant au maintien de l'équilibre du budget, déclare que l'on est nombreux au Sénat pour lui demander de permettre aux administrations provinciales et communales de défendre également leur équilibre budgétaire; déclare que le travail demandé à la commission de la fiscalité provinciale et communale est ardu, mais que celle-ci espère pouvoir prochainement formuler des conclusions, et indique au Sénat le cadre dans lequel la commission a décidé de situer son champ d'action, p. 1017.

Projet de loi sur la réorganisation de la société anonyme Lloyd royal belge. Discussion générale. Discours: Exprime son regret au sujet de la manière dont le Sénat doit voter le projet, déclare qu'il émettra un vote affirmatif, mais qu'il estime que le passé reste ce qu'il était et que les responsabilités devront être établies un jour, p. 1025, 1026.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Discussion générale. Observations, p. 1028.

Projet de loi incorporant à la ville de Liège certaines parties des communes de Bressoux, Jupille, Wandre et Herstal et rattachant aux communes de Jupille et de Wandre des parcelles de la commune de Herstal. Discussion générale. Indique au Sénat pour quel motif et dans quelles conditions le projet a été critiqué et en fait remarquer l'importance pour l'avenir de la ville de Liège, p. 1029.

Projet de loi modifiant les articles 2 et 14 de la loi du 17 juillet 1905 sur le repos du dimanche dans les entreprises industrielles et commerciales. Discussion générale. Observations, p. 1036.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897, instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Discours: Motive son abstention estimant que les présentations faites par les syndicats aboutiront à des résultats que l'on devra regretter, p. 1046, 1047.

Dimanche. — V. Industrie, commerce et travail: Repos du dimanche.

Diriken, sénateur coopté.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Disière, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Disière (suite)

Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Discours: Signale certains abus, ainsi que certaines économies à réaliser, proteste ensuite contre le rôle que l'on veut faire jouer à la gendarmerie, et estime que la gendarmerie n'a pas besoin d'attirail de guerre pour remplir son rôle, p. 578, 579. Observations, p. 581. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Divertissements publics (Taxe sur les). — V. Finances: a) Budgets: Budget des voies et moyens; b) Impôts: Spectacles et divertissements publics.

Dechen, sénateur de Huy-Waremme.

Ann. — Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique: art. 213b. Observations, p. 142, 143. — Défend l'amendement qu'il présente, p. 149. — Déclare maintenir son amendement, p. 150. — Vote en seconde lecture. Art. 213b. Combat la disposition adoptée au premier vote, p. 466.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 352. — Discours: Rappelle à M. Hymans, m. j., une question qu'il lui a posée au sujet du transport hebdomadaire d'un certain nombre de prisonniers de Huy à Namur et de Namur à Huy, et de la question de la réduction du nombre des prisons, p. 353, 354. — Observations, p. 354. — Reprend et termine son discours au sujet des prisons et du transport des prisonniers, ainsi que du nouveau régime appliqué aux prisons en vue de réaliser des économies; parle aussi des employés des parquets, p. 356 à 358. — Observations, p. 360. — Fait de nouvelles observations au sujet des prisons p. 365, 366.

Projet de loi portant modification de la compétence territoriale des notaires. Discussion générale. Pose une question au rapporteur au sujet du sort réservé aux affaires en cours, qui ne seront pas terminées au moment de la promulgation de la loi; demande si un notaire, commis par un jugement, le restera, p. 480. — Fait encore diverses observations sur cette question, p. 480.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Documents relatifs au jaugeage des navires de mer. — V. Finances: Impôts: Jaugeage des navires de mer.

Domaine. — V. Finances.

Domnages de guerre. — V. Guerre.

Domnages de guerre (Coopératives pour). — V. Interpellations, au nom de M. Van Schoor.

Domnages causés par les maladies professionnelles (Réparations des). — V. Industrie, commerce et travail: Maladies professionnelles.

Douanes. — V. Finances.

Drapeau national. — V. Code pénal: Outrages au drapeau.

Droit administratif.

Biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques.

Doc. — Projet de loi, n° 113.

Rapport fait par M. Limage, n° 218. — Questions posées par la commission de l'agriculture au Sénat, n° 218. — Texte proposé par la commission, n° 218.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Limage, p. 1001 (12 juillet 1927.)

Droits d'enregistrement et de transcription en ce qui concerne la fusion de sociétés. — V. Finances: Impôts: Revenus: Fusion de sociétés.

Droit international. — V. Affaires étrangères.

Droits et devoirs des époux. — V. Code civil.

Du Bost, sénateur de Bruxelles, secrétaire du Sénat.

Doc. — Projet de loi modifiant la compétence territoriale des notaires. Rapport, n° 88.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale. Discours : Donne au Sénat un rapide aperçu sur ce projet, dont le but est, principalement, un but d'économie : réduction du nombre des conseils de guerre permanents et, en second lieu, l'emploi des langues, en tant qu'il touche à l'organisation des tribunaux militaires et à la procédure répressive militaire, puis rappelle les nombreux avatars subis par ce projet, ainsi que la proposition de disjonction introduite par M. Lebon; déclare, en son nom personnel, ne pas être hostile à la disjonction, p. 6, 7. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations, p. 10. Art. 5 (qui devient l'article 2). Se rallie à l'amendement proposé par M. Hymans, m. j., p. 11. — Observation au sujet de l'interprétation, p. 12. — Art. 6 (qui devient l'article 3). Observations, p. 13.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique. Art. 213b. Discussion, p. 145. — Art. 214b. Estime que la question en discussion est plus délicate qu'elle ne paraît et demande si, éventuellement, il ne serait pas bon d'ajouter les mots : « sans préjudice des droits des tiers », p. 156. — Art. 222. Discussion : Estime qu'il y a lieu de supprimer aussi les mots : « sous conseil judiciaire », p. 169. — Fait encore des observations, p. 169. — Article 224b. Discussion sur le point de savoir quels seront les droits de la femme sur les biens réservés. Discours : Annonce un amendement, p. 183 à 185. Déclare que son amendement avait été déposé dans la crainte d'une contradiction entre l'article 11 du Code de commerce et la loi en discussion, mais annonce, M. Hymans, m. j., ayant dissipé ses craintes, retirer son amendement, p. 233. — Propose un amendement de forme, p. 234.

Projet de loi modifiant la compétence territoriale des notaires. Discussion générale M. Dochen ayant demandé quel sera le sort des affaires en cours au moment de la promulgation de la loi, déclare que le notaire qui perdra sa compétence par le fait de la loi pourra être assimilé au notaire décédé, démissionnaire ou transféré dans un autre canton, p. 480. — Fait encore des observations sur cette question, p. 480. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Pose une question au sujet de l'interprétation de l'amendement introduit par le gouvernement « sous réserve des droits de l'autorité publique », ainsi qu'au sujet de l'interprétation du terme : « créances hypothécaires », p. 481. — Art. 2. Demande quelle est la situation des clercs qui ont terminé leur stage ou l'auront bientôt terminé, quant à l'application du IV de l'article 2, p. 482.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

du Bus de Warnaffe (Vicomte), sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Doc. — Projet de loi fixant le contingent pour 1927. Rapport, n° 19.

Projet de loi sur les réquisitions militaires. Rapport, n° 96.

Projet de loi concernant la suppression partielle des servitudes militaires dont sont frappées les propriétés voisines d'ouvrages fortifiés et dont le déclassement ne peut être envisagé. Rapport, n° 97.

Projet de loi modifiant la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service. Rapport, n° 98.

Projet de loi modifiant les lois du 18 mars 1838 et 6 mai 1888 sur l'organisation de l'école militaire. Rapport, n° 128.

Projet de loi sur la conservation des signaux et repères qui servent à l'établissement de la carte du pays. Rapport, n° 129.

Budget de la défense nationale pour 1927. Rapport n° 155.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 56.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : Art. 216. Réfute les arguments donnés par M. Huisman Van den Nest à l'appui de son amendement, p. 166. — Art. 220. Discussion : Estime que le terme « s'obliger » a un sens plus large que le mot « contracter » proposé par M. Deswarte, p. 168. — Art. 222. Observations, p. 169. — Art. 224. Discussion de la question des biens

du Bus de Warnaffe (vicomte) (suite)

réservés, p. 176. — Combat les amendements présentés par M. Deswarte et Mme Spaak à l'article 224a, p. 180. — Art. 224b. Discussion sur le point de savoir quels seront les droits de la femme sur les biens réservés, p. 182, 183, 185. Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 306.

Duchatelez, sénateur suppléant de Furnes-Dixmude-Ostende, appelé le 15 février 1927 à faire partie du Sénat comme sénateur effectif, en remplacement de M. Hamman, décédé.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 188. — Prête serment, p. 188.

Ducroire gouvernemental. — Voyez : Industrie, commerce et travail.

du Four, sénateur de Malines et Turnhout.

Ann. — Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Parle de l'état de la chaussée de Turnhout-Anvers dans la section de Turnhout-Beersse, p. 208.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 315. — Discours : Parle de la question des pommes de terre, p. 319. Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Dufrane, sénateur de Mons et Soignies.

Doc. — Budget des sciences et des arts pour 1927. Amendement (cosign.), n° 121.

Ann. — Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Discussion générale. Observations, p. 337 à 339.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations. Discours : Développe les raisons pour lesquelles il maintient sa proposition, faite dès 1921, tendant à la suppression des commissaires d'arrondissement, p. 495 à 497. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 514.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 790, 791.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Discussion générale. Observations, p. 827.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Observations, p. 878, 879.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion générale. Observations, p. 998.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. M. Rutten, rapporteur, ayant prié le Sénat, au nom de la commission, de voter ce projet avant la fin de la session, déclare que c'est indispensable, p. 1001. — Discussion générale. Observations, p. 1043.

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, etc.; et projet de loi relatif au statut des employés communaux. M. Paulsen ayant protesté, au nom de la fédération des secrétaires communaux de Belgique, contre la remise de la discussion, ainsi que le propose M. Carpentier, rapporteur, déclare renoncer à la parole, M. Paulsen ayant fait les observations qu'il comptait présenter lui-même, p. 1052.

Dumont, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Dupret, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre) S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.

Dupret (suite)

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 84.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que le conseil d'administration, non plus que le conseil technique prévus dans le projet, n'ont leur raison d'être et indique comment il faut, à son avis, comprendre la procédure lorsqu'un cas de maladie professionnelle se présente; conclut en formulant le vœu que le gouvernement présente un ensemble d'articles rattachant la législation sur les maladies professionnelles à celle sur les accidents du travail, p. 607, 608. — Observations, p. 610, 611.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Commence par exprimer le regret que le rapport ne traite pas la question des travaux de la commission chargée de l'enquête sur la loi des huit heures, traite lui-même cette question et termine en rappelant au ministre sa promesse d'assouplir la loi du 14 juin 1921, p. 759 à 762. — Observations, p. 774, 775. — Rappelle qu'il a beaucoup insisté pour que les huit heures soient effectives et prie le ministre d'étudier cette question, p. 779.

d'Ursef (Duc), sénateur provincial d'Anvers.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre.) S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 84.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : Art. 212 et 213. Observations, p. 129. — Discours : Fait remarquer que ce débat constitue le conflit entre l'autorité et l'émancipation, p. 135, 136. — Art. 214a. Discussion : Se rallie à une partie de l'amendement de M. Huisman Van den Nest, tout en maintenant l'idée primordiale de l'amendement de Mme Spaak et de M. Deswarte, p. 152. — Observations, p. 153. — Art. 224. Observations au sujet de la portée du texte proposé par M. Deswarte pour le premier alinéa, p. 178.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Rappelle les promesses faites au sujet de l'entretien des routes, suggère à M. Baels, m. a. t. p., la création d'un fonds spécial alimenté par ceux qui se servent le plus spécialement des routes (propriétaires d'automobiles et de voitures à chevaux), p. 197, 198. — Observations, p. 211. — Discours : Fait remarquer l'utilité qu'il y aurait, au point de vue pécuniaire, de faire couper les ormes le long des routes dans les rangées attaquées par la maladie, p. 222.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 581.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur les droits d'entrée qui frappent les œuvres d'art et demande que, par compensation du dégrèvement qu'il demande à l'entrée, on frappe ces œuvres à l'exportation, ce qui diminuerait l'exode des œuvres d'art à l'étranger, p. 808.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

E

Eau potable. — V. Hygiène et santé : Distributions d'eau.

Eaux-de-vie (Protection des appellations d'origine des vins et). — V. Industrie, commerce et travail : Vins et eaux-de-vie.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1926-1927.

Eaux et forêts.**BOIS ET FORÊTS.**

Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers.

Doc. — Rapport fait par M. le baron van Zuylen, n° 18.

Ann. — M. le président annonce, au moment de la fixation de l'ordre du jour, le 16 novembre, que M. le ministre de l'agriculture étant retenu à la Chambre par la discussion sur le bail à ferme, ce projet ne pourra figurer immédiatement à l'ordre du jour, p. 14.

Rapporteur : M. le baron van Zuylen.

Discussion générale : M. Deswarte forme le vœu de voir prochainement discuter le projet organique des forêts, p. 77, 78.

L'article unique est adopté sans observations, p. 78.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix et 5 abstentions, p. 85 (28 décembre 1926). — Se sont abstenus : MM. Volckaert, Clesse, Deswarte, Disière et Lafontaine, p. 86. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Ecole militaire. — V. Armée.

Ecoles. — V. Enseignement.

Elections communales de Genappes (Validation des). — V. Interpellations, au nom de M. Genard.

Employés des communes et des administrations subordonnées. — Voir Communes : Personnel.

Emprunts. — V. Finances.

Enfance.

ENLÈVEMENT D'ENFANT. — V. Code pénal

FRAIS D'ENTRETIEN DE CERTAINS MINEURS DE JUSTICE.

Projet de loi répartissant les frais d'entretien de certains mineurs de justice.

Doc. — Exposé des motifs, n° 20. — Projet de loi, n° 20. Rapport fait par M. Deswarte, n° 55.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Hymans, m. j., p. 56 (22 décembre 1926). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Rapporteur : M. Deswarte. Dépôt du rapport : 8 mars 1927.

Communication de M. le président au sujet de la fixation de la discussion de ce projet, p. 383.

L'article unique est adopté sans observations, p. 402.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 91 membres présents, p. 405 (22 mars 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Engagement maritime. — V. Marine : Contrat d'engagement maritime.

Enlèvement d'enfant. — V. Code pénal.

Euregistrement (Droits d'). — V. Finances : Impôts.

Enseignement.

MIEUX DOUÉS.

Projet de loi modifiant la loi du 15 octobre 1921, relative aux mieux doués.

Doc. — Projet de loi, n° 145.

Rapport fait par M. Matagne, n° 149.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 803 (16 juin 1927). — M. Derbaix fait remarquer l'urgence de ce projet de loi, qui entraîne l'accomplissement de nombreuses formalités avant le 14 juillet, M. Derbaix propose donc de donner un tour de faveur à ce projet, p. 803.

Enseignement : Mieux dotés (suite)

Discussion générale. M. Van Schoor demande, la commission ayant décidé de ne pas déposer d'amendements, si l'on peut avoir tous ses apaisements en ce qui concerne la composition des comités de sélection, p. 816. — M. Huysmans, m. s. a., déclare qu'il maintient ce qu'il a dit à la Chambre, que les différents partis seront représentés, qu'il a déposé un amendement dans ce but, p. 816.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 816 à 818.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 102 voix et une abstention, p. 839 (23 juin 1927). — S'est abstenu : M. le vicomte G. Vilain XIII, p. 840. — Le projet est soumis à la sanction royale.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Universités de l'Etat : Droit d'inscription. — Projet de loi modificatif, en ce qui concerne le taux du droit d'inscription au rôle et du droit d'inscription aux cours, les articles 18 et 19 de la loi du 15 juillet 1849, organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat.

Ann. — M. le président annonce au Sénat qu'un arrêté royal du 26 août 1926, ayant réglé cette question, cet objet disparaît de l'ordre du jour, p. 6 (16 novembre 1926). — Adhésion du Sénat.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Application de la loi sur l'enseignement primaire. Dissentiment entre le collège de la Cour des comptes et le département des sciences et des arts.

Exposé de ce dissentiment transmis au Sénat par la Cour des comptes en exécution de l'article 7 de la loi du 20 juillet 1921, p. 842 (5 juillet 1927).

Fonds alloués pour l'instruction primaire, tant par l'Etat que par les provinces et les communes.

Ann. — Tableau détaillé de ces fonds transmis par M. le ministre des sciences et des arts pour être déposé sur le bureau du Sénat pendant la discussion du budget des sciences et des arts pour 1927, p. 188 (15 février 1927).

Traitements. — Personnel en disponibilité. — Indemnité familiale et indemnité de naissance. — Projet de loi allouant, à partir du 1^{er} mars 1927, au personnel enseignant des écoles primaires communales et adoptées et des écoles gaspiniennes communales en disponibilité, l'indemnité familiale et l'indemnité de naissance attribuée aux instituteurs en activité de service.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Vermeylen, p. 1001 (19 juillet 1927).

M. Van Belle, au nom de M. Vermeylen, donne lecture du rapport qui conduit à l'adoption du projet, p. 1038.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1038.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Nombre de journées scolaires et durée des vacances. — Projet de loi fixant le nombre de jours pendant lesquels les écoles primaires doivent être ouvertes et les dates des vacances.

Ann. — Motion d'ordre de M. Braun qui demande la commission des sciences et des arts, estimant que ce projet pourrait être complété et amendé que l'examen en soit ajourné, p. 19. M. Braun motive sa demande, p. 19. — Observation de M. Volckaert, p. 19. — Cette demande, ne rencontrant pas d'opposition, le projet disparaît de l'ordre du jour, p. 19.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET GARDIEN.

Traitements d'attente du personnel enseignant. — V. Traitements : Péréquation.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

Impôt en sa faveur. — V. Finances : Budget des voies et moyens pour 1927.

Doc. — Développements, n° 191. — Proposition de loi, proposition

Traitements des instituteurs. — V. Traitements : Péréquation.

Entreprises commerciales et industrielles. — V. Industrie, commerce et travail : a) Repos du dimanche ; b) sécurité et santé des ouvriers.

Epizooties. — V. Affaires étrangères : Agriculture.

Epoux (Droits et devoirs liés). — V. Code civil : Droits et devoirs, etc.

Erection de communes. — V. Communes.

Esclavage et travail forcé. — V. Affaires étrangères.

Esser, élu sénateur coopté le 18 janvier 1927, en remplacement de M. Theunis, démissionnaire.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs, p. 101. — Prête serment, p. 101.

Projet de loi approuvant la convention concernant le trafic frontalier, conclue à Aix-la-Chapelle, le 15 juillet 1926, entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et l'Allemagne. Discussion générale. Discours : Commence par remercier M. Simonis et la droite de l'avoir choisi pour défendre devant la Haute Assemblée les intérêts des cantons d'Eupen-Malmédy et Saint-Vith, puis signale quelques difficultés qui se présentent dans ces cantons et termine en priant le ministre des affaires étrangères de s'employer pour apporter à la situation qu'il signale les changements désirés, p. 430, 431.

Esthonic (Traité de commerce avec l'). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traité de commerce.

Etablissements publics.**HEURE DE FERMETURE.**

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics (due à l'initiative de M. A. Huysmans).

Doc. — Développements, n° 191. — Proposition de loi, proposition de loi subsidiaire et proposition de loi plus subsidiaire : Annexe au n° 191.

Rapport fait par M. Carpentier, n° 211. — Projet admis par la commission, n° 211.

Ann. — M. le président annonce le dépôt de cette proposition de loi et M. le secrétaire en donne lecture, p. 900. — Deux membres appuient la proposition de loi et M. le président demande s'il convient à l'assemblée d'en entendre immédiatement les développements, p. 901. — L'extrême gauche s'oppose à cette demande, p. 901. — Discours de M. Arm. Huysmans, qui croit répondre au vœu d'une grande partie de l'assemblée et peut-être du gouvernement en demandant l'urgence, motive cette urgence, qui résulte des votes malheureux émis la semaine précédente par la Chambre, p. 901. — Interruptions de M. Volckaert, p. 901. — M. Van Fleteren s'oppose à l'urgence et motive son opposition, p. 901. — Interruptions de M. Arm. Huysmans, p. 901. — M. Volckaert appuie l'opposition de M. Van Fleteren et déclare que la demande de M. Arm. Huysmans n'est qu'une parade électorale. M. Arm. Huysmans proteste contre les paroles désobligeantes qui ont été prononcées par M. Volckaert et insiste sur sa demande d'urgence, p. 901. — M. Van Fleteren demande que l'on fixe jour pour la prise en considération conformément au règlement, p. 901. — M. le président annonce qu'il va mettre aux voix la demande d'urgence. M. Van Fleteren demande si, pour que l'urgence soit prononcée, il ne faut pas l'unanimité des voix, M. le président déclare qu'il ne faut que la majorité et donne lecture de l'article 46 du règlement, p. 901. — M. Sceliger demande que le vote sur la demande d'urgence soit remis à 3 heures, et cette proposition est admise, p. 901. — Au moment où M. le président va mettre aux voix la demande d'urgence introduite par M. Arm. Huysmans, M. Van Fleteren fait un rappel au règlement, afin d'invoquer l'article 48, qui traite des propositions de loi d'initiative parlementaire, alors que l'article 46 dont il a été fait état précédemment ne concerne que les projets de loi émanant du gouvernement ou de la Chambre, p. 906, 907. — M. le deuxième vice-président Magnette déclare que le bureau a examiné la question soulevée par M. Van Fleteren et qu'il a été unanimement d'avis que, lorsqu'il s'agit d'une proposition de loi d'initiative sénatoriale, il ne peut être passé outre aux formalités prescrites par l'article 48 du règlement, p. 906. — M. Arm. Huysmans commence par protester contre cette appréciation, puis, devant l'avis formel du président, s'incline devant son autorité et demande qu'il soit fait diligence pour la distribution des documents et que la prise en considération soit fixée au lendemain. MM. Van Fleteren, Volckaert, s'opposent encore à l'urgence demandée; M. Van Roosbroeck propose de fixer la discussion sur la prise en considération au deuxième mardi

Etablissements publics : HEURE DE FERMETURE (suite)

de novembre, p. 907. — M. Van Fleteren propose formellement que la discussion sur la prise en considération n'ait lieu qu'après épuisement de l'ordre du jour, M. Volckaert propose de discuter la prise en considération le lendemain, mais que la discussion sur le fond ait lieu après la rentrée, p. 907. — La proposition tendant à fixer la prise en considération au lendemain et adoptée par assis et levé, p. 907.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Arm. Huysmans proteste contre une proposition tendant à ce que le Sénat ne siège pas le lendemain et ne se réunisse que le surlendemain jeudi et insiste pour que la décision qui a été prise soit maintenue et que le Sénat se réunisse le lendemain et prenne en considération sa proposition de loi, p. 910, 912.

M. le président demande à nouveau si la proposition de loi de M. Arm. Huysmans est appuyée et de nombreux membres l'appuyant, met aux voix la prise en considération, qui est adoptée, p. 924 (14 juillet 1927). — La proposition de loi est renvoyée à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.

Rapporteur : M. Carpentier. Dépôt du rapport : 14 juillet 1927.

Discussion générale. Discours de MM. Arm. Huysmans (qui déclare s'être rallié à l'avis de ses collègues de la commission de l'intérieur et de l'hygiène et renoncer à ce que l'on discute en une fin de session encombrée les deux propositions principales qu'il avait déposées, mais demande au Sénat de se rallier à sa proposition subsidiaire, qui a rencontré l'adhésion de la commission et prévoit le maintien, en faveur des villes balnéaires d'Ostend-Blankenberghe et Spa, de l'exception qui avait été prévue par l'arrêté royal du 26 juillet 1926), Vauthier, m. i. h. (qui déclare que le gouvernement se rallie à la proposition qui est soumise au Sénat pour le motif que cette proposition n'est que la reproduction du projet présenté par le gouvernement à la Chambre), Simonis (qui appuie la proposition et prie le Sénat de l'adopter telle qu'elle a été amendée par la commission), Moyersoen (qui demande si l'on réunira la Chambre pour l'examen de la proposition), p. 1028. — Interruptions de MM. Digneffe et le baron de Mévius, p. 1028. — M. Vauthier interprète les paroles de M. Moyersoen dans le sens qu'il désire que la Chambre soit réunie et qui déclare qu'il transmettra ce désir au premier ministre, p. 1028. — Observations de M. Mousty, p. 1028. — M. le président déclare que la convocation de la Chambre dépend de son bureau, p. 1028.

M. le président donne lecture du texte de l'article unique : 1° de la première proposition présentée par M. A. Huysmans; 2° de la première proposition subsidiaire qu'il a présentée; 3° de la proposition plus subsidiaire dont la commission propose l'adoption, et ce dernier texte est adoptée sans observations, p. 1028.

L'ensemble de la proposition de loi est adoptée par 76 voix contre 32, p. 1053 (20 juillet 1927). — Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Exploitation excessive des bois et forêts. — V. Eaux et forêts : Bois et forêts.

Exploitation des tramways. — V. Tramways.

Exportation. — V. Finances : Douanes : Marchandises.

Extension de territoire. — V. Communes : a) Gand; b) Liège.

Eylenbosch, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Ann. — Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Discours : Traite la question du statut des Belges en France et prie, au nom du comité des émigrants belges, le gouvernement de s'occuper activement des intérêts des émigrants, p. 384 à 386.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 407.

F

Famille (Abandon de). — V. Code pénal.

Fermeture des établissements publics. — V. Etablissements publics.

Feron, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la

Feron (suite)

Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 32. — Discussion des articles. Art. 2, 3°. Discussion, p. 34, 35. — Art. 7. Estime que la question soulevée par M. Deswarte pourrait entraîner une interprétation défavorable à la thèse qu'il défend, p. 42. — Art. 12bis proposé par la commission de la justice. Discussion, p. 48. — Art. 33 relatif à l'emploi des langues. Discussion : Demande le rejet de la disposition, p. 52, 53. — Observations, p. 53. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 65. — Discussion des articles du projet de loi. Art. 3. Demande que la discussion sur la question de l'enseignement professionnel, qu'il considère comme très importante, puisse être reprise, p. 74. — Reprise de la discussion : Discours. Prie le Sénat de faire l'acte de foi qui lui est demandé dans les destinées économiques de la Belgique, p. 84.

Pension des employés : Projet de loi prorogeant la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, sur la pension des employés et proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien de la révision ou de l'abrogation de la même loi. Discussion générale. Discours : Déclare ne pas suivre M. Henricot dans son désir de voir refuser la prorogation, mais que ce vote n'impliquera pas une approbation des principes, ni des détails de la loi; estime que le fond devra être discuté, après l'enquête gouvernementale, et, éventuellement, si celle-ci n'est pas organisée de façon à donner satisfaction au Sénat, après celle proposée par M. Henricot, p. 93.

Finances.**BUDGETS.**

Crédits provisoires. — *Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1927.*

Doc. — Rapport fait par M. Cools, n° 15.

Ann. — Rapporteur : M. Cools. Dépôt du rapport : 22 décembre 1926.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 78, 79.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 87 (28 décembre 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1927.

Doc. — Rapport fait par M. Cools, n° 86.

Ann. — Rapporteur : M. Cools. Dépôt du rapport : 30 mars 1927.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 471, 472.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 98 membres présents, p. 472 (31 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires sur des budgets de l'exercice 1927.

M. le président prie le Sénat de déclarer l'urgence pour ce projet de loi et d'entendre immédiatement la lecture du rapport, p. 847. — Cette demande est admise, p. 847.

M. le baron Delvaux de Fenffe donne lecture du rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 847.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 847.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 847 (5 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-V. — Tableaux, n° 5-V. — Tableaux, annexe A et B, relatifs aux articles 9 et 11, n° 5-V.

Rapport fait par M. Digneffe, n° 52.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 53.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Digneffe, p. 255 (24 février 1927).

Discussion générale :

Discours de MM. Derbaix (qui fait diverses observations au sujet du statut des Belges en France et termine en estimant qu'il serait équitable d'examiner s'il ne serait pas possible de traiter les Belges en France comme

Finances : BUDGETS. — Budget des affaires étrangères (suite)

les Français), Eylebosch (qui traite la même question et prie, au nom du comité des émigrants belges, le gouvernement de s'occuper activement des intérêts des émigrants), p. 383 à 386. — M. Vandervelde, m. a. ét., déclare qu'il ne prend pas la parole pour répondre point par point à MM. Derbaix et Eylebosch, car ils savent que, sur le fond, le gouvernement est d'accord avec eux, mais fait remarquer les difficultés que cette question présente, le but à poursuivre étant de fortifier l'amitié qui doit exister entre les deux pays, et non un régime de réprocité à coup d'épingle, p. 386, 387. — M. Pierlot exprime son indignation, et particulièrement celle de l'armée au sujet de l'indulgence dont le gouvernement de Berlin vient de faire preuve envers les assassins du lieutenant Graff, p. 387. — M. Vandervelde, m. a. ét., déclare qu'il n'a pas attendu l'intervention de M. Pierlot pour adresser une protestation au gouvernement allemand, et M. Pierlot, estimant que la réponse de M. Vandervelde, m. a. ét., ne le satisfait pas, déclare qu'il votera contre le budget des affaires étrangères, p. 387. — Discours de M. Digneffe, rap. (qui examine l'attitude prise par M. Vandervelde, m. a. ét., au point de vue de la conduite générale qu'il a donnée à la politique extérieure belge depuis qu'il est à la tête du département) p. 389 à 393. — Interruptions de MM. le vicomte Berryer, Volckaert, Lebon, Vandervelde, m. a. ét., Van Roosbroeck, Van Overbergh, Lafontaine, Jaspar, p. m., Liebaert, Van Fleteren, p. 390 à 393. — M. Vandervelde, m. a. ét., répond au réquisitoire qui vient d'être prononcé contre lui, ainsi qu'à la partie plus générale du rapport, p. 393 à 398. — Interruptions de MM. Digneffe, Van Overbergh, Huisman Van den Nest, Deswarte, Van Roosbroeck, p. 393 à 395. — Discours de MM. Lafontaine (qui déclare n'avoir rien à ajouter au discours prononcé par M. Vandervelde, m. a. ét., en réponse au discours et au rapport de M. Digneffe, puis traite la question du désarmement et termine son discours en souhaitant que l'on puisse en arriver à l'évolution du monde vers la pacification universelle et vers ce qu'il appellera le christianisme), Digneffe, rap. (qui, en s'efforçant d'échapper à la séduction du magnifique discours de M. Vandervelde, m. a. ét., reprend les reproches qu'il formule contre M. Vandervelde et termine en déclarant qu'il a quelque peine à trouver la parfaite harmonie que M. Vandervelde estime exister entre lui et le comte de Broqueville, m. d. n., estime encore que la Belgique doit continuer à voir froidement les dangers qui la menacent), p. 398 à 400. — Interruptions de MM. Rutten, Tschoffen, Vandervelde, m. a. ét., Lafontaine, Van Fleteren, Volckaert, p. 398 à 400. — M. Vandervelde fait remarquer que, si un reproche doit être adressé à quelqu'un, au sujet du dévouement de l'affaire Graff, c'est aux magistrats saisis de l'affaire que ce reproche devrait être adressé, p. 400. — M. Digneffe déclare que, puisque le ministre les découvre, c'est à ces magistrats qu'il adresse les critiques qu'il a formulées, p. 400. — Observation de M. Lafontaine, p. 400. — M. le baron Ruzette prie M. Vandervelde, m. a. ét., de faire en sorte que le délégué qui représentera l'agriculture à la commission économique de Genève soit assisté d'un ou de plusieurs experts agricoles, p. 400. — M. Vandervelde, m. a. ét., déclare qu'il soumettra la demande du baron Ruzette au conseil des ministres, celui-ci ayant traité la désignation des délégués à la commission en question, p. 400. — Le R. P. Rutten répond à une partie du discours de M. Lafontaine, commence par lui exprimer que son idéal lui est cher, puis relève les allusions faites par M. Lafontaine à Sa Sainteté le Pape Benoît XV, p. 400.

Motion d'ordre de M. Van Roosbroeck, qui fait une rectification au *Compte rendu analytique*, en ce qui concerne une interruption qu'il a faite au discours prononcé la veille par M. Digneffe au sujet des socialistes allemands, p. 402. — Observations de M. Digneffe, p. 402.

Discussion des articles.

Art. 1^{er} (à l'occasion duquel on reprend la discussion générale close le vendredi précédent à la fin de la séance). Discours de MM. Croquet (qui attire l'attention du Sénat sur le danger des illusions qui pourraient alimenter certaines manifestations de rapprochement et d'entente internationales, puis invite le ministre des affaires étrangères à entrer dans la voie objective de l'élargissement du marché intérieur de la Belgique aboutissant à une union douanière avec la France, p. 416 à 418. — Interruption de M. Vandervelde, m. a. ét., p. 417. — M. Vandervelde, m. a. ét., répond à M. Croquet sans entrer dans l'ensemble de ce que doit être la politique économique, commerciale et douanière de la Belgique, indique, afin de faire des réserves, ce qu'il serait amené à répondre, le cas échéant

Finances : BUDGETS. — Budget des affaires étrangères (suite)

à M. Croquet, estimant que le débat serait plus utile le jour où l'on se trouverait devant un traité de commerce déterminé, p. 418. — Discours de M. Depontieu (qui parle de l'émotion que les mesures prises par le gouvernement français en matière de taxe de séjour, ont suscité parmi la population ouvrière de la Flandre méridionale, et prie le ministre des affaires étrangères d'examiner la possibilité d'arriver à un accord avec le gouvernement français pour que l'ancienne réglementation reste en vigueur, termine en souhaitant que les ouvriers belges obtiennent plus libre accès en France), p. 418, 419. — M. Vandervelde, m. a. ét., déclare que cette question retient l'attention du département des affaires étrangères et remercie M. Depontieu des faits qu'il a indiqués et qui seront extrêmement utiles au cours des négociations, p. 419. — Discours de M. Digneffe, rap., qui traite la question du désarmement de l'Allemagne, estime que cette question a des aspects qu'il qualifie de troublants, p. 419. — M. Vandervelde, m. a. ét., reconnaît le danger signalé par M. Digneffe, notamment en ce qui concerne l'aviation, estime que le désarmement général ne peut se produire sans le désarmement moral, et estime encore que, tout en tenant compte des dangers qui entourent la Belgique, il faut poursuivre avec les pays voisins une politique de conciliation et de rapprochement; déclare que, quand aux conclusions à tirer des faits, faits sur lesquels il est d'accord avec M. Digneffe, les deux points de vue ont été opposés, et termine en disant qu'il ne croit pas opportun de poursuivre ce débat à l'occasion d'un article de budget), p. 419, 420. — Interruption de M. Digneffe, p. 419. — L'article 1^{er} est adopté, p. 420.

Art. 8. M. le comte de Brouchoven de Bergeyck justifie le vote négatif qu'il émettra sur cet article, ainsi que son abstention sur l'ensemble du budget, p. 420. — L'article 8 est adopté, p. 420.

Les autres articles sont adoptés sans observations, avec des amendements du gouvernement aux articles 2, 4, 12 et 15, p. 420 à 422.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 422.

L'article unique contenant le budget est adopté, p. 422.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix et 3 abstentions, p. 422 (23 mars 1927). Se sont abstenus : MM. Pierlot, le comte de Brouchoven de Bergeyck et le chevalier de Vrière, p. 422. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget de l'agriculture pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-VIII. — Tableaux n° 5-VIII. — Note-annexe relative à l'article 94, n° 5-VIII.

Rapport fait par M. Limage, n° 31. — Amendements présentés par la commission, n° 31. — Questions et réponses, n° 31. — Amendements présentés par le gouvernement, n° 42, 2^e série, n° 43.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Limage, p. 424 (20 janvier 1927).

Discussion générale du budget et discussion de l'interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement.

Discours de MM. Limage, rap., (qui fait remarquer que les mêmes réclamations se reproduisent chaque année, le département de l'agriculture ne tenant pas compte de la possibilité de réalisation des idées qui lui sont suggérées, indique divers perfectionnements et réformes qu'il estimerait utiles, puis exprime sa satisfaction que M. Baels, m. a., ait repris pour son compte des propositions faites par la commission, parle notamment de la question du logement des ouvriers agricoles et termine en invitant le Sénat à admettre les amendements du ministre), Carpentier (qui appuie les observations de M. Limage et estime que c'est avec raison qu'il a jeté un cri d'alarme, puis parle notamment du retard apporté à la réorganisation de l'école d'horticulture de Gand), Genard (qui attire l'attention sur une situation exceptionnelle faite, par un récent arrêté, aux docteurs en médecine vétérinaire agréés du gouvernement), Hannick (qui fait diverses observations au sujet du renchérissement de la vie), le baron Gillès de Pelichy (qui parle de ce qui a été fait pour les classes moyennes et de ce qui devrait encore être fait), p. 245 à 249. — Interruptions de M. Clesse, p. 248. — M. le baron d'Huart développe son interpellation, p. 249, 250. — M. Mullie développe son interpellation, p. 253 à 256. — Interruptions de MM. Mousty, Demoulin, p. 255. — Reprise de l'ensemble de la discussion : Discours de M. le baron

Finances : BUDGETS. — Budget de l'agriculture. — Discussion générale et discussion de l'interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart (suite)

van Zuylem (qui remercie le ministre d'avoir rétabli les crédits si nécessaires à l'agriculture, puis traite notamment la question de la mise en valeur des terrains incultes et des bois des communes, ainsi que celle de l'extension du domaine forestier), le baron de Moffarts (qui proteste contre la diminution des crédits en faveur de l'agriculture, puis attire notamment l'attention de M. Baels, m. a. t. p., et du Sénat sur deux points : 1° la méconnaissance de l'agriculture par l'ensemble du gouvernement; 2° sur certaines mesures qui ont entravé sa prospérité), Van Coillie (qui défend les intérêts des classes moyennes), le baron Delvaux de Fenffe (qui joint ses protestations à celles de M. le baron de Moffarts et attire l'attention sur la nécessité au point de vue du Luxembourg de détruire les lapins et les sangliers, puis parle des mesures à prendre pour prévenir les inondations), Leurquin (qui fait remarquer que le gouvernement fait beaucoup trop peu pour l'agriculture et termine en déclarant que l'Etat devrait s'ingénier à diminuer l'antagonisme entre l'agriculture et l'industrie), Mousty (qui répond à des chiffres produits par M. Mullie, ayant à cœur de défendre les petits cultivateurs, puis parle notamment de la question du cheptel qu'il considère comme étant loin d'être reconstitué et de la question des exportations), p. 256 à 270. — Interruptions de MM. Beauvain, Mousty, Van Fleteren, Fraiture, Baels, m. a. t. p., Limage, Genard, Mullie, Leurquin, Verheyden, Renier, Demoulin, Van Overbergh, Dignefie, Clesse, Seeliger, Hubert, Carpentier, p. 257 à 270. — Pendant le discours de M. Mousty, M. le président comte d'Kint de Roodenbeke et M. le premier vice-président Lafontaine font à plusieurs reprises des observations au sujet des nombreuses interruptions, p. 265, 269, 270. — Discours de MM. Beauvain (qui commence par protester contre l'insuffisance des traitements des ministres et des fonctionnaires, puis parle notamment de la question des waterings et de l'industrie sucrière), Clesse (qui appuie une demande de la Chambre d'agriculture du Luxembourg tendant au rétablissement des crédits affectés aux concours d'animaux reproducteurs et estime qu'il devrait y avoir une politique de protection du cultivateur et du consommateur), Limage, rap. (qui marque son accord avec certains orateurs, notamment avec les interpellateurs, MM. Mullie et le baron d'Huart, mais combat le discours de M. Mousty, puis traite la question des betteraves à sucre et conclut en priant le ministre de ne pas se laisser influencer par des théories qui ne sont raisonnables qu'à première vue), Mullie (qui appuie certaines demandes qui ont été formulées par MM. Genard, Van Coillie et Nolf, puis en revient à son interpellation, saisit cette occasion de faire différentes rectifications au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne son discours), Mousty (qui répond à M. Mullie), p. 270 à 278. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Fraiture, Van Overbergh, Mullie, Mousty, le baron de Steenhaut de Waerbeek, le baron d'Huart, Clesse, Verheyden, Seeliger, Genard, Limage, Baels, m. a. t. p., Carpentier, p. 270 à 278. — M. Baels, m. a. t. p., répond à l'interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart ainsi qu'aux observations présentées, fait remarquer que le débat a gravité autour de trois idées fondamentales : 1° l'importance de l'agriculture; 2° la nécessité du maintien de certains subsides et enfin la liberté commerciale, ce dernier point faisant l'objet de l'interpellation, p. 313 à 318. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Limage, rap., Thiébaud, Volckaert, du Four, le baron de Steenhaut de Waerbeek, Seeliger, Beauvain, Leurquin, Clesse, p. 314 à 316. — Discours de M. Verheyden (qui attire l'attention sur la facilité avec laquelle on jette le discrédit sur les agriculteurs), Mullie (qui remercie le ministre de l'ensemble de ses déclarations, puis fait quelques observations au sujet de la réponse faite par M. Baels, m. a. t. p., à certains points de son interpellation), du Four (qui parle de la question des pommes de terre), p. 318, 319. — Interruptions de M. Genard, p. 318. — M. Baels, m. a. t. p., fait encore diverses observations, p. 319. — Interruption de M. Mullie, p. 319.

Discussion des articles :

Art. 85. M. le président rappelle un amendement présenté par MM. Van Coillie et Nolf, M. Baels, m. a. t. p., déclare ne pouvoir accepter cet amendement; l'amendement est rejeté et l'article 85 est adopté tel qu'il figure au budget, p. 325.

Les autres articles du budget sont adoptés avec des amendements du gouvernement aux articles 2, 12, 23, 25, 28, 41, 46, 50, 53, 58, 67, 68, 75, 81, 94 et 96, p. 319 à 326.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 326.

Finances : BUDGETS. — Budget de l'agriculture. — Discussion des articles (suite)

L'article unique contenant le budget est adopté, p. 326.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix et une abstention, p. 332 (9 mars 1927). — S'est abstenu : M. Leurquin, p. 332. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des chemins de fer pour l'exercice 1926. — Projet de loi autorisant l'imputation sur les allocations budgétaires de 1926 et jusqu'à clôture définitive du budget de cet exercice, des créances incombant à l'Etat du chef de l'exploitation des chemins de fer et restant à liquider au 1^{er} septembre 1926 ou devant être liquidées postérieurement à cette date.

Doc. — Rapport fait par M. Hicguet, n° 194.

Ann. — Rapporteur : M. Hicguet. Dépôt du rapport : 14 juillet 1927.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1027, 1028.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, (20 juillet 1927), p. 1052. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budgets des colonies. — V. Congo : Finances.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XII. — Tableaux, n° 5-XII.

Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 155.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, le 23 juin 1927.

Discussion générale. Discours de MM. le comte de Broqueville, m. d. n., qui donne au Sénat un aperçu général de sa gestion depuis un an qu'il est à la tête du département de la défense nationale, qui commence par indiquer quelles sont les idées générales qui ont orienté sa tâche, puis donne connaissance à l'assemblée des principales mesures prises en corrélation avec cette orientation, p. 843 à 846. — Interruptions de MM. Volckaert et Seeliger, p. 846. — Discours de MM. Lekeu (qui déplore, notamment, que le gouvernement n'établisse pas, entre lui et les Chambres, un contact plus étroit en vue de la revision du statut de l'armée et de la modernisation du système défensif du pays, estime qu'il est temps que le pays et les Chambres soient placés devant une réforme d'ensemble qui donne les apaisements que l'on est en droit d'exiger, termine en déclarant qu'il faut que la Belgique, essentiellement antimilitariste, conserve sa foi en des temps de paix, de travail libre, et d'entraide), Calonne (qui se borne à répondre à quelques points du discours prononcé par M. le comte de Broqueville à la Chambre, le 13 février précédent, estimant qu'il a fait naître le trouble dans beaucoup d'esprits et termine en déclarant qu'il faut organiser une armée nouvelle consciente des nécessités militaires évidentes, mais attentive aux besoins financiers, économiques et sociaux du pays), Damas (qui rappelle à l'occasion de la discussion de ce budget une question qu'il a adressée au général Kestens, alors ministre de la défense nationale lors de la discussion de son budget, au sujet de l'utilisation des terrains et des routes dans l'enceinte des forts de la Meuse (province de Liège), p. 847 à 854. — Discours de MM. Vinck (qui rappelle des circulaires envoyées aux autorités militaires par M. le comte de Broqueville, m. d. n., afin que l'armée soit une école de moralisation et qui demande que l'on examine les moyens d'arriver au perfectionnement de l'éducation des miliciens), De Ley (qui traite également la question de l'immoralité dans l'armée, réclame la réduction du temps de service ainsi que le recrutement régional et déclare que, tant que ceci ne sera pas chose faite, il s'abstiendra au vote sur le budget), de Brouckere (qui commente le discours prononcé la veille par M. le comte de Broqueville, m. d. n., ainsi que ce qui a été fait et défait au ministère de la défense nationale, puis rappelle des incidents qui se sont récemment produits à Genève au sujet de la question du désarmement, conclut ces observations en estimant : 1° que la paix n'est à ce jour pas définitivement assurée; 2° que la Belgique n'est pas à l'abri du danger d'une agression, et termine son discours en déclarant que rien ne contribuera plus à assurer la défense nationale que le développement économique et la création entre les hommes de liens économiques étroits), p. 857 à 862. — Interruptions de MM. le comte de Broqueville, m. d. n., Magnette, Van Overbergh et Deswarte, p. 858 à 862. — Discours de M. le comte de Broqueville,

Finances : BUDGETS. — Budget de la défense nationale (suite)

m. d. n. (qui répond aux discours prononcés et déclare notamment qu'il a, à son dossier, deux documents secrets qui établissent que, au point de vue des armements de l'Allemagne, la Belgique a le devoir d'être inquiète pour l'avenir et qu'il a connaissance du nombre d'hommes que libère la Reichswer, qu'il possède à cet égard des renseignements formels, dont il ne peut indiquer l'origine, mais estime que, en n'informant pas le pays de ce qu'il sait, il trahirait la confiance que celui-ci a mise en lui), p. 863 à 866. — Interruptions de MM. de Brouckere, Clesse, Lekeu, Segers, Vandervelde, m. a. ét.; Van Fleteren, le vicomte Berryer, le baron Ruzette, Calonne, p. 863 à 865.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 866. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 6 juillet, p. 871 à 874.

Les articles du projet de loi sont également adoptés sans observations, p. 866, 867.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 9 et 6 abstentions, p. 879 (7 juillet 1927). Se sont abstenus : MM. Depontieu, Van Coillie, Volckaert, Bossuyt, Calonne et De Ley, p. 879. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1927

Doc. — Projet de loi, n° 5-II. Tableaux, n° 5-II. Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 65. Amendement présenté par M. A. Huysmans (art. 25bis nouveau), n° 69.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 369 (16 mars 1927.)

Discussion générale.

Discours de M. le baron de Mévius (qui constate les excellents résultats obtenus grâce au fonds d'amortissement, puis cite quelques chiffres qui sont de nature à ramener la confiance en montrant de quelle façon le gouvernement a réglé la dette flottante), p. 432.

Discussion des articles.

Art. 25bis proposé par M. Arn. Huysmans. M. le président donne lecture de cet amendement et propose, M. Houtart, m. f., étant retenu à la Chambre, de réserver cet article de manière à permettre au gouvernement de donner son avis sur l'amendement, p. 434. — Cette proposition est admise et l'article est réservé, p. 434. — Reprise de l'examen de l'amendement de M. Arn. Huysmans. M. le baron Houtart, m. f., indique les motifs pour lesquels il prie le Sénat de rejeter l'amendement de M. Arn. Huysmans, p. 443, 449. — L'amendement de M. Arn. Huysmans est rejeté, p. 449.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observations, p. 432 à 436.

L'article unique contenant le budget est adopté, p. 449.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 89 membres présents, p. 449 (29 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des dotations pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-III. — Tableau : n° 5-III. Rapport fait par M. Moyersoen, n° 83.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 458 (29 mars 1927).

M. le président comte d'Ursel de Rodenbeke annonce que le Sénat se réunira en comité secret au cours de la séance afin d'examiner la question de l'indemnité sénatoriale, p. 479.

Le Sénat examine son budget en comité secret, p. 486.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 485, 486.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté, p. 486.

L'ensemble du budget est adopté par 68 voix et 24 abstentions, p. 486 (5 avril 1927). — Se sont abstenus par suite de la majoration de l'indemnité sénatoriale qu'ils considèrent comme inconstitutionnelle : MM. le chevalier de Vrière, Dochen, Du Bost, Dupret, duc d'Ursel, baron Gillès de Pelichy, Leyniers, Libbrecht, Ligy, Moyersoen, Pierlot, Polet, Portmans, baron Ruzette, Thiébaud, vicomte A. Vilain XIII, vicomte G. Vilain XIII, chevalier Behaghel de Bueren, comte de Brouhoven de Bergeyck, De Clercq, baron de Coninck de Merckem, baron de Moffarts, Dens et Derbaix, p. 486. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances : BUDGETS. — Budget des dotations (suite)

Motion d'ordre de M. le vicomte Berryer, qui déclare que, s'il avait pu être présent, il aurait émis un vote affirmatif sur ce budget et qui indique les motifs qui auraient guidé son vote, p. 487.

Budget extraordinaire. — Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XVI. — Tableau I : Dépenses extraordinaires, n° 5-XVI. — Tableau II. Recettes extraordinaires, n° 5-XVI.

Rapport fait par M. Beauvain, n° 119.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Beauvain, p. 551 (11 mai 1927).

Discussion générale.

Discours de MM. le baron van Zuylen (qui rappelle que, en raison de la catastrophe financière qui menaçait la Belgique, le comité du trésor avait décidé de faire exécuter double coupe, pendant quatre ans, dans toutes les forêts domaniales, estime, la première coupe extraordinaire étant à moitié exécutée et la situation financière du pays s'étant considérablement améliorée, qu'il conviendrait qu'on en restât là, l'Etat en exécutant ces coupes attaquant son capital forestier que, de plus, il réalise dans de déplorables conditions, termine en demandant, de la part de M. Polet, empêché, que le ministre des travaux publics fasse exécuter les travaux d'amélioration du lit de la Meuse, en aval de Liège et fasse construire, sans plus de retard, le pont de Visé; déclare qu'il appuie, personnellement, les demandes de M. Polet, le vicomte A. Vilain XIII (qui fait remarquer l'urgence qu'il y a à faire exécuter les travaux de curage de la rivière La Haine et attire l'attention sur les dangers de chômage dans l'industrie du petit granit), Thiébaud (qui plaide la cause du canal de Charleroi), Van Belle (qui proteste contre la réduction des subsides accordées aux communes pour l'établissement de distributions d'eau, ainsi que contre l'emploi de trop de main-d'œuvre étrangère, alors que de nombreux Belges chôment, qui traite ensuite la question des habitations à bon marché, et termine en demandant que, en ce qui concerne les grands travaux, le gouvernement s'efforce d'achever ceux qui sont commencés, avant d'en entamer d'autres), p. 617 à 620. — Interruption de M. Beauvain, Volckaert, Moyersoen, Mahieu, p. 619, 620. — Discours de M. Beauvain, rap. (qui déclare qu'il aurait pu s'abstenir d'intervenir dans la discussion du budget, toutes les questions présentées pendant la discussion ayant été examinées par la commission, mais tient à répondre, pourtant, aux observations de M. Van Belle, en ce qui concerne les habitations ouvrières), p. 620. — Interruption de M. Volckaert, p. 620. — M. le baron Houtart, m. f., répond aux observations présentées, p. 620, 621. — Interruptions de MM. Hicquet, Volckaert, Leken, Van Overbergh, p. 621. — Discours de M. Van Belle (qui précise les observations qu'il a présentées en ce qui concerne l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, puis répond à M. Beauvain, rap., au sujet des habitations ouvrières, déclare qu'il ne peut admettre la thèse de M. Beauvain, rap.), p. 622. — Interruption de M. Lekeu, p. 622.

Discussion des articles.

Art. 101. Services frigorifiques. Discours de M. Moyersoen (qui estime que ces services devraient être définitivement liquidés, car, d'après les renseignements qu'il a recueillis, quatre sur sept de ces services laissent l'Etat en déficit, p. 622. — M. le baron Houtart, m. f., déclare que les services visés par M. Moyersoen, ne dépendant pas directement du département des finances, il transmettra les observations de M. Moyersoen à M. Wauters, m. i. t. p. s., p. 622.

Les autres articles des tableaux sont adoptés sans observations, p. 622. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 19 mai, p. 646 à 661.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 622, 623.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 81 membres présents, p. 623 (19 mai 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des finances pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XIV. — Tableaux n° 5-XIV. — Notes annexes relatives aux articles 37, 54, 58 et 63, n° 5-XIV. Amendements présentés par le gouvernement, n° 123. Rapport fait par M. Van Overbergh, n° 134. — Annexe I. Activité de la commission des économies. — Annexe II. Activité du comité du trésor, n° 134.

Finances : BUDGETS. — Budget des finances (suite)

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Overbergh, p. 694 (2 juin 1927).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Overbergh, rap. (qui déclare que le budget administratif des finances est analysé dans son rapport, que la commission ne présente aucun amendement, puis rappelle spécialement trois questions qu'il a posées : 1° en ce qui concerne la statistique commerciale; 2° la simplification des lois fiscales; 3° le rajustement des lois d'impôt, conclut en déclarant que l'examen attentif de la situation financière conduit aux conclusions suivantes : que la situation monétaire est solide, que l'équilibre du budget est assuré, qu'il faut préparer un plan d'amortissement de la lourde dette extérieure, que le crédit public doit être renforcé par des mesures favorables aux porteurs de consolidés, qu'il convient de songer à une réduction des impôts exceptionnels pour l'exercice 28 et demande à M. le baron Houtart, m. f., de communiquer au Sénat les vues du gouvernement), p. 789 à 792. — Interruptions de MM. Dufrane, le baron Houtart, m. f., p. 790, 791. — Discours de MM. Arm. Huysmans (qui traite d'abord la question du retard apporté au dépôt des comptes généraux de l'Etat, constate que le budget de 1927 présente un gros excédent, préconise l'extension des attributions de la Cour des comptes, en lui attribuant le mandatement de toutes les créances à charge du trésor, traite ensuite la question de l'organisation du cadastre, fait remarquer que le découragement de certains receveurs des contributions est justifié, par suite de la situation qui leur a été faite en 1920, puis, lors de la péréquation de 1924 et de 1927, cite ensuite l'exemple de la commune d'Ixelles, en ce qui concerne la retenue de 4 p. c. faite par l'Etat sur les impôts encaissés par lui pour compte des communes et des provinces, à titre de frais de perception, attire l'attention du ministre sur la situation créée par cette retenue), Thiébaud (qui développe les motifs pour lesquels la Belgique était, avant la guerre, classée au cinquième rang des nations sur le marché mondial, rappelle que, pour aider les industriels à reconquérir cette place et à traverser la crise provoquée par la stabilisation monétaire, le gouvernement a promis d'alléger les charges qui pèsent sur l'industrie, termine en remerciant le ministre d'avoir réduit la taxe de transmission sur les mitrilles), Rutten (qui déclare avoir eu l'intention de signaler au ministre le bien-fondé des réclamations formulées par l'association nationale des receveurs des contributions, douanes et accises, mais estime inutile de le faire après l'exposé complet qui vient d'être fait de cette question par M. Arm. Huysmans, plaide pourtant la cause des fonctionnaires de cette administration et celle de leurs agents), François (qui discute, notamment, certains points du discours de M. Van Overbergh, rap., les conseils donnés par M. Van Overbergh, rap., à M. le baron Houtart, m. f., n'ayant pas tous obtenu son approbation, expose ses vues personnelles en ce qui concerne le taux de la stabilisation, l'équilibre de la monnaie, qui est celle du budget, la dette étrangère, traite aussi la question de l'exportation, de l'organisation du crédit, celle des impôts, déclare que son groupe votera le budget, mais demande au gouvernement de la fermeté pour le maintien de son équilibre, l'étude d'un plan pour le développement économique du pays, déclare que l'on sera unis pour assurer l'exécution du budget, pour soutenir le crédit du gouvernement et développer la prospérité générale), le vicomte Berryer (qui rappelle au ministre la question qu'il lui a posée au sujet de la division des titres Katanga et de la cotation des titres Tanganika), p. 795 à 803. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Cools, le baron Houtart, m. f., Lipens, Arm. Huysmans, Moyersoën, le vicomte Berryer, Lekeu, Van Fleteeren, p. 797 à 802. — M. le vicomte Berryer reprend et termine son discours, traite, à cette occasion, de la fiscalité, termine en priant le gouvernement de faire le nécessaire pour alléger dans toute la mesure possible, en faveur des contribuables, la charge du fardeau des impôts), p. 805, 806. — Interruption de M. le baron Houtart, m. f., p. 806. — Discours de MM. Mullie (qui développe, à nouveau, les griefs de l'agriculture qu'il a déjà exposés au gouvernement quelques mois auparavant, puis, tout en déclarant que cette question ne concerne pas directement le budget en discussion, traite la question de la réparation des dommages de guerre, prie le ministre de réexaminer la question du paiement en obligations et de donner, si possible, satisfaction aux sinistrés agricoles), le chevalier de Vrière (qui demande s'il ne serait pas possible de faire payer plus régulièrement les subsides et les additionnels aux communes), Magnette (qui déclare ne pas aborder les grands problèmes d'ordre financier qui ont été examinés pendant cette discus-

Finances : BUDGETS. — Budget des finances (suite)

sion, mais prie le ministre d'augmenter légèrement le coût du permis de chasse, en demandant, au nom des chasseurs, que la moitié du produit de cette augmentation soit affectée à l'amélioration du régime cynégétique), Carnoy (qui demande, notamment, que l'on dégrève les voitures à gazogène, que l'on établisse un impôt sur les réclames en couleur qui abîment les paysages et qui demandent encore, en terminant, que les communiqués envoyés par le gouvernement soient rédigés plus soigneusement; cite comme exemple des erreurs commises dans certains communiqués relatifs aux actions du chemins de fer), le duc d'Ursel (qui attire l'attention du ministre sur les droits d'entrée qui frappent les œuvres d'art, et demande que, par compensation du dégrèvement qu'il demande à l'entrée, on frappe ces œuvres à l'exportation, ce qui diminuerait l'exode des œuvres à l'étranger), le vicomte G. Vilain XIII (qui demande que le ministre fasse opérer les ristournes dues suivant la loi en ce qui concerne la super-taxe foncière, puis se joint au chevalier de Vrière en ce qui concerne ses observations relatives au retard apporté à remettre aux communes les taxes perçues en leur nom par l'Etat), p. 805 à 808. — Interruptions de MM. Van Overbergh, le baron Houtart, m. f., François, p. 807. — M. Houtart, m. f., répond aux observations présentées, p. 808 à 815. — Interruptions de MM. François, Arm. Huysmans, Van Overbergh, Mullie, Moyersoën, Jaspar, p. m., p. 809 à 815. — M. de Brouckere, à la suite du discours du ministre qui a donné l'analyse d'une étude très importante d'un de ses fonctionnaires, prie M. Houtart, m. f., d'indiquer sur quelle base le travail indiquant le montant de l'impôt payé par le chef d'une famille ouvrière a été établi, p. 815. — M. le baron Houtart, m. f., donne déjà quelques indications à M. de Brouckere, notamment en ce qui concerne la taxe de transmission et déclare qu'il sera très heureux de faire connaître le travail dont il a donné l'analyse, mais que le Sénat comprendra que l'auteur du travail demandera, au préalable, à revoir son étude, afin de préciser certains détails, p. 815.

Discussion des articles.

Art. 2 du budget. Discours de M. François (qui parle à nouveau, à l'occasion de cet article, de la situation des receveurs des contributions, souhaite que cette question soit solutionnée le plus promptement possible, puis rappelle également la situation des commis aux écritures recrutés dans les douanes et accises), p. 815. — L'article 2 est adopté, p. 815.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observations, avec des amendements du gouvernement, p. 815. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 21 juin 1927, p. 819 à 823.

L'article unique contenant le budget est également adopté sans observations, p. 815.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 104 membres présents, p. 839 (23 juin 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XIII.

Rapport fait par M. Pierlot, n° 110.

Ann. — Rapporteur : M. Pierlot. Dépôt du rapport : réunion du 3 mai.

Discussion générale. — Discours de MM. Disière (qui signale certains abus, ainsi que certaines économies à réaliser, qui proteste ensuite contre le rôle que l'on veut faire jouer à la gendarmerie et estime que la gendarmerie n'a pas besoin d'attirail de guerre pour remplir son rôle), Lekeu (qui justifie son abstention), Hannick (qui annonce son vote négatif et signale, notamment, que le moindre mouvement syndical est guetté par la gendarmerie), Paulsen (qui déclare que les réponses faites à la Chambre à M. Vandemeulebroucke par M. le comte de Broqueville, m. d. n., ne lui permettent pas d'accorder son vote au budget de la gendarmerie, et termine en annonçant que, tant qu'on fera de la gendarmerie une armée équipée pour la guerre civile, il persistera dans son attitude d'opposition), Clesse (qui déclare qu'il s'abstiendra afin de protester contre l'augmentation de dépenses occasionnée par la gendarmerie, ainsi que contre le rôle qu'on lui fait jouer), p. 578 à 581. — Interruptions de MM. Volckaert, le duc d'Ursel, Van Fleteeren, Lekeu, p. 580, 581. — M. le comte de Broqueville répond aux observations présentées, p. 581, 582. — Interruptions de MM. Lekeu, Van Schoor, Volckaert, Disière, le baron de Mévius, p. 581, 582.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 582. — Voyez l'annexe B à la fin de la séance du 17 mai, p. 595, 596.

Les articles du projet de loi sont adoptés, p. 582

Finances : BUDGETS. Budget du corps de la gendarmerie (suite)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 53 voix contre 11 et 29 abstentions, p. 601 (18 mai 1927). — Se sont abstenus : MM. Van Belle, Vande Moortele, Vanderick, Van Fleteren, Van Roosbroeck, Van Schoor, Van Vlaenderen, Verbrugge, Volckaert, Barnich, Béosier, Calonne, Casterman, Clesse, Cools, Damas, Danhier, De Nauw, Disière, François, Genard, Hannick, Jaumiaux, Lekeu, Lion, Matagne, Paulsen, Quinchon et Seeliger, p. 601. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-X. — Tableaux n° 5-X. — Note-annexe relative aux articles 59, 119, 128 et 134 du tableau et à l'article 3 du projet de loi, n° 5-X.

Amendements présentés par le gouvernement : 1^{re} série, n° 127. — 2^e série, n° 133. — 3^e série, n° 146.

Rapport fait par M. Carpentier, n° 131.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Carpentier, le 31 mai 1927.

M. Van Fleteren ayant proposé, une importante réunion de la commission de la justice devant avoir lieu le jeudi suivant, que le Sénat s'ajourne à la semaine suivante, M. le président comte l'Kint de Roodenbeke exprime le regret que l'on n'ait pu aborder l'examen de ce budget pendant la semaine en cours. M. Carpentier, rapporteur, et M. Jaspar font diverses observations au sujet du dépôt du rapport ainsi que des amendements présentés par le gouvernement, p. 710.

M. Jaspar demande, au nom de M. Wauters, m. i. t. p. s., celui-ci devant être retenu à la Chambre le surlendemain jeudi, que le Sénat prolonge éventuellement sa séance du lendemain mercredi, afin de pouvoir terminer l'examen du budget de l'industrie et du travail. M. Volckaert appuie cette demande, p. 726.

Discussion générale.

Discours de MM. Dupret (qui commence par exprimer le regret que le rapport ne traite pas la question des travaux de la commission chargée d'enquêter sur la loi des huit heures, traite lui-même cette question et termine en rappelant au ministre sa promesse d'assouplir la loi du 14^{juin} 1921), Damas (qui plaide la cause des personnes subissant des dommages par les émanations répandues par les usines à zinc de la Vieille-Montagne à Hôlogne-aux-Pierres), Solau (qui attire l'attention sur l'absence d'un service gouvernemental en ce qui concerne les industries du fer, de l'acier ou du zinc, traite de l'inspection de l'industrie, estime qu'il devrait être procédé à un recensement complet de l'industrie en Belgique, remercie le ministre d'avoir augmenté les allocations pour chômage involontaire et demande que la proposition de MM. Troclet et consorts relative à l'assurance contre le chômage involontaire soit prochainement reprise), Van Overbergh (qui attire l'attention du ministre et du Sénat sur la politique industrielle du gouvernement, et, en particulier, sur sa politique en matière de charbon, de combustible liquide et de matières premières, déclare que son but est de fournir au ministre l'occasion d'exposer les directives de sa politique industrielle et termine en lui rappelant qu'il n'est pas seulement le ministre du travail et de la prévoyance sociale, mais bien aussi celui de l'industrie), Toch (qui traite la question de l'inspection du travail, signale son insuffisance, attire l'attention du ministre sur la situation des fonctionnaires de son département et termine en suggérant que les pensions de vieillesse soient payées par chèques postaux), Moyersoen (qui traite de la question des habitations à bon marché et des taudis), Matagne (qui demande qu'un projet de loi organique de l'enseignement technique soit prochainement déposé et traite cette question), Rutten (qui demande que l'on constitue une commission chargée de la coordination des lois sociales, déclare qu'il se réserve éventuellement de parler plus tard de l'arrêté royal du 5 mai 1926, cette question ayant été soumise au conseil d'administration du fonds de crise, termine en exprimant sa satisfaction de la prochaine amélioration des locaux du département de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale), Henricot (qui parle de l'autorisation d'exportation des mitrilles et espère que la suppression complète des licences sera prochainement ordonnée, traite ensuite la question de l'enseignement industriel et professionnel, celle des habitations ouvrières et termine en combattant, à nouveau, la loi sur la pension des employés), Vinck (qui demande une modification à l'amendement présenté par le gouvernement en ce qui concerne les habitations à bon marché, afin que son groupe puisse poursuivre une politique de destruction des taudis), Carpentier, rapporteur (qui se borne à signaler un point qu'il n'a pas traité dans son rapport, celui de la

Finances : BUDGETS. Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale (suite)

pollution des rivières), Demoulin (qui souligne l'importance de la question d'encouragement aux mutualités, prie donc le ministre d'examiner à nouveau les chiffres de son budget relativement à cette question), De Ley (qui parle de faits qui se sont produits à Moll dans l'industrie lainière, estime que ces faits sont la preuve d'un attentat au droit d'association, prie le ministre d'user de son influence dans cette affaire), p. 759 à 772. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Wauters, m. i. t. p. s., Volckaert, Moyersoen, Tschoffen, Arm. Huysmans, Renier, p. 765 à 772. — M. Wauters, m. i. t. p. s., commence par rendre hommage au rapport de M. Carpentier, qui va faciliter considérablement sa tâche, puis répond aux observations présentées, p. 772 à 779. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Henricot, Renier, Volckaert, Demoulin, Digneffe, Moyersoen, Dupret, Rutten, Barnich, 772 à 778. — M. Dupret rappelle qu'il a été beaucoup insisté pour que les huit heures de travail soient effectives, prie le ministre d'étudier cette question, p. 779. — M. Wauters, m. i. t. p. s., remercie M. Dupret de ne pas demander une réponse immédiate, la question étant extrêmement épineuse, p. 779.

Discussion des articles.

Les articles du budget sont adoptés sans observations tels qu'ils ont été amendés par le gouvernement, p. 779. — Voyez l'annexe, à la fin de la séance du 15 juin 1927, p. 781 à 788.

Articles du projet de loi :

Articles 1^{er} et 2. Adoptés sans observations, p. 779.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte primitif et du nouveau texte proposé par amendement par le gouvernement, p. 779. — M. Wauters, m. i. t. p. s., répond, à ce moment, à la question de M. Vinck au sujet des habitations à bon marché et M. Vinck fait encore diverses observations à ce sujet, p. 780. — L'article 3 est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 780.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 780.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 794 (16 juin 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-VI. — Tableaux, n° 5-VI. — Note-annexe relative à l'article 48, n° 5-VI.

Amendements présentés par le gouvernement, 1^{re} série, n° 35; 2^e série, n° 82; 3^e série, n° 84.

Rapport fait par M. Vinck, n° 70. — Annexe I : Œuvre nationale de l'Enfance, n° 70. — Annexe II : Situation financière des communes de plus de 5,000 habitants, telle qu'elle résulte du dernier compte approuvé, n° 70. — Annexe III, relative à l'amortissement des dettes des communes, n° 70. (Cette troisième annexe est signée par M. Vauthier.)

Amendements présentés par le gouvernement, n° 35.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Vinck, p. 396 (17 mars 1927).

Discussion générale.

Discours de MM. le baron Delvaux de Fenffe (qui estime que l'autorité communale devrait être astreinte à avvertir les chefs des familles nombreuses des avantages qui leur sont accordés au point de vue du service militaire, puis traite de la difficulté des services communaux depuis la guerre par suite des nombreuses modifications apportées à la loi communale; défend les commissaires d'arrondissement; parle aussi de la question de la nomination des bourgmestres, puis plaide la cause de la ville de Spa), le vicomte Adrien Vilain XIII (qui attire l'attention du ministre sur les charges qui incombent aux communes du fait de la législation en vigueur et demande que l'on règle sans tarder les intérêts échus sur les dommages de guerre dus aux communes), Vinck, rapporteur (qui commente son rapport et fait remarquer que les principales considérations émises par la commission sont des regrets au sujet des compressions que le gouvernement a cru devoir faire dans le budget et du préjudice causé à certaines œuvres par ces compressions, puis termine son discours en parlant de la statistique des logements, cette question lui tenant particulièrement à cœur), p. 442 à 448. — Interruptions de MM. le vicomte Berryer, Cools, Van Schoor, p. 445 à 448. — Discours de MM. Carpentier (qui fait remarquer que les communes ont assuré, en l'absence du pouvoir central, pendant l'occupation allemande tous les services publics et que ces mêmes communes se voient privées de l'aide du gouvernement pour assainir leurs finances, parle notamment du cas de la ville de Gand), le

Finances : BUDGETS. Budget de l'intérieur et de l'hygiène (suite)

vicomte Georges Vilain XIII (qui attire l'attention du ministre sur les grands inconvénients qui vont résulter de l'obligation imposée récemment aux administrations provinciales et communales d'affranchir les correspondances qui bénéficieraient jusqu'à présent de la franchise de port), 450 à 452. — Interruptions de MM. Cools, Vinck, p. 451. — Discours de MM. Ryckmans (qui appuie les observations de M. Vinck, rapporteur, en ce qui concerne le préjudice causé aux œuvres par la compression des dépenses), Volckaert (qui parle du retard apporté à nommer certains bourgmestres et termine son discours en attirant l'attention du gouvernement sur la situation fâcheuse, au point de vue sanitaire, etc., des communes de Trivières et de Saint-Vaast, par suite des inondations causées par la rivière la Haine), Jauniaux (qui se joint au rapporteur et à M. Ryckmans pour protester contre la réduction des crédits accordés à certaines œuvres, estimant que ce ne sont pas là de réelles économies), le vicomte Berryer (qui appuie les considérations émises par le baron Deivaux de Fenffe pour prendre la défense des commissaires d'arrondissement, traite ensuite la question de la nomination des bourgmestres et des gouverneurs de province, parle de Spa et de la question des jeux, puis félicite le ministre d'avoir maintenu le subside en faveur de l'institut du cancer), Vinck (qui parle à nouveau des subsides destinés aux œuvres), Van Schoor (qui traite la question des taudis), Nolf (qui commence par faire remarquer que les réponses données aux notes qu'il avait remises au rapporteur ne comprennent pas les explications réclamées en ce qui concerne la situation financière des communes, termine en protestant contre l'absence du texte flamand du rapport), Martens (qui fait remarquer que Courtrai ne possède pas encore son conseil communal constitué, alors que les élections communales ont eu lieu au mois d'octobre, puis parle d'une lutte qui s'est produite entre la Nationale pharmaceutique et les mutualités), Lion (qui parle également de la situation financière difficile des communes), p. 453 à 463. — Interruptions de MM. le vicomte Berryer, Van Roosbroeck, Mousty, Vauthier, m. i. h., Volckaert, Clesse, Deswarte, Van Fleteren, Jauniaux, Moyersoën, Vinck, rapporteur, Liebaert, p. 454 à 462. — M. Vauthier, estimant que l'heure tardive ne lui permettra pas de répondre ce même jour aux observations présentées, donne cependant des explications au sujet de la circulaire ministérielle relative aux comptes des communes, précise le sens de cette communication, p. 463. — M. Carpentier fait encore diverses observations au sujet de la circulaire, p. 463, 464. — M. Vauthier, m. i. h., répond à ces observations, p. 464. — M. le président comte d'Kint de Roodenbeke, Vauthier, m. i. h., Deswarte et Vinck font diverses observations au sujet de la suite de la discussion, p. 463. — M. Vauthier, m. i. h., fait encore des observations au sujet de la remise de la suite de ce débat, p. 472, 478. — Observations de M. Paulsen, p. 478. — Reprise de la discussion générale, M. Vauthier, m. i. h., répond aux observations présentées, p. 487 à 494. — Interruptions de MM. Vinck, rap., le vicomte Berryer, Mousty, Hicguet, Van Fleteren, Paulsen, Van Schoor, Demoulin, Van Overbergh, Hubert, Carpentier, Moyersoën, Nolf, Volckaert, Lekeu, Clesse, p. 487 à 494. — Discours de M. Vinck, rapporteur (qui réfute le discours du ministre, puis parle de la question des comptes communaux et de la comptabilité communale), Dufrane (qui développe les raisons pour lesquelles il maintient sa proposition faite dès 1921, tendant à la suppression des commissaires d'arrondissement), Martens (qui parle à nouveau de l'incident soulevé par les faits constatés à Courtrai lors des dernières élections communales), Van Schoor (qui se plaint de la réponse du ministre en ce qui concerne les orphelins et les taudis), Volckaert (qui traite à nouveau la question du retard apporté à la nomination de certains bourgmestres), p. 494 à 499. — Interruptions de MM. Van Schoor, Dufrane, le vicomte Berryer, Volckaert, Van Overbergh, le vicomte Adrien Vilain XIII, Vauthier, m. i. h., Van Fleteren, p. 495 à 499.

Discussion des articles.

Art. 25. Observations de MM. le vicomte Berryer et Volckaert, Mousty, Vauthier, m. i. h. (qui accepte l'amendement de M. le vicomte Berryer en faveur des descendants des décorés de la Croix de fer, etc.), p. 501, 502. — L'article 25 est adopté, p. 502. — M. le président prie le Sénat de revenir sur le vote de l'article 25, le Sénat ne s'étant pas prononcé sur l'amendement de M. le vicomte Berryer; cette demande est unanimement admise et l'article 25 est adopté avec l'amendement de M. le vicomte Berryer, p. 514.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1926-1927.

Finances : BUDGETS. Budget de l'intérieur et de l'hygiène (suite)

Art. 38. Observations de MM. Hicguet (qui propose un amendement et le motive), Mousty, Vauthier (qui ne s'oppose pas à l'amendement), p. 503. — L'article est réservé, p. 503. — Reprise de la discussion : MM. Vauthier (qui déclare ne pouvoir accepter l'amendement, l'équilibre du budget ne pouvant être compromis), Simonis, Hicguet, Van Overbergh, Deswarte, Vinck, Lekeu, Jaspar, p. m. (qui fait remarquer qu'il est l'auteur des compressions opérées sur ce budget et est responsable du projet de budget, puisqu'il était à cette époque ministre de l'intérieur et de l'hygiène, et qui déclare qu'il a voulu donner l'exemple en opérant des réductions même sur les crédits qui lui tenaient le plus au cœur, prie, en conséquence, MM. Hicguet et Lion, auteurs de l'amendement, de ne pas insister et d'attendre l'année suivante), p. 513, 514. — M. Hicguet se déclare d'accord avec le rapporteur et retire son amendement par suite des observations qui viennent d'être présentées, p. 514. — L'article 38 est adopté tel qu'il figure au budget, p. 514.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observations avec des amendements du gouvernement aux articles 2, 6, 9, 13, 16, 21, 28, 41, 47 et 49, p. 499 à 504.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 514.

L'article unique contenant le budget est adopté, p. 514.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 1 et 4 abstentions, p. 514 (12 avril 1927). — M. Martens a répondu « non » et MM. Dufrane, Matagne, Van Schoor et Volckaert se sont abstenus, p. 514. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget de la justice pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-IV. — Tableaux, n° 5-IV. — Note-annexe relative aux articles 70 et 71, n° 5-IV.

Rapport fait par M. Tschoffen, n° 28.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 32. — 2° série, n° 33. — 3° série, n° 41.

Ann. — Rapporteur : M. Tschoffen. Dépôt du rapport : 19 janvier 1927.

Discussion générale.

Discours de MM. Pierlot (qui attire l'attention du ministre sur le caractère regrettable de la réduction du crédit destiné à l'Œuvre nationale des orphelins de la guerre), Ryckmans (qui commence par parler de la situation grave dans laquelle se trouvent les commissions d'assistance des grandes villes et, par le fait, les finances des grandes villes elles-mêmes, qui sont atteintes par la loi sur le domicile de secours, puis signale des améliorations qui pourraient être apportées au régime des prisons, surtout en ce qui concerne la détention préventive), Asou (qui signale au ministre une réforme réclamée par les justiciables comme par les magistrats et les avocats : l'abrogation de l'article 15 du Code de procédure civile), Deswarte (qui appuie la demande de M. Asou et se rallie à la partie du discours de M. Ryckmans se rapportant aux réformes du régime pénitentier, puis parle de la nécessité de mettre en vigueur la loi qui a organisé le registre du commerce), Dochen (qui rappelle à M. Hymans, m. j., une question qu'il lui a posée au sujet du transport hebdomadaire d'un certain nombre de prisonniers de Huy à Namur et de Namur à Huy), Hymans, m. j. (qui fait diverses observations en réponse à M. Dochen), p. 349 à 354. — Interruptions de MM. Ligy, Dochen, Hymans, m. j., Seeliger, le baron d'Huart, p. 352 à 354. — M. Dochen reprend et termine son discours au sujet des prisons et du transport des prisonniers, ainsi que du nouveau régime à appliquer aux prisons en vue de réaliser des économies; M. Dochen parle aussi des employés des parquets, p. 356 à 358. — Interruptions de MM. Hicguet, Deswarte, Mousty, p. 356 à 358. — Discours de MM. Van Schoor (qui traite la question du sort des orphelins en général), p. 358, 359. — Discours de M. Tschoffen, rap. (qui défend l'œuvre de la commission et fait remarquer au Sénat que, contrairement à ce que l'on pense généralement, on a fait au ministère de la justice un sérieux effort d'économies; répond à certaines observations qui ont été présentées; parle de la réforme de l'ordre judiciaire, ainsi que des orphelins de la guerre), p. 359 à 361. — Interruptions de MM. Hymans, m. j., Dochen, Deswarte, Braun, Van Overbergh, Van Fleteren, Lamborelle, p. 360, 361. — Discours de MM. De Ley (qui parle de l'arrêté royal

Finances : BUDGETS. Budget de la justice (suite)

relatif à l'heure de fermeture des établissements publics, attire l'attention sur la dissolution des mœurs, signale la vente de feuilles immorales et estime que le gouvernement devrait prendre des mesures pour arriver à l'assainissement moral du peuple, puis termine en parlant de l'insuffisance de certains traitements), vicomte Adrien Vilain XIII (qui demande si l'on ne pourrait utiliser les 87 sujets polonais et les 200 Belges de la colonie pénitentiaire de Merxplas, qui vont être envoyés au charbonnage de Winterslag, à des travaux intéressant directement l'Etat), Lebon (qui attire l'attention du ministre sur le préjudice que subit l'industrie hôtelière par suite de l'arrêté sur la fermeture des établissements publics), Huisman Van den Nest (qui attire l'attention sur le préjudice occasionné aux communes importantes par la manière dont est fixé le prix de la journée d'entretien, cette fixation étant dominée par la préoccupation d'alléger les charges des communes rurales), Deswarte (qui commence par appuyer les observations faites par M. Huisman Van den Nest, puis traite la question des prisons; parle d'une déclaration faite par M. Hymans tendant à ne pas insister sur le vote du projet de loi abrogeant l'article 603 du Code d'instruction criminelle, estimant que le gouvernement peut, par voie administrative, arriver à l'économie désirée, puis parle du retard apporté dans le paiement des traitements dépendant du département de la justice), Magnette (qui commence par appuyer les observations faites par M. Huisman Van den Nest au sujet de la fixation de la journée d'entretien, puis traite à son tour la question de la suppression de certaines prisons; fait remarquer que l'on compte en supprimer quatre en Waulon; termine son discours en parlant du palais de justice de Liège), Calonne (qui justifie son vote négatif), Mme Spaak (qui attire l'attention du ministre sur la situation du personnel attaché aux écoles d'éducation de l'Etat de Moll, Saint-Hubert et Ruysseledé), p. 661 à 668. — Interruptions de MM. Deswarte, Hymans, m. j., Dochen (qui fait à cette occasion de nouvelles observations au sujet des prisons), Van Overbergh, Carpentier, Liebaert, Van Fleteren, p. 363 à 368. — Discours de MM. Van Roosbroeck (qui s'élève contre une déclaration contenue dans le rapport de M. Tschoffen relative aux fermes-écoles; demande le maintien des fermes-écoles), le baron Descamps (qui attire l'attention du gouvernement sur le texte d'un avant-projet de convention relative au régime international des sociétés par actions, projet qui est l'aboutissement des études de la conférence parlementaire internationale du commerce, et prie le ministre de prendre en considération la demande de la conférence parlementaire internationale tendant à ce que le texte soit déferé à une conférence diplomatique), p. 369, 370. — Interruptions de M. Hymans, m. j., p. 369. — M. Hymans, m. j., répond aux observations présentées, p. 370 à 375. — Interruptions de MM. Carpentier, Deswarte, Van Schoor, Van Overbergh, Van Roosbroeck, p. 370 à 375. — M. Braun fait, à ce moment, des observations au sujet de la loi sur le registre du commerce et donne lecture d'un récent rapport du président du tribunal de commerce de Bruxelles sur cette question. M. Braun estime que cette loi devrait être complétée au point de vue des sanctions. M. Deswarte fait des observations afin de compléter les renseignements de M. Braun et estime que l'on pourrait retarder quelque peu les arrêtés royaux de promulgation, afin de compléter la loi en question par le dépôt d'un projet, p. 375. — Interruption de M. Hymans, m. j., p. 375. — M. Liebaert, sans combattre l'idée émise par MM. Braun et Deswarte, développe les motifs pour lesquels il estimerait utile que la loi fut immédiatement promulguée sans que ceci fasse obstacle à la modification proposée par MM. Braun et Deswarte, p. 375, 376. — M. Braun déclare que, dans ce cas, il déposerait immédiatement une proposition de loi, p. 376. — M. Hymans, m. j., marque son accord, p. 376. — Observation de M. Deswarte, p. 376. — M. Hymans reprend son discours en réponse aux observations présentées, p. 376, 377. — Interruptions de MM. Deswarte, Carpentier, De Ley, Segers, p. 376, 377. — Discours de M. Bossuyt (qui attire l'attention du ministre sur des faits qui se sont produits à Cherne, à l'occasion d'une grève dans l'industrie linière et déclare que, à titre de protestation, il s'abstiendra au vote sur le budget), Van Schoor (qui proteste contre la réponse faite par le ministre en ce qui concerne les orphelins), De Ley (qui proteste contre la réponse faite par le ministre en ce qui concerne les cinémas et les théâtres, et rappelle ses demandes en faveur des veuves des agents de l'Etat décedés, ainsi qu'au sujet des traitements des membres du clergé), p. 377, 378. — Interruptions de M. Dewaele, p. 378. Les articles sont adoptés sans observations, avec les amendements du gouvernement aux articles 19, 23, 60, 61 et 63, p. 379 à 383.

Finances : BUDGETS. Budget de la justice (suite)

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 383.

L'article unique contenant le budget est adopté, p. 383.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 1 et 2 abstentions, p. 396 (17 mars 1927). — M. Calonne a répondu « non »; se sont abstenus : MM. Bossuyt et Dewaele, p. 396. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XVII. — Tableau I : Dépenses d'exploitation, n° 5-XVII. — Tableau II : Recettes d'exploitation, n° 5-XVII. — Tableau III : Dépenses extraordinaires, n° 5-XVII. — Tableau IV : Recettes extraordinaires, n° 5-XVII. — Développements des différents tableaux, n° 5-XVII. — Note-annexe relative à l'article 8 du projet de loi, n° 5-XVII.

Rapport fait par M. Fraiture, n° 124. — Annexes : Questions posées par la commission et réponses de M. le ministre des chemins de fer, n° 124. — Amendements présentés par le gouvernement, n° 130.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Fraiture, p. 579 (17 mai 1927). M. Fraiture fait, par motion d'ordre, des observations au sujet de la fixation de la discussion de ce budget, p. 645.

Discussion générale.

Discours de M. Toch, qui attire notamment l'attention du ministre sur la situation des petits porteurs de télégrammes, sur la question des repos réglementaires qui doivent être accordés en ce qui concerne une partie de l'administration de la marine, ainsi que sur la situation de pilotes de l'Escaut et de l'absence de réunions de la sous-commission paritaire de la marine, p. 664. — Discours de M. Fraiture, rap., qui commence par appuyer les observations de M. Toch, puis développe les commentaires concernant le budget lui-même, plaide, notamment, encore une fois la question des rapports qui doivent exister entre les régies de l'Etat et le département des finances, parle du congrès d'hygiène de Gand, où se discuteront des questions intéressant la marine marchande, de certains bruits tendancieux au sujet du nombre trop grand d'ingénieurs et d'ouvriers à l'administration des télégraphes, et termine en traitant la question de la péréquation des traitements et salaires, p. 664 à 668. — Interruptions de MM. Weyler, Anseele, m. c. f. m. p. t. a., Hicguet, Barnich, Lippens, Mousty, Cools, Liebaert, p. 665 à 668. — Discours de M. Anseele, m. c. f. m. p. t. a., qui commence par féliciter M. Fraiture, rap., sur la manière claire et précise dont son rapport a été rédigé, puis répond à M. Toch, reprend ensuite les points soulevés par M. Fraiture et y répond; rappelle, en défendant l'activité des services de l'administration de la marine, les projets déjà déposés en faveur des marins et annonce qu'il compte déposer prochainement un projet sur la réparation des accidents de travail survenus aux gens de mer, p. 668 à 670. — Interruptions de MM. Toch, Fraiture et Lekeu, p. 669, 670.

Les articles des budgets des administrations de la marine, des postes, des télégraphes et téléphones et de l'aéronautique sont adoptés sans observations tels qu'ils ont été amendés par le gouvernement, p. 670. — Voyez Annexe, p. 675 à 688.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations tels qu'ils ont été amendés par le gouvernement, p. 670 à 672.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 88 membres présents, p. 693 (2 juin 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1927.

Doc. — Rapport fait par M. Cools, n° 158.

Ann. — Rapporteur : M. Cools. Dépôt du rapport : 28 juin 1927. Pas de discussion générale.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 892. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 7 juillet, p. 897, 898.

L'article unique est également adopté sans observations, p. 892.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 84 membres présents, p. 906 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances : BUDGETS (suite)

Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XVIII. — Articles amendés par la Chambre, n° 5-XVIII.

Rapport fait par M. Seeliger, n° 169

Ann. — Rapporteur : M. Seeliger. Dépôt du rapport, le 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 901. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 12 juillet 1927, p. 913 à 920.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 901, 902.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 95 membres présents, p. 908 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi, n° 5-VII. — Tableaux, n° 5-VII. — Développements du budget, n° 5-VII. — Notes annexe relatives aux articles 10 et 139, n° 5-VII. — Annexe aux développements, n° 5-VII.

Rapport fait par M. Carnoy, n° 107. — Annexe : Développement actuel de l'enseignement du quatrième degré. Note communiquée par M. le ministre des Sciences et des arts, n° 107.

Amendement présenté par la commission. Annexe au n° 107. Amendements présentés par le gouvernement. 1^{re} série, n° 114. — 2^e série, n° 121.

Amendement (art. 30bis nouveau) présenté par MM. Lekeu, Asou, Volckaert, Dufrane, Casterman et Mousty, n° 121.

Amendement présenté par Mme Spaak (art. 78bis nouveau), n° 121.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Carnoy, p. 516 (12 avril 1927).

Discussion générale.

Discours de MM. le R. P. Rutten (qui entretient le Sénat de la « grande pitié des instituts scientifiques », ainsi que de la question de l'exode des œuvres d'art), Carpentier (qui demande si, en diminuant les crédits concernant l'encouragement aux beaux-arts, le comité du trésor a songé qu'il mettrait en danger le patrimoine artistique du pays, parle surtout en ce qui concerne la ville de Gand, puis parle de la modification apportée au mode de paiement des traitements du personnel et de la suppression de l'intervention du bureau administratif), Paulsen (qui, le ministre ayant annoncé à la Chambre qu'il comptait soumettre la question des barèmes légaux du personnel enseignant des écoles primaires et gardiennes à un examen, prononce à intervenir en faveur de ce personnel, mais attire l'attention sur la situation des répétiteurs d'université), le baron Casier (qui s'associe au R. P. Rutten en ce qui concerne le cri d'alarme qu'il a poussé au sujet de l'exode des œuvres belges d'art ancien), Carnoy, rap. (qui déclare que la plupart des questions qu'il désirait signaler ont été développées par lui, en commission, ou indiquées dans son rapport, se contente de signaler quelques points : l'instruction des enfants des bateliers, la question des fournitures classiques, celle de la situation pécuniaire des instituteurs, ainsi que celle du développement nécessaire de l'enseignement supérieur), Segers (qui défend les intérêts de l'enseignement libre, demande que des hommes de bonne volonté des différents partis se rencontrent pour résoudre dans un esprit de justice, de cohésion et d'apaisement, la question scolaire sur le terrain communal, et termine en souhaitant que l'enseignement public soit mis à l'abri de l'esprit communiste), p. 539 à 545. — Interruptions de MM. Huysmans, m. s. a., Clesse et Van Overbergh, p. 542, 543 et 546. — Discours de MM. Van Schoor (qui estime que la situation de l'enseignement public est lamentable, cite des exemples dans certaines localités des Flandres, proteste contre la manière dont sont distribuées les bourses d'études et termine en signalant les abus auxquels donnent lieu les congés saisonniers; estime qu'en Flandre tout contribue à la ruine et à la dépopulation des écoles officielles), Mme Spaak (qui demande que dans l'enseignement on prenne des mesures pour protéger la maternité, puis traite la question des pensions accordées aux femmes, ainsi que celle de la suppression du crédit destiné aux colonies de vacances), MM. Martens (qui attire l'attention du ministre sur la situation de l'enseignement officiel à Courtrai), Matagne (qui attire, à son

Finances : BUDGETS. Budget des sciences et des arts (suite)

tour, l'attention sur la situation des instituteurs, et termine en réclamant un subside en faveur de l'école des mines de Mons), Clesse (qui commente le discours prononcé par M. Segers en faveur de l'enseignement libre, puis parle de la situation fâcheuse de l'enseignement officiel dans le Luxembourg), p. 548 à 556. — Interruptions de MM. le vicomte Adrien Vilain XIII, Van Overbergh, Baeck, Huysmans, m. s. a., Van Schoor, Van Roosbroeck, Mousty, Fraiture, Lekeu, p. 550 à 556. — M. Huysmans, m. s. a., répond aux observations présentées, p. 556 à 565. — Interruptions de MM. François, Jaumiaux, Fraiture, Moyersoën, Martens, Van Schoor, Mme Spaak, MM. Solau, Segers, Lekeu, Van Roosbroeck, Seeliger, Clesse, Volckaert, le comte de Broqueville, Van Fleteren, Matagne, Van Overbergh, p. 556 à 565. — Discours de MM. Genard (qui complimente M. Huysmans, m. s. a., de sa belle activité, traite la question de la formation des instituteurs, ainsi que la manière dont ont été accordées les augmentations de traitement qu'il estime ne devoir être accordées qu'en cas de bons services), Vermeulen (qui proclame à son tour la détresse des institutions intellectuelles et critique la commission du Musée royal et des beaux-arts de Bruxelles, qu'il estime être, depuis quarante ans, en dessous de sa tâche), Dewaele (qui répète une demande qu'il a déjà formulée au sujet de la reconstruction de l'école communale d'Iseghem), p. 565, 568. — Interruptions de M. Huysmans, m. s. a., p. 567. — M. Derbaix propose, vu les nombreux amendements qui viennent d'être déposés par M. Huysmans, m. s. a., de renvoyer ces amendements à la commission des sciences et des arts, qui ferait rapport le mardi suivant au début de la séance et de clore la discussion générale, p. 568. — M. Huysmans, m. s. a., déclare être d'accord, p. 568. — Observations de M. Volckaert, p. 568.

M. Paulsen renouvelle, avant la clôture de la discussion générale, son intervention en faveur des répétiteurs des universités de l'Etat, et M. Huysmans, m. s. a., déclare que le gouvernement s'est engagé à examiner la situation du corps enseignant, à tous les degrés, avant la fin de l'année, p. 568. — La discussion générale est close.

Rapport complémentaire :

M. Carnoy donne lecture du rapport sur les amendements présentés par le gouvernement, p. 570.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. Van Roosbroeck estime que l'on devrait augmenter le traitement des ministres, qui se trouve être très inférieur à celui de certains hauts fonctionnaires, p. 570, 571. — M. Volckaert appuie les observations de M. Van Roosbroeck, p. 571. — M. Lekeu, après avoir fait remarquer que la question soulevée par M. Van Roosbroeck n'est pas une question de personnes, mais une question de principe, estime que cette question devrait être renvoyée à la commission du travail parlementaire, qui se mettrait en rapport avec le bureau de la Chambre, p. 571. — M. Beauduin rappelle que la question a été soulevée à la Chambre par M. Heyman et que l'on avait décidé de prier le gouvernement de faire un projet qui comprendrait la mise au point de l'ensemble des questions se rapportant aux traitements et indemnités, p. 571. — M. Lekeu estime que le gouvernement ne peut s'occuper de la question des traitements ministériels, M. Moyersoën appuie cet avis et propose de renvoyer la question au bureau du Sénat, p. 571. — MM. Volckaert, Lekeu et Moyersoën font encore diverses observations, et M. Lekeu, ayant constaté qu'il y avait accord unanime sur le principe, se rallie à la proposition de M. Moyersoën, p. 571. — La proposition de renvoi au bureau est adoptée, p. 571.

Art. 30. Discussion : MM. Digneffe (qui signale à cette occasion les lacunes de l'organisation de l'enseignement universitaire en Belgique), Huysmans, m. s. a. (qui répond aux observations de M. Digneffe), p. 572. — Observation de M. Carpentier, p. 572. — L'article 30 est adopté, p. 572.

Art. 30bis nouveau présenté par MM. Lekeu et consorts tendant à accorder un subside de 500,000 francs à l'école des mines du Hainaut. Discussion : MM. Lekeu (qui motive sa proposition), Huysmans, m. s. a., Van Fleteren, le baron de Mofarts, Baeck, p. 573, 574. — L'amendement (art. 30bis) est adopté par assis et levé, p. 574.

Art. 78bis proposé par Mme Spaak : Subside aux communes qui organisent des colonies de vacances; M. Carnoy rappelle un sous-amendement présenté par la commission; Mme Spaak déclare s'y rallier; M. Huysmans, m. s. a.

Finances : BUDGETS. Budget des sciences et des arts (suite)

déclare que, évidemment, il ne s'agit pas d'enfants anormaux et que le gouvernement se rallie à l'amendement, p. 574. — L'article 78bis est adopté par assis et levé tel qu'il est sous-amendé par la commission, p. 574.

Art. 79. M. Huysmans, m. s. a., donne lecture, à cette occasion, d'une lettre de M. le comte Henry Carton de Wiart, en réponse au discours de M. Vermeylen formulant des critiques contre la commission consultative du musée des beaux-arts de Bruxelles, et fait une brève observation à la suite de cette lecture étant étranger à la critique formulée, p. 574, 575. — Est entendu : M. Vermeylen, qui estime à nouveau qu'il y a beaucoup de lacunes au musée de Bruxelles, p. 575, 576. — M. Huysmans, m. s. a., fait encore diverses observations en réponse à M. Vermeylen et termine son discours en déclarant que les Belges se doivent à eux-mêmes de développer leurs musées et de soutenir l'art national, p. 575, 576. — L'article 79 est adopté, p. 576.

Art. 102. M. le président rappelle un amendement présenté par la commission tendant à majorer le crédit en faveur de la commission royale des monuments et des sites et l'article 102, ainsi amendé, est adopté, p. 576.

Art. 111. M. Carnoy rappelle une demande qu'il a faite au sujet de la composition des subsides et encouragements pour la langue française, d'une part, et la langue flamande, d'autre part, p. 576. — M. Huysmans déclare qu'il répondra par écrit n'ayant pas sous la main la documentation nécessaire, p. 576. — L'article 111 est adopté, p. 576.

Art. 128. MM. Van Schoor et Vermeylen font des observations au sujet des subsides accordés aux bibliothèques, p. 576, 577. — M. Huysmans, m. s. a., répond à ces observations, p. 577.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observations tels qu'ils sont amendés par le gouvernement, p. 571 à 577. — Voyez annexe A : p. 583 à 594.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 577.

L'article unique du projet est adopté, p. 577.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 95 membres présents, p. 577 (17 mai 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget du Sénat.

Ann. — Motion d'ordre de M. le baron de Becker Remy, questeur, qui prie le Sénat de bien vouloir se constituer en comité secret, la questure ayant une proposition à lui faire quant à l'indemnité sénatoriale, p. 945. — Cette proposition est admise et le Sénat se constitue en comité secret, p. 945.

V. plus haut la sous-rubrique : Budget des dotations pour 1927.

Budget des travaux publics pour l'exercice 1927.

Doc. — Projet de loi n° 5-IX. — Tableau n° 5-IX. — Note-annexe relative aux articles 28, 32 et 39 (nouveau), n° 5-IX. Rapport fait par M. le baron Gillès de Pelichy, n° 30. Amendements présentés par le gouvernement, n° 34.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Gillès de Pelichy, p. 121 (20 janvier 1927).

Discussion générale. — Discours de MM. le vicomte Georges Vilain XIII (qui fait remarquer la nécessité de commencer les travaux d'un pont sur la Dendre à Termonde, ainsi que des travaux urgents à exécuter dans la vallée de la Dendre et dans celle de la Durme), Carpentier (qui exprime ses regrets du peu d'intérêt que l'on porte au port de Gand, puis parle de la nécessité de reconstruire le palais de justice), le comte de Brouhoven de Bergeyck (qui fait des observations au sujet de l'inscription de certains crédits au budget des travaux publics ; notamment celui relatif aux autos du département de l'intérieur, demandant si le comité supérieur de contrôle a encore sa raison d'être, parle de l'amélioration des routes ainsi que des plantations le long de celles-ci, des travaux de dragage urgents à faire pour les cours d'eau autour d'Anvers et du pont de Termonde), le chevalier Behaghel de Bueren (qui attire brièvement l'attention du ministre sur l'urgence qu'il y a de remettre en état plusieurs routes de grande communication de l'arrondissement d'Audenarde), de Cock de Rameyen (qui signale la situation pénible de la Grande Nèthe et qui exprime l'espoir que, malgré la situation financière du pays, des crédits pourront être mis

Finances : BUDGETS. Budget des travaux publics (suite)

à la disposition de l'administration des ponts et chaussées pour l'exécution des travaux urgents d'amélioration), le duc d'Ursel (qui rappelle les promesses faites au sujet de l'entretien des routes, suggère à M. Baels, m. a. t. p., la création d'un fonds spécial alimenté par ceux qui se servent le plus spécialement des routes : propriétaires d'automobiles et de voitures à chevaux), le baron Ruzette (qui esime que certaines modifications dans l'administration amèneraient à des économies, puis demande que l'on crée immédiatement à l'école des ponts et chaussées de Gand un laboratoire d'hydrographie tel qu'il en existe dans tous les pays bien équipés et fait remarquer les services immenses que ce laboratoire rendrait, étant donné, notamment, la nécessité de l'étude spéciale de l'Escaut), le vicomte A. Vilain XIII (qui fait remarquer l'urgence de la reconstruction du pont de Maisières sur le canal du Centre), Arm. Huysmans (qui se rallie aux considérations contenues dans le rapport du baron Gillès de Pelichy, estime que les dépenses de gestion sont excessives, signale certains abus qui se sont produits au ministère des sciences et des arts, traite ensuite la question des canaux et la nécessité de mettre à profit les ressources hydro-électriques de la vallée de la Meuse), van Zuylen (qui traite la question des plantations le long des canaux et des routes et attire l'attention sur l'utilité qu'il y aurait à ne pas planter de jeunes ormes, ceux-ci étant plus sujets à être atteints de la maladie qui s'est propagée dans cette essence d'arbres), Leurquin (qui parle de la question des inondations et demande si l'enquête qui devait être faite à ce sujet a été commencée), le baron de Mévius (qui traite la question du passage à niveau de Gembloux), Baeck (qui insiste pour que les travaux du canal de Charleroi à Bruxelles dans la partie qui longe le territoire de Molenbeek soient promptement exécutés, p. 194 à 201. — Rectification au discours de M. le baron van Zuylen, p. 238. — Interruption de M. Volckaert, Baels, m. a. t. p., Segers, Baeck, p. 198 à 201. — Discours de MM. Hicquet (qui attire l'attention du ministre sur la situation des riverains de la Sambre et de la Meuse dans la province de Namur, au point de vue des inondations, puis traite les questions de voirie de la province, notamment au point de vue de la commune de Saint-Servais), le baron de Mofarts (qui attire l'attention du ministre sur la partie du rapport concernant les barrages et de l'utilité de faire exécuter les travaux les concernant, tant au point de vue des inondations qu'au point de vue de la production d'énergie électrique), Van Coillie (qui parle notamment des renseignements au point de vue des adjudications, parle de la fixation des salaires minima, de la menace de chômage, termine en demandant l'exécution de certains travaux), p. 203 à 205. — Rectification au discours de M. Hicquet, p. 238. — Discours de M. le baron Gillès de Pelichy, rap. (qui fait remarquer que la commission des travaux publics s'est spécialement occupée cette fois de la compression des dépenses et de l'amélioration des voies navigables), p. 205. — Discours de MM. Digneffe (qui rappelle la catastrophe des inondations de 1925-1926 et fait remarquer que bien peu de travaux ont été exécutés pour en éviter le retour, puis parle du palais provincial de Liège et de l'insuffisance des installations de la magistrature à Liège), Spillemaeckers (qui attire l'attention du ministre sur la nécessité de construire un nouveau pont sur le Rupel à Boom, d'effectuer des travaux à la Nèthe ainsi que sur l'état du pont de Waelhem-Rumpst et de la route de l'Etat Anvers-Boom), du Four (qui parle de l'état de la chaussée de Turnhout-Anvers dans la section de Turnhout-Beersse), Mullie (qui parle du curage des fossés le long de la route de Herseaux à Espierres, ainsi que de l'émotion du Courtrais à l'annonce d'une taxe sur les barques employées pour le rouissage du lin), Volckaert (qui traite notamment la question de l'entretien des routes), p. 205 à 210. — Interruptions de MM. Baels, m. a. t. p., Mousty, le baron d'Huart, Carpentier, Thiébaud, Clesse, Lekeu, Hubert, Seeliger, p. 207 à 210. — M. Polet déclare renoncer à la parole, ses observations se rapportant au budget extraordinaire, p. 210. — Discours de M. le baron Ruzette (qui fait remarquer l'urgence de remplacer le pont de Scheepsdaele, à la sortie de Bruges sur le canal Bruges-Ostende), p. 210. — Interruptions de M. Baels, m. a. t. p., p. 210. — Discours de M. Baels, m. a. t. p. (qui répond aux observations présentées), p. 210 à 217 et 219 à 221. — Interruptions de MM. Volckaert, le duc d'Ursel, le baron Gillès de Pelichy, le baron Ruzette, Mousty, Digneffe, le baron van Zuylen, Van Overbergh, le baron de Mévius, Deswarte, Carpentier, Baeck, Lebon, Arm. Huysmans, le baron Casier, Seeliger, Digneffe, le baron d'Huart, Barnich, Van Coillie, p. 210 à 217 et 220, 221. — Discours de MM. Lebon (qui se

Finances : BUDGETS. Budget des travaux publics (suite)

joint aux observations qui ont été présentées en ce qui concerne le canal Anvers-Liège), le duc d'Ursel (qui fait remarquer l'utilité, au point de vue pécuniaire, de faire couper les ormes le long des routes dans les rangées attaquées par la maladie), le vicomte Berruyer (qui tente d'appuyer le Sénat sur les dangers d'inondation dans le pays de Liège, puis parle des grands travaux publics qui intéressent l'arrondissement de Liège), Arm. Huysmans (qui récite la réponse du ministre en ce qui concerne les observations qu'il avait présentées relativement à la passation trop fréquente de marchés de gré à gré), Van Belle (qui commence par faire remarquer que la plupart des questions qui ont été traitées devraient entrer dans la discussion du budget extraordinaire, puis attire l'attention sur l'urgence d'aplanir le conflit qui existe entre les communes du bassin de Liège, les industriels et le département des travaux publics en ce qui concerne les travaux de démergement), le baron Casier (qui insiste sur l'urgence qu'il y a à faire disparaître les chaumières faisant saillie au coin de Waerschoot, chaussée de Bruges à Gand), de Cock de Rameyen (qui insiste sur les demandes de travaux qu'il a adressées au ministre en faveur de La Grande Nèthe), p. 221 à 224. — M. Digneffe déclare renoncer à la parole, p. 222. — Interruptions de MM. le baron van Zuylen, Baels, m. a. t. p., Van Belle, Hubert, Tschoffen, le baron Ruzette, Mullie, p. 222 à 224. — MM. Baels, m. a. t. p., répond à ces dernières observations, p. 224. — Nouvelles observations de M. Mullie au sujet du relèvement de la taxe sur le rouissage du lin, p. 224.

Les articles sont adoptés sans observations, avec des amendements proposés par le gouvernement aux articles 2, 12, 13 et 15 et une modification à la note annexée page 47 de cette note, p. 225 à 227.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 227.

L'article unique contenant le budget est adopté, p. 227.

L'ensemble du projet de loi est mis aux voix, 70 membres seulement y prennent part, en conséquence le Sénat n'est plus en nombre, p. 238.

Le vote est repris et le projet de loi est adopté à l'unanimité des 111 membres présents, p. 239 (23 février 1927). — Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi contenant le budget des voies et moyens pour l'exercice 1927, ainsi que diverses dispositions relatives à la taxe sur les spectacles ou divertissements publics, à l'institution d'une taxe sur le montant des primes perçues par les assureurs agréés pour l'assurance contre les accidents du travail, etc.; à l'institution d'une taxe spéciale sur le montant brut des salaires payés par les industriels et les commerçants.

Doc. — Projet de loi, n° 5-1. — Articles amendés par la Chambre, n° 5-1.

Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 16. Annexe: Réponse à une question posée par la commission, n° 16.

Ann. — Rapporteur: M. le baron de Mévius. Dépôt du rapport le 22 décembre 1926.

Discussion générale.

Discours de MM. le baron de Mévius, rap. (qui proteste contre l'introduction dans le budget des voies et moyens d'objets qui y sont étrangers, tels pour l'exercice 1927, de taxes nouvelles et de fonds spéciaux, demande qui doit être considéré comme industriel ou comme commerçant en ce qui concerne le versement de 15 centimes par cent francs; proteste contre la super-taxe, puis, en sa qualité de sénateur de Namur, exprime sa gratitude envers ceux qui, au gouvernement, se sont chargés de rétablir la situation financière), Van Overbergh (qui déclare qu'il reportera ses observations au sujet de la stabilisation, etc., au moment du dépôt du rapport annoncé par M. Jaspar pour la fin de janvier, puis attire l'attention du Sénat et du gouvernement sur la politique suivie et à suivre à l'égard des particuliers porteurs de bons du trésor estampillés, à l'égard des porteurs de rentes et à l'égard des familles nombreuses), Digneffe (qui constate que le gouvernement a réussi à présenter un budget en équilibre, déclare que le Sénat sera unanime à le voter en étant heureux et fier, puis indique certaines modifications qui pourraient être introduites dans les impôts, dans un but de simplification et de justice, p. 57 à 62. — Interruptions de MM. François, le baron Houtart, m. f., Jaspar, p. m., Carpentier, p. 58 à 60. — M. le baron Houtart, m. f., répond aux observations présentées, mais commence par remercier le baron de Mévius de la célérité qu'il a mise à accomplir son travail ainsi que pour la sympathie

Finances : BUDGETS. Budget des voies et moyens et diverses dispositions relatives à la taxe sur les spectacles, etc (suite)

qu'il a bien voulu témoigner aux efforts accomplis pendant les derniers mois par le gouvernement, p. 62 à 65. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Van Fleteren, Moyersoen, Carpentier, Féron, p. 64, 65. — Discours de MM. Henricot (qui demande si la taxe de 15 centimes par 100 francs, servira uniquement au développement de l'enseignement industriel et fait remarquer que l'on n'a pas tenu compte de l'effort fait par les industriels pour développer leur enseignement technique, et annonce qu'il a déposé un amendement exonérant les industriels qui subsidient l'enseignement professionnel), Thiébauf (qui appuie les observations de M. Henricot, donne quelques indications sur le sujet qu'il a traité, propose, afin d'éviter par le vote d'un amendement le renvoi du budget à la Chambre, que le gouvernement déclare que la somme de 15 millions constituerait un maximum de rendement de la taxe qui serait répartie entre tous les assujettis au prorata des salaires payés par chacun d'eux), p. 65, 66. — Interruptions de MM. Jamiaux, Thiébauf, Demoutin, p. 66. — M. le baron de Mévius, rap., répond aux observations qui viennent d'être présentées, p. 66, 67. — Observation de Beauvain, p. 67. — M. Carpentier estime que la question soulevée par M. Henricot en ce qui concerne les écoles professionnelles devrait être examinée au moment de la discussion du budget de l'industrie et du travail, p. 67.

Discussion des articles :**Articles des tableaux :**

Art. 32. M. Magnette fait diverses observations au sujet de l'exploitation du domaine forestier des cantons rédimés, p. 68, 69. — M. le baron Houtart, m. f., répond à M. Magnette et déclare qu'il tiendra bonne note de ses observations, p. 69. — Est encore entendu au sujet de l'exploitation des forêts et de l'administration forestière qu'il déclare admirer: M. le baron van Zuylen, p. 69. — M. Magnette et le baron Houtart, m. f., rendent à leur tour hommage à l'administration forestière, p. 69. — L'article 32 est adopté, p. 69.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observations, p. 67 à 73.

Articles du projet de loi :

Les articles 1^{er}, 2, 4, 5, 6, et 7 sont adoptés sans observations, p. 73, 74.

Art. 3. M. le président donne lecture de l'amendement présenté et défendu par M. Henricot, en ce qui concerne les exonérations d'impôt à accorder aux assujettis qui auront subsidie ou organisé à leurs frais l'enseignement professionnel, p. 73. — M. le baron Houtart, m. f., estime que l'idée formant l'amendement de M. Henricot est parfaitement justifiée, mais estime aussi qu'il est impossible d'accepter cet amendement en le rattachant au budget des voies et moyens, p. 73. — M. Henricot déclare que, si son amendement n'a aucune chance d'être accepté, il le retire, p. 73, 74. — M. Moyersoen estime qu'il est impossible, par mesure administrative, de donner satisfaction à M. Henricot et motive son opinion, p. 73, 74. — Sont encore entendus à ce sujet, MM. de Brouckere et le baron Houtart, m. f., p. 74. — M. Moyersoen demande que le vote sur l'article 3, soit réservé, p. 74. — M. Féron demande que la discussion sur cette question de l'enseignement professionnel, qu'il considère comme très importante, puisse être reprise, et cette demande est admise, p. 74. — M. le président exprime l'espoir que la discussion ne prendra pas trop d'ampleur afin que le Sénat puisse terminer ses travaux le 29 décembre, p. 74. — Reprise de la discussion de l'article 3. Discours de MM. Moyersoen (qui commence par protester contre l'établissement d'un impôt par voie budgétaire, puis combat l'impôt en lui-même qu'il estime n'être pas nécessaire au point de vue de l'enseignement professionnel alors que le pays est déjà surchargé d'impôts), Tschoffen (qui combat également l'amendement, espère que le gouvernement ne mettra pas cette taxe nouvelle à charge de l'industrie belge et convie le Sénat à ne pas la voter), François (qui réfute les discours qui viennent d'être prononcés et défend l'impôt proposé qu'il estime indispensable au développement de l'enseignement professionnel), p. 82, 83. — Interruptions de MM. Tschoffen, Van Overbergh, Moyersoen, Jaspar, p. m., p. 83. — M. Houtart, m. f., répond aux observations présentées et prie le Sénat de ne pas s'arrêter aux objections qui ont été faites et de voter l'article 3 tel qu'il lui est présenté, p. 83, 84. — Discours de M. Féron (qui prie le Sénat de faire l'acte de foi qui lui est demandé au sujet des destinées économiques de la Belgique), p. 84. — L'article 3 est adopté par assis et levé, p. 84.

Finances : BUDGETS. Budget des voies et moyens et diverses dispositions relatives à la taxe sur les spectacles, etc. (suite)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix et 8 abstentions, p. 84 (28 décembre 1926). — Se sont abstenus : MM. Nolf, Van Coillie, Van Overbergh, De Ley, Depontieu, Dupret, le duc d'Ursel et le baron Gillès de Pélichy, p. 84. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Crédits supplémentaires. — *Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1925 et antérieurs, à l'exercice 1926 et à l'exercice 1927.*

Doc. — Projet de loi, n° 196.

Amendement proposé par M. A. Huysmans, n° 197. Rapport fait par M. J. De Clercq, n° 203.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 928 (14 juillet 1927.) M. le président estime que ce projet ne donnera pas lieu à discussion et propose au Sénat d'entendre la lecture du rapport et de se prononcer le jour même sur le projet, p. 928. — Cette proposition est unanimement admise, p. 928.

M. De Clercq, donne lecture du rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 929.

Les articles des tableaux sont adoptés sans observations, p. 929. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 14 juillet, p. 946 à 991.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 929 à 940.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 78 membres présents, p. 940 (14 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

V. plus loin la sous-rubrique : Impôts : les motifs d'abstention de M. Arm. Huysmans au projet de loi relatif à la taxe sur les spectacles et divertissements publics ou encore la page 941 des *Annales*.

COUR DES COMPTES.

Cahier d'observations divisé en trois parties : la première contenant l'exposé des diverses questions qui ont donné lieu à des échanges de vues avec les différentes administrations; la deuxième comprenant le compte définitif du budget de l'Etat de l'exercice 1914, ainsi que les comptes définitifs des budgets du gouvernement belge au Havre et du pouvoir occupant pour les exercices 1915 et 1916; la troisième est consacrée aux comptes généraux de la colonie pour les années 1919 et 1920. Transmis par la Cour des comptes en exécution de l'article 116 de la Constitution, p. 441 29 mars 1927.)

Dissentiment entre le collège de la Cour des comptes et le département de l'agriculture au sujet d'un cas d'application de la loi sur les pensions civiles.

Exposé de ce dissentiment transmis au Sénat par la Cour des comptes le 12 juillet 1927, p. 900.

Dissentiment entre le collège de la Cour des comptes et le département des sciences et des arts au sujet d'un cas d'application de la loi sur l'enseignement primaire.

Ann. — Exposé de ce dissentiment transmis au Sénat par la Cour des comptes en exécution de l'article 7 de la loi du 20 juillet 1921, p. 842 (5 juillet 1927).

Traitements. — *Projet de loi modifiant les dispositions de la loi du 6 mars 1925 relatives aux traitements des membres de la Cour des comptes.*

Doc. — Rapport fait par M. François, n° 120.

Ann. — Dépôt du rapport par M. François, p. 565 (12 mai 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 624, 625.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 78 membres présents, p. 625 (17 mai 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

CRÉANCES BELGES CONTRE LE GOUVERNEMENT HONGROIS.

Projet de loi approuvant la convocation signée à Bruxelles, le 30 septembre 1926, entre la Belgique et la Hongrie, concernant le règlement des créances et réclamations belges contre le gouvernement hongrois, résultant des sections III, IV, V, VI et VII de la partie X (claus's économiques) du traité de Trianon du 4 juin 1920. — V. Affaires étrangères : Finances.

Finances (suite)**CRÉDIT A L'INDUSTRIE.**

Ann. — Bilan de la Société nationale de Crédit à l'industrie, pour son septième exercice social (1925-1926), ainsi que les rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires présentés à l'assemblée générale des actionnaires du 27 septembre 1926. Transmis par M. le ministre des finances en exécution de l'article 4 de la loi du 16 mars 1919, p. 3 (9 novembre 1926).

DOMAINE. ALIÉNATION D'IMMEUBLES.

Ann. — Rapport sommaire au sujet des aliénations d'immeubles réalisées par vente publique, de gré à gré ou par voie d'échange, pendant la période du 1^{er} septembre 1925 au 31 août 1926. Transmis par M. le ministre des finances en exécution de l'article 4, alinéa 3, de la loi du 3 août 1922 et de l'article 5 de la loi du 31 mai 1923, p. 3 (9 novembre 1926).

DOUANES.

Ann. — Arrêtés royaux relatifs au tarif des douanes transmis par M. le ministre des finances conformément à l'article 9, paragraphe 2 de la loi du 8 mai 1924, révisé par l'article 1^{er} de la loi du 7 juin 1926. Arrêtés royaux des 28 août 1926 et 5 octobre 1926, p. 3 (9 novembre 1926). — Arrêté royal du 26 octobre 1926, p. 9 (16 novembre 1926).

Marchandises. — *Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.*

Doc. — Rapport fait par M. Mullie, n° 23.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 77 (28 décembre 1926).

Discussion générale. Discours de MM. Mullie, rap. (qui estime que la politique suivie en ce qui concerne le régime des licences est mauvaise; estime que la loi du 25 janvier 1923 n'est pas appliquée comme elle devrait l'être et indique les deux points sur lesquels il demande une déclaration formelle au gouvernement avant de donner un vote affirmatif à la loi en discussion), Leurquin (qui parle en ordre principal de la situation de l'industrie sucrière et de la question de l'exportation des betteraves à sucre), p. 88, 89. — M. Jaspar, p. m., en l'absence de M. Wauters, m. i. t. p. s., indisposé, répond aux observations qui ont été présentées, p. 89, 90. — Interruptions de MM. Volckaert et le baron Ruzette, p. 90. — Discours de M. le baron de Moffarts (qui prend acte des déclarations de M. Jaspar, p. m., rappelle celle faite par M. Baels à la Chambre, dans laquelle il a dit que les réglementations ne seraient prises qu'en cas de nécessité absolue et annonce que c'est dans ces conditions qu'il émettra un vote affirmatif), p. 90. — Interruptions de M. Lekeu, p. 90.

L'article unique est adopté sans observations, p. 90.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix contre 9, p. 94 (29 décembre 1926). Le projet est soumis à la sanction royale.

Produits pour l'automobile. — *Projet de loi modifiant le tarif douanier applicable à plusieurs produits se rapportant à l'industrie de la construction automobile.*

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 1001 (19 juillet 1927).

M. Moyersoen donne lecture du rapport en remplacement de M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 1017.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1018, 1019.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

EMPRUNTS.

Autorisation à la Société nationale des Habitations à Bon Marché. — *Projet de loi autorisant la Société nationale des Habitations à Bon Marché à émettre un emprunt au capital nominal de 110 millions de francs en vue de la réalisation de son objet. — V. Habitations à bon marché.*

Garantie du gouvernement. — *Projet de loi autorisant l'Etat à assumer la charge du remboursement et du paiement de*

Finances : EMPRUNTS (suite)

l'intérêt d'un emprunt à émettre par le Crédit communal de Belgique, en vue de la mobilisation des titres 5 p. c. dommages de guerre, délivrés aux villes et communes sinistrées.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Delvaux de Fenffe, n° 90.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 478 (31 mars 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 483.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 484 (5 avril 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Emprunts à l'étranger. — Opérations effectuées au moyen des devises provenant des deux emprunts d'ensemble de 100 millions de dollars contractés en 1925 aux Etats-Unis d'Amérique.

Ann. — Compte rendu par M. le ministre des finances en exécution de l'article 3, alinéa 3, de la loi du 6 mars 1925. Transmis au Sénat par dépêche du 28 mai 1927, p. 663.

Habitations à bon marché. — Projet de loi autorisant la Société nationale des habitations à bon marché à émettre un emprunt au capital nominal de 110 millions de francs en vue de la réalisation de son objet. — V. la rubrique spéciale : Habitations à bon marché.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE.

Prorogation pour l'année 1927. — Projet de loi sur la fiscalité provinciale et communale.

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 25.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 85 (28 décembre 1926).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 88.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 94 voix contre 3 et 1 abstention, p. 94 (29 décembre 1926). — S'est abstenu : M. le vicomte Berryer, p. 94. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Prorogation pour l'année 1928. — Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale.

Doc. — Rapport fait par M. Cools, n° 209.

Ann. — Rapporteur : M. Cools. Dépôt du rapport : 14 juillet 1927.

Discussion générale. Discours de MM. le vicomte Georges Viau XIII (qui fait remarquer combien il est nécessaire d'arriver à une solution en ce qui concerne la fiscalité provinciale et communale; estime qu'une répartition nouvelle, que l'on s'efforcera sans doute de rendre aussi équitable que possible, aura au moins l'avantage de présenter une situation réellement définie et stable), le baron Houtart (qui fait remarquer que le projet en discussion ne fait que proroger pour un an le régime en vigueur, que, quant à la question de fond, le gouvernement attend les propositions qui lui seront faites par la commission de la fiscalité provinciale et communale; déclare que le gouvernement devra nécessairement réserver les droits et les nécessités de l'Etat, afin de maintenir la stabilité de la situation financière et de faire face aux grands travaux qui ont été annoncés), Digneffe (qui, tout en comprenant la préoccupation du premier ministre quant au maintien de l'équilibre du budget de l'Etat, déclare que l'on est nombreux au Sénat pour lui demander de permettre aux administrations provinciales et communales de défendre également leur équilibre budgétaire, déclare que le travail demandé à la commission de la fiscalité provinciale et communale est ardu, mais que celle-ci espère pouvoir prochainement formuler des conclusions et indique au Sénat le cadre dans lequel la commission a décidé de situer son champ d'action), p. 1016, 1017.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1017.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 111 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

IMPÔTS.

Automobiles. — V. plus loin : Véhicules à moteur, et plus haut : Douanes : Produits pour l'automobile.

Finances : IMPÔTS (suite)

Cigares et cigarillos. — Projet de loi portant modification des droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos.

Doc. — Rapport fait par M. le baron Delvaux de Fenffe, n° 26. Amendement proposé par M. le baron de Moffarts à l'article 1^{er}, n° 27.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 85 (28 décembre 1926).

Discussion générale. Discours de MM. le baron de Moffarts (qui examine les conséquences fiscales du projet; remercie M. le baron Houtart des améliorations qu'il a apportées au régime fiscal du tabac, puis motive un amendement qu'il présente et déclare qu'il est prêt à le retirer si le ministre déclare qu'il prendra des mesures en faveur des cultivateurs de tabac en cas de nouvelle crise), Vande Moortele (qui déclare qu'il avait l'intention de combattre l'amendement de M. le baron de Moffarts et le remercie de l'avoir retiré, puis convie le Sénat à voter le projet sans plus de retard), p. 94 à 96. — Interruptions de MM. Delannoy, Volckaert, Lekeu, Rongy, p. 95, 96. — M. le baron Houtart, m. f., commente les observations présentées et déclare que, chaque fois qu'un de ses collègues, à quelque groupe politique qu'il appartienne, lui signalera une amélioration à introduire, il le trouvera prêt à écouter ses suggestions, p. 96. — Interruptions de MM. Rongy et le baron de Moffarts (qui déclare retirer définitivement son amendement à la suite du discours de M. le baron Houtart, m. f.), p. 96.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 96.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 98 (29 décembre 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Contribution foncière : Remise temporaire. — Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. — V. Habitations à bon marché.

Droits d'enregistrement et de transcription en ce qui concerne la fusion de sociétés. — V. plus loin Revenus : Fusion de sociétés.

Jaugeage des navires de mer. — Projet de loi autorisant le gouvernement à percevoir des droits du chef de jaugeage des navires de mer et de la délivrance des documents qui en sont la suite.

Doc. — Rapport fait par M. Fraiture, n° 80.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Fraiture, p. 415 (23 mars 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 431, 432.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 84 membres présents, p. 437 (24 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Revenus.

Impôt sur le revenu des sociétés coloniales. — Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les sociétés et firmes coloniales, la législation relative aux impôts sur les revenus.

Doc. — Projet de loi, n° 104.

Rapport fait par M. Volckaert, n° 141.

Ann. — Rapporteur : M. Volckaert. Dépôt du rapport, p. 705 (7 juin 1927). — M. Volckaert demande que ce projet soit discuté immédiatement après ceux qui intéressent la défense nationale et cette demande est admise, p. 705.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. Volckaert, rap., fait certaines réserves au nom du groupe socialiste, en ce qui concerne les exonérations, p. 725, 726. — M. Jaspar, p. m., m. c., déclare que le gouvernement veillera à ce que les exonérations ne soient pas indument appliquées, p. 726. — L'article 1^{er} est adopté, p. 726.

Les autres articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 726.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 795 (16 juin 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances : IMPÔTS. REVENUS (suite)

Revenus : Fusion de sociétés. — *Projet de loi apportant des modifications aux lois sur les droits d'enregistrement et de transcription et sur les impôts sur les revenus en matière de fusion de sociétés.*

Doc. — Projet de loi, n° 186.

Rapport fait par M. De Clercq, J., n° 204.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 928 (14 juillet 1927). — M. le président estime que ce projet ne donnera pas lieu à discussion et propose au Sénat d'entendre la lecture du rapport et de se prononcer le jour même sur le projet, p. 928. — Cette proposition est unanimement admise, p. 928.

M. De Clercq donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet de loi, p. 943.

Discussion générale.

Discours de MM. le vicomte Berryer (qui fait remarquer l'importance de la question en discussion et demande que le ministre donne au Sénat son adhésion à la thèse développée par M. David à la Chambre des représentants, c'est-à-dire que, même si les statuts d'une société prévoient la nécessité de l'unanimité pour la fusion, les deux tiers des voix peuvent en décider), le vicomte Georges Vilain XIII (qui demande au gouvernement si toutes les sociétés civiles, tant charbonnières que commerciales, seront soumises à la loi), p. 943. — M. le baron Houtart, m. f., répond aux observations présentées et déclare que ce projet était primitivement d'ordre purement fiscal, que la Chambre a signalé des difficultés de droit civil, que l'on a dit que les fusions devront s'opérer non seulement entre les sociétés commerciales et entre les sociétés civiles ayant la forme commerciale, mais aussi entre les sociétés civiles et les sociétés commerciales ou même entre sociétés civiles de part et d'autre, que, après avoir consulté le ministre de la justice, la commission des finances et la Chambre, et, d'accord avec M. Wauwermans, il a proposé d'admettre la décision de fusion à la majorité des deux tiers, tout en estimant cette mesure exorbitante, mais déclare que cette formule ne sera applicable que dans le but poursuivi par la loi, ainsi que pour la période fixée par la dite loi, p. 943, 944.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 944.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 1 (le chevalier de Vrière), p. 944 (14 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Spectacles et divertissements publics. — *Projet de loi modifiant la législation en matière de taxe sur les spectacles et divertissements publics.*

Doc. — Projet de loi, n° 185.

Rapport fait par M. De Clercq, J., n° 205.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 928 (14 juillet 1927). — M. le président estime que ce projet ne donnera pas lieu à discussion et propose au Sénat d'entendre la lecture du rapport et de se prononcer le jour même sur le projet, p. 928. — Cette proposition est unanimement admise, p. 928.

M. De Clercq donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 940.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 940, 941.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix et 1 abstention, p. 941 (14 juillet 1927). — S'est abstenu : M. A. m. Huysmans (qui proteste à cette occasion contre la façon dont le Sénat délibère et vote les projets, déclare notamment qu'il avait un amendement à présenter au projet de loi sur les crédits supplémentaires, qui s'est trouvé être voté sans discussion pendant un moment où il n'était pas présent, alors qu'il avait annoncé son amendement à la commission des finances), p. 941. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Supertaxe. — *Projet de loi modifiant la supertaxe.*

Doc. — Projet de loi, n° 101.

Rapport fait par M. Moyersoën, n° 105.

Ann. — Rapporteur : M. Moyersoën : Dépôt du rapport le 8 avril 1927.

M. le président fait remarquer au Sénat que ce projet doit être voté avant les vacances de Pâques, déclare que le rapport de la commission des finances du Sénat pourra être

Finances : IMPÔTS. REVENUS. Supertaxe (suite)

déposé aussitôt que le vote de la Chambre sera acquis, et fait des propositions quant à la fixation de la discussion, p. 479.

Motion d'ordre de M. Moyersoën, qui, à la suite de la communication faite par le président au début de la séance, fait remarquer que le projet concernant la supertaxe ne sera voté par la Chambre que le lendemain, estime qu'il faut laisser à la commission le temps d'examiner, puis aux sénateurs le temps d'examiner le rapport, demande, en conséquence, tout en admettant l'urgence que présente le vote de ce projet, qu'il ne vienne en discussion que la semaine suivante, p. 484. — M. le baron Houtart, m. f., fait diverses observations, confirme les paroles de M. Moyersoën, en ce sens que ce projet n'est qu'un projet d'ajustement, limité par les possibilités financières, comme par le programme du gouvernement, mais attire l'attention du Sénat sur les nécessités administratives qui rendent désirable que le projet soit voté avant la fin d'avril, p. 484. — Observations diverses au sujet de la fixation : MM. Lafontaine, Van Overbergh, Moyersoën, Van Fleteren, Vinck, Volckaert, p. 484, 485. — La proposition de M. Moyersoën est mise aux voix par assis et levé et, l'épreuve étant douteuse, elle est mise aux voix par appel nominal et est adoptée par 81 voix contre 34 et 2 abstentions, p. 485. — Se sont abstenus : MM. Huisman Van den Nest et le vicomte Vilain XIII, p. 485.

M. le président annonce que la Chambre des représentants vient de transmettre ce projet de loi au Sénat, p. 494. — Observation de M. Volckaert au sujet des amendements annoncés par M. Moyersoën, lorsqu'il a demandé la remise de la discussion au mardi suivant, p. 494.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Overbergh (qui fait à nouveau remarquer qu'il ne s'agit pas d'un problème budgétaire, mais d'une meilleure répartition de l'impôt, et déclare qu'il émettra un vote affirmatif, bien que les familles nombreuses ne reçoivent pas de compensation suffisante à la charge des impôts de consommation dont elles sont écrasées), le baron de Mévius (qui profite de l'occasion pour combattre, à nouveau, la supertaxe et termine en souhaitant que l'on ramène la confiance par le respect de la fortune acquise ou en formation et que la loi en discussion soit un premier pas vers la solution rapide des problèmes qu'il a développés), Desprét (qui estime de son devoir de faire connaître au Sénat les motifs pour lesquels il s'abstiendra, fait remarquer que le projet n'a pas d'autre but que d'ajuster cet impôt à la dépréciation du franc consacré par la stabilisation, puis déclare que le projet ne rend point la loi sur la supertaxe compréhensible, défend le capital et fait remarquer son utilité et sa nécessité d'être, estime que tous ceux qui veulent vivre avec leur temps ne doivent pas entrer en lutte avec l'impôt progressif, mais ajoute qu'il faut que tout le monde paie l'impôt, ceci étant un principe moral, termine en donnant lecture de trois documents : 1° une circulaire de M. Delacroix; 2° une circulaire apposée sur les murs des usines quelques mois après la première, signée encore par M. Delacroix, mais contre-signée par M. Wauters, et, enfin, un passage d'un discours de M. Franck, exprime son admiration pour les socialistes qui paient chaque année 303 francs à leur syndicat, déclare encore qu'il ne conçoit pas que ces mêmes citoyens puissent prétendre qu'ils n'ont pas un centime à donner pour leur pays), p. 506 à 512. — Interruptions de MM. Volckaert, Deswarte, Van Fleteren, Ronvaux, François, Vinck, Classe, Thiébaud, Baek, Lekeu, Wauters, m. i. t. p. s., Demoulin, Van Overbergh, p. 507 à 512. — Discours de MM. François (qui annonce que les membres socialistes voteront le projet, à l'exception peut-être, comme à la Chambre, de certains membres, qui manifesteront leur hostilité en votant « non » ou en s'abstenant, estime que le projet doit être voté rapidement afin de permettre à l'administration d'établir les rôles, déclare que son parti reste fidèle au principe de l'impôt global sur le revenu personnel et progressif et résistera par tous les moyens à une politique financière qui menacerait ce principe, indique les motifs pour lesquels son parti n'admet le projet que sous les plus expresses réserves, et termine en faisant remarquer que, ce qui manque au projet, c'est l'organisation d'un contrôle efficace des déclarations et un renforcement des sanctions), p. 514 à 516. — Interruptions de M. Deswarte, p. 516. — M. le baron Houtart, m. f., donne au Sénat quelques indications sur le projet, p. 516 à 518. — Interruptions de MM. le vicomte Berryer, Van Overbergh, François, Longville, p. 516 à 518.

M. le président prie les orateurs encore inscrits d'être aussi brefs que possible, le Sénat ayant décidé de terminer ce jour-là ses travaux avant les vacances de Pâques, p. 518.

Finances : IMPÔTS. REVENUS. Supertaxe (suite)

Reprise de la discussion générale. Discours de MM. le chancelier de Vrière (qui demande une explication au sujet de l'article 4), Segers (qui déclare que, tout en approuvant la plupart des observations faites par M. Despret, il compte émettre un vote différent au sien, et motive la portée de son vote, se fait l'écho de ceux qui souhaitent une réforme complète du régime fiscal, notamment de la commission des impôts créée en février 1926, Pierlot (qui saisit cette occasion pour faire remarquer l'application de la supertaxe aux pensions des invalides de guerre et à leurs ayants droit est inacceptable), le baron de Moffarts (qui défend les intérêts de l'agriculteur, ainsi que ceux des familles nombreuses), le vicomte Berryer (qui déclare qu'il émettra un vote affirmatif, mais fait remarquer que la déclaration demandée annuellement au sujet de la supertaxe constitue une confession laïque, fiscale et obligatoire aux employés des contributions, donc sans libre choix du confesseur, constate donc que la supertaxe demeurera, après comme avant le vote du projet, contraire à la mentalité belge), p. 518 à 521. — Interruptions de MM. François, Moyersoen, Despret, Fraiture, Leken, Deswarte, Segers, Volckaert, Van Fleteren, p. 518 à 521.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 521.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix et 8 abstentions, p. 521 (12 avril 1927). — Se sont abstenus : MM. Despret, Genard, Liebaert, Lippens, Beauduin, Calonne, Clesse et Dens, p. 522. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Taxe de luxe. — Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe.

Doc. — Projet de loi, n° 139.

Rapport fait par M. Pierlot, n° 159.

Ann. — Rapporteur : M. Pierlot. Dépôt du rapport : 28 juin 1927.

Discussion générale. Discours de MM. Arm. Huysmans (qui critique le projet en discussion et déclare notamment, une discussion approfondie sur le système des impôts étant impossible en cette fin de session, que si le gouvernement n'a pas auparavant pris les initiatives que l'on est en droit d'attendre de lui, il faudra qu'une large discussion ait lieu au moment de la discussion du prochain budget des voies et moyens, et termine son discours en demandant au gouvernement de renoncer à taxer le chocolat, les biscuits et les petites sucreries), Moyersoen (qui, tout en estimant contrairement à l'avis de la commission, que le projet ne pouvait être déposé plus tôt déclare que toute la législation sur la taxe de transmission et la taxe de luxe doit être simplifiée, que les inspecteurs doivent instruire et non pas punir, annonce qu'il remettra au ministre un dossier dont il espère qu'il tiendra compte, en faisant remise des amendes et même des droits lorsque l'abus est évident), p. 892 à 894. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Seeliger, Van Fleteren, Lebon, Mousty, Arm. Huysmans, p. 892 à 894. — Discours de M. Houtart, m. f. (qui répond à MM. Arm. Huysmans et Moyersoen), p. 894, 895. — Observations de MM. Arm. Huysmans et Moyersoen, p. 895. — Discours de MM. Van Coillie (qui déclare que M. Moyersoen a développé la plupart des observations qu'il désirait présenter, remercie le ministre des déclarations qu'il vient de faire, mais attire l'attention sur un point qu'il considère comme très important : le contrôle), Pierlot, rap. (qui défend et développe les idées indiquées dans le rapport de la commission et termine son discours en formant le vœu que la situation des familles nombreuses tienne tout particulièrement l'attention lors de la discussion du projet de loi revisant la taxe professionnelle), p. 895, 896. — Interruptions de MM. Van Overbergh, le baron Houtart, m. f., Arm. Huysmans, Moyersoen, p. 895, 896.

L'article unique est adopté sans observations, p. 896.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix et 2 abstentions, p. 906 (12 juillet 1927). — Se sont abstenus : MM. Arm. Huysmans et Beauduin, p. 906. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Taxes sur les spectacles, sur les primes d'assurances, sur les salaires. — V. la sous-rubrique Budgets : Budget des voies et moyens.

Véhicules à moteur. — *Projet de loi modifiant le régime fiscal des véhicules à moteur.*

Doc. — Projet de loi, n° 171.

Rapport fait par M. le baron Delvaux de Fenffe, n° 193.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1926-1927.

Finances : IMPÔTS. Véhicules à moteur (suite)

Ann. — Rapporteur : M. le baron Delvaux de Fenffe, Dépôt du rapport : 14 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1015, 1016.

L'ensemble du projet de loi est adopté par l'unanimité des 116 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LLOYD ROYAL BELGE.

Projet de loi sur la réorganisation de la Société anonyme Lloyd royal belge.

Doc. — Rapport fait par M. Moyersoen, n° 215.

Ann. — Rapporteur : M. Moyersoen. Dépôt du rapport : 14 juillet 1927.

Discussion générale. Discours de MM. Dens (qui prend surtout la parole pour protester contre la manière dont le Sénat se trouve contraint de voter un projet dont la matière a été reconnue comme délicate et exprime le regret que ce projet n'ait pas été renvoyé à la commission de la marine), le baron Houtart, m. f. (qui donne au Sénat la justification de la conduite du gouvernement tout en répondant à M. Dens), Volckaert (qui demande si le gouvernement a des délégués au conseil d'administration, si les commissaires royaux ont tenu le gouvernement au courant de la situation, et si l'emploi des fonds a été sérieusement contrôlé), Digneffe (qui exprime également son regret au sujet de la manière, dont le Sénat doit voter le projet, déclare qu'il émettra un vote affirmatif, mais estime que le passé reste ce qu'il était et que les responsabilités devront être établies un jour), Seeliger (qui estime que la mesure proposée pourra avoir pour effet de revaloriser la créance de l'Etat, mais demande qu'aucun nouvel engagement ne soit pris), p. 1021 à 1026. — Interruptions de MM. Moyersoen, Volckaert, Ronvaux, p. 1024 à 1026. — M. le baron Houtart déclare qu'il est d'accord avec M. Seeliger et qu'il s'opposerait, le cas échéant, à toute charge nouvelle pour l'Etat, p. 1026. — Discours de M. Moyersoen, rap. (qui déclare avoir peu de choses à ajouter au discours du baron Houtart, m. f., mais répond brièvement à une observation de M. Dens, relative aux créances hypothécaires), p. 1026. — M. Dens fait encore diverses observations à la suite des discours de MM. le baron Houtart, m. f., et Moyersoen, rap., puis déclare, à nouveau qu'il ne pourra émettre un vote affirmatif sur la convention, p. 1026.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1026, 1027.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 voix contre 21 et 17 abstentions, p. 1053 (20 juillet 1927). — Se sont abstenus : MM. Martens, Ohn, Paulsen, Quinchon, Vande Moorstele, Volckaert, Asou, Baudrux, Boël, Carpentier, Croquet, Dens, Dochen, Henricot, Arm. Huysmans, Lamborelle et Leurquin, p. 1053. — Le projet est soumis à la sanction royale.

MONNAIES.

Jetons-bons monétaires. — *Projet de loi augmentant le contingent de jetons-bons monétaires de 1 franc, de 2 francs et de cinquante centimes, à émettre par le trésor.*

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 207.

Ann. — Rapporteur : M. le baron de Mévius. Dépôt du rapport : 14 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1017.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SITUATION FINANCIÈRE. — PLEINS POUVOIRS.

Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi du 16 juillet 1926, relative à certaines mesures à prendre en vue de l'amélioration de la situation financière.

M. Jaspas, p. m., dépose un rapport, prie le bureau d'en ordonner la distribution aux membres du Sénat, estime que ce rapport donnera lieu à un débat devant la haute assemblée, déclare que le gouvernement désire qu'il en soit ainsi et souhaite que la conclusion de cette discussion soit de persister dans la voie dans laquelle le gouvernement s'est

Finances : SITUATION FINANCIÈRE. — PLEINS POUVOIRS. Rapport du gouvernement (suite)

engagé, p. 180. — M. Jaspar, p. m. annonce que la Chambre a décidé l'impression de ce rapport et sa distribution et propose que les deux assemblées s'entendent pour éviter deux impressions, p. 180.

Observations de MM. le président, comte d'Kint de Roodenbeke et Lekeu, au sujet de la fixation de la discussion, p. 180.

Discussion du rapport :

Discours de MM. Barnich (qui commence par estimer que ce débat vient trop tôt ou trop tard, déclare qu'il n'a pas, dans ces conditions, procédé à un examen critique, traite notamment la question de l'index, de la Société nationale des chemins de fer belges et termine en disant que certainement il n'est personne au Sénat qui ne désire que la victoire de M. Jaspar ne soit, à bref délai, complète et décisive), Van Overbergh (qui déclare qu'il faut admettre que le gouvernement a abouti à des résultats importants et salutaires pour le pays, puis examine en tenant compte des débats de la Chambre, les trois grands actes posés par le gouvernement : suppression de la dette flottante à court terme, stabilisation du franc et réforme de la Banque nationale), Arm. Huysmans (qui examine en ordre principal la question du taux de la stabilisation, puis fait remarquer l'importance de la politique douanière et déclare être de ceux qui estime que tous les efforts de la Belgique doivent tendre vers une union douanière avec la France), Nolf (qui rompt une lance en faveur des classes moyennes et des gens de modeste condition dont il voudrait voir valoriser les rentes et les créances et demande que cette grave question soit sans retard mise à l'étude), De Ley (qui demande s'il ne serait pas possible par le même moyen des pleins pouvoirs de régler d'autres questions que des questions financières, notamment celle de l'assainissement de la moralité publique, estime que dans les pleins pouvoirs il faut trouver la preuve qu'un gouvernement démocratique est à écarter, puis traite la question de la stabilisation et celle des 20 p. c. d'augmentation des traitements), p. 279 à 292. — Interruptions de MM. Damas, Volckaert, Segers, le baron Houtart, m. f., Jaspar, p. m., Digneffe, Van Fleteren, Paulsen, le vicomte Berryer Van Overbergh, Mousty, J. Nolf p. 280 à 290. — Discours de MM. Segers (qui commence par déclarer que l'on doit admirer l'œuvre accomplie par le gouvernement, estime que le pays ne réalise pas l'abîme devant lequel il se trouvait en mai 1926, parle du gouvernement de M. le vicomte Pouillet, traite notamment la question de la modification de la fiscalité et termine en souhaitant que le parlement continue à comprendre son devoir politique dans le sens le plus élevé : la restauration nationale avant tout), Magnette (qui rend hommage au régime parlementaire, puis se joint aux orateurs qui ont rendu hommage au gouvernement en fonction et à l'usage qu'il a fait des pleins pouvoirs, traite notamment la question des impôts et termine en exprimant la conviction que le pays reconnaîtra les difficultés de l'œuvre abordée et que le gouvernement saura mener cette œuvre à bonne fin), p. 293 à 304. — Interruptions de MM. Van Overbergh, le vicomte Berryer, Van Roosbroeck, Digneffe, Arm. Huysmans, Mousty, Ronvaux, Van Fleteren, Jaspar, p. m., Barnich, Casterman, Volckaert, Fraiture, Vinck, François, Van Schoor, le baron de Mévius, Beauduin, p. 294 à 304. — Discours de M. Jaspar, p. m. (qui commence par déclarer que le gouvernement ne peut que se féliciter de la manière dont ce débat s'est déroulé devant le parlement, puis développe les motifs pour lesquels le gouvernement qu'il préside croit avoir rempli son devoir et agit au mieux, traite ensuite la question du taux de la stabilisation tout en déclarant qu'il refuse de discuter la politique de la France et qu'il est impossible de comparer les situations de la France et de la Belgique à la date de la stabilisation belge, déclare encore que le gouvernement a estimé qu'il fallait regarder l'avenir et termine en déclarant que la Belgique vit à ce moment sa véritable restauration d'après-guerre), p. 304 à 308. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Volckaert, Digneffe, Van Fleteren, Lebon, Nolf, le vicomte du Bus de Warnaffe, p. 304 à 307.

M. Magnette dépose au nom de MM. Braun, Lafontaine et au sien un ordre du jour dont il donne lecture, p. 308.

Reprise de la discussion. Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui ajoute quelques considérations au discours de M. Jaspar, p. m., afin de répondre aux discours de MM. Van Overbergh et Arm. Huysmans, relativement à la Banque nationale, p. 309 à 311. — Interruptions de M. Volckaert, p. 311. — M. Carony déclare renoncer à la parole, p. 311. — Discours de M. Tschoffen (qui précise la position qu'un certain nombre de ses amis et lui-même prendront dans l'important débat qui va être clôturé, fait certaines

Finances : SITUATION FINANCIÈRE. — PLEINS POUVOIRS. Rapport du gouvernement (suite)

réserves au sujet de l'ordre du jour présenté au Sénat, déclare reprendre avec MM. Van Overbergh, Eylembosch et Nolf, l'ordre du jour qui a été voté unanimement par la Chambre, prie le Sénat de le faire sien car il traduit la pensée de ses amis et la sienne et pourrait, à son avis, réunir l'unanimité des suffrages, p. 311. — Observation de M. Segers, p. 311. — M. Jaspar, p. m., commence par déclarer que le gouvernement n'a collaboré à aucun ordre du jour, déclare que la Chambre ayant considéré que le débat devait se terminer par un ordre du jour et les divers partis en ayant libellé un, le gouvernement l'a accepté, que, de même, lorsque les représentants des trois grands partis du Sénat ont exprimé leur confiance par un ordre du jour, le gouvernement l'a accepté, que le gouvernement n'a nullement la prétention de n'avoir commis aucune faute dans les 46 arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs, qu'il a lui-même indiqué certaines de ces fautes, puis prend acte des réserves de M. Tschoffen, mais exprime la conviction qu'il ne maintiendra pas son ordre du jour, déclare en terminant que le gouvernement ne demande pas de circonstances atténuantes, p. 311, 312. — Interruptions de MM. Tschoffen, Barnich, Van Overbergh, Deswarte, p. 312. — Discours de M. Lafontaine, qui estime que les paroles prononcées par M. Jaspar, p. m., sont de nature à donner satisfaction à tous, celles-ci rendant la situation parfaitement claire, M. Jaspar, p. m., reconnaissant lui-même qu'il existe légitimement dans l'esprit des membres du Sénat certaines réserves, estime dans ces conditions, qu'il n'y a aucun motif pour retirer l'ordre du jour qu'il a présenté avec MM. Magnette et Braun, p. 312. — M. Tschoffen demande quel sera l'ordre du jour qui sera soumis au vote en premier lieu, p. 312. — M. le président déclare que ce sera celui de MM. Magnette et consorts, p. 312. — M. Tschoffen indique les motifs pour lesquels, dans ce cas, ses amis et lui devront s'abstenir, p. 312. — Observation de M. Liebaert, p. 312. — M. Braun estime que l'on pourrait modifier la forme de l'ordre du jour en disant que les mesures au sujet desquelles le Sénat exprime sa satisfaction sont envisagées dans leur ensemble, p. 312. — Le Sénat admet unanimement cette proposition, p. 312. — M. Tschoffen déclare se rallier à l'ordre du jour de MM. Magnette et consorts, ainsi modifié, M. Volckaert demande que l'ordre du jour, modifié, soit retu par le président, p. 312.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour présenté par MM. Magnette, Braun et Lafontaine, tel qu'il vient d'être modifié à la proposition de M. Braun : « Le Sénat, prenant acte avec satisfaction, des mesures, dans leur ensemble, arrêtées par le gouvernement en exécution de la loi qui lui a accordé des pouvoirs spéciaux et temporaires; confiant dans la sagesse et l'énergie du gouvernement pour poursuivre le redressement de la situation financière et économique en tenant compte des nécessités d'ajustement créées par la situation nouvelle, dans la mesure des disponibilités, en favorisant et en intensifiant la production, en améliorant notre régime fiscal et en développant et perfectionnant l'outillage national, passe à l'ordre du jour », p. 312. — Cet ordre du jour est adopté par 101 voix et une abstention, p. 312. — S'est abstenu : M. Arm. Huysmans, p. 313.

TITRES AU PORTEUR SOUS SÉQUESTRE.

Projet de loi relatif à la liquidation des titres au porteur sous séquestre.

Doc. — Projet de loi, n° 36.

Rapport fait par M. J. De Clercq, n° 39.

Ann. — Transmis par la Chambre le 3 février 1927. — M. le président fait remarquer l'urgence de ce projet, p. 185.

Rapporteur : M. J. De Clercq. Dépôt du rapport : 9 février.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles :

Art. 4. M. De Clercq, rap., demande au gouvernement que les mots « de bonne foi » soient interprétés dans un sens large, et M. Houtart, m. f., déclare que la composition de la commission donnera à M. J. De Clercq tous ses apaisements, p. 189.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 188 à 190.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 98 membres présents, p. 193 (15 février 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances : TITRES AU PORTEUR SOUS SÉQUESTRE (suite)

Sociétés congolaises. — *Projet de loi étendant aux titres au porteur des sociétés congolaises l'application de la loi du 18 février 1927 relatives à la liquidation des titres au porteur sous séquestre.*

Doc. — *Projet de loi, n° 137.*

Rapport fait par M. Weyler, n° 148.

Ann. — *Dépôt du rapport par M. Weyler, n° 722 (14 juin 1927).*

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 818.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 840 (23 juin 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finlande (Traité avec la). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Firmes coloniales (Impôts sur les revenus des). — V. Finances : Impôts.

Fiscalité provinciale et communale. — V. Finances.

Flamand.

Ann. — *Motion d'ordre de M. Deswarte qui fait remarquer au Sénat un abus qui a été signalé à la Chambre et qui consiste en ce que le gouvernement faisait uniquement en langue française les communications qu'il avait à faire à la presse du pays, ce qui met les journaux flamands en état d'infériorité, p. 85. — M. Noif appuie les observations de M. Deswarte, p. 85. — M. le président déclare que le bureau tiendra note des observations de M. Deswarte, p. 85.*

Fonds national de mutualité. — V. Assurances sociales : Mutualité.

Forêts. — V. Eaux et forêts.

Frais d'entretien de certains mineurs de justice. — V. Enfance.

Frais généraux des coopératives pour dommages de guerre. — V. Interpellations au nom de M. Van Schoor.

Fraiture, sénateur coopté.

Doc. — *Projet de loi autorisant le gouvernement à percevoir des droits du chef de jaugeage des navires de mer de la délivrance des documents qui en sont la suite. Rapport, n° 80.*

Budget des administrations de la marine, des postes, des télégraphes et téléphones et de l'aéronautique, pour l'exercice 1927. — Rapport, n° 124.

Ann. — *Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart, au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 258, 264, 270.*

Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 300, 301.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 409.

Projet de loi autorisant le gouvernement à percevoir des droits du chef de jaugeage des navires de mer et de la délivrance des documents qui en sont la suite. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 415.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 519.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 554, 558.

Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique, pour 1927. Dépose le rapport sur ce budget, p. 579. — Fait, par motion d'ordre, des observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 645. — Discussion générale. Discours : Commence par appuyer les observations de M. Toch, puis développe les commentaires concernant le budget lui-même; plaide, notamment, encore une fois, la question des rapports qui doivent exister entre les régies

Fraiture (suite)

de l'Etat et le département des finances; parle du congrès d'hygiène de Gand, où se discuteront des questions intéressantes la marine marchande puis de certains bruits tendancieux au sujet du nombre trop grand d'ingénieurs et d'ouvriers à l'administration des télégraphes, et termine en traitant la question de la péréquation des traitements et salaires, p. 664 à 668. — Observations, p. 669.

Fixation de l'ordre du jour. Propose au Sénat, par motion d'ordre de ne pas siéger la semaine suivante, différents membres qui comptent parler dans la discussion du budget des colonies ne pouvant être présents et le rapport sur le budget de la marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique ne pouvant, selon toute probabilité, être distribué pour le mercredi suivant, p. 645.

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budget ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda Urundi pour 1926. Discussion générale. Observation, p. 691, 692. — Discours : Fait siennes les protestations de M. Leyniers, rap., quant au retard apporté au dépôt du budget; traite la question de la disparition de la faune, celle de la préservation des noirs, celle des mesures à prendre pour enrayer la maladie du sommeil et défend l'université coloniale d'Anvers, p. 694 à 698. — Observations, p. 703.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1013.

François, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — *Projet de loi modifiant les dispositions de loi du 6 mars 1925, relatives aux traitements des membres de la Cour des comptes. Rapport, n° 120.*

Ann. — *Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 58. — Discussion des articles. — Art. 3. Taxe spéciale de 15 centimes par cent francs. Discours : Réfute les discours qui viennent d'être prononcés et défend l'impôt proposé, qu'il estime indispensable au développement de l'enseignement technique, p. 83.*

Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 84.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. S'abstient sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 297, 300.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 508 à 510. — Discours : Annonce que les membres socialistes du Sénat voteront le projet, à l'exception peut-être, comme à la Chambre, de certains membres qui manifesteront leur hostilité en votant « non » ou en s'abstenant, estime que le projet doit être voté et rapidement, afin de permettre à l'administration d'établir les rôles, déclare que son parti reste fidèle au principe de l'impôt global sur le revenu personnel et progressif et résistera par tous les moyens à une politique financière qui menacerait ce principe, indique les motifs pour lesquels son parti n'admet le projet que sous les plus expresses réserves et termine en faisant remarquer que, ce qui manque au projet, c'est l'organisation d'un contrôle plus efficace des déclarations et un renforcement des sanctions, p. 514 à 516. — Fait encore des observations, p. 518, 521.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 556.

Projet de loi modifiant les dispositions de la loi du 6 mars 1925 relatives aux traitements des membres de la Cour des comptes. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 565.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Discute notamment certains points du discours de M. Van Overbergh, rapporteur, les conseils donnés par M. Van Overbergh au ministre des finances n'ayant pas tous obtenu son approbation; expose ses vues personnelles en ce qui concerne le taux de la stabilisation, l'équilibre de la monnaie, qui est celle du budget, la dette étrangère et traite aussi la question de l'exportation, de l'organisation du crédit, celle des impôts, déclare que son groupe votera le budget, mais demande au gouvernement de la fermeté pour le maintien de son équilibre, l'étude d'un plan pour le développement économique du pays et déclare que l'on sera uni pour assurer l'exécution du budget, pour soutenir le crédit du gouvernement et développer la prospérité générale, p. 799 à 802. — Observations, p. 807, 809, 810, 814. — Discussion des articles. Art. 2 du budget. Parle à nouveau, à l'occasion de cet article, de la situation des receveurs des contributions, souhaite que cette question soit solutionnée

Français (suite)

le plus promptement possible, puis rappelle également la situation des commis aux écritures recrutés dans les douanes et accises, p. 815.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.

Projet de loi relatif à la réparation des dommages résultant des maladies professionnelles. Discussion générale. Demande si les amendements dont parle le R. P. Rutten dans son rapport sont bien les amendements adoptés par la Chambre et qui font partie du texte soumis au Sénat, p. 1031.

Funérailles de l'impératrice Charlotte. — V. Cour.

G

Gand (Agrandissement de la ville de). — V. Communes.

Gardes champêtres. — V. Communes : Personnel.

Garnisons. — V. Armée.

Genappes (Validation des élections communales de). — V. Interpellations, au nom de M. Genard.

Genard, sénateur de Nivelles.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Discours. Attire l'attention sur une situation exceptionnelle faite, par un récent arrêté, aux docteurs en médecine vétérinaire agréés du gouvernement, p. 247, 248 — Observations, p. 264, 269, 273, 318.

Interpelle M. le ministre de l'intérieur au sujet de l'arrêté du 14 janvier, paru au *Moniteur* du 30 janvier 1927, relatif à la réformation d'une décision de la députation permanente du conseil provincial du Brabant, validant les élections communales de Genappes. Déclare qu'il se mettra d'accord avec le ministre au sujet de la fixation de son interpellation, p. 383. — Développe son interpellation, p. 438, 439 — Observations, p. 440.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi modifiant la supertaxe. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 522.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Complimenté M. Huysmans, m. s. à. de sa belle activité, traite la question de la formation des instituteurs ainsi que la manière dont on accorde les augmentations de traitement qu'il estime ne devoir être accordées qu'en cas de bons services, p. 565.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Gilles de Pélichy (Baron), sénateur de Roulers-Thielt.

Doc. — Budget des travaux publics pour l'exercice 1927. Rapport, n° 30.

Ann. — Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 84.

Budget des travaux publics pour 1927. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 121. — Discussion générale. Discours : Fait remarquer, en sa qualité de rapporteur, que la commission des travaux publics s'est spécialement occupée cette fois : 1° de la compression des dépenses; 2° de l'amélioration des voies navigables, p. 205. — Observations, p. 211, 212.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Discours : Parle de ce qui a été fait pour les classes moyennes et de ce qui devrait encore être fait, p. 248, 249.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Grands travaux. — V. 1° Travaux publics. — 2° Congo : Finances : Budget extraordinaire.

Greffiers à titre personnel. — V. Organisation judiciaire.

Guatemala (Traité avec le). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce et de navigation.

Guerre.

DOMMAGES DE GUERRE (FRAIS GÉNÉRAUX DES COOPÉRATIVES POUR). — V. Interpellations, au nom de M. Van Schoor.

DOMMAGES DE GUERRE : REMBOURSEMENT AUX VILLES ET COMMUNES SINISTRÉES. — V. Finances : Emprunts.

INVALIDES MILITAIRES.

Projet de loi accordant un dernier délai aux militaires ayant participé à la campagne de 1914-1918, pour faire valoir leurs droits à la pension d'invalidité prévue par les lois coordonnées sur les pensions militaires.

Doc. — Exposé des motifs, n° 142. — Projet de loi : Annexe au n° 142.

Rapport fait par M. Pierlot, n° 164. — Amendements proposés par la commission, n° 164.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. le comte de Broqueville, m. d. n., p. 705 (7 juin 1927). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale, p. 705. — M. le président donne lecture au Sénat d'une lettre de M. le comte de Broqueville, m. d. n., au sujet de la fixation de la discussion de ce projet, p. 906. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président rappelle que ce projet devrait être voté sans retard par le Sénat, afin que la Chambre, qui se séparera vraisemblablement le vendredi suivant, puisse voter ce projet avant de se séparer, p. 909. — M. de Broqueville, m. d. n., propose formellement que le Sénat se réunisse le surlendemain jeudi 14 juillet et qu'il inscrive ce projet en tête de son ordre du jour, afin qu'il soit transmis d'urgence à la Chambre des représentants, et cette proposition est admise, p. 911.

Rapporteur : M. Pierlot. Dépôt du rapport : 5 juillet 1927.

Discussion générale.

M. Pierlot, rapporteur, propose d'indiquer sommairement à l'assemblée les observations que la commission a cru de son devoir de formuler relativement à ce projet, p. 922. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare que le gouvernement s'est mis d'accord avec la commission et a fait les concessions que celle-ci désirait, qu'il estime donc que le Sénat peut se dispenser d'entendre les observations du rapporteur, et pourrait aborder immédiatement la discussion des articles, p. 922. — Le Sénat décide de passer immédiatement à l'examen des articles, p. 922.

Discussion des articles :

Art. 1^{er}. 1°. M. le président donne lecture du texte du projet et d'une nouvelle rédaction proposée par la commission, d'accord avec le gouvernement, pour le premier alinéa, p. 922. — Le premier alinéa, ainsi rédigé, est adopté, p. 922.

— M. Lébon pose une question à M. le comte de Broqueville, m. d. n., au sujet de l'interprétation du terme « moyens valables », p. 922. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., et Pierlot, rapporteur, répondent à cette question, p. 922. — Le second alinéa est adopté, p. 923. — 2° de l'article 1^{er} :

M. le président donne lecture de la rédaction proposée par la commission pour le premier alinéa, rédaction à laquelle le gouvernement se rallie, et cet alinéa est adopté, p. 923.

— M. le président donne ensuite lecture d'une disposition proposée par le gouvernement et acceptée par le rapporteur, p. 923. — Cette disposition est adoptée, p. 923. — M. le président donne lecture du texte suivant proposé par la commission et accepté par le gouvernement, p. 923. — M. Pierlot, rapporteur, fait diverses observations relativement au minimum requis, et M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare être d'accord, p. 923. — Le texte proposé par la commission est adopté, p. 923. — M. le président donne lecture des trois alinéas de l'article 1^{er}, tels qu'ils sont proposés par la commission, d'accord avec le gouvernement, et ces trois alinéas sont successivement adoptés, p. 923.

L'ensemble de l'article 1^{er} est ensuite adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 923.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 923.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte du projet et de la nouvelle rédaction proposée par la commission, d'accord avec le gouvernement, et ce texte amendé est adopté,

Guerre : INVALIDES MILITAIRES. Droit à la pension. Nouveau délai (suite)

p. 923. — M. le président donne lecture de deux alinéas proposés par le gouvernement comme complément du texte qui vient d'être adopté, p. 923. — M. Pierlot, rapporteur, propose un nouveau texte pour le dernier alinéa proposé par le gouvernement et déclare que le sens reste le même, mais estime que la rédaction qu'il propose est plus précise, p. 923, 924. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., déclare être d'accord, p. 924. — M. Pierlot fait encore diverses observations quant à l'interprétation de l'article 3, p. 924. — Les deux alinéas proposés par le gouvernement sont adoptés avec la modification proposée par M. Pierlot, rapporteur, p. 924. — L'ensemble de l'article 3 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 924.

Articles 4 et 5. Adoptés sans observations, p. 924.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote des articles amendés et ces articles sont définitivement adoptés, p. 924.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 927 (14 juillet 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SÉPULTURES MILITAIRES.

Projet de loi concernant les sépultures des militaires ex-ennemis, inhumés en Belgique.

Doc. — Rapport fait par M. le chevalier Behaghel de Bueren, n° 132.

Ann. — Rapporteur : M. le chevalier Behaghel de Bueren. — Dépôt du rapport : 7 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 902.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 97 membres présents, p. 908 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TITRES AU PORTEUR SOUS SÉQUESTRE. — V. Finances.**VICTIMES CIVILES.**

Projet de loi apportant certaines modifications aux lois coordonnées du 19 août 1921 sur la réparation des dommages causés aux victimes civiles de la guerre.

Doc. — Projet de loi, n° 196.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1001 (19 juillet 1927). — M. Pierlot donne lecture de son rapport, p. 1020.

Discussion générale. Discours de MM. Boël (qui demande que l'on rende justice aux braves dont l'attitude pendant l'occupation fut au-dessus de tout éloge), le baron Houtart, m. f., (qui déclare qu'il s'agit d'un simple projet de prorogation, que il estime que si, sur certains points des améliorations pourraient être encore apportées on ne peut pas nier que l'Etat a fait en faveur des victimes civiles de la guerre un gros effort dont on doit lui être reconnaissant), Pierlot, rap. (qui fait remarquer que les critiques qu'il s'est permises dans son rapport visent surtout la répartition des indemnités entre les différentes catégories d'intéressés et demande au ministre de songer, dès la session prochaine à la révision de la loi du 28 juillet 1926 dans le but de réaliser d'indispensables améliorations), p. 1020. — M. le baron Houtart, m. f., déclare qu'il ne pas exclure une idée d'amélioration, mais ne veut pas prendre un engagement aussi ferme que le voudrait M. Pierlot, p. 1020.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1020, 1021.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 114 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

H**Habitation à bon marché.****CONTRIBUTION FONCIÈRE : REMISE TEMPORAIRE.**

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière.

Doc. — Projet de loi, n. 183.

Habitation à bon marché (suite)**EMPRUNT. AUTORISATION.**

Projet de loi autorisant la Société nationale des habitations et logements à bon marché à émettre un emprunt au capital nominal de 110 millions de francs, en vue de la réalisation de son objet.

Doc. — Projet de loi, n° 181.

Rapport fait par M. Moyersoen, n° 184.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 896 (7 juillet 1927).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 924, 925.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 92 membres présents, p. 927 (14 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES HABITATIONS ET LOGEMENTS A BON MARCHÉ.

Rapport du conseil d'administration de la Société nationale des habitations et logements à bon marché, et annexes à ce rapport sur les opérations de l'exercice social 1926.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, conformément à l'article 17 de la loi du 11 octobre 1919, p. 506 (12 avril 1927).

Hal. — V. Communes : Annexion de territoires.**Hannan, sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende.**

Ann. — Annonce de son décès, p. 147.

Hannick, sénateur de Gand-Eecloo.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Discours : Fait diverses observations au sujet du renchérissement de la vie, p. 248.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Discours : Annonce son vote négatif et signale notamment que le moindre mouvement syndical est guetté par la gendarmerie, p. 580. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Hassel (établissement d'un conseil de prud'hommes à). — V. Industrie : commerce et travail : Prud'hommes.**Hénault, sénateur de Liège.**

Doc. — Demandes de grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement. Rapports, n° 143.

Demandes de naturalisation ordinaire. Rapports, n° 143.

Ann. — Projet de loi relatif à l'unification des concessions des lignes de tramways liégeois. Discussion générale. Observations, p. 190, 191. — Discours : Combat les affirmations de M. le baron de Moffarts, rap. et déclare que les sociétés ont travaillé pour obtenir une prolongation de concession, p. 192.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897, instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Observations, p. 1043, 1046, 1047.

Henricot, sénateur provincial du Brabant.

Ann. — Pension des employés : Proposition de loi tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée de rendre compte de l'avis des employeurs et des employés au sujet du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. M. le président ayant annoncé, au cours de la séance du 23 novembre, que M. Wauters, m. i. t. p. s., empêché, proposait l'ajournement de la discussion, fait remarquer l'urgence des propositions.

Henricot (suite)

d'enquête et demande que la discussion en soit abordée le plus promptement possible, p. 19, 20. — Demande à pouvoir se mettre d'accord avec le ministre au sujet de la fixation de la discussion, p. 20. — Discussion de sa proposition d'enquête ainsi que du projet de loi rendant applicable jusqu'au 31 décembre 1927, les dispositions des paragraphes 2, 3, 4 et 5 de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, sur la pension des employés. Discours : Exprime le regret que l'on n'ait pas encore discuté sa proposition d'enquête et estime qu'il n'est pas nécessaire de proroger la loi, que l'on pourrait l'abroger et mettre à exécution sa proposition d'enquête afin de tenir compte, dans l'avenir, des desiderata des employés, p. 90 à 92. — Après le vote du projet, M. le président estimant que sa proposition d'enquête vient à tomber et qu'il n'y a pas lieu de la soumettre au vote, déclare que à son avis sa proposition ne vient pas à disparaître et qu'elle devra, éventuellement, être examinée. Lors que le Sénat sera saisi des résultats de l'enquête et des propositions du ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 94. — Par motion d'ordre, rappelle la date à laquelle sa proposition d'enquête a été déposée, estime qu'il y a urgence à ce qu'elle soit discutée et prie M. le président ainsi que l'assemblée de décider que la discussion aura lieu incessamment et, si possible, la semaine suivante, p. 219. — Déclare, à la suite des observations qui viennent d'être émises, qu'il n'est jamais parvenu à faire fixer un jour par M. Wauters, m. i. t. p. s., p. 219. — Discussion de la proposition d'enquête. Discours. Motive sa proposition, se rallie d'avance aux conclusions du Sénat, puis déclare que, si c'est le ministre qui constitue la commission, il ne faut pas que l'on puisse mettre en doute la sincérité du résultat de l'enquête, puis prie le ministre de lui donner des précisions au sujet de la composition de la commission et termine en déclarant que si celles du gouvernement sont satisfaisantes, il s'y ralliera; que, dans la négative, il maintiendra sa proposition, p. 329, 330. — Observations à l'occasion du discours de M. Wauters, p. 333, 334. — Discussion. Répond à M. Wauters, m. i. t. p. s., p. 334, 335. — Déclare maintenir sa proposition, la déclaration du ministre ne lui donnant pas entière satisfaction, p. 335.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Discours : Demande si la taxe de 15 centimes par 100 francs servira uniquement au développement de l'enseignement industriel et fait remarquer que l'on n'a pas tenu compte de l'effort fait par les industriels pour développer leur enseignement technique, annonce qu'il a déposé un amendement exonérant les industriels qui subsidient l'enseignement professionnel et donne lecture de cet amendement, p. 65, 66. — Discussion des articles du projet de loi : Art. 3. Déclare que, si son amendement n'a aucune chance d'être accepté, il le retire, p. 73, 74.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Parle de l'autorisation d'exportation des mitrilles et espère que la suppression complète des licences sera prochainement ordonnée; traite ensuite la question de l'enseignement industriel et professionnel, celle des habitations ouvrières et termine en combattant, à nouveau, la loi sur la pension des employés, p. 769, 770. — Observations, p. 773.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Heure de fermeture des établissements publics. — V. Etablissements publics.

Hicquet, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville, proclamé sans scrutin, questeur du Sénat, le 19 mai 1927, en remplacement de M. De Blicq, décédé.

Doc. — Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver certaines modifications aux statuts de la Société nationale des chemins de fer vicinaux. Rapport, n° 189.

Projet de loi autorisant l'imputation sur les allocations budgétaires de 1926 et jusqu'à clôture définitive du budget de cet exercice des créances incombant à l'Etat du chef de l'exploitation des chemins de fer et restant à liquider au 1^{er} septembre 1926 ou devant être liquidées postérieurement à cette date. Rapport, n° 194.

Ann. — Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : Art. 213b, p. 149.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la situation des riverains de la Sambre et de la Meuse dans la province de

Hicquet (suite)

Namur, au point de vue des inondations, puis traite la question de voirie de cette province, notamment au point de vue de la commune de Saint-Servais, p. 203, 204. — Rectification, p. 238.

Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien de la révision ou de l'abrogation de la loi relative à la pension des employés. Observations au sujet de la fixation de l'examen de cet objet, p. 219.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 356.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 489, 490, 491, 494. — Discussion des articles. Art. 38. Observations : Propose un amendement et le motive, p. 503, 513. — Déclare, d'accord avec le rapporteur, retirer son amendement, par suite des observations qui viennent d'être présentées, p. 514.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 621.

Proclamé sans scrutin, questeur du Sénat, le 19 mai 1927, en remplacement de M. De Blicq, décédé, p. 621.

Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 667.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver certaines modifications aux statuts de la Société nationale des chemins de fer vicinaux. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 904.

Hongrie (Traité relatif aux créances belges). — V. Affaires étrangères : Finances.

Houtart (Baron), sénateur de Tournai-Ath, ministre des finances.

Ann. — Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 59, 60. — Discours : Répond aux observations présentées, mais commence par remercier le baron de Mévius de la célérité qu'il a mise à accomplir son travail, ainsi que pour la sympathie qu'il a bien voulu témoigner aux efforts accomplis pendant les derniers mois par le gouvernement, p. 62 à 65. — Discussion des articles. Art. 32. Répond à M. Magnette au sujet de l'exploitation du domaine forestier des cantons rédimés et déclare qu'il tiendra bonne note de ses observations, p. 69.

— Rend hommage à l'administration forestière, p. 69. — Articles du projet de loi : Art. 3. Estime que l'idée formant l'amendement de M. Henricot relatif à des exonérations d'impôt en faveur des assujettis qui auront subsidie l'enseignement professionnel est parfaitement justifiée, mais estime aussi qu'il est impossible d'accepter l'amendement en le rattachant au budget des voies et moyens, p. 73. — Observations, p. 74. — Reprise de la discussion : répond aux observations présentées et prie le Sénat de ne pas s'arrêter aux objections qui ont été faites et de voter l'article 3 tel qu'il lui est présenté, p. 83, 84.

Projet de loi modifiant les droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos. Discussion générale. Discours : Commente les observations présentées et déclare que, chaque fois qu'un de ses collègues, à quelque groupe politique qu'il appartienne, lui signalera une amélioration à introduire, il le trouvera prêt à écouter ses suggestions, p. 96.

Projet de loi relatif à la liquidation des titres au porteur sous séquestre. Discussion des articles. Art. 4. M. De Clercq, rapporteur, ayant demandé que les mots « de bonne foi » soient interprétés dans un sens large, déclare que la composition de la commission donnera à M. De Clercq tous ses avis, p. 189.

Interpellation de M. Van Schoor au sujet des renseignements figurant au Bulletin n° 6 et par lesquels on porte à la connaissance des parlementaires et du public que les frais généraux de la Fédération des coopératives pour dommages de guerre s'élevaient à 7 p. c., alors que ceux des services du gouvernement ne dépassent pas 2,2 p. c. Répond à M. Van Schoor, p. 229, 230. — Fait encore des observations, p. 230.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 284. — Discours : Ajoute quelques considérations au discours de M. Jaspar, p. m., afin de répondre aux discours de MM. Van Overbergh et A. Huysmans, relativement à la Banque nationale, p. 309 à 311.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1927. Discussion des articles. Art. 25bis proposé par M. A. Huysmans. Indique les motifs pour lesquels il prie le Sénat de rejeter l'amendement de M. Huysmans, p. 449.

Houtart (baron) (suite)

Projet de loi modifiant la supertaxe. A la suite d'une motion d'ordre de M. Moyersoen, qui estime qu'il y a lieu de remettre à la semaine suivante l'examen de ce projet, fait diverses observations, confirme les paroles de M. Moyersoen, en ce sens que ce projet n'est qu'un projet d'ajustement limité par les disponibilités financières comme par le programme du gouvernement, mais attire l'attention du Sénat sur les nécessités administratives qui rendent désirable que le projet soit voté avant la fin d'avril, p. 484. — Discussion générale. Discours : Donne au Sénat quelques indications sur le projet, p. 516 à 518.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour 1927. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, p. 620, 621. — Discussion des articles. Art. 101 : Services frigorifiques. Déclare que les services visés par M. Moyersoen ne dépendant pas directement du département des finances, il transmettra les observations de M. Moyersoen à M. Wauters, m. i. t. p. s., p. 622.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 791, 799 à 802, 806, 807. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 808 à 815. — Répond à une question posée par M. de Brouckere en donnant quelques indications, notamment en ce qui concerne la taxe de transmission et déclare qu'il sera très heureux de faire connaître le travail qui a servi de base pour le calcul de certains impôts, travail dont il a donné l'analyse, mais que le Sénat comprendra que l'auteur du travail en question demandera, au préalable, à revoir son étude, afin de préciser certains détails, p. 815.

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Discours : Répond à MM. A. Huysmans et Moyersoen, p. 894, 895. — Fait encore diverses observations, p. 896.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits d'enregistrement et de transcription et sur les impôts sur les revenus en matière de fusion de sociétés. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées et déclare que ce projet était, primitivement, d'ordre purement fiscal; que la Chambre a signalé des difficultés de droit civil, que l'on a dit que les fusions devront s'opérer non seulement entre les sociétés commerciales et entre les sociétés civiles ayant la forme commerciale, mais aussi entre les sociétés civiles et les sociétés commerciales ou même entre sociétés civiles de part et d'autre; que, après avoir consulté le ministre de la justice, la commission des finances de la Chambre, d'accord avec M. Wauwermans, il a proposé d'admettre la décision de fusion à la majorité des deux tiers, tout en estimant cette mesure exorbitante, mais déclare que cette formule ne sera applicable que dans le but poursuivi par la loi, ainsi que pour la période fixée par la dite loi, p. 940, 941.

Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que le projet en discussion ne fait que proroger pour un an le régime en vigueur, que, quant à la question de fond, le gouvernement attend les propositions qui lui seront faites par la commission de la fiscalité provinciale et communale; déclare que le gouvernement devra nécessairement réserver les droits et les nécessités de l'Etat, afin de maintenir la stabilité de sa situation financière et de faire face aux grands travaux qui ont été annoncés, p. 1010.

Projet de loi apportant certaines modifications aux lois coordonnées du 19 août 1921 sur la réparation des dommages causés aux victimes civiles de la guerre. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il s'agit d'un simple projet de prorogation et que, s'il estime que sur certains points, des améliorations pourraient encore être apportées, on ne peut nier que l'Etat a fait, en faveur des victimes civiles de la guerre, un gros effort dont il faut lui être reconnaissant, p. 1020. — En réponse à M. Pierlot, rapporteur, déclare ne pas exclure une idée d'amélioration, mais ne veut pas prendre un engagement aussi ferme que le désire M. Pierlot, p. 1020.

Projet de loi sur la réorganisation de la société anonyme Lloyd royal belge. Discussion générale. Discours : Donne au Sénat la justification de la conduite du gouvernement, tout en répondant à M. Dens et à M. Volckaert, p. 1023 à 1025. — Déclare qu'il est d'accord avec M. Seeliger et qu'il s'opposerait, le cas échéant, à toute charge nouvelle pour l'Etat, p. 1026.

Hubert, sénateur coopté.

Ann. — Projet de loi sur la protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie. Discussion générale. Observations, p. 104.

Hubert (suite)

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 210, 223.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart, au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 270.

Projet de loi modifiant la compétence territoriale des notaires. Discussion générale. Observation, p. 480.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 491.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. M. Volckaert, ayant demandé, à l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, si la commission de l'industrie et du travail avait pris des mesures pour que ce projet puisse être voté avant les vacances, déclare, en sa qualité de président de cette commission, que tout ce qui est possible sera fait en vue d'aboutir, p. 909, 910. — Fait encore des observations à ce sujet, p. 910.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. M. Volckaert ayant demandé que ce projet soit voté avant les vacances, déclare, en sa qualité de président de la commission de l'industrie et du travail, qu'il résulte de l'examen auquel la commission s'est livrée que ce projet ne pourra être voté avant que la Chambre ne se sépare, la mise au point devant être longue et laborieuse, mais prie le Sénat de bien vouloir porter cet objet à son ordre du jour de la prochaine session, immédiatement après le bail à ferme, p. 909, 910. — Fait encore des observations à ce sujet, ainsi qu'au point de vue des amendements qui seront éventuellement proposés, p. 910.

Fixation de l'ordre du jour : Pendant la séance du 14 juillet, M. le président ayant proposé de porter certain projet à l'ordre du jour du mardi suivant, estime que le Sénat devrait également siéger le mercredi, p. 928. — M. le président ayant proposé de siéger le matin du mardi, fait remarquer que la commission de l'industrie et du travail doit se réunir le matin du mardi, ce qui rendrait difficile la présence de ses membres, p. 928. — Fait encore des observations, p. 928.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897, instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines de houille. Discussion générale. Discours : Motive son vote négatif et déclare quels sont les motifs de sa non-acceptation : ils se trouvent dans les articles 12 et 13, qui suppriment toute intervention patronale, p. 1042. — Observations, p. 1045, 1046.

Huisman Van den Nest, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver le plan arrêté par la Société du canal et des installations maritimes de Bruxelles, en vue de la création d'un avant-port. Rapport, n° 92.

Ann. — Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 19.

Proposition d'enquête présentée par M. Henricot, au sujet de l'opportunité du maintien de la revision ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 20. — Discussion de la proposition : Observations, p. 335.

Projet de loi portant revision de la législation exceptionnelle en matière de baux à louer (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 26, 28. — Discussion des articles. Art. 2, 3°. Discussion, p. 36. — Art. 12bis proposé par la commission de la justice. Discussion, p. 48.

annonce du décès de M. Demerbe, sénateur de Mons-Soignies. Discours, p. 100.

Proposition de loi portant modifications des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : art. 213b. Défend son amendement et termine en se ralliant à l'amendement de M. Dochen et en priant M. le président de ne mettre son amendement aux voix que si celui de M. Dochen est rejeté, p. 149. — Observation, p. 150. — A la suite d'observations de M. Huysmans, m. j., déclare retirer son amendement, p. 150. — Art. 214a. Discussion. Discours : Défend son amendement, p. 152. — Observations, p. 153. — Insiste à nouveau sur son amendement, p. 153. — Art. 215. Discussion : Discours. Expose des idées générales sur l'ensemble des questions visées par la seconde partie du projet et termine en déclarant que son amendement se confondant sous une autre

Huisman Van den Nest (suite)

forme avec l'amendement présenté par Mme Spaak et M. Deswarte, il se rallie à cet amendement et retire le sien, p. 163, 164. — Discussion : rappelle que son amendement est retiré, p. 165. — Art. 216. Déclare que son amendement vient à disparaître par suite de l'adoption de l'amendement de la commission, p. 166. — Art. 217. Déclare retirer son amendement par suite d'un vote émis précédemment, p. 167. — Art. 223e. Discussion sur le point de savoir s'il est désirable qu'il suffise de l'autorisation tacite du mari pour que la femme puisse exercer la profession d'avocat. Appuie l'amendement de M. Deswarte, p. 172, 173.

Annnonce du décès de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, sénateur provincial de la Flandre orientale. Discours, p. 252.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : attire l'attention sur le préjudice occasionné aux communes importantes par la manière dont est fixé le prix d'entretien, cette fixation étant dominée par la préoccupation d'alléger les charges des communes rurales, p. 363.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 394.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver le plan arrêté par la Société du canal et des installations maritimes de Bruxelles en vue de la création d'un avant-port. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 478.

Vérification des pouvoirs de M. Thienpont appelé à faire partie du Sénat comme sénateur provincial de la Flandre orientale en remplacement de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, décédé. Dépose le rapport sur cette validation de pouvoirs et donne lecture de ce rapport, p. 480.

Projet de loi modifiant la supertaxe. S'abstient au vote sur la proposition de M. Moyersoen tendant à remettre la discussion à la semaine suivante, p. 485.

Décès de M. De Blicck, sénateur d'Audenarde-Alost, questeur du Sénat. Prononce un discours à cette occasion, p. 547, 548.

Hulin, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Huysmans, ministre des sciences et des arts.

Ann. — Pension des employés : Projet de loi rendant applicable jusqu'au 31 décembre 1927 les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de la loi du 10 mars 1925 modifiée par celle du 10 juin 1926 sur la pension des employés et proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité de la révision, du maintien ou de l'abrogation de la même loi. Discussion générale. Discours : En l'absence de M. Wauters, m. i. t. p. s., indisposé, répond à M. Henricot, estime que la prorogation de la loi s'impose, que l'on pourrait, en 1927, déférer au désir de M. Henricot et procéder à une enquête rapide et pratique d'une manière qu'il indique, puisqu'une nouvelle loi pourrait être votée avant la fin de l'année, p. 92, 93.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 542, 543, 552 à 556. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 556 à 565. — Observations, p. 567. — Déclare être d'accord avec M. Derbaix, qui propose, vu les nombreux amendements qui viennent d'être déposés par le gouvernement, de renvoyer ces amendements à la commission des sciences et des arts qui ferait rapport le mardi suivant, et de clore la discussion générale, p. 568. — En réponse à M. Paulsen, déclare que le gouvernement s'est engagé à examiner la situation du corps enseignant, à tous les degrés, avant la fin de l'année, p. 568. — Discussion des articles. Art. 30. Répond aux observations de M. Digneffe en ce qui concerne les lacunes de l'enseignement universitaire, p. 572. — Art. 30bis nouveau présenté par MM. Lekeu et consorts : subside à l'école des mines du Hainaut. Discussion, p. 573, 574. — Art. 78bis proposé par Mme Spaak : subside aux communes qui organisent des colonies de vacances. Déclare que, évidemment, il ne s'agit pas d'enfants anormaux et que le gouvernement se rallie à l'amendement, p. 574. — Art. 79. Donne lecture à cette occasion d'une lettre de M. le comte Henry Carton de Wiart, en réponse au discours de M. Vermeylen (qui avait formulé des critiques contre la commission consultative du musée des beaux-arts de Bruxelles, et fait une brève observation à la suite de cette lecture, étant étranger à la critique formulée, p. 574, 575. — Fait encore diverses observations en réponse à M. Vermeylen et termine son discours en déclarant que les Belges se doivent à eux-mêmes de développer leurs musées et de soutenir l'art national, p. 575, 576. — Art. 111. Déclare qu'il répon-

Huysmans (suite)

dra par écrit aux observations de M. Carnoy en ce qui concerne les subsides et encouragements littéraires, n'ayant pas sous la main la documentation nécessaire, p. 576. — Art. 128. Répond aux observations de MM. Van Schoor et Vermeylen au sujet des subsides accordés aux bibliothèques, p. 577.

Projet de loi modifiant la loi du 15 octobre 1921 relative aux mieux doués. Discussion générale. M. Van Schoor, ayant demandé si l'on peut avoir tous ses apaisements en ce qui concerne la composition des comités de sélection, déclare qu'il maintient ce qu'il a dit à la Chambre : que les différents partis seront représentés et qu'il a déposé un amendement dans ce but, p. 816.

Huysmans (Armand), sénateur de Bruxelles.

Doc. — Budget de la dette publique pour l'exercice 1927. Amendement (art. 25bis nouveau), n° 69.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Développements, n° 191. — Proposition de loi et proposition de loi subsidiaires. Annexe au n° 191.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1925 et antérieurs, à l'exercice 1926 et à l'exercice 1927. Amendement n° 197.

Ann. — Projet de loi portant révision de la légalisation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Discours : Déclare que le Sénat s'associera certainement aux observations de M. Vauthier, rap., quant au renvoi tardif du projet et regrette que le gouvernement et la Chambre n'aient pas tenu compte de la dévalorisation du franc, p. 26, 27. — Discussion des articles. — Art. 7. Observations, p. 42. — Art. 12bis proposé par la commission de la justice. Discussion, p. 48. — Demande l'appel nominal sur cette proposition, p. 49. — Art. 15bis proposé par MM. Vinck et consorts. Appuie l'amendement, p. 50. — Art. 33, relatif à l'emploi du flamand. S'abstient au vote sur cet amendement, p. 54.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Se rallie aux considérations contenues dans le rapport du baron Gillès de Pelichy; estime que les dépenses de gestion sont excessives; signale, à cette occasion, certains abus qui se sont produits au ministère des sciences et des arts; traite ensuite la question des canaux et la nécessité de mettre à profit les ressources hydro-électriques de la vallée de la Meuse, p. 199, 200. — Observations, p. 214. — Réfute la réponse du ministre en ce qui concerne les observations qu'il avait présentées relativement à la passation trop fréquente de marchés de gré à gré, p. 223.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Discours : Examine, en ordre principal, la question du taux de la stabilisation, puis fait remarquer l'importance de la politique douanière et déclare être de ceux qui estiment que tous les efforts de la Belgique doivent tendre vers une union douanière avec la France, p. 286 à 289. — Observations, p. 295. — S'abstient au vote sur l'ordre du jour présenté par MM. Magnette et consorts comme conclusion à ce débat, p. 313.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 769.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Traite d'abord la question du retard apporté au dépôt des comptes généraux de l'Etat; constate que le budget de 1927 présente un gros excédent, préconise l'extension des attributions de la Cour des comptes en lui attribuant le mandatement de toutes les créances à charge du trésor; traite ensuite la question de l'organisation du cadastre, fait remarquer que le découragement de certains receveurs des contributions est justifié par suite de la situation qui leur a été faite en 1920, puis lors de la péréquation de 1924 et de 1927, et cite l'exemple de la commune d'Ixelles, en ce qui concerne la retenue de 4 p. c. faite par l'Etat sur les impôts encaissés par lui pour le compte des communes et des provinces, à titre de frais de perception; attire l'attention du ministre sur la situation créée par cette retenue, p. 795 à 798. — Observations, p. 800, 810.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Discussion générale. Discours : Déclare ne pas pouvoir se rallier au projet, estimant qu'il ne répond pas au but que l'on prétend atteindre et qu'il est, de plus, antidémocratique; puis développe les motifs de son opposition, p. 825, 826. — Observations, p. 827. — Insiste pour que l'amendement de M. Carnoy soit maintenu, p. 828. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 833.

Huysmans (Armand) (suite)

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Discours : Critique le projet en discussion et déclare, notamment, une discussion approfondie sur le système des impôts étant impossible en cette fin de session, que si le gouvernement n'a pas, auparavant, pris les initiatives que l'on est en droit d'attendre de lui, il faudra qu'une large discussion ait lieu au moment de l'examen du prochain budget des voies et moyens, et termine son discours en demandant au gouvernement de renoncer à taxer le chocolat, les biscuits et petites sucreries, p. 892, 893. — Observations, p. 894, 896. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 906.

Proposition de loi qu'il a présentée relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Discours : Déclare qu'il croit répondre au vœu d'une grande partie de l'assemblée, et peut-être du gouvernement, en demandant l'urgence; motive cette urgence, qui résulte des votes malheureux émis par la Chambre, la semaine précédente, p. 901. — Observations, p. 901. — Proteste contre les paroles désobligeantes qui ont été prononcées par M. Volckaert et insiste sur sa demande d'urgence, p. 901. — A la suite de l'opposition faite à sa demande d'urgence, M. le président ayant déclaré que, de l'avis unanime du bureau, il ne pouvait être passé outre aux formalités prescrites par l'article 48 du règlement, commence par protester contre cette appréciation, puis devant l'avis formel du président, s'incline devant son autorité et demande qu'il soit fait diligence pour la distribution des documents, et que la prise en considération soit fixée au lendemain, p. 907. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, proteste contre une proposition tendant à ce que le Sénat ne siège pas le lendemain et ne se réunisse que le surlendemain, jeudi; puis insiste pour que la décision qui a été prise soit maintenue et que le Sénat se réunisse le lendemain et prenne sa proposition de loi en considération, p. 910, 912. — Discussion générale. Discours : Déclare s'être rallié à l'avis de ses collègues de la commission de l'intérieur et de l'hygiène, et renonce à ce que l'on discute, en une fin de session encombrée, les deux propositions principales qu'il avait déposées, mais demande au Sénat de se rallier à sa proposition subsidiaire, qui a rencontré l'adhésion de la commission et prévoit le maintien, en faveur des villes balnéaires d'Ostende, Blankenberghe et Spa, de l'exception qui avait été prévue par l'arrêté royal du 26 juillet 1926, p. 1028.

Projet de loi modifiant la législation en matière de taxes sur les spectacles et divertissements publics. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi et proteste, à cette occasion, contre la façon dont le Sénat délibère et vote les projets; déclare, notamment, qu'il avait un amendement à présenter au projet de loi sur les crédits supplémentaires, qui s'est trouvé voté sans discussion pendant un moment où il n'était pas présent, alors qu'il avait annoncé son amendement à la commission des finances, p. 941.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Hygiène et santé.**DISTRIBUTIONS D'EAU.****Société nationale des distributions d'eau.**

Rapports présentés par cette société et transmis par M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène en exécution de l'article 16 de la loi du 26 août 1913. Rapport présenté le 7 juin 1926, p. 3 (9 novembre 1927). — Rapport présenté le 5 juillet 1927, p. 842 (5 juillet 1927).

MALADIES PROFESSIONNELLES.

Réparation des dommages. — V. Industrie, commerce et travail.

STUPÉFIANTS.

Projet de loi portant approbation de la convention relative aux stupéfiants. — V. Affaires étrangères : Hygiène et santé.

Hymans, ministre de la justice.

Ann. — Projet de loi fixant à 5 p. c. le taux des intérêts de retard dus en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique. Discussion de l'article unique. Déclare se rallier à l'amendement de la commission, mais propose une modification au texte qu'elle présente, p. 6.

Hymans (suite)

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 comprenant le titre II du Code de procédure pénale militaire. M. le président ayant demandé s'il se ralliait à la proposition de la commission de la justice, tendant à prendre comme base de la discussion le nouveau texte inséré dans le rapport complémentaire de M. Du Bost, déclare ne pas se rallier au texte de la commission et prie le Sénat de commencer par se prononcer sur la question de disjonction, p. 7, 8. — Se rallie à la proposition de M. Lebon tendant à la disjonction des articles 2, 3 et 4 et au renvoi à la discussion de la refonte générale du Code de procédure pénale militaire, p. 8. — Fait encore des observations à ce sujet, p. 8. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations, p. 10. — Art. 5 (qui devient l'article 2). Propose un amendement qu'il motive et dont il donne lecture, p. 11. — Déclare ne pas accepter l'amendement présenté par M. Lebon, p. 11. — Prie à nouveau M. Lebon de ne pas insister sur son amendement, p. 12. — Déclare qu'il répondra à l'occasion de l'article 6 à la question posée par M. le vicomte A. Vilain XIII relativement à l'interprétation du texte proposé, la question se rapportant à cet article, p. 12. — Art. 6 (qui devient l'article 3). Répond aux observations faites par M. le vicomte Vilain XIII à l'occasion de l'article 2, p. 12, 13. — Déclare qu'il examinera les questions posées par M. Lebon, p. 13.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Motive sa demande tendant à ce que la discussion de cet important objet ne soit pas abordée immédiatement, p. 13. — MM. Braun, rap., et Vauthier, m. i. h., ayant demandé que l'examen ne soit pas trop retardé, déclare ne mettre aucun obstacle à ce que le Sénat examine la question dans un délai aussi rapproché que possible, et prie M. le président de l'autoriser à s'entendre avec MM. Braun et Vauthier au sujet de la fixation du débat, p. 14. — Discussion générale. Observations, p. 116, 118. — Discours : Résume la portée du projet qui, sans abolir le principe de l'autorité maritale, en restreint notablement l'étendue et en corrige les abus et termine en formant le vœu que le Sénat vote une loi pratique qui viendra, enfin, assurer à la femme mariée un légitime affranchissement, tout en fortifiant l'institution de la famille, p. 118 à 121. — Appuie la proposition de M. Deswarte tendant à ajourner au mardi suivant la suite du débat, p. 121. — Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. Observations, p. 124, 125. — Discours. Combat les amendements présentés par Mme Spaak et par M. Deswarte, estimant qu'ils aboutissent à la désorganisation de la famille, défend la formule proposée par la commission de révision du Code civil et engage le Sénat à se montrer très prudent en ce qui concerne la révision à admettre, p. 127, 128. — Observations, p. 131, 133, 134. — Fait des observations au sujet de l'amendement présenté par Mme Spaak et M. Deswarte : abrogation de l'article 213, p. 135. — Reprise de la discussion. Observations, p. 136, 137. — Commente les discours qui ont été prononcés et déclare que ce qui doit être recherché, c'est de prolonger l'unité du mariage et que c'est là le motif pour lequel il est partisan de la prééminence de l'époux, p. 138, 139. — Art. 213a. Observations au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 141. — Reprise de la discussion : déclare être d'accord avec M. le président, qui estime, après le vote du maintien de l'article, inutile de mettre aux voix le texte du gouvernement, p. 141. — Art. 213b. Déclare être d'accord avec M. Braun, rap., pour accepter l'amendement de Mme Spaak, p. 142. — Discussion, p. 142 à 145. — M. Deswarte proposant un amendement pour obtenir un accord, propose de donner le temps de la réflexion, p. 145, 146. — Déclare être d'accord avec M. Braun, rap., qui fait une proposition transactionnelle et rappelle qu'il avait déjà accepté la proposition de Mme Spaak et de M. Deswarte tendant à établir, en quelque sorte, une réciprocité, p. 150. — Fait appel à la bonne volonté des auteurs d'amendements pour qu'ils se rallient à la proposition de M. Braun, p. 150. — Déclare être d'accord avec M. Deswarte au sujet de la partie d'amendement que celui-ci déclare maintenir, ceci étant la proposition de M. Braun, p. 150. — Art. 214a. Discussion : Déclare être d'accord avec M. Deswarte, qui propose de diviser l'amendement et d'en reporter une partie à l'article 214b, p. 151. — Combat un amendement de M. Huisman Van den Nest, p. 153. — Art. 214b. Discussion, p. 155, 156. — Art. 214c. Fait diverses observations et attire l'attention du Sénat sur le danger d'introduire, au dernier moment, dans un texte qui est le résultat d'une étude réfléchie, des amendements improvisés qui rompent

Hymans (suite)

l'harmonie du texte, p. 157. — Article 214d. Discussion. Déclare ne pas s'opposer à l'amendement de la commission de la justice portant le délai d'opposition à huit jours, p. 158. — Art. 214f. Discussion : Refuse de donner son approbation au commentaire de M. Lebon, comme l'en prie M. Deswarte, estimant qu'il est loisible à chacun de donner son interprétation sur un cas particulier, mais que le gouvernement ne le peut pas; que, du reste, le texte en discussion est d'une clarté parfaite, p. 159. — Art. 214j. Déclare ne pas accepter l'amendement Spaak-Deswarte et adhère aux observations de M. Braun, rap., à ce sujet, p. 161. — Fait encore des observations, p. 162. — Art. 215. Observations, p. 164. — Estime qu'il serait utile que l'on restât dans l'objet visé exclusivement par l'article 215, p. 164. — M. Deswarte ayant protesté contre une limitation éventuelle de ce débat, déclare qu'il s'est borné à prier l'assemblée d'aborder successivement chacun des articles, p. 165. — Reprise de la discussion : Défend le texte présenté par la commission de révision du Code civil, devenu le projet du gouvernement, et ne rentre pas plus avant dans le débat, estimant que tout a été dit, p. 165, 166. — Art. 220. Observations, p. 168. — Art. 222. Discussion : Déclare être d'accord avec M. Braun, rap., qui motive la suppression proposée par la commission, p. 169. — Fait encore des observations, p. 169. — Art. 223a. Discussion : Proteste contre des accusations lancées par M. Deswarte contre les femmes des classes aisées, p. 170. — Discours : Déclare être entièrement d'accord avec M. Braun, rap., qui combat l'émancipation totale réclamée par M. Deswarte et Mme Spaak, et parle également de l'amendement subsidiaire de M. Deswarte qu'il combat, en faisant remarquer que M. Deswarte ne l'a pas défendu, p. 170, 171. — Art. 223b. Observations, p. 171. — Art. 223c. Discussion sur le point de savoir s'il est désirable qu'il suffise de l'autorisation tacite du mari pour que la femme puisse exercer la profession d'avocat : demande quel avantage donnerait la suppression de l'autorisation expresse, p. 172, 173. — Art. 224a relatif aux biens réservés. après les explications données par M. Braun, rap., se borne à déclarer, afin de ne pas allonger le débat, qu'il se rallie aux amendements que M. Braun vient de présenter, estimant que ces amendements élargissent très sensiblement le texte présenté par le gouvernement d'après la proposition de la commission de révision du Code civil, p. 176. — Discussion de la question des biens réservés, p. 176. — Observations au sujet de la portée du texte : choses destinées à l'usage personnel de la femme, p. 178. — Observations au sujet des amendements de M. Deswarte et Mme Spaak à l'article 224a, p. 179. — Art. 224b. Discussion sur le point de savoir quels seront les droits de la femme sur les biens réservés. Discours, p. 182. — Fait encore diverses observations, p. 183, 184. — Combat notamment l'amendement de M. Du Bost, puis ajoute quelques mots sur le fond, p. 232, 233. — Observations au sujet d'un amendement de forme présenté par M. Du Bost, p. 234. — Se défend contre le reproche de M. Braun, rap., qui l'a présenté comme s'étant arrêté dans la réforme par suite de certains préjugés, p. 234. — Déclare que le vote qui vient d'être émis sur le premier alinéa entraîne la disparition de l'alinéa additionnel proposé par le gouvernement, p. 235. — Discussion des amendements Spaak-Deswarte et de l'article 224d. Accepte l'amendement de M. Lebon à l'article 224d, mais demande que l'on en fasse l'alinéa premier, p. 235, 236. — Au cours de cette discussion, estime que l'on est d'accord pour discuter en même temps les articles 224b et 224d et de revenir ensuite à l'article 224c, p. 236. — Fait encore diverses observations, p. 237. — Estime qu'il y a accord sur les trois premiers alinéas de l'article 224d, qui débutera par l'amendement de M. Lebon, que M. Lebon n'insistera pas sur son amendement tendant à ajouter un 4^e alinéa, p. 238. — Art. 224c. Discussion, p. 240 à 242. — M. Braun, rap., ayant soulevé pendant cette discussion la question du registre de commerce et du retard apporté à la promulgation de la loi instituant ce registre, déclare que cette question a déjà retenu son attention et qu'il espère voir mettre bientôt ce système à exécution, p. 242. — Vote en seconde lecture. Fait, avant l'ouverture de la discussion, une déclaration afin de rendre hommage au Sénat au sujet de l'œuvre accomplie qui constitue une réforme équitable et importante; annonce, le projet sorti des délibérations en première lecture ayant un caractère remarquable d'homogénéité, qu'il renonce à développer encore les divergences de vue qu'il peut avoir personnellement et se rallie, purement et simplement, aux amendements proposés par la commission de la justice, afin de rendre l'examen en seconde lecture plus court et plus aisé, p. 465. — Art. 215. Pendant la discussion de cet article, fait des observations au sujet du temps

Hymans (suite)

déjà consacré à ce débat par le Sénat, p. 470. — Prie le Sénat d'excuser son absence pour la suite de la discussion et déclare que M. Vauthier, m. i. h., veut bien le remplacer, p. 472.

Projet de loi réformant le jury. M. le président ayant rappelé le 16 novembre que ce projet figure à l'ordre du jour, annonce qu'il vient d'avoir une conversation avec M. Meyers, rap., et que celui-ci lui a annoncé que la commission devrait présenter un rapport complémentaire, certaines propositions nouvelles lui ayant été transmises, p. 14. — Par motion d'ordre, tout en déclarant à nouveau qu'il est indispensable que l'on ait une nouvelle loi sur le jury, fait remarquer que le Sénat se trouve en possession de deux rapports : l'un de M. Carton, actuellement député, l'autre de M. Meyers, ce dernier rapport datant de 1924; que M. Meyers propose un système différent de celui du projet, que d'autre part le tout a été renvoyé par ses prédécesseurs au département de la justice à l'examen de la commission de législation, que ce conseil a rédigé un avis très intéressant mais très différent également; propose, en conséquence, de prier la commission d'examiner à nouveau la question, p. 108. — M. Meyers, rap., ayant accepté cette proposition, mais estimant que le rapporteur pourrait insérer dans son rapport l'avis du comité de législation, marque son accord à ce sujet, p. 109.

Projet de loi concernant le mode de publication des actes de naturalisation. Dépose ce projet de loi, p. 19.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion au sujet de ces propositions. A la suite d'une demande de renvoi à la commission de l'agriculture et de l'admission de cette demande, affirme sa profonde sympathie pour la réforme, déclare qu'il fera étudier les textes par le comité de législation et forme le vœu que le Sénat puisse aboutir le plus promptement possible, p. 19.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 29. — Discours : Commence, comme membre de la Chambre, par déclarer que cette assemblée n'a rien voulu faire qui puisse froisser le Sénat, met le Sénat en garde contre les amendements, afin de ne pas devoir voter une nouvelle loi de cadenas; estime que la loi a le bon côté de préparer le retour au droit commun, p. 29, 30. — Discussion des articles. Art. 2, 3^e. Discussion, p. 34 à 36. — Observations au sujet du vote sur cette disposition, p. 36. — 8^e. Combat à regret l'amendement de M. Paulsen, p. 38. — Art. 7. Passe en revue les conditions imposées par l'article afin d'en faire ressortir le caractère et estime que les craintes de M. Deswarte ne sont pas fondées, p. 41. — Observations, p. 42, 43. — Déclare encore que le terme « indispensable aux besoins de l'exploitation » est décisif, p. 43. — Art. 12bis proposé par la commission de la justice. Discussion : Rappelle les rétroactes des discussions sur ce sujet, p. 48. — Art. 15bis proposé par MM. Vinck et consorts. Discussion : Prie le Sénat, étant donnée la situation dans laquelle on se trouve, de ne pas adopter l'amendement, p. 50. — Art. 33 (relatif à l'emploi des langues). Fait remarquer que si le pays possède une loi régissant l'emploi du flamand en matière répressive, elle n'en a point en ce qui concerne l'emploi de cette langue en matière judiciaire civile, et déclare estimer défectueuse la méthode législative tendant à introduire des dispositions de ce genre dans une loi d'exception en même temps temporaire, puis formule les mêmes réserves que celles qu'il a exprimées à la Chambre, p. 53.

Projet de loi complétant la loi du 28 juillet 1926 sur la sur-séance à certaines nominations judiciaires. Dépose ce projet de loi, p. 56.

Projet de loi répartissant les frais d'entretien de certains mineurs de justice. Dépose ce projet de loi, p. 56.

Annonce du décès de M. Hamman, sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende. Discours, p. 147, 148.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 353. — Fait diverses observations en réponse au discours de M. Dochen au sujet des prisons et notamment en ce qui concerne la réduction de leur nombre, p. 353, 354. — Observations, p. 360, 361, 363, 365 à 369. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 370 à 375. — Observations en réponse à MM. Braun et Deswarte, qui parlent de la loi sur le registre du commerce, p. 375. — Marque son accord avec M. Braun, qui déclare que, si cette loi était votée immédiatement ainsi que le préconise M. Liebaert, il déposerait une proposition de loi portant certaines améliorations à la dite loi, p. 376. — Reprend son discours en réponse aux observations présentées dans l'ensemble de la discussion, p. 376, 377.

Notification du décès de M. Tchakste, président de la république lettone. Prononce un discours à cette occasion, p. 356.

Hymans (suite)

Projet de loi modifiant la compétence territoriale des notaires. Discussion générale. M. Dochen, ayant demandé quel sera le sort des affaires en cours au moment de la promulgation de la loi, déclare être d'accord avec M. Du Bost, rap., qui répond à M. Dochen que le notaire qui perdra sa compétence par le fait de la loi pourra être assimilé au notaire décédé, démissionnaire ou transféré dans un autre canton, estimant que, si l'on laissait coexister deux régimes on aboutirait à une confusion inextricable, p. 480. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Déclare que l'amendement introduit par le gouvernement a pour but de résoudre une question qui avait donné lieu à controverse et d'affirmer le droit des autorités publiques, mais déclare que la question relative aux créances hypothécaires est de caractère technique; estime que M. Du Bost, rap., a raison dans son interprétation tendant à ce qu'il faut entendre par créances hypothécaires, toutes les créances privilégiées sur les immeubles qui peuvent être l'objet d'une inscription au registre du conservateur des hypothèques, p. 481. — Art. 2. M. Du Bost, rap., ayant posé une question au sujet de la situation qui sera faite aux clercs qui ont terminé leur stage, ou l'auront bientôt terminé en ce qui concerne l'application du IV^e de cet article, déclare qu'il ne peut répondre au pied levé à cette question spéciale; estime cependant que les candidats, notaires qui ont satisfait aux prescriptions de la loi de Ventôse an XI, en ce qui concerne le stage, ont rempli les conditions requises, que pour ceux qui sont en cours de stage ils devront satisfaire aux conditions de stage imposées par la nouvelle loi, p. 482.

Projet de loi prorogant les lois temporaires des 25 octobre 1919 et 20 juillet 1925 relatives à l'organisation judiciaire. Dépose ce projet de loi, p. 840. — Fait remarquer l'urgence de ce projet et demande qu'il soit inscrit en tête de l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 842.

Projet de loi portant modification aux lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure. Fait remarquer l'importance considérable de ce projet, qui ne pourrait être discuté dans toute son ampleur en fin de session, mais déclare que la commission de la justice a, d'accord avec lui, proposé un amendement qui consiste à disjoindre du projet une quinzaine de dispositions tout à fait urgentes sur lesquelles aucun dissentiment ne s'est produit d'aucun côté de l'assemblée; prie donc le Sénat d'inscrire l'examen de ces dispositions disjointes en tête de l'ordre du jour de la séance du lendemain, vu leur urgence, p. 842. — Discussion des articles. Art. 8 et 9, relatifs au taux du ressort. Rappelle à cette occasion la proposition de loi présentée en 1924 par M. Deswerts, qui fut votée par le Sénat en juillet de la même année; rappelle que la Chambre ne suivit pas le Sénat et fait remarquer que le taux de l'index s'est considérablement élevé depuis 1924 et que les conseils de prud'hommes connaissent les demandes de leur compétence jusqu'à 500 francs, sans appel, en vertu de la loi du 9 juillet 1926, p. 856. — Texte amendé par la Chambre. Déclare être d'accord avec M. Ligy, rap., qui demande que ce projet soit voté d'urgence, mais demande que cet objet soit examiné ce jour même, étant empêché le lendemain, p. 1001.

Projet de loi relatif aux listes de jurés pour l'année 1927. Dépose ce projet de loi et déclare que, ce projet ne revêtant aucun caractère d'urgence, il n'en demande pas l'examen pendant la session en cours, p. 904.

Projet de loi relatif à l'exécution sur le territoire belge, des décisions des tribunaux arbitraux mixtes, institués par les traités de paix entre la Belgique et les Etats ex-ennemis. Dépose ce projet de loi et déclare que, ce projet ne revêtant pas un caractère d'urgence, il n'en demande pas l'examen pendant la session en cours, p. 904.

Hymne national. — V. Code pénal : Outrages au drapeau, à l'hymne national.

I

Immeubles (Aliénation d'). — V. Finances : Domaine.

Impératrice Charlotte (Décès de l'). — V. Cour.

Importation. — V. Finances : Douanes. Marchandises.

Indemnité sénatoriale. — V. Finances : Budgets : Budget du Sénat.

Industrie, commerce et travail.

V. aussi : Affaires étrangères.

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES (CONVENTIONS INTERNATIONALES). — V. Affaires étrangères : Assurances sociales.

ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX GENS DE MER. — V. Marine.

ALLOCATIONS FAMILIALES.

Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales.

Doc. — Projet de loi, n° 162.

Rapport fait par M. Rutten, n° 219. — Amendements présentés par la commission, n° 219.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 30 juin 1927, p. 841.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session, M. Volckaert demande si la commission a pris des mesures pour que ce projet de loi puisse être examiné avant les vacances, p. 909. — M. Hubert, président de la commission de l'industrie et du travail, déclare qu'il résulte de l'examen auquel la commission s'est livré que ce projet ne pourra pas être voté avant que la Chambre ne se sépare, la mise au point de ce projet devant être longue et laborieuse, mais prie le Sénat de bien vouloir porter cet objet à l'ordre du jour de la prochaine session, immédiatement après le bail à ferme, p. 909, 910. — MM. Hubert, Van Belle, Rutten, rap., et de Brouckere font encore diverses observations au sujet de la discussion des amendements qui seront éventuellement proposés, comme de la mise à l'ordre du jour de ce projet, p. 910, 911.

M. le R. P. Rutten annonce qu'il est prêt à déposer son rapport sur ce projet la semaine suivante, mais déclare que la commission de l'industrie et du travail estimant que, à moins que le Sénat ne se réunisse encore la semaine suivante et consacre plusieurs séances à l'examen de ce projet il est impossible d'aboutir pendant la session en cours, le R. P. Rutten demande donc, au nom de la commission, que le Sénat décide de discuter ce projet dès la rentrée de novembre, immédiatement après le bail à ferme, p. 1001. — Observations de M. Volckaert, p. 1001. — Au cours de la discussion générale du projet de loi sur les pensions de vieillesse, le R. P. Rutten déclare que la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale ne veut pas endosser la responsabilité du retard du vote du projet sur les allocations familiales, que, aussitôt le projet transmis par la Chambre la commission l'a étudié longuement et minutieusement et que la commission vient de décider, à l'unanimité de ses membres, qu'il n'était pas possible de le discuter dans les conditions qui présentent cette fin de session et qu'il valait mieux, dans ces conditions, le renvoyer après les vacances, p. 1003. — MM. Volckaert, Lekeu, Meyersoen, Jaminiaux, Carpentier et de Brouckere font diverses observations à ce sujet; il est notamment proposé que le Sénat se réunisse encore la semaine suivante pour l'examen de ce projet, p. 1003. — M. le président propose d'ajourner toute décision au lendemain, M. Lekeu appuie cette proposition, qui est admise par le Sénat, p. 1003.

BONNE FIN DE VENTE DE MARCHANDISES BELGES A L'ÉTRANGER. — Voyez plus loin la sous-rubrique Ducroire gouvernemental.

COMMUNICATIONS ET TRANSIT (LIBERTÉ). — V. Affaires étrangères : Voies et communications.

CONTRAT D'ENGAGEMENT DES MARINS. — V. 1^o Affaires étrangères : Marine; 2^o Marine.

CRÉDIT A L'INDUSTRIE (SOCIÉTÉ NATIONALE DE). — V. Finances : Crédit à l'industrie.

DUCROIRE GOUVERNEMENTAL.

Sixième rapport de la commission du ducroire relatif à l'exercice 1926.

Ann. — Transmis au Sénat par la commission du ducroire, en exécution de l'article 9 de la loi du 7 août 1921, p. 68 (2 juin 1927).

EMPLOYÉS : Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

Industrie, commerce et travail (suite)

ETABLISSEMENTS PUBLICS : HEURE DE FERMETURE. — V. Etablissements publics.

LICENCES D'EXPORTATION.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. — V. Finances : Douanes.

MALADIES PROFESSIONNELLES.

Réparation des dommages. — *Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles.*

Doc. — Exposé des motifs, n° 68. — *Projet de loi* : Annexe au n° 68.

Rapport fait par M. Rutten, n° 108.

Amendement proposé par le gouvernement, n° 109.

Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 199.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Wauters, m. i. t. p. s., p. 398 (17 mars 1927). — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. Rutten, p. 516 (12 avril 1927).

Discussion générale.

Discours de M. Wauters, m. i. t. p. s., qui commence par remercier la commission du Sénat de la rapidité avec laquelle elle a travaillé, comme de l'approbation donnée par le rapport aux grandes lignes du projet qu'il a présenté, rend hommage aux solutions déjà obtenues grâce à M. Moyses, ainsi qu'aux industriels, signale la compétence du D^r Glibert, puis indique brièvement la portée et le cadre du projet de loi, p. 597 à 600. — Interruption de M. Leyniers, p. 599. — Discours de M. Damas (qui demande s'il y a quelque précision dans le projet quant à l'assujettissement des mines de charbon à la loi en discussion, et attire l'attention du Sénat sur les maladies spéciales des mineurs), Danhier (qui applaudit à la loi en discussion et estime que la réparation de la maladie professionnelle est un principe juste et humain), Demoulin (qui estime que le projet devrait s'étendre à d'autres maladies que celles qu'il prévoit, signale notamment celles qui sont occasionnées par l'industrie charbonnière et l'industrie verrière), Dupret (qui développe les motifs pour lesquels il estime que le conseil d'administration, non plus que le comité technique prévu dans le projet n'ont pas leur raison d'être, et indique comment il faut, à son avis, comprendre la procédure lorsqu'un cas de maladie professionnelle se présente, conclut en formulant le vœu que le gouvernement présente un ensemble d'articles rattachant la législation sur les maladies professionnelles à celle sur les accidents du travail), Vanderick (qui exprime à son tour son étonnement que l'industrie minière ne fasse pas partie de celles visées par le projet), p. 600 à 609. — Interruptions de MM. le R. P. Rutten, rap., Demoulin, p. 602, 609. — Discours du R. P. Rutten, rap. (qui commence par rendre hommage également à la commission de l'industrie et du travail du Sénat, puis répond aux observations présentées, p. 609 à 611. — Interruptions de MM. Vanderick, Wauters, m. i. t. p. s., Demoulin, Dupret, p. 609 à 611. — M. Lamborelle s'abstient de faire un discours, mais motive son vote affirmatif, M. Wauters, m. i. t. p. s., répond à M. Vanderick que les patrons charbonniers n'ont pas été consultés pour l'élaboration de la loi, déclare qu'aucune législation étrangère ne considère ces maladies comme de nature professionnelle, les médecins ne pouvant encore fixer leur caractère exact, que, en conséquence, cela entraînerait le projet en discussion dans le cadre de la loi sur l'invalidité prématurée, que cette loi permet de rester armé pour les cas signalés par M. Vanderick, p. 611. — Observation de M. Vanderick, p. 611.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement proposé par le gouvernement au 3^e alinéa, p. 611. — Le R. P. Rutten, rap., propose une correction au texte de l'alinéa 1^{er}, et M. Wauters, m. i. t. p. s., se rallie à cette modification, p. 611, 612. — L'article 1^{er}, ainsi amendé, est adopté, p. 612.

Art. 8. M. le président indique une disposition complémentaire proposée par le gouvernement, p. 613, 614. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 614.

Art. 16. M. le président indique un amendement proposé par le gouvernement et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 615.

Industrie, commerce et travail : MALADIES PROFESSIONNELLES. Réparation des dommages (suite)

Art. 24 et 26. M. le président indique des amendements proposés par le gouvernement et ces articles, ainsi amendés, sont adoptés, p. 616.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 612 à 616.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et définitivement adoptés, p. 616.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 91 membres présents, p. 621 (19 mai 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Texte amendé par la Chambre des représentants.

M. le président annonce au Sénat que la Chambre a transmis ce texte amendé par message du 13 juillet 1927, p. 921 (14 juillet 1927).

Dépôt du rapport par le R. P. Rutten, p. 1001 (19 juillet 1927).

— Le R. P. Rutten déclare que la Chambre a adopté ce projet tel qu'il a été présenté en y apportant deux légères modifications, qui ne changent rien à l'économie du projet, que la commission du Sénat a admis ces deux amendements à l'unanimité, propose en conséquence au Sénat, afin de ne pas faire attendre les intéressés pendant encore de longs mois, que le Sénat vote ce projet avant de se séparer, p. 1001.

M. Wauters, m. i. t. p. s., félicite le Sénat d'avoir pris la décision d'examiner ce projet amendé avant de se séparer, p. 1002.

Le R. P. Rutten donne lecture de son rapport, p. 1030.

Discussion générale.

M. François demande si les amendements dont le R. P. Rutten parle dans son rapport sont bien les amendements adoptés par la Chambre et qui font partie du texte soumis au Sénat, p. 1031. — Le R. P. Rutten déclare qu'il en est bien ainsi et qu'il a simplement expliqué ce qui différencie le texte amendé par la Chambre de celui qui avait été voté précédemment par le Sénat, p. 1031.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1031 à 1036.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

MARCHANDISES.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relatives à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. — V. Finances : Douanes.

MINES.*Accidents de charbonnage.*

Ann. — Motion d'ordre de M. Damas au sujet d'un accident qui s'est produit au Charbonnage de Kessales, de la Société de Kessales-Concorde, à Jemeppe-sur-Meuse, p. 928. — M. Jaspard, p. m., m. c., déclare, en l'absence de M. Wauters, m. i. t. p. s., retenu à la Chambre, qu'il transmettra à celui-ci les vœux de M. Damas, et qu'il est persuadé que M. Wauters s'efforcera de donner satisfaction à M. Damas, p. 929.

Inspection : Délégués ouvriers. — *Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines de houille.*

V. les sessions de 1921-1922, 1922-1923 et 1923-1924 (Chambre) et la session de 1922-1923 et 1923-1924 (Sénat).

Doc. — Texte réamendé par la Chambre des représentants, n° 212.

Ann. — Le R. P. Rutten annonce qu'il vient d'être nommé rapporteur de ce projet de loi et annonce à l'assemblée le désir exprimé par la commission du travail parlementaire de voir voter ce projet par le Sénat avant que celui-ci ne se sépare, p. 1001. — M. Dufrane déclare que c'est indispensable, p. 1001.

Le R. P. Rutten donne lecture de son rapport, p. 1041, 1042.

Discussion générale.

Discours de MM. Hubert (qui motive son vote négatif et déclare que les motifs de sa non-acceptation se trouvent dans les articles 12 et 13 qui suppriment toute intervention patronale), Wauters, m. i. t. p. s. (qui, tout en comprenant que le projet rencontre des oppositions, défend le projet et pense qu'après ses explications le Sénat

Industrie, commerce et travail : MINES. Inspection : délégués ouvriers (suite)

voudra bien suivre la Chambre et donner aux ouvriers une garantie morale, qu'ils attendent depuis longtemps), p. 1042 à 1045. — Interruptions de MM. Danhier, Lekeu, Volckaert, Van Roosbroeck, Van Fleteren, Hénauff, Dufrane, Moyersoen, Deswarte, le R. P. Rutten, Hubert, p. 1042 à 1045. — M. Damas estime que l'on pourrait écourter la discussion, afin d'éviter que le vote du projet ne soit ajourné et propose, en conséquence, qu'un délégué de chaque groupe fasse une déclaration pour justifier son vote, p. 1043. — M. le vice-président Magnette prie MM. Thiébaud et Jauniaux, encore inscrits, de tenir compte de la suggestion de M. Damas, p. 1045. — Discours de M. Thiébaud (qui déclare, après le discours de M. Hubert, avoir peu de chose à dire, mais traite pourtant brièvement le mode de désignation des candidats ouvriers à l'inspection des mines), Jauniaux (qui fait entendre la voix ouvrière et répond à ce qui a été dit contre sa classe, estimant que la réponse du ministre est d'ordre technique), Rutten, rapporteur (qui tente de rassurer ses collègues de droite qui persistent dans leur attitude hésitante, déclare que, sur les bancs de ses amis comme sur ceux des socialistes, il n'y a qu'une préoccupation, celle d'établir le mode de recrutement qui sauvegarde le mieux la sécurité des ouvriers mineurs, termine en conviant la droite à voter le projet), Digneffe (qui motive son abstention, estimant que les présentations faites par les syndicats aboutiront à des résultats que l'on devra regretter), p. 1045 à 1047. — Interruptions de MM. Mousty, Demoulin, Thiébaud, Hubert, Hénauff, p. 1045 à 1047. — M. Wauters, m. i. t. p. s., fait quelques observations, afin de calmer les inquiétudes de M. Digneffe, en soulignant quelques textes de la loi et en donnant leur interprétation, p. 1047. — Interruptions de MM. Van Fleteren et Van Roosbroeck, p. 1047.

Discussion des articles.

Articles 1^{er} à 12. Adoptés sans observations, p. 1047 à 1049.

Art. 13. M. Moyersoen fait diverses observations, afin d'insister sur la question de l'indépendance des délégués, indépendance qu'il considère comme absolument nécessaire, p. 1049. — M. Wauters, m. i. t. p. s., déclare être d'accord avec M. Moyersoen, p. 1049. — Interruptions de MM. Volckaert et Van Roosbroeck, p. 1049. — M. Damas fait une question au sujet de l'interprétation en ce qui concerne les conditions nécessaires à la pension et M. Wauters, m. i. t. p. s., répond à cette question, p. 1049. — L'article 13 est adopté, p. 1049.

Articles 14 à 19. Adoptés sans observations, p. 1050.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 6 et une abstention, p. 1054 (20 juillet 1927). — S'est abstenu : M. le vicomte Adrien Vilain XIII, p. 1054. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Pensions des ouvriers mineurs. — V. Assurances sociales : Pensions de vieillesse, etc.

PRUD'HOMMES.

Conseil de prud'hommes. — *Projet de loi réglant l'entrée en vigueur de la loi organique des conseils de prud'hommes.*

Doc. — Projet de loi, n° 59.

Rapport fait par M. Van Roosbroeck, n° 99.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Wauters, m. i. t. p. s., p. 408 (22 mars 1927). — M. Wauters indique la portée du projet et demande l'urgence, p. 408. — Cette demande est admise et le projet est renvoyé à la commission de l'industrie et du travail.

Rapporteur : M. Van Roosbroeck. Dépôt du rapport : 6 avril 1927.

M. Wauters, m. i. t. p. s., demande que le Sénat vote ce projet, qu'il estime ne pas devoir donner lieu à discussion, avant de se séparer pour les vacances de Pâques, rappelle que ce projet est relatif à certains détails d'application de la loi organique récemment votée, loi qui a donné lieu à certaines discussions, auxquelles il serait utile de mettre un terme, p. 522. — Cette demande est admise, p. 522.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 528.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 88 membres présents, p. 528 (12 avril 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES (suite)

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt.

Doc. — Exposé des motifs, n° 79. — Projet de loi : Annexe au n° 79.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 85, 95, 106. Rapport fait par M. Van Roosbroeck, n° 100.

Amendements présentés par la commission, n° 100.

Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 136.

Rapport fait par M. Solau sur le texte amendé par la Chambre, n° 141.

Ann. — Rapporteur : M. Van Roosbroeck. Dépôt du rapport : 6 avril 1927.

M. Wauters, m. i. t. p. s., demande que le Sénat vote ce projet avant de se séparer pour les vacances de Pâques, déclare qu'il est d'accord avec M. Lebon qui propose d'étendre la juridiction des prud'hommes, mais renonce à l'amendement qu'il avait présenté à cet effet, afin que l'on vote le projet le jour même, déclare qu'il laissera au Sénat le soin de décider, en ce qui concerne le siège du conseil de prud'hommes de Renaix ou d'Audenaerde et insiste à nouveau sur l'urgence du projet qui a été généralement approuvé par ceux qu'il a consultés, p. 522. — Observations de M. Lekeu, p. 522.

Discussion générale.

MM. le chevalier Behaeghel de Bueren et Thienpont font des observations au sujet de la fusion des conseils de prud'hommes de Renaix et d'Audenaerde, ainsi que de la ville à choisir pour l'établissement du siège de ce conseil, p. 522, 523.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Adopté avec une nouvelle rédaction proposée par la commission, p. 523.

Art. 2. M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés par la commission; 2° par le gouvernement; 3° par M. le vicomte Vilain XIII et consorts; 4° par MM. Casterman et consorts, p. 523 à 526. — M. Wauters, m. i. t. p. s., déclare que le gouvernement accepte ces divers amendements, p. 526. — Les divers amendements sont successivement adoptés et l'article 2, ainsi amendé, est adopté, p. 526.

Articles 3 à 14. Adoptés sans observations, p. 526, 527.

Une disposition additionnelle (article 15) proposée par le gouvernement est adoptée sans observations, p. 527, 528.

Le Sénat étant unanime, les articles amendés sont remis aux voix et définitivement adoptés, p. 528.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 81 membres présents, p. 528. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet amendé par la Chambre des représentants.

Rapporteur : M. Solau. Dépôt du rapport : 8 juin 1927.

M. le président donne lecture d'amendements présentés par MM. Carnoy, Du Bost, Weyler, Moyersoen et Leyniers, p. 780.

Discussion générale. Discours de MM. le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui déclare se résigner, à regret, à la suppression du conseil de prud'hommes de Lokeren, si le Sénat se rallie à l'avis de la commission qui estime qu'il faut admettre le texte amendé par la Chambre, vu l'urgence du projet), Arm. Huysmans (qui déclare ne pas pouvoir se rallier au projet estimant qu'il ne répond pas au but que l'on prétend atteindre et qu'il est, de plus, antidémocratique, puis développe les motifs de son opposition), Wauters, m. i. t. p. s. (qui combat le discours de M. Arm. Huysmans, y répond et fait appel au Sénat pour que le projet soit voté sans plus de retard), Carnoy (qui, en présence des arguments qui viennent d'être développés par M. Wauters, m. i. t. p. s., déclare que, d'accord avec ses amis, il retire l'amendement qu'il avait présenté), p. 824 à 828. — Interruptions de MM. Volckaert, Wauters, m. i. t. p. s., Dufrane, Arm. Huysmans, p. 826, 827. — M. Huysmans insiste pour que l'amendement de M. Carnoy soit maintenu; M. Weyler déclare que, comme cosignataire de l'amendement, il le maintient, p. 828.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et de l'amendement présenté par M. Carnoy et consorts, qui a été maintenu par M. Weyler et tendant à

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Projet amendé par la Chambre des représentants (suite)

maintenir les conseils de Schaerbeek et d'Ixelles, p. 828. — Cet amendement est rejeté par assis et levé et l'article 1^{er} est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre, p. 828.

Art. 2. M. le président déclare que le rejet de l'amendement présenté à l'article 1^{er} entraîne la disparition de l'amendement qui avait été présenté par MM. Carnoy et consorts à l'article 2, et cet article est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre, p. 828 à 831. — Les autres articles (3 à 16) sont adoptés sans observations, p. 831 à 833.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix et 3 abstentions, p. 833 (23 juin 1927). — Se sont abstenus : MM. Arm. Huysmans, Magnette et Weyler, p. 833. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Conseil d'appel de Bruxelles. — V. Interpellations, au nom de M. Van Roosbroeck.

RÈGLEMENTS D'ATELIER.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'atelier (due à l'initiative de M. Van Roosbroeck).

V. le n° 10 de la session 1925-1926.

Doc. — Rapport fait par M. Rutten, n° 48.

V. pour les développements et la proposition de loi le n° 10 de la session 1925-1926; pour le dépôt et la discussion sur la prise en considération, la page 71 de la Table de la même session.

V. pour le nouveau dépôt par M. Van Roosbroeck de cette proposition qui avait déjà été présentée en 1922, ainsi que pour la prise en considération et le renvoi à la page 71 de la table des *Annales et Documents* primitifs du Sénat, session ordinaire de 1925-1926.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Rutten, p. 272 (1^{er} mars 1927.)

Discussion générale. — Discours de MM. Van Roosbroeck (qui défend notamment l'application de cette loi aux travailleurs agricoles; motive et défend sa proposition de loi, en faisant, en quelque sorte, une mise au point, p. 403 à 408. — Interruption de MM. Rutten, rap., le vicomte Berryer, Digneffe, Liebaert, Van Overbergh, Eylembosch, Moyersoën, Wauters, m. i. t. p. s., p. 403 à 408. — Discours de M. Rutten, rap. (qui commente la mise au point qui vient d'être faite par M. Van Roosbroeck et termine en proposant au Sénat de se rallier aux conclusions de la majorité des commissions réunies qui tendent au maintien de la loi en vigueur sur les règlements d'atelier, p. 408 à 415. — Interruptions de MM. Clesse, Van Roosbroeck, Demoulin, Thiébaud, Wauters, m. i. t. p. s., Fraiture, le baron de Mévius, Moyersoën, Van Overbergh, p. 408 à 415. — Discours de M. Van Roosbroeck (qui répond au R. P. Rutten et défend à nouveau sa proposition de loi; puis termine en estimant qu'il n'est pas possible de soutenir que, après trente et un ans, rien ne doit être changé dans une loi de ce genre; demande, en conséquence, au rapporteur, malgré l'avis des commissions, d'admettre sa proposition de loi, p. 415, 416 et 423, 424. — Interruptions de MM. Demoulin, Rutten, p. 415, 416. — Discours de M. Wauters, m. i. t. p. s. (qui estime que le Sénat et la Chambre, comme le gouvernement sont surchargés de travaux urgents; estime que la proposition de loi sur les règlements d'ateliers, comme les autres propositions présentées par M. Van Roosbroeck, soulèvent des questions utiles et intéressantes, mais estime que ces questions devraient être examinées par des organismes spéciaux et compétents en chaque matière; propose, en terminant son discours, le renvoi à des commissions spéciales des trois projets en question, p. 424 à 426. — Interruptions de MM. Van Roosbroeck, Rutten, Carpentier, Vinck, Thiébaud, Casterman, p. 424 à 426. — Sont encore entendus : MM. Rutten (qui fait diverses observations, mais se rallie à la proposition de M. Wauters, m. i. t. p. s., Renier (qui pose, à l'occasion de cette discussion, une question à M. Wauters, m. i. t. p. s., au sujet des responsabilités en cas d'infractions à la loi des huit heures), Wauters, m. i. t. p. s. (qui répond à M. Renier), Baels, m. a. t. p. (qui remercie M. Wauters, m. i. t. p. s., d'avoir exprimé si exactement sa pensée en ce qui concerne la proposition de loi de M. Van Roosbroeck, mais déclare que, si lui et ses amis tiennent à l'élaboration d'un statut pour les fermiers, ils attachent le même prix à l'élaboration d'un statut social pour les ouvriers agricoles), p. 426, 427. — Interruption de M. Van Roosbroeck, p. 426, 427. — M. Van Roosbroeck se rallie à la proposition de M. Wauters, m. i. t.

Industrie, commerce et travail : RÈGLEMENTS D'ATELIER. Modification de certaines dispositions (suite)

p. s., à condition qu'elle n'aboutisse pas à un encommissionnement, p. 427. — M. Wauters, m. i. t. p. s., déclare que la question sera, dès le surlendemain, soumise au conseil supérieur du travail, p. 427. — M. le président déclare que la proposition de M. Wauters, m. i. t. p. s., ayant été admise par le Sénat et par M. Van Roosbroeck, les trois propositions présentées par M. Van Roosbroeck disparaissent de l'ordre du jour, p. 427.

Voyez sous la même rubrique générale : Industrie, commerce et travail, les sous-rubriques : A. Salaires des ouvriers; B. Sécurité et santé des ouvriers.

REPOS DU DIMANCHE.

Projet de loi modifiant les articles 2 et 14 de la loi du 17 juillet 1905 sur le repos du dimanche dans les entreprises industrielles et commerciales.

Doc. — Projet de loi, n° 210.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Solau, p. 1001 (19 juillet 1927). M. Solau donne lecture de son rapport, p. 1036.

Discussion générale. Discours de MM. Van Coillie (qui exprime des craintes quant à l'application du projet et propose des amendements), Rutten (qui prie M. Van Coillie de ne pas insister et donne l'interprétation du texte visé), Wauters, m. i. t. p. s. (qui prie également M. Van Coillie de ne pas insister et indique le but poursuivi à la Chambre par ce projet de loi), p. 1036, 1037. — Interruptions de MM. Digneffe, Wauters, m. i. t. p. s., Van Coillie, p. 1036, 1037. — M. Van Coillie pose encore une question au sujet de l'interprétation du texte de l'article 2 et M. Wauters, m. i. t. p. s., répond à cette question, p. 1037. — M. Van Coillie déclare, à la suite des explications de M. Wauters, m. i. t. p. s., retirer les amendements qu'il avait présentés, p. 1037.

L'article unique modifiant les articles 2 et 14 de la loi de 1905 est adopté sans observations, p. 1037, 1038.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 7, p. 1053 (20 juillet 1927).

Le projet est soumis à la sanction royale.

SALAIRES (TAXES SUR LE MONTANT DES). — V. Finances : Budget des voies et moyens.

SALAIRES DES OUVRIERS.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 16 août 1887, portant réglementation du paiement des salaires des ouvriers. —

V. pour les développements et la proposition de loi le n° 11 de la session 1925-1926; pour le dépôt et pour la discussion sur la prise en considération, la page 71 de la Table de la même session.

Doc. — Rapport fait par le R. P. Rutten, n° 49.

Ann. — Dépôt du rapport par le R. P. Rutten, p. 272 (1^{er} mars 1927.)

Voyez plus haut la sous-rubrique : Règlements d'atelier. Discussion générale de cette proposition de loi notamment le discours de M. Wauters, m. i. t. p. s., et sa proposition tendant au renvoi des trois propositions de loi présentées par M. Van Roosbroeck à l'examen de commissions spéciales, ainsi que l'adoption de cette proposition, pp. 424 à 426 et 427. — La proposition disparaît de l'ordre du jour.

SÉCURITÉ ET SANTÉ DES OUVRIERS.

Proposition de loi portant modification à la loi du 2 juillet 1890, concernant la sécurité et la santé des ouvriers employés dans les entreprises industrielles et commerciales.

V. pour les développements et la proposition de loi, le n° 12. session 1925-1926; pour dépôt et la discussion sur la prise en considération, la page 71 de la table de la même année.

Doc. — Rapport fait par M. Rutten, n° 60.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Rutten, p. 272 (1^{er} mars 1927.)

Voyez la sous-rubrique : Règlements d'atelier. Discussion générale de cette proposition de loi, notamment le discours de M. Wauters, m. i. t. p. s., et sa proposition tendant au renvoi des trois propositions de loi présentées par M. Van Roosbroeck à l'examen de la commission spéciale, ainsi que l'adoption de cette proposition, p. 424 à 426 et 427. — La proposition disparaît de l'ordre du jour.

Industrie, commerce et travail (suite)

SOCIÉTÉ COMMERCIALES CONSTITUÉES ENTRE MARI ET FEMME. — V. Code civil : Droits et devoirs des époux.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE.

Ann. — Bilan et compte de profits et pertes de la Société nationale de crédit à l'industrie, clôturés au 30 décembre 1926. Transmis par M. le ministre des finances, conformément à l'article 4 de la loi du 16 mars 1919, p. 100 (18 janvier 1927.)

TRAFIC FRONTALIER. — V. Affaires étrangères.

TRAITÉS DE COMMERCE ET DE NAVIGATION AVEC DES PAYS ÉTRANGERS. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail, aux différents pays auxquels ces traités se rapportent.

TRAITÉ DU TRAVAIL AVEC LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — Voyez Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

UNIONS PROFESSIONNELLES.

Rapport triennal sur les Unions professionnelles. — VI^e rapport transmis par M. le ministre de l'industrie et du travail en exécution de l'article 19 de la loi du 31 mars 1898, p. 3 (9 novembre 1927.)

VINS ET EAUX-DE-VIE.

Protection des appellations d'origine. — *Projet de loi relatif à la protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie.*

Doc. — Rapport fait par M. Digneffe, n^o 14.

Amendements présentés par M. Liebaert aux articles 1^{er} et 2, n^o 22.

Ann. — Rapporteur : M. Digneffe : Dépôt du rapport : 16 décembre 1927.

Discussion générale. — Discours de MM. Digneffe (fait remarquer que le projet en discussion tend à établir des garanties plus sérieuses et plus de moralité dans les rapports commerciaux entre les producteurs et consommateurs de pays différents; puis combat l'amendement présenté par M. Liebaert, et insiste pour que le Sénat vote le projet sans y introduire de modification); Liebaert (qui commence par faire remarquer l'importance du projet et critique l'inattention avec laquelle il a été voté à la Chambre, car il constitue une consécration de la protection des appellations d'origine, puis développe et motive ses amendements), M. Vandervelde, m. a. ét. (qui réfute les arguments par lesquels M. Liebaert les a représentés, lui et le rapporteur, comme des partisans résignés de ce projet, puis indique les motifs pour lesquels il estime que les amendements de M. Liebaert ne peuvent être admis, et prie le Sénat d'adopter le projet, ce vote étant nécessaire au bon renom de la Belgique, ainsi qu'à celui de son honnêteté commerciale, et, un engagement ayant été pris quelque mois auparavant avec la France), p. 101 à 104. — Interruptions de MM. Liebaert, Digneffe, Hubert, p. 101 à 104. — M. Liebaert fait remarquer que, à son avis, le gouvernement français a accordé des avantages problématiques pour quelques années, alors que la Belgique doit lui concéder des avantages définitifs, estime que, en se démunissant de l'arme qu'elle possède, la Belgique commet une erreur diplomatique), p. 104, 105. — Interruption de M. Vandervelde, m. a. ét., qui insiste, à nouveau, pour que l'engagement vis-à-vis de la France soit respecté, p. 105. — Est encore entendu : M. Digneffe, qui prononce un discours, afin de dissiper l'impression qui aurait pu être produite par les discours qui viennent d'être prononcés par MM. Liebaert et Vandervelde, c'est-à-dire que la Belgique agirait, en votant ce projet, sous la pression d'un gouvernement étranger, et insiste à nouveau pour que le projet soit adopté tel qu'il se présente, p. 105, 106. — Interruptions de MM. Liebaert et Hubert, p. 105, 106.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et de l'amendement de M. Liebaert, p. 106. — M. Liebaert demande l'appel nominal sur son amendement, et cette demande est appuyée par la droite, p. 106. — L'amendement de M. Liebaert est rejeté par 53 voix contre 42 et l'article 1^{er} est adopté sans modification, p. 106.

Art. 2. M. le président donne lecture du texte du projet et de deux amendements de M. Liebaert, p. 106, 107. — Les deux amendements de M. Liebaert sont successivement rejetés et l'article 2 est adopté sans modification, p. 107.

Les autres articles sont adoptés sans observation, p. 107, 108.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 73 voix contre 17, p. 108 (18 janvier 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Inondations. — V. Finances : Budgets : Budget des travaux publics d'Huart (baron) :

Inspection des mines. — V. Industrie, commerce et travail : Mines.

Installations maritimes. — V. Travaux publics : a) Anvers; b) Bruxelles.

Instituteurs (Traitements des). — V. Traitements : Péréquation.

Interpellations.

d'Huart (baron) :

V. Mullie et d'Huart (baron).

Genard :

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur par M. Genard, au sujet de l'arrêté du 14 janvier, paru au *Moniteur* du 30 janvier 1927, relatif à la réformation d'une décision de la députation permanente du conseil provincial du Brabant, validant les élections communales de Genappes. Demande d'interpellation, p. 383. — M. le président prie M. Genard de se mettre d'accord avec M. le ministre de l'intérieur au sujet de la fixation de l'interpellation, p. 383.

M. le président propose d'aborder cette interpellation et M. Vauthier, m. i. h., déclare être d'accord, mais fait observer que l'interpellation vise un acte accompli avant qu'il ne fasse partie du gouvernement, p. 438. — M. Genard développe son interpellation, p. 438, 439. — M. Vauthier, m. i. h., répond à l'interpellation, p. 439, 440. — Interruption de M. Volckaert, p. 439, 440. — MM. Genard et Vauthier, m. i. h., font encore des observations, p. 440. — L'interpellation est close, p. 440.

Mullie et le baron d'Huart :

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'agriculture par MM. Mullie et le baron d'Huart, sur la politique agricole du gouvernement. Demande d'interpellation, p. 203. — Les interpellateurs demandent que la discussion de l'interpellation soit jointe à celle du budget de l'agriculture et cette demande est admise, p. 203. — M. le baron d'Huart développe son interpellation pendant la discussion générale du budget de l'agriculture, p. 249, 250. — M. Mullie développe son interpellation pendant cette même discussion, p. 253 à 256. — M. Mullie reprend son interpellation et saisit cette occasion pour faire différentes rectifications au *Compte rendu analytique*, en ce qui concerne son discours, p. 274 à 277. — MM. Mullie fait quelques observations relativement à la réponse donnée par M. Baels, m. a. t. p., à certains points de son interpellation, p. 318-319. — M. Baels, m. a. t. p., répond à l'interpellation en même temps qu'aux orateurs qui ont parlé pendant la discussion de son budget, p. 213 à 218. — Voyez pour le surplus la discussion du budget de l'agriculture : rubrique : Finances : Budgets : Budget de l'agriculture pour l'exercice 1927.

Van Roosbroeck :

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale par M. Van Roosbroeck en vue d'empêcher que le conseil d'appel du conseil des prud'hommes de Bruxelles soit expulsé à nouveau de ses locaux. Demande d'interpellation, p. 558 (11 mai 1927). — M. le président demande que l'interpellateur s'entende avec M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour la fixation de cette interpellation et M. Van Roosbroeck déclare être d'accord, p. 558.

Van Schoor :

Ann. — Adressée à M. le ministre des finances par M. Van Schoor, au sujet des renseignements figurant au bulletin n^o 6 du recueil des questions et par lesquels on porte à la connaissance des parlementaires et du public, que les frais généraux de la Fédération des coopératives pour dommages de guerre s'élèvent à 7 p. c. alors que ceux des services du gouvernement ne dépassent pas 2.2 p. c. Demande d'interpellation, p. 194. — M. Van Schoor déclare être d'accord avec M. le président qui propose, si M. le ministre des finances y consent, de fixer cette interpellation immédiatement après la discussion du budget des travaux publics, p. 194.

Interpellations : Van Schoor (suite)

M. Van Schoor développe son interpellation, p. 227 à 229. — M. le baron Houtart, m. f., répond à M. Van Schoor, p. 229, 230. — MM. Van Schoor, Houtart, m. f., et Moyersoen, font encore des observations, p. 230. — L'interpellation est close.

Invalidité (Pension d'). — V. Guerre : a) Invalides militaires; b) victimes civiles de la guerre.

J

Japon. — V. Affaires étrangères.

Jaspar, premier ministre, ministre de l'intérieur et de l'hygiène, démissionnaire de cette fonction le 18 janvier 1927, nommé ministre des colonies le 18 janvier 1927.

Ann. — Notification du décès de M. Cooreman, ministre d'Etat, ancien premier ministre, et ancien président de la Chambre. Discours, p. 24.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 59. — Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 83.

Annoucement du décès de M. E. Pecher, ministre des colonies. Discours, p. 76.

Notification du décès de S. M. l'empereur du Japon. Discours, p. 88.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 23 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Discussion générale. Discours : en l'absence de M. Wauters, m. i. t. p. s., répond aux observations présentées, p. 89, 90.

Annoucement du décès de M. Demerbe, sénateur de Mons-Soignies. Discours, p. 100.

Décès de S. M. l'impératrice Charlotte. Se joint, au nom du gouvernement, aux paroles qui viennent d'être prononcées par M. le comte d'Kint de Roodenbeke, président du Sénat, à l'occasion de ce décès, p. 113.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Dépose ce rapport, prie le bureau d'en ordonner la distribution aux membres du Sénat, estime que ce rapport donnera lieu à un débat devant la haute assemblée; déclare que le gouvernement désire qu'il en soit ainsi et souhaite que la conclusion de cette discussion soit de persister dans la voie dans laquelle le gouvernement s'est engagé, p. 180. — Propose, la Chambre ayant décidé que ce rapport sera imprimé et distribué, que le Sénat et la Chambre s'entendent pour éviter deux impressions, puis fait des observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 180. — Discussion de la déclaration. Observations, p. 284, 288, 290, 297 à 299. — Discours : Commence par déclarer que le gouvernement ne peut que se féliciter de la manière dont ce débat s'est déroulé devant le Sénat, puis développe les motifs pour lesquels le gouvernement qu'il préside croit avoir rempli son devoir et agi au mieux, traite la question du taux de stabilisation, tout en déclarant qu'il refuse de discuter la politique de la France et qu'il est impossible de comparer les situations de la France et de la Belgique, à la date de la stabilisation; déclare encore que le gouvernement a estimé qu'il fallait regarder l'avenir et termine en disant que la Belgique vit, à ce moment, la véritable restauration d'après-guerre, p. 304 à 308. — Déclare que le gouvernement n'a collaboré à aucun ordre du jour, que la Chambre, ayant considéré que le débat devait se terminer par un ordre du jour, et les différents partis en ayant libellé un, le gouvernement l'a accepté; que de même, lorsque les représentants des trois grands partis du Sénat ont exprimé leur confiance par un ordre du jour, le gouvernement l'a accepté; déclare, en outre, que le gouvernement n'a nullement la prétention de n'avoir commis aucune faute dans les 46 arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs, qu'il a lui-même indiqué certaines de ces fautes, puis prend acte des réserves de M. Tschoffen en ce qui concerne l'ordre du jour présenté au Sénat, mais exprime la conviction qu'il ne maintiendra pas l'ordre du jour qu'il a présenté et affirme, en terminant que le gouvernement ne demande pas de circonstances atténuantes, p. 311, 312.

Budget des affaires étrangères pour 1927. — Discussion générale. Observations, p. 391.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion des articles. Art. 38. Fait observer qu'il est l'auteur des compressions opérées sur ce budget et est responsable du projet de budget, puisqu'il était à cette époque ministre de l'intérieur et de l'hygiène; déclare qu'il a voulu donner l'exemple en

Jaspar (suite)

opérant des réductions même sur les crédits qui lui tenaient le plus au cœur; prie, en conséquence, MM. Hicguet et Lion, auteurs de l'amendement discuté, de ne plus insister et d'attendre l'année suivante, p. 513, 514.

Notification du décès de M. De Blicq, sénateur d'Audenarde-Alost, questeur du Sénat. Discours, p. 547, 548.

Budget du ministère des colonies pour 1927, et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 692, 696, 697, 702, 705, 709, 710. — Estime qu'il est préférable qu'il ne commence pas son discours en une fin de séance, p. 710. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 713 à 722. — Répond à M. Vinck en lui lisant une note préparée par son administration au sujet de la culture de fruits au Congo, ainsi que de leur transport, p. 723.

Fixation de l'ordre du jour. Observations, p. 710.

Projet de loi approuvant une ordonnance du gouverneur général du Congo belge en date du 7 février 1927, ouvrant un crédit supplémentaire au budget des dépenses extraordinaires de la colonie de l'exercice 1925. Dépose ce projet de loi, p. 711.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Fait diverses observations au sujet du dépôt du rapport, ainsi que des amendements présentés par le gouvernement, p. 710. — Demande, au nom de M. Wauters, m. i. t. p. s., celui-ci devant être retenu à la Chambre le surlendemain jeudi, que le Sénat prolonge éventuellement sa séance du lendemain mercredi, afin de pouvoir terminer l'examen de ce budget, p. 726.

Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les sociétés coloniales, la législation relative aux impôts sur les revenus. Discussion des articles. Art. 1. M. Volckaert, rap., ayant fait certaines réserves, au nom du groupe socialiste, en ce qui concerne les exonérations, déclare que le gouvernement veillera à ce que les exonérations ne soient pas indûment appliquées, p. 726.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 815.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre l'Etat et la ville d'Anvers pour l'extension des installations maritimes de celle-ci. Discussion générale. Observations, p. 869, 870. — Discours : Exprime le vœu que le Sénat accueille le projet avec la même unanimité que la Chambre, déclare que le projet en discussion n'est que le premier acte du programme du gouvernement, en ce qui concerne les grands travaux destinés à relever le pays et estime qu'un petit peuple très éprouvé par la guerre, qui travaille à développer ses moyens économiques, accomplit une œuvre de paix qui dépasse tous les discours, p. 877, 878.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session.

Proteste contre les critiques formulées par M. Digneffe en ce qui concerne le vote trop rapide de certains projets et les retards apportés dans la présentation ou la transmission des projets à la Haute Assemblée, p. 878, 879.

Projet de loi approuvant une ordonnance du gouverneur général du Congo belge en date du 30 juin 1926, réalisant un transfert de crédit au budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 1925. Discussion générale. Discours : Déclare que les observations de M. Volckaert reposent sur un malentendu, l'ordonnance du gouverneur général étant l'application stricte de la charte : en vertu de la loi coloniale, un crédit voté par le parlement est mis à la disposition du gouverneur général, qui peut, pendant cinq ans, opérer les virements qu'il lui plaisent, p. 903, 904.

Projet de loi contenant le budget extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1927. Dépose ce projet de loi, p. 904. — Rappelle qu'il a annoncé le dépôt de ce projet lors de la discussion du budget des colonies, puis fait remarquer qu'il fait suite au plan délibéré et voté par le parlement en 1921, que le projet revêt une grande importance, consacrant un système de travaux destinés à mettre en valeur la colonie, notamment en ce qui concerne les voies de communication et les ports; déclare encore que la discussion approfondie que le Sénat a consacrée au budget des colonies lui fait un devoir de demander la priorité pour le projet qu'il vient de déposer, p. 904, 905.

Motion d'ordre de M. Damas au sujet de l'accident qui s'est produit au charbonnage de Kessales, à Jemeppe-sur-Meuse. Déclare, en l'absence de M. Wauters, m. i. t., retenu à la Chambre, qu'il transmettra à celui-ci les vœux de M. Damas et qu'il est persuadé que M. Wauters, m. i. t. p. s., s'efforcera de donner satisfaction à M. Damas, p. 929.

Jaspar (suite)

Grands travaux : Dépose le rapport général de la commission nationale des grands travaux, instituée par arrêté royal du 1^{er} mars 1927, p. 941. — Commence par remercier, au nom du gouvernement, la commission pour la maîtrise avec laquelle elle a, sous la direction de M. le ministre d'Etat Francqui, compris le rôle qui lui était dévolu, puis rend hommage à M. l'ingénieur en chef Delmer et donne connaissance à l'assemblée de la suite que le gouvernement compte donner aux conclusions arrêtées par la commission, comme à celles adoptées par la commission des routes et à certaines autres questions qui se rattachent au plan d'ensemble dont il a entrepris l'exécution, p. 942, 943. — Ajoute que, à côté de ce programme relatif au territoire belge, un autre programme doit être mis à exécution pour la colonie; fait remarquer que ce programme est élaboré et qu'il l'a déposé l'avant-veille, sous forme de budget extraordinaire du Congo, sur le bureau du Sénat, p. 943.

Projet de loi approuvant un arrêté royal du 12 juillet 1927 ouvrant des crédits supplémentaires au budget du Congo belge pour l'exercice 1927 et ordonnant un transfert. Dépose ce projet de loi, p. 1001.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion des articles. Art. 10. Fait appel aux signataires de l'amendement pour qu'ils le retirent, la suppression de l'article qu'ils proposent mettant le gouvernement dans l'impossibilité de faire face aux dépenses qui résulteraient de l'application de la loi, p. 1005.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. Discussion générale. Discours : Prend la parole pour préciser certaines notions estimant que, à la base de cette discussion, il y a des idées dont l'inexactitude est flagrante, qu'il ne s'agit pas dans le projet en discussion d'interpréter la Constitution; mais une loi qui fixe le montant de la liste civile; termine en rappelant que tous les ministres et les rapporteurs des trois partis ont signé le projet et déclare que, étant donné que l'Etat belge est constitué sous la forme monarchique il est convaincu que les membres socialistes du Sénat ne voudraient pas admettre qu'une question aussi importante pût être posée et résolue par des moyens indirects, p. 1012, 1013. — Observations, p. 1013.

Décès du roi Ferdinand de Roumanie. Au nom du gouvernement, joint l'expression de ses regrets à ceux qui viennent d'être exprimés par M. le président, p. 1030.

Projet de loi autorisant la colonie à garantir l'intérêt et l'amortissement des actions privilégiées à émettre par la société à constituer pour la construction et l'exploitation des chemins de fer Bukama-Bas-Congo, ainsi que limitant à un maximum de 2 p. c. les impôts belges et coloniaux sur le premier dividende fixe garanti à ces actions. Discussion générale. Discours : Commence par remercier M. Digneffe du travail rapide qu'il a bien voulu accomplir en faisant aussi promptement rapport sur ce projet important, puis commente les objections formulées par la commission des colonies par l'organe de son rapporteur, p. 1040, 1041. — Répond à la question de M. Digneffe en ce qui concerne la main-d'œuvre dont on dispose pour la suite des travaux de construction, p. 1041.

Jaugeage des navires de mer. — V. Finances : Impôts.

Jauniaux, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi instituant un fonds national de la mutualité. Développements, n° 6. — Proposition de loi : Annexe au n° 6.

Ann. — Proposition de loi instituant un fonds national de la mutualité. Dépose cette proposition de loi, p. 4.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 66.

Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi sur la pension des employés. Discussion. Observations, p. 330. — Discours : Combat la proposition de M. Henricot, p. 330 à 332. — Observations, p. 333.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : Se joint au rapporteur et à M. Ryckmans pour protester contre la réduction des crédits accordés à certaines œuvres, estimant que ce ne sont pas là de réelles économies, p. 455 à 457. — Observations, p. 459.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 557.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1926-1927.

Jauniaux (suite)

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Observations sur le point de savoir si ce projet sera discuté ou non avant les vacances, p. 1003.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Prie M. Moyersoen, rap., de retirer les amendements qu'il présente au projet en discussion, afin que le vote ne soit pas retardé, p. 1003.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Discours : Fait entendre la voix ouvrière et répond à ce qui a été dit contre sa classe, estimant que la réponse du ministre est d'ordre technique, p. 1045, 1046.

Jetons-bons monétaires. — V. Finances : Monnaies.

Journaux (Communications du gouvernement aux). — V. Motions d'ordre, au nom de M. Deswarte.

Juges de paix (Traitements des). — V. Organisation judiciaire : Traitements de la magistrature.

Juges des tribunaux de commerce. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux de commerce.

Jurés. — V. Organisation judiciaire : Jury.

K

Kessales (Accident au charbonnage de). — V. Motions d'ordre, au nom de M. Damas.

L

Lafontaine, sénateur provincial de Liège, premier vice-président du Sénat.

Ann. — Elu premier vice-président du Sénat, p. 2.

Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. Observations, p. 138. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Discours. Estime que les paroles prononcées par M. Jaspar, p. m., sont de nature à donner satisfaction à tous, celles-ci rendant la situation parfaitement claire, M. Jaspar reconnaissant lui-même qu'il existe légitimement dans les esprits des membres du Sénat certaines réserves; estime que, dans ces conditions, il n'y a aucun motif pour retirer l'ordre du jour qu'il a présenté avec MM. Magnette et Braun, p. 312.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 391. — Discours : Déclare n'avoir rien à ajouter au discours prononcé par M. Vandervelde, m. a. ét., en réponse au discours et au rapport de M. Digneffe, puis traite la question du désarmement et termine son discours en souhaitant que l'on puisse en arriver à l'évolution du monde vers la pacification universelle et vers ce qu'il appelle le christianisme, p. 398, 399. — Observations, p. 400.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 484.

Appelé à présider les séances du Sénat le 28 juin, par suite d'un accident arrivé à M. le comte d'Kint de Roodenbeke, président du Sénat, prend le fauteuil de la présidence en se faisant l'interprète de l'assemblée pour exprimer au comte d'Kint de Roodenbeke les vœux unanimes du Sénat pour son très prompt rétablissement, p. 825.

Lamborelle, sénateur provincial d'Anvers.

Ann. — Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 361.

Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Discussion générale. S'abstient de faire un discours mais motive son vote affirmatif, p. 611.

Lamborelle (suite)

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Discours : Commence par estimer qu'il serait nécessaire d'établir un index pondéré tenant véritablement compte des besoins de la vie en Afrique, puis parle de l'université coloniale, de la situation hygiénique, de celle du financement du chemin de fer de Bas-Congo au Katanga et termine en parlant de la question de la polygamie qu'il estime ne pas pouvoir être traitée par une action gouvernementale, p. 711 à 713.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Lebon, sénateur provincial d'Anvers.

Ann. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 complétant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion au sujet du texte qui servira de base à la discussion. Observations, p. 8. — Déclare que la proposition de disjonction qu'il vient de présenter s'applique exclusivement au projet du gouvernement, p. 8. — Défend sa proposition, p. 9. — Discussion des articles du projet de loi (art. relatifs à la réduction du nombre des conseils de guerre permanents). Art. 1^{er}. Discussion, p. 10. — Art. 5, qui devient l'art. 2. Rappelle un amendement qu'il a présenté, p. 11. — Défend son amendement, p. 11, 12. — Déclare le retirer à regret, à la demande de M. Hymans, m. j., p. 12. — Art. 6, qui devient l'art. 3. Pose une question à M. Hymans, m. j., au sujet de la situation des greffiers des conseils de guerre, p. 13.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 26, 31, 32. — Discours : Combat également l'amendement de la commission qui reproduit en partie l'amendement présenté par M. De Clercq à la Chambre, et déclare qu'il votera l'article 33, tout en signalant une erreur typographique qui doit être rectifiée, p. 32, 33. — Discussion des articles. Art. 12. Observations, p. 46. — Art. 12bis proposé par la commission de la justice. Discussion, p. 48.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que le Sénat peut se rallier au texte simple et discret proposé par la commission de révision du Code civil, qui donne à l'idée ancienne une expression légale, p. 126-127. — Observations, p. 128, 133. — Art. 213b. Discussion, p. 142, 143. — Art. 214b. Discussion : Parle notamment de la compétence territoriale du juge de paix, p. 154. — Fait encore des observations, p. 155, 156. — Art. 214c. Discussion. Observations, p. 157. — Déclare, tout le monde étant d'accord sur la portée du texte, retirer son amendement, p. 157. — Art. 214d. Discussion : Défend son amendement, p. 158. — Déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, p. 158. — Art. 214e. Discussion : Commente l'article, p. 159. — Art. 214f. Commente cet article, p. 158, 159. — Art. 214g. Critique la disposition et donne lecture d'un amendement qu'il s'était proposé de présenter, mais déclare être désarmé par suite des observations de M. Braun, rap., qui a fait remarquer qu'il s'agissait d'une tout autre conception, p. 161, 162. — Art. 224. Discussion de la question des biens réservés, p. 176, 177. — Observations, p. 180. — Amendements de M. Deswarte et Mme Spaak à l'art. 224a. Observations, p. 180. — Art. 224b. Discussion sur le point de savoir quels seront les droits de la femme sur les biens réservés, p. 183, 185. — Rectification, p. 201. — Fait remarquer qu'une virgule doit être ajoutée après les mots : « à titre gratuit », afin de bien exprimer le sens, p. 234. — Art. 224d. Défend et motive un amendement qu'il a présenté, p. 235 à 237. — A la suite d'observations de M. Hymans, m. j., déclare renoncer provisoirement à son amendement tendant à ajouter un 4^e alinéa, p. 238. — Art. 224c. Fait remarquer que cet article prévoit, à l'occasion de l'institution du pécule réservé, le retrait des droits conférés à la femme; que pourtant cet article n'est pas destiné à être encaissé, au Code civil, dans un chapitre des biens réservés, mais fera partie du chapitre des droits et devoirs des époux, p. 239. — Discussion, p. 240 à 242. — Déclare qu'il avait proposé un amendement au 2^e alinéa, mais qu'il le réserve pour le second vote, p. 242. — Art. 224e. Propose un amendement dont il donne lecture, estimant que, par suite des votes émis, cet article devra subir des modifications, p. 243. — Motive ses amendements mais déclare qu'il consent

Lebon (suite)

à les réserver, sous condition que l'on revienne sur la question au second vote, p. 243. — Alinéa 5: Discussion. Combat l'amendement de la commission, p. 243, 244. — Vote en seconde lecture. Art. 214b. Discussion. Propose une modification de forme à l'amendement de la commission, p. 466. — Art. 214c. Propose une modification de rédaction pour l'amendement de la commission, p. 467. — Art. 214j. Combat l'alinéa additionnel proposé par la commission, p. 468. — Art. 215. Discussion de l'amendement de la commission : Demande que l'on discute en même temps si l'autorisation prévue aux articles 215, 217 et 223a doit être « expresse », p. 469. — Discussion, p. 469. — Art. 224c. Observations au sujet d'un amendement de la commission, p. 474, 475. — Art. 224e. Discussion, p. 475, 476. Rectification, p. 486.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 214, 215. — Discours : Se joint aux observations qui ont été présentées en ce qui concerne le canal Anvers-Liège, p. 221, 222.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 305, 306.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur le préjudice que subit l'industrie hôtelière par suite de l'arrêté sur la fermeture des établissements publics, p. 363.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 390.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Propose de suivre, pour certains projets, la procédure qui a été admise à la Chambre et de voter plusieurs projets en série afin d'éviter la perte de temps occasionnée par de nombreux appels nominaux, p. 878.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre l'Etat et la ville d'Anvers pour l'extension des installations maritimes de celle-ci. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il avait compté renoncer à la parole après le discours de M. Jaspar, p. m., se borne à remercier le Sénat de son unanimité à approuver la convention en discussion, se rallie aux remerciements qui ont été exprimés et demande à y comprendre S. M. le Roi, qui n'a cessé de s'intéresser personnellement à la question du port d'Anvers et termine en appelant l'attention du ministre sur certains points, p. 879, 880. — Observations, p. 880.

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Observations, p. 894.

Projet de loi accordant un dernier délai aux militaires de la campagne 1914-1918 pour faire valoir leurs droits à une pension d'invalidité. Discussion des articles. Art. 1^{er}. Pose une question à M. le comte de Broqueville, m. d. n., au sujet de l'interprétation des termes « moyens valables », p. 922. — Observation, p. 923.

Leeuw-Saint-Pierre. — V. Communes : Annexion de territoires.

Lekeu, sénateur provincial du Hainaut.

Doc. — Budget des sciences et des arts pour 1927. Amendement (art. 306bis nouveau), n° 121.

Ann. — Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion au sujet de l'examen de cet objet : Invoque les dispositions réglementaires en ce qui concerne le renvoi des propositions de loi, p. 16. — Estime que la proposition de renvoi à la commission de l'agriculture, faite par M. Liebaert, n'est qu'une manœuvre d'ajournement, p. 16. — Fait encore des observations, p. 16.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 2, 3^e. Observations, p. 36. — Observations au sujet du vote, p. 36. — Art. 12. Discussion, p. 46. — Art. 33 (relatif à l'emploi du flamand). Observation, p. 53. — Observations au sujet du malentendu qui s'est produit à l'occasion de l'appel nominal sur cet article, p. 54. — S'abstient au vote sur cet article, p. 54.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. Discussion générale. Discours. Motive son abstention, déclare notamment qu'il n'émettra pas un vote négatif, désirant affirmer son ferme vouloir de consentir à tous les sacrifices nécessaires à la défense du pays, p. 79. — Observations, p. 79, 80. — Prend acte du discours de M. le comte de Broqueville, m. d. n., et estime que le moment est venu de substituer au vieux régime celui des milices et de la nation armée, p. 81. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Lekeu (suite)

- Projet de loi prorogeant la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, sur la pension des employés, et proposition d'enquête présentée par M. Henricot, au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la même loi. Discussion générale. Observations, p. 90, 92, 93. — Observations au sujet de la fixation de l'examen de la proposition d'enquête, p. 219.
- Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Discussion générale. Observations, p. 90.
- Projet de loi modifiant les droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos. Discussion générale. Observations, p. 95.
- Annnonce du décès de M. Demerbe, sénateur de Mons-Soignies. Discours, p. 100.
- Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion générale. Observations, p. 118. — Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. Observations, p. 127, 138, 139. — Art. 214a. Discussion, p. 152. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.
- Annnonce du décès de M. Hamman, sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende. Discours, p. 148.
- Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Observations au sujet de la fixation de cette discussion, p. 180.
- Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 210, 223.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 493, 494. — Discussion des articles. Art. 38. Observations, p. 513, 514.
- Projet de loi modifiant la super taxe. Discussion générale. Observations, p. 511, 512, 519 à 521.
- Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres conseils et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Observation à l'occasion de la demande de M. Wauters, m. i. t. p. s., tendant au vote immédiat de ce projet, p. 522.
- Notification du décès de M. De Blicq, sénateur d'Audenarde-Alost, questeur du Sénat. Discours, p. 548.
- Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 556, 561 à 564. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. M. Van Roosbroeck ayant estimé qu'il y aurait lieu d'augmenter le traitement des ministres, après avoir fait remarquer que la question soulevée par M. Van Roosbroeck n'est pas une question de personnes, mais une question de principe, estime qu'elle devrait être renvoyée à la commission du travail parlementaire qui se mettrait en rapport avec le bureau de la Chambre, p. 571. — M. Beauduin ayant rappelé que l'on avait prié le gouvernement d'élaborer un projet sur cette question, estime que le gouvernement ne peut s'occuper de la question des traitements ministériels, p. 571. — Observations, p. 571. — Constate qu'il y a accord unanime sur le principe et se rallie à la proposition de M. Moyersoen, tendant au renvoi au bureau du Sénat, p. 571. — Art. 30bis nouveau, qu'il présente, tendant à accorder un subside de 500,000 francs à l'école des mines du Hainaut. Discussion : Défend sa proposition, p. 573.
- Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Discours : Justifie son abstention, p. 579, 580. — Observations, p. 581, 582. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.
- Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 621, 622.
- Nomination d'un questeur en remplacement de M. De Blicq, décédé. Appuie, au nom du groupe socialiste, la proposition de M. le baron Ruzette, tendant à ne pas procéder au scrutin pour la nomination du questeur, mais d'accepter M. Hicquet, candidat de la gauche libérale, p. 621.
- Projet de loi relatif au bail à ferme. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande que ce projet, qui a été renvoyé à la commission de l'agriculture, soit également soumis à l'examen de la commission de la justice, p. 626.
- Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 670.
- Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 801.
- Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Discours : Déploie notamment que le gouvernement n'établit pas, entre lui et les Chambres, un contact plus étroit en vue de la révision du statut de l'armée et de la modernisation du système défensif du pays; estime qu'il est

Lekeu (suite)

- temps que le pays et les Chambres soient placés devant une réforme d'ensemble qui donne les apaisements que l'on est en droit d'exiger; termine en déclarant qu'il faut que la Belgique, essentiellement antimilitariste, conserve sa foi en des temps de paix, de travail libre et d'entraide, p. 847 à 851. — Observations, p. 864.
- Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Observations, p. 878, 879.
- Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 1003. — Appuie la proposition de M. le président tendant à ajourner la décision au lendemain, p. 1003.
- Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. Discussion générale. Discours : Motive son abstention, reconnaît le prestige du Roi Albert, déclare qu'il ne vote pas « non », parce qu'il ne serait ni logique, ni juste, ni déferent, de mettre le Roi en marge de la péréquation; mais qu'il ne vote pas « oui », parce qu'il n'est pas parvenu à surmonter les scrupules de sa conviction républicaine, p. 1009, 1010. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.
- Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Observations, p. 1042, 1044.

Leman (Pension accordée à Mlle). — V. Pensions.

Lettonie. — V. Affaires étrangères.

Lettres. — V. Sciences, arts et lettres.

Leurquin, sénateur de Nivelles.

- Ann. — Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion au sujet de la fixation de l'examen de cet objet, le renvoi à la commission de l'agriculture étant demandé. Appuie les observations de M. Liebaert, qui propose de réunir la commission de l'agriculture à celle de la justice pour l'examen de ces propositions, p. 15. — Proteste contre les paroles de M. Lekeu, qui combat cette demande, estimant qu'elle est une manœuvre d'ajournement, p. 16. — Fait encore des observations, p. 16.
- Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Discussion générale. Discours : Parle en ordre principal de la situation de l'industrie sucrière et de la question de l'exportation des betteraves à sucre, p. 88, 89.
- Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Parle de la question des inondations et demande si l'enquête qui devait être faite à ce sujet est commencée, p. 200.
- Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que le gouvernement fait beaucoup trop peu pour l'agriculture et termine en déclarant que l'Etat devrait s'ingénier à diminuer l'antagonisme entre l'agriculture et l'industrie, p. 262, 263. — Observations, p. 264, 265, 315. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget de l'agriculture, p. 332.
- Projet de loi portant révision des articles du Code civil relatifs au bail à ferme. Discussion d'une proposition de M. Van Fleteren, tendant à ce que ce projet, qui a été renvoyé à la commission de l'agriculture, soit soumis également à l'examen de la commission de la justice. Discours : Appuie les observations faites par M. Tschoffen et estime que le projet ne doit pas être renvoyé concurremment aux deux commissions, p. 705.
- Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.
- Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Leyniers, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Projet de loi complétant l'article 30 de la loi coloniale. (Texte amendé par la Chambre.) Rapport, n° 8.

Projet de loi approuvant le traité conclu entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Siam et signé à Bangkok, le 13 juillet 1926. Rapport, n° 73.

Projet de loi approuvant la convention signée à Bruxelles, le 30 septembre 1926, entre la Belgique et la Hongrie, concernant le règlement des créances et réclamations belges contre

Leyniers (suite)

- le gouvernement hongrois, résultant des sections III, IV, V, VI et VII de la partie X (clauses économiques) du traité de Trianon, du 4 juin 1920. Rapport n° 74.
- Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu à Bruxelles, le 16 décembre 1926, entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Rapport n° 75.
- Projet de loi approuvant le protocole additionnel au traité de commerce du 14 décembre 1923, conclu à Vienne, le 7 juillet 1926, entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et l'Autriche. Rapport n° 76.
- Projet de loi portant approbation de diverses conventions conclues à Barcelone, en mars-avril 1921, et à Genève, en novembre-décembre 1923, sur la liberté des communications et du transit. Rapport n° 77.
- Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1927. (Dépenses métropolitaines.) Rapport n° 115.
- Budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'année 1926. Rapport n° 116.
- Budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1926. Rapport n° 117.
- Projet de loi approuvant une ordonnance du gouverneur général du Congo belge en date du 30 juin 1926 réalisant un transfert de crédit au budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 1925. Rapport n° 166.
- Projet de loi approuvant une ordonnance du gouverneur général du Congo belge, en date du 7 février 1927, ouvrant un crédit supplémentaire au budget des dépenses extraordinaires de la colonie de l'exercice 1925. Rapport n° 167.
- Ann.* — Projet de loi complétant l'article 30 de la loi coloniale. (Texte amendé par la Chambre.) Dépose le rapport sur ce projet de loi, demande à donner immédiatement lecture de son rapport et motive sa demande, p. 20. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 20.
- Projet de loi approuvant le traité conclu entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et le Siam, signé à Bangkok, le 13 juillet 1923. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 402.
- Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu à Bruxelles, le 16 décembre 1926, entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 402.
- Projet de loi approuvant diverses conventions conclues à Barcelone, en mars-avril 1921 et à Genève, en novembre-décembre 1923, pour la liberté des voies de communication et du transit. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 402.
- Projet de loi approuvant la convention signée à Bruxelles, le 30 septembre 1926, entre la Belgique et la Hongrie, concernant le règlement des créances et réclamations belges contre le gouvernement hongrois, résultant des sections III, IV, V, VI et VII de la partie X (clauses économiques) du traité de Trianon du 4 juin 1920. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 402.
- Projet de loi approuvant le protocole additionnel au traité de commerce du 14 septembre 1923, conclu à Vienne, le 7 juillet 1926, entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et l'Autriche. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 402.
- Budget des dotations pour l'exercice 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.
- Budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo belge pour 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 539.
- Budget du ministère des colonies pour 1927. Dépose le rapport sur ce budget, p. 539.
- Budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge pour 1926. Dépose le rapport sur ce budget, p. 539.
- Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1927 (dépenses métropolitaines), budget des recettes et des dépenses ordinaires du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926 et budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Propose de ne procéder qu'à une discussion générale sur ces trois budgets, p. 689. — Discussion générale. Discours : Commence par protester contre le retard mis par le gouvernement à soumettre au parlement le budget de la colonie, combat le budget biennal, proteste contre le monopole de fait donné à l'université coloniale d'Anvers, puis traite la question de la main-d'œuvre indigène et termine en déclarant qu'il fait confiance à M. Jaspas, p. m., m. c., et que le but de son discours est uniquement de dissiper les inquiétudes de ceux qui s'intéressent à l'avenir de la colonie, p. 690 à 693. — Observations, p. 697, 715, 716, 720.

Leyniers (suite)

- Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Discussion générale. Observations, p. 599.
- Projet de loi approuvant une ordonnance du gouverneur général du Congo belge en date du 30 juin 1926, réalisant un transfert de crédit au budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 1925. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 863.
- Projet de loi approuvant une ordonnance du gouverneur général du Congo belge, en date du 7 février 1927, ouvrant un crédit supplémentaire au budget des dépenses extraordinaires de la colonie de l'exercice 1925. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 863.
- Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet, p. 909.
- Projet de loi autorisant la colonie à garantir l'intérêt et l'amortissement des actions privilégiées à émettre par la société à constituer en vue de la construction et de l'exploitation des chemins de fer Bukama-Bas-Congo, ainsi que limitait à un maximum de 2 p. c. les impôts sur le premier dividende fixe garanti à ces actions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1054.

Libbrecht, sénateur de Gand-Ecclou.

Ann. — Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Liberté des communications et du transit. — V. Affaires étrangères : Voies et communications.

Libre salaire de la femme mariée. — V. Code civil : Droits et devoirs respectifs des époux.

Licences d'exportation. — V. 1° Industrie, commerce et travail. — 2° Finances : Douanes.

Liebaert, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi relatif à la protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie. Amendements aux articles 1^{er} et 2, n° 22.

Ann. — Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion au sujet de la fixation de l'examen : propose de joindre à la commission de la justice à laquelle ces propositions avaient été primitivement renvoyées, la commission de l'agriculture, estimant que la question de la protection des animaux intéresse en premier lieu cette dernière commission, p. 14. — Fait encore des observations et propose que la commission de la justice et celle de l'agriculture se réunissent la semaine suivante, p. 15, 16.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 33. Fait remarquer que la proposition de la commission ne constitue pas, en réalité un amendement et estime que c'est le texte de l'article 33 qui doit être mis aux voix, p. 54.

Projet de loi sur la protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie. Discussion générale. Observations, p. 101.

— Discours : Commence par faire remarquer l'importance du projet et critique l'inattention avec laquelle il a été voté à la Chambre, car il constitue une consécration de la protection des appellations d'origine, puis développe et motive son amendement, p. 101 à 103. — Fait remarquer que, à son avis, le gouvernement français a accordé des avantages problématiques pour quelques années, alors que la Belgique doit lui concéder des avantages définitifs; estime que, en se démunissant de l'arme qu'elle possède, la Belgique commet une erreur diplomatique, p. 104, 105. — Observations, p. 105, 106. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 106.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : articles 212 et 213. Observations, p. 131. — Art. 213a. Observations au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 141. — Art. 213b. Discussion, p. 145.

Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Observation au sujet des ordres du jour en présence, p. 312.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 367.

Liebaert (suite)

- A la suite d'observations de MM. Braun et Deswarte au sujet du projet de loi sur le registre du commerce, développe, sans combattre l'idée émise par ceux-ci, les motifs pour lesquels il estimerait utile que la loi soit immédiatement promulguée, sans que ceci fasse obstacle à la modification proposée par MM. Braun et Deswarte, p. 375, 376.
- Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 593.
- Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 406.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 462.
- Projet de loi modifiant la supertaxe. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 522.
- Projet de loi relatif au bail à ferme. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande que ce projet soit renvoyé également à l'examen de la commission de la justice, p. 626.
- Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 668.
- Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Liège. — V. Communes**Liège (Tramways de). — V. Tramways.****Ligy, sénateur coopté, secrétaire du Sénat.**

- Doc.** — Projet de loi sur la fiscalité provinciale et communale. Rapport, n° 25.
- Projet de loi portant révision du Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime. Rapport, n° 153.
- Projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure. Rapport, n° 156.
- Projet de loi prorogeant les lois temporaires des 25 octobre 1919 et 20 juillet 1926 relatives à l'organisation judiciaire. Rapport, n° 163.
- Ann.** — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.
- Projet de loi fixant à 5 p. c. le taux des intérêts de retard dus en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique. Discussion de l'article unique. Déclare être d'accord au sujet de la modification proposée par M. Hymans, m. j., au texte de l'amendement de la commission, p. 6.
- Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 complétant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion générale. Observation, p. 8. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations au sujet de l'amendement qu'il présente, p. 10.
- Projet de loi sur la fiscalité provinciale et communale. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 85.
- Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Duchatelez, sénateur suppléant de Furnes-Dixmude-Ostende, appelé à achever le mandat de M. Hamman, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 188.
- Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 352.
- Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.
- Vérification des pouvoirs de M. Vandewiele, sénateur suppléant d'Audenarde-Alost, appelé à achever le mandat de M. De Blicq, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 570.
- Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Appuie la proposition de M. Van Fleteren, tendant à remettre au mardi suivant la suite de la discussion, p. 710.
- Fixation de l'ordre du jour : appuie une demande de M. Van Fleteren, tendant à ce que le Sénat s'ajourne à la semaine suivante, p. 710.
- Projet de loi relatif au Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 833.
- Projet de loi portant modification aux lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure. Déclare que, ainsi que l'a annoncé M. Hymans, m. j., le rapport sur certaines dispositions qui ont été disjointes d'accord entre la commission et M. Hymans, m. j., sera distribué au plus tard le

Ligy (suite)

- lendemain matin, p. 842. — Dépose le rapport sur le texte amendé par la Chambre des représentants, p. 1001. — Annonce que ce projet est renvoyé par la Chambre, considérablement amendé, mais fait remarquer que l'urgence est extrême et souhaite que M. Hymans, m. j., soit d'accord avec le Sénat pour que cet objet soit voté avant que le Sénat ne se sépare, p. 1001. — Donne lecture de son rapport et indique au Sénat la situation : le projet comprenait diverses dispositions, extraites du projet général présenté par le gouvernement, le 29 juillet 1926, et avait été soumis au Sénat par la commission de la justice; le Sénat avait adopté le projet sans observations, la Chambre, au contraire, à la proposition de sa commission et par suite de l'annonce de divers amendements a disjoint les articles 8 à 14 du projet; déclare que la commission du Sénat, tout en regrettant la disjonction des articles relatifs à la compétence, propose l'adoption du projet, p. 1008.
- Projet de loi prorogeant les lois temporaires des 25 octobre 1919 et 20 juillet 1925 relatives à l'organisation judiciaire. A la suite d'une observation de M. Deswarte, relative à la mise à l'ordre du jour, déclare qu'ainsi que l'a annoncé M. Hymans, m. j., les rapports seront certainement distribués au plus tard le lendemain matin, p. 842.

Limage, sénateur coopté.

Doc. — Budget de l'agriculture pour l'exercice 1927. Rapport n° 31.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Rapport n° 218.

Ann. — Budget de l'agriculture pour l'exercice 1927. Dépose le rapport sur ce budget, p. 121. — Discussion générale de ce budget et de l'interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discours : Fait remarquer que les mêmes réclamations se reproduisent chaque année, le département de l'agriculture ne tenant pas assez compte de la possibilité de réalisation des idées qui lui sont suggérées, indique divers perfectionnements et réformes qu'il estimait utiles, puis exprime sa satisfaction que M. Baels, m. a. t. p. ait repris pour son compte des propositions faites par la commission, parle notamment de la question du logement des ouvriers agricoles et termine en invitant le Sénat à admettre les amendements du ministre, p. 245, 246. — Observations, p. 264, 265, 269, 270. — Discours : Marque son accord avec certains orateurs, notamment avec les interpellateurs, mais combat le discours de M. Mousty, puis traite la question des betteraves à sucre et conclut en priant le ministre de ne pas se laisser influencer par des théories qui ne sont raisonnables qu'à première vue, p. 272 à 274. — Observations, p. 274, 276 à 278, 314, 315.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1001.

Lion, sénateur de Huy-Waremme.

Ann. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : parle de la situation financière difficile des communes, p. 462, 463.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.

Lippens, sénateur de Gand-Ecclou.

Ann. — Budgets du Congo. Par motion d'ordre demande quand le Sénat sera saisi du projet du budget des recettes et des dépenses du Congo pour l'exercice 1927, ce budget devant, au vœu de la charte coloniale, être déposé en octobre pour l'exercice suivant, p. 239.

Projet de loi modifiant la supertaxe. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 522.

Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 666.

Mppens (suite)

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 691, 692, 696. — Discours : Commence par protester, à son tour, contre le retard apporté au dépôt du budget, attire l'attention du ministre sur la nécessité d'organiser la décentralisation financière et administrative; estime que, malgré les dénégations de M. Franck, l'université coloniale jouit d'un monopole de fait; estime qu'il faut augmenter le taux des pensions coloniales, cite l'exemple de l'Angleterre et termine en estimant que l'Etat devrait favoriser les médecins qui vont soigner les nègres dans la brousse et, en général, faire un effort au point de vue médical en Afrique, préconise l'achèvement des grands travaux, puis estime qu'il faudra que l'on en arrive aux petites concessions par l'organisation du crédit agricole, p. 699 à 703 et 705 à 709. — Observations, p. 709, 710, 715, 716, 719, 720.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 800, 802.

Projet de loi autorisant la colonie à garantir l'intérêt et l'amortissement des actions privilégiées à émettre par la société à constituer pour la construction et l'exploitation des chemins de fer Bukama-Bas-Congo, ainsi que limitant à un maximum de 2 p. c. les impôts belges et coloniaux sur le premier dividende fixe garanti à ces actions. Discussion générale. Observations, p. 1040.

Liste civile.

Projet de loi sur la liste civile.

Doc. — Rapport fait par M. Pierlot, n° 202.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 928 (14 juillet 1927).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Fleteren (qui déclare qu'il émettra un vote négatif, en donne les motifs, mais annonce qu'il va faire cette déclaration avec toute la modération dont il est capable et déclare que la personnalité du Roi n'est pas en cause), Lekeu (qui motive son abstention, reconnaît le prestige du Roi Albert, déclare qu'il ne vote pas « non » parce qu'il ne serait ni logique, ni juste, ni différent de mettre le Roi en marge de la péréquation, mais qu'il ne vote pas « oui » parce qu'il n'est pas parvenu à surmonter les scrupules de sa conviction républicaine), Pierlot, rap. (qui traite la question de droit constitutionnel comme la question d'opportunité et termine en déclarant qu'il votera l'augmentation parce qu'il ne s'agit pas d'une famille belge mais de la fonction royale qui doit être entourée de tout l'éclat que commande son prestige), de Brouckere (qui déclare que le silence du parti socialiste ne peut être considéré comme un acquiescement au régime monarchique et fait remarquer que c'est surtout depuis la loi monétaire récente que le franc belge a perdu la valeur réelle qu'il avait encore en 1921), Deswarte (qui déclare qu'il émettra un vote affirmatif, en indique les motifs, estime que cette adhésion ne constitue nullement une adhésion au principe monarchique, que ce qui doit être c'est que le chef de l'Etat voie ses fonctions rémunérées en proportion de la réduction du franc et constate, de plus, que l'augmentation proposée n'est même pas proportionnelle devant, si elle l'était, être beaucoup plus forte), fait remarquer, en terminant, que les sénateurs socialistes qui sont adversaires de l'institution du Sénat ont voté l'augmentation de l'indemnité sénatoriale), p. 1009 à 1011. — Interruptions de MM. Ronvaux, le vicomte Beiryer et de Brouckere, p. 1009 à 1011. — Discours de M. Jaspar, premier ministre (qui prend la parole pour préciser certaines notions, estimant que, à la base de cette discussion, il y a des idées dont l'inexactitude est flagrante, qu'il ne s'agit pas, par le projet en discussion d'interpréter la constitution, mais une loi qui fixe le montant de la liste civile, termine en rappelant que tous les ministres et les rapporteurs des trois partis ont signé le projet et termine en déclarant que, étant donné que l'Etat belge est constitué sous la forme monarchique il est convaincu que les membres socialistes du Sénat ne voudraient pas admettre qu'une question aussi importante puisse être posée et résolue par des moyens indirectes, p. 1012, 1013. — Discours de M. Pierlot (qui prend la parole presque pour un fait personnel, afin de se défendre contre les critiques formulées par M. Jaspar, p. m., estime que M. Jaspar a trouvé désagréable de voir le projet soutenu par des arguments étrangers à ceux développés dans l'exposé des motifs), p. 1013. — Interruptions de M. Jaspar, p. m., p. 1013.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1013.

Liste civile (suite)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 19 et 14 abstentions, p. 1013 (19 juillet 1927). — Se sont abstenus : MM. Calonne, Danhier, de Brouckere, Fraiture, François, Lekeu, Lion, Matagne, Ohn, Quinchon, Mme Spaak, MM. Van Belle, Vande Moortele et Van Schoor, p. 1013, 1014. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Listes. — V. Chambres législatives-Sénat.

Liste des jurés. — V. Organisation judiciaire : Jurés.

Lloyd royal belge. — V. Finances.

Location de biens ruraux. — V. 1° Code civil : Bail à ferme; 2° Droit administratif : Biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques.

Logements à bon marché. — V. Finances : Emprunts société nationale des habitations et logements à bon marché.

Loi coloniale. — V. Congo.

Lois électorales.

ELECTIONS COMMUNALES : GENAPPES. — V. Interpellations, au nom de M. Genard.

VALIDATION DE POUVOIRS.

Ann. — Vérification des pouvoirs de M. Esser, appelé à faire partie du Sénat, en remplacement de M. Theunis, démissionnaire. Lecture, par M. Deswarte, du rapport de la commission de vérification des pouvoirs, p. 101. — Les conclusions du rapport sont adoptées, et M. Esser est admis comme membre du Sénat, p. 101. — Prestation de serment de M. Esser, p. 101.

Validation des pouvoirs de M. Boël, appelé à faire partie du Sénat en remplacement de M. Demerbe, sénateur de Mons-Soignies, décédé. M. le président fait remarquer que M. Boël est membre de la Chambre des représentants et demande si, dans ces conditions, il est nécessaire de procéder à une vérification de ses pouvoirs, p. 115. — Le Sénat estime que cette vérification est inutile et M. Boël est proclamé membre du Sénat, p. 115. — Prestation de serment de M. Boël, p. 123.

Vérification des pouvoirs de M. Duchatelez, sénateur suppléant de Furnes, Dixmude, Ostende, appelé à achever le mandat de M. Hamman, décédé. Dépôt et lecture, par M. Ligy, du rapport sur cette validation de pouvoirs, p. 188. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Duchatelez est admis comme membre effectif du Sénat, p. 188. — Prestation de serment de M. Duchatelez, p. 188.

Vérification des pouvoirs de M. Thienpont, élu sénateur provincial de la Flandre orientale, en remplacement de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, décédé. Dépôt et lecture, par M. Huisman Van den Nest, du rapport sur cette élection, p. 480. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Thienpont est proclamé membre du Sénat, p. 480. — Prestation de serment de M. Thienpont, p. 487.

Vérification des pouvoirs de M. Vandewiele, sénateur suppléant d'Audenarde-Alost, appelé à achever le mandat de M. De Blicq, décédé. Dépôt et lecture, par M. Ligy, du rapport sur cette vérification de pouvoirs, p. 570. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Vandewiele est proclamé membre effectif du Sénat, p. 570. — Prestation de serment de M. Vandewiele, p. 570.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Ohn, sénateur suppléant de l'arrondissement de Verviers, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif par suite de la démission de M. Pirard, p. 689. — M. Ohn est admis comme membre du Sénat et prête serment, p. 689.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Molet, sénateur suppléant de l'arrondissement de Namur-Dinant-Philippeville, appelé à achever le mandat de M. Ronvaux élu sénateur provincial. M. Ligy donne lecture du rapport de la commission de vérification de pouvoirs et M. Molet est admis comme sénateur effectif, p. 842. — M. Molet prête serment, p. 842.

Vérification des pouvoirs de M. Ronvaux élu sénateur provincial de Namur en remplacement de M. Rongy, démissionnaire. M. Ligy donne lecture du rapport de la commission de vérification de pouvoirs et M. Ronvaux est admis, comme membre du Sénat, p. 842. — M. Ronvaux prête serment, p. 842.

Lois temporaires d'organisation judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Longville, sénateur d'Anvers.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 518.

Loth. — V. Communes : Erection.

Loyers. — V. Code civil : Bail.

Luxe (taxe de). — V. Finances : Impôts.

Luxembourg (traité de travail avec le grand-duché de). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traité de travail.

M

Magistrature. — V. Organisation judiciaire.

Magnette, sénateur provincial de Liège, 2^e vice-président du Sénat.

Doc. — Propositions de loi sur la protection des animaux. Amendement à l'article 2, § 3, du texte proposé par la commission de la justice, n^o 9. — Note à l'appui de cet amendement. Annexe au n^o 9.

Proposition de loi modifiant les lois relatives à l'augmentation des traitements de la magistrature en ce qui concerne les juges de paix. Développements, n^o 91. — Proposition de loi, n^o 91.

Ann. — Elu deuxième vice-président du Sénat, p. 2.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à boyer (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 26. — Discussion des articles. Art. 33 relatif à l'emploi des langues. Discussion : Se rallie aux observations faites par MM. Vauthier, rap., et Feron, p. 52. — Observations, p. 52.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion des articles. Art. 32. Fait diverses observations au sujet de l'exploitation du domaine forestier des cantons rédimés, p. 68, 69. — Rend hommage à l'administration forestière, p. 69.

Annonce du décès de M. Hamman, sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende. Discours, p. 148.

Projet de loi relatif à l'unification des concessions des lignes de tramways liégeois. Discussion générale. Discours : Déclare que, pas plus que M. Goblet, il n'a obéi à aucune force occulte, fait l'éloge du rapport substantiel de M. le baron de Moffarts et s'en réfère à ses considérations pour recommander la ratification de la convention, p. 191, 192.

Situation financière. Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Discours. Rend hommage au régime parlementaire, se joint aux orateurs qui ont rendu hommage au gouvernement en fonctions et à l'usage qu'il a fait des pleins pouvoirs; traite notamment la question des impôts et termine en exprimant la conviction que le pays reconnaîtra les difficultés de l'œuvre abordée et que le gouvernement saura mener cette œuvre à bonne fin, p. 302 à 304. — Dépose, au nom de MM. Braun, Lafontaine et au sien, un ordre du jour dont il donne lecture, p. 308.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Commence par appuyer les observations faites par M. Huisman Van den Nest au sujet de la fixation de la journée d'entretien, puis traite à son tour la question de la suppression de certaines prisons; fait remarquer que l'on compte en supprimer quatre en Wallonie, et termine son discours en parlant du palais de justice de Liège, p. 366, 367.

Proposition de loi portant modification des lois relatives à l'augmentation des traitements de la magistrature. Dépose cette proposition de loi, p. 478.

Dépose des rapports sur divers projets de loi accordant la naturalisation ordinaire et la grande naturalisation, p. 710.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Déclare ne pas aborder les grands problèmes d'ordre financier qui ont été examinés pendant cette discussion, mais prie le ministre d'augmenter légèrement le coût du permis de

Magnette (suite)

chasse, en demandant, au nom des chasseurs, que la moitié de cette augmentation soit affectée à l'amélioration du régime cynégétique, p. 807, 808.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 833.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 861.

En sa qualité de vice-président annonce à l'assemblée, avant qu'elle ne se sépare, que l'on a d'excellentes nouvelles de M. le comte d'Kint de Roodenbeke, président, que celui-ci se remet de son accident plus promptement qu'on ne pouvait l'espérer et forme, au nom du Sénat, des vœux pour le prochain et complet rétablissement de son président, p. 1054.

Mahieu, sénateur de Roulers-Thielt.

Ann. — Budget extraordinaire pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 620.

Maladies professionnelles. — V. 1^o Industrie, commerce et travail. 2^o Affaires étrangères.

Marchandises. — V. 1^o Industrie, commerce et travail : Licences d'exportation; 2^o Finances : Douanes.

Marine.

ACCIDENTS DE TRAVAIL AUX GENS DE MER. — *Projet de loi sur la réparation des accidents de travail survenus aux gens de mer.*

Doc. — Exposé des motifs n^o 201. — Projet de loi : Annexe au n^o 201.

Ann. — Dépôt de ce projet de loi par M. Anseele, m. c. f., m., p., t., a., p. 921 (14 juillet 1927). — Le projet est renvoyé à la commission des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et aéronautique, p. 921.

AVANT-PORT DE BRUXELLES. — V. Travaux publics : Bruxelles.

CODE DISCIPLINAIRE ET PÉNAL POUR LA MARINE MARCHANDE ET LA PÊCHE MARITIME.

Projet de loi portant révision du Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime.

V. le n^o 237, session 1925-1926.

Doc. — Amendements présentés par le gouvernement : 1^{re} série : Amendement et note justificative, n^o 56. — Deuxième série, n^o 151.

Rapport fait par M. Ligy, n^o 153. — Amendements présentés par le gouvernement et acceptés par la commission. Annexe au n^o 153.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 833 (23 juin 1927).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations avec des amendements proposés par le gouvernement d'accord avec la commission, aux articles 4, 30, 44, 47, 70, 71, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82 et 87, ainsi qu'avec un article 46bis nouveau, proposé également par le gouvernement, d'accord avec la commission, p. 881 à 892.

Les articles amendés et l'article nouveau sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 892.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 81 membres présents, p. 906 (12 juillet 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

CONTRAT D'ENGAGEMENT ET RAPATRIEMENT DES MARINS. — V. Affaires étrangères : Marine.

CONTRAT D'ENGAGEMENT MARITIME.

Projet de loi portant réglementation du contrat d'engagement maritime.

V. le n^o 236, session 1925-1926.

Doc. — Rapport fait par M. Dens, n^o 126. — Amendement : n^o 126.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Dens, p. 579 (17 mai 1927).

Marine : CONTRAT D'ENGAGEMENT MARITIME. Réglementation (suite)

Discussion des articles. Art. 13. M. le président rappelle un amendement de la commission et cet amendement est adopté par assis et levé, p. 628.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 626 à 645.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote de l'article 13 et cet article est définitivement adopté tel qu'il a été amendé par la commission, p. 645.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 103 membres présents, p. 667 (31 mai 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INSTALLATIONS MARITIMES. — V. Travaux publics : a) Anvers; b) Bruxelles.

Jaugeage des navires de mer. — V. Finances : Impôts.

LLOYD ROYAL BELGE. — V. Finances.

TRAITÉS DE COMMERCE ET DE NAVIGATION. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce et de navigation.

Martens (Louis), sénateur de Courtrai et Ypres.

Ann. — Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Par motion d'ordre, fait remarquer que ce projet ne porte que le n° 4 de l'ordre du jour et demande que l'on prenne des mesures pour qu'il soit discuté à une date plus rapprochée, p. 313. — A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Carpentier, rap., qui demande, au nom de la commission, que le projet soit discuté après la rentrée, dégage sa responsabilité, p. 1051.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que Courtrai ne possède pas encore son conseil communal constitué, alors que les élections communales ont eu lieu au mois d'octobre, puis parle d'une lutte qui s'est produite entre la Nationale pharmaceutique et les mutualités, p. 462. — Parle à nouveau de l'incident soulevé par les faits constatés à Courtrai, lors des dernières élections communales, p. 497, 498.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la situation de l'enseignement officiel à Courtrai, p. 552 à 554. — Observations, p. 559.

Projet de loi relatif au traitement des secrétaires communaux, etc., A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Carpentier, rap., qui demande, au nom de la commission de l'intérieur, que ces projets soient discutés après la rentrée, déclare décharger sa responsabilité comme membre de la commission de l'intérieur, p. 1051.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Matagne, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Projet de loi modifiant la loi du 15 octobre 1921 relative aux mieux doués. — Rapport, n° 149.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 514.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur la situation des instituteurs et termine en réclamant un subside en faveur de l'école des mines de Mons, p. 554-555. — Observations, p. 564.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Demande qu'un projet de loi organique de l'enseignement technique soit prochainement déposé et traite cette question, p. 766 à 768.

Projet de loi modifiant la loi du 15 octobre 1921 relative aux mieux doués. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 803.

Matagne (suite)

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.

Projet de loi autorisant la colonie à garantir l'intérêt et l'amortissement des actions privilégiées à émettre par la société à constituer pour la construction et l'exploitation des chemins de fer Bukama-Bas-Congo, ainsi que limitant à un maximum de 2 p. c. les impôts sur le premier dividende fixe garanti à ces actions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1054.

Mertens (Corneille), sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi instituant un fonds national de la mutualité (cosign.). Annexe au n° 6.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Meyers, sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Doc. — Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année 1927. Rapport n° 17.

Ann. — Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année 1927. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 27. — Discussion générale. En sa qualité de rapporteur fait remarquer que M. Hymans, m. j., a répondu à la Chambre à la question qui vient d'être posée par M. Volckaert au sujet de l'examen du projet de loi réformant le jury, qu'il a déclaré être d'accord sur la nécessité d'une nouvelle loi organique concernant le jury et a rappelé qu'il a, à plusieurs reprises, insisté pour que ce problème soit discuté au Sénat, p. 77.

Projet de loi réformant le jury. M. Hymans, m. j., ayant indiqué, par motion d'ordre, les motifs pour lesquels il suggère que cet objet devrait être renvoyé à l'examen de la commission de la justice, estime que tout le monde approuvera la suggestion du ministre, mais que le rapporteur pourrait insérer dans son rapport l'avis du Comité de législation qui a déjà examiné cet objet, p. 108, 109.

Mieux doués. — V. Enseignement.**Milice. — V. Armée.****Militaires ex-ennemis inhumés en Belgique. — V. Guerre : Sépultures militaires.****Mineurs de justice. — V. Enfance : Frais d'entretien de certains mineurs de justice.****Ministres et départements ministériels.**

Ann. — Dépêche en date du 16 novembre 1926, transmettant copie des arrêtés royaux du 15 du même mois, portant respectivement : 1° Démission de M. Emile Francqui de ses fonctions de membre du conseil; 2° Démission de M. le baron Houtart de ses fonctions de ministre des colonies; 3° Nomination de M. Edouard Pecher, membre de la Chambre des représentants, aux fonctions de ministre des colonies; 4° Nomination de M. Henri Jaspar, p. m., m. i. h., comme président du Comité du Trésor, en remplacement de M. Francqui; 5° Démission de M. J. Arnold de ses fonctions d'administrateur général des colonies. Transmis par M. le p. m., m. i. h., p. 17 (23 novembre 1926).

Annnonce du décès de M. Pecher, ministre des colonies, p. 76 (28 décembre 1927).

Dépêche en date du 31 décembre 1926, transmettant copie de l'arrêté royal en date du 29 décembre 1926, chargeant *ad interim* M. le baron Houtart du portefeuille des colonies. (Transmis par M. le p. m., m. i. h., p. 99 (18 janvier 1927)).

Dépêche en date du 24 janvier 1927, par laquelle M. le premier ministre transmet au Sénat copie des arrêtés royaux portant :

1° Démission de M. le baron Houtart, ministre des finances, de ses fonctions de ministre des colonies *ad interim*;

2° Nomination de M. Jaspar, premier ministre, aux fonctions de ministre des colonies;

3° Nomination de MM. Vauthier, sénateur, aux fonctions de ministre de l'intérieur et de l'hygiène, p. 123 (25 janvier 1927).

Mobilisation de l'armée (Acquisitions en vue de la). — V. Armée : Acquisitions en vue de la mobilisation.

Molet, sénateur suppléant de Namur-Dinant-Philippeville, appelé à faire partie du Sénat comme sénateur effectif le 5 juillet 1927, en remplacement de M. Ronvaux, élu sénateur provincial. Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 842. Prête serment, p. 842.

Moniteur belge.

PUBLICATIONS DES ACTES DE NATURALISATION. — V. Naturalisations.

Monnaies. — V. Finances.

Motions d'ordre.

Asou :

Ann. — 1° Signale un acte qui s'est récemment produit à Roulers où des Belges ont outragé les couleurs nationales; estime que de pareils faits méritent plus que de l'indignation et demande que le projet dû à l'initiative de M. le baron Rolin-Jaequemyns et de M. Tschoffen vienne en discussion à bref délai, p. 123.

2° Signale un acte de cruauté commis sur un chien qui s'était égaré à l'hôpital militaire de Tournai et rappelle à cette occasion la proposition de loi qu'il a présentée sur la protection des animaux, en demandant instamment, à la commission de l'agriculture à laquelle sa proposition ainsi que celle de M. Seeliger a été récemment renvoyée, de hâter ses travaux, p. 538. — V. aussi : Code pénal : Animaux.

3° Par une nouvelle motion d'ordre, adresse une prière au bureau, comme à tous ses collègues, afin que sa proposition de loi vienne en discussion; rappelle l'acte de sauvagerie commis à l'hôpital militaire de Tournai, fait remarquer combien ce fait fait ressortir l'opportunité de prendre des mesures pour la protection des animaux et demande que la commission de l'agriculture fasse un effort pour que la question soit portée à l'ordre du jour dès la rentrée de novembre, p. 1050.

Berryer (Vicomte) :

Ann. — Déclare que, s'il avait été présent la veille, lors du vote sur le budget des dotations, il aurait émis un vote affirmatif, et indique les motifs de sa déclaration, p. 487.

Braun :

Ann. — Demande au Sénat de vouloir bien ordonner le renvoi du projet de loi figurant à l'ordre du jour et fixant le nombre de jours pendant lesquels les écoles primaires doivent être ouvertes et les dates des vacances, p. 19.

Calonne :

Ann. — Fait remarquer l'extrême urgence du projet de loi relatif aux traitements du personnel des communes et des administrations subordonnées, demande que ce projet soit porté à l'ordre du jour du lendemain ou du jeudi suivant, et motive sa demande, p. 231.

Carpentier :

Ann. — 1° Demande que la discussion du projet de loi relatif au statut des employés communaux soit fixée au mercredi suivant, le ministre compétent n'étant pas libre avant ce moment, p. 239.

2° Par motion d'ordre annonce qu'il vient d'être désigné par la commission de l'intérieur comme rapporteur des deux projets de loi relatifs au statut des employés communaux, déclare qu'il n'a pu, faute de temps, s'occuper du rapport, déclare que la commission au sein de laquelle se trouvaient des membres des trois partis l'a, à l'unanimité, chargé de proposer au Sénat la remise de ce projet à la rentrée de novembre, immédiatement après le projet sur le bail à ferme et celui sur les allocations familiales, p. 1051. — V. pour le surplus : Communes : Personnel.

Damas :

Ann. — Au sujet d'un accident de charbonnage qui s'est produit au Charbonnage de Kessales, de la Société de Kessales-Corcorde, à Jemeppe-sur-Meuse, p. 928.

de Becker Remy (Baron) :

Ann. — Prie le Sénat de se constituer en comité secret, la question ayant une proposition à lui faire quant à l'indemnité sénatoriale, p. 945.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1926-1927.

Motions d'ordre (suite)

Deswarte :

Ann. — 1° Met le Sénat au courant de ce qui s'est passé, en ce qui concerne les propositions de loi relatives à la protection des animaux à la suite de la demande de renvoi à la commission de l'agriculture : entrevue entre le rapporteur et le ministre de la justice : nombreux amendements projetés, réunion plénière des commissions de la justice et de l'agriculture, désignation de M. Mullie comme rapporteur pour la commission de l'agriculture; déclare pouvoir affirmer que la bonne volonté de tous est acquise au Sénat, p. 17, 18.

2° Fait remarquer au Sénat un abus qui a été signalé à la Chambre et qui consiste en ce que le gouvernement faisait uniquement en langue française les communications qu'il avait à faire à la presse du pays, ce qui met les journaux flamands en état d'infériorité, p. 85.

3° Demande que l'on aborde le jour même la discussion du projet de loi relatif aux greffiers à titre personnel et motive sa demande, p. 622.

Fraiture :

Ann. — Propose au Sénat de ne pas siéger la semaine suivante, différents membres qui comptent parler dans la discussion du budget des colonies ne pouvant être présents et le rapport sur le budget de la marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique ne pouvant, selon toute probabilité, être distribué que le mercredi suivant, p. 645.

Henricot :

Ann. — Rappelle la date à laquelle sa proposition d'enquête au sujet de la pension des employés a été déposée, estime qu'il y a urgence qu'elle soit discutée et prie M. le président du Sénat, ainsi que l'Assemblée de décider que la discussion aura lieu incessamment et, si possible, la semaine suivante, p. 219. — V. la rubrique : Assurances sociales : la discussion de la proposition d'enquête et celle du projet de loi prorogeant ces dispositions en vigueur au sujet de la pension des employés.

Hymans (m. j.) :

Ann. — Tout en déclarant à nouveau qu'il est indispensable que l'on ait une nouvelle loi sur le jury, fait remarquer que le Sénat se trouve en possession de deux rapports : l'un de M. Carton, actuellement député, l'autre de M. Meyers, ce dernier rapport datant de 1924; que M. Meyers propose un système différent de celui du projet, que, d'autre part, le tout a été renvoyé par ses prédécesseurs au département de la justice à l'examen du conseil de législation, que ce conseil a rédigé un avis très intéressant, mais très différent également; propose, en conséquence, de prier la commission exercices 1926 et 1927, le projet de budget déposé sur le d'examiner à nouveau la question, p. 108.

Lippens :

Ann. — Demande quand le Sénat sera saisi du budget des recettes et des dépenses du Congo, pour l'exercice 1927, ce budget devant, au vœu de la charte coloniale, être déposé en octobre, p. 239. — Observations de M. le président qui fait remarquer que le Sénat n'est pas saisi de ce budget et déclare que le gouvernement propose de rendre applicable, pour les exercices 1926 et 1927, le projet de budget déposé sur le bureau de la Chambre pour 1926, p. 239.

Martens :

Ann. — Fait remarquer qu'il faudrait fixer un jour plus rapproché que ne le comporte l'ordre du jour qui a été arrêté en ce qui concerne le projet relatif au receveurs, commis de carrière, employés techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées, p. 313.

Meyerscen :

Ann. — A la suite de la communication faite par M. le président au début de la séance, fait remarquer que le projet concernant la supertaxe ne se vote par la Chambre que le lendemain, estime qu'il faut laisser à la commission le temps d'examiner, puis aux sénateurs le temps d'examiner le rapport; demande, en conséquence, tout en admettant l'urgence, que ce projet ne vienne en discussion que la semaine suivante, p. 484.

Motions d'ordre (suite)*Van Fleteren :*

Ann. — Ayant appris que la commission de l'agriculture avait été convoquée pour examiner le projet de loi sur le bail à ferme, demande que la commission de la justice soit également saisie de ce projet, p. 626. — V. pour la discussion de cette proposition, pour la motion présentée ensuite par écrit par M. Van Fleteren, ainsi que pour la discussion, la rubrique : Code civil : Bail à ferme.

Van Roosbroeck :

Ann. — Fait une rectification au Compte rendu analytique, en ce qui concerne une interruption qu'il a faite au discours prononcé la veille par M. Digneffe, au cours de l'examen du budget des affaires étrangères, au sujet des socialistes allemands, p. 402.

Mousty, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Budget des sciences et des arts pour 1927. — Amendement (cosign.), n° 121.

Projet de loi portant révision des articles du Code civil relatifs au bail à ferme. — Note de la minorité (en annexe au rapport), n° 168.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 12bis, proposé par la commission de la justice. Observations, p. 47.

Projet de loi prorogeant la loi du 10 mars 1925 modifiée par celle du 10 juin 1926 sur la pension des employés et proposition d'enquête, présentés par M. Henricot, au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la même loi. Discussion générale. Observations, p. 92. — Discussion de la proposition d'enquête. Observations, p. 334.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 207, 212, 216.

Interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement, p. 255. — Discussion de cette interpellation ainsi que du budget de l'agriculture pour 1927. Observations, p. 255, 257. — Discours : Répond à des chiffres produits par M. Mullie, ayant à cœur de défendre les petits cultivateurs, puis parle, notamment, de la question du cheptel, qu'il considère comme étant loin d'être reconstitué, et de la question des exportations, p. 263 à 270. — Observations, p. 271, 273 à 277. — Répond à M. Mullie, p. 277, 278.

Situation financière. Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 289, 295, 300, 301.

Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police, et généralement à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Observations à l'occasion des paroles de M. le vicomte Berryer, qui motive son vote, p. 347, 348.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 358.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 455, 489. — Discussion des articles. Art. 25. Observations, p. 502. — Art. 38. Discussion, p. 503.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 554.

Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 667.

Projet de loi relatif au bail à ferme. A l'occasion du dépôt du rapport, renouvelle la proposition de remise à la prochaine session, qui vient d'être faite par M. le vice-président Lafontaine, p. 879.

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Observations, p. 894.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Fait diverses observations et proteste, à cette occasion, contre la situation faite au Sénat, qui se trouve en fin de session devant un travail tellement considérable, que ce travail devra

Mousty (suite)

être terminé sans qu'aucun examen sérieux ne soit possible, p. 910, 911.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Observations au sujet de la nécessité d'aboutir avant que le Sénat ne se sépare, p. 910, 911.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Discussion générale. Observations, p. 1028.

Projet de loi portant modification des limites séparatives des communes de Gavere et Asper (Flandre orientale). Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1001. — Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1029, 1030.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Observations, p. 1045, 1046. — Discussion des articles : art. 13. Observations, p. 1049.

Projet de loi autorisant la colonie à garantir l'intérêt et l'amortissement des actions privilégiées à émettre par la société à constituer pour la construction et l'exploitation du chemin de fer Bukama-Bas-Congo, ainsi que limitant à un maximum de 2 p. c. les impôts sur le premier dividende fixe garanti à ces actions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1054.

Moyersoën, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Budget des dotations pour l'exercice 1927. — Rapport n° 83. Projet de loi modifiant la supertaxe. — Rapport n° 105.

Projet de loi autorisant la Société nationale des habitations et logements à bon marché à émettre un emprunt au capital nominal de 110 millions de francs, en vue de la réalisation de son objet. — Rapport n° 184.

Projet de loi ayant pour objet d'accorder un complément de pension aux bénéficiaires de la pension de vieillesse prévue par la loi du 20 août 1920, modifiée par celle du 10 décembre 1924, par les lois spéciales relatives à la pension des ouvriers mineurs et de modifier certaines dispositions de la loi du 10 décembre 1924 organisant l'assurance en vue de la vieillesse et de décès prématuré. — Rapport n° 214.

Projet de loi sur la réorganisation de la Société anonyme « Lloyd royal belge ». — Rapport n° 215.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 33. Observations, p. 53. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 65. — Discussion des articles. Art. 3. Amendement de M. Henricot : Exonération d'impôt en faveur des assujettis qui auront subsidie ou organisé l'enseignement professionnel : Estime qu'il est impossible, par mesure administrative, de donner satisfaction à M. Henricot en ce qui concerne les assujettis, et motive son opinion, p. 73, 74. — Demande que le vote sur l'article 3 soit réservé, p. 74. — Reprise de la discussion de l'article 3. Discours ; commence par protester contre l'établissement d'un impôt par voie budgétaire, puis combat l'impôt en lui-même, qu'il n'estime pas nécessaire au point de vue de l'enseignement professionnel, alors que le pays est déjà surchargé d'impôts, p. 82. — Observations, p. 83.

Projet de loi prorogeant la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, sur la pension des employés et proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la même loi. Discussion générale. Observations, p. 93.

Projet de loi modifiant les lois du 6 mars 1925 et 28 juillet 1926. Donne lecture de son rapport, le temps matériel faisant défaut pour le faire imprimer, p. 96, 97.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique. Art. 213b. Observations, p. 143, 144. — Propose une rédaction pour le paragraphe 1^{er}, p. 144. — A la suite d'observations de M. Hymans, m. j., déclare retirer son amendement, p. 150. — Art. 223a. Observations, p. 171.

Interpellation de M. Van Schoor au sujet des renseignements figurant au bulletin n° 6 des questions par lesquels on porte à la connaissance des parlementaires et du public que les frais généraux des coopératives pour dommages de guerre s'élèvent à 7 p. c., alors que ceux des services du gouvernement ne dépassent pas 2,2 p. c. Observations, p. 230.

Annnonce du décès de M. le chevalier d'Elseghem, sén. prov. de la Flandre orientale. Discours, p. 252.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 408, 412, 414.

Moyersoen (suite)

- Budget des dotations pour l'exercice 1927. Dépose le rapport sur ce budget, p. 448. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 461, 491, 492, 495.
- Projet de loi modifiant la supertaxe. A la suite de la communication faite par le président au début de la séance, concernant ce projet, fait remarquer, par motion d'ordre, que cet objet ne sera voté par la Chambre que le lendemain; estime qu'il faut laisser à la commission, le temps de l'examiner, puis aux sénateurs le temps d'examiner le rapport; demande, en conséquence, tout en admettant l'urgence du vote de ce projet, qu'il ne vienne en discussion que la semaine suivante, p. 484. — Fait encore des observations au sujet de la fixation, p. 485. — Discussion générale. Observations, p. 518.
- Notification du décès de M. De Blicck, sénateur d'Audenarde-Alost, questeur du Sénat. Discours, p. 548.
- Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 558. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Discussion au sujet de la question de l'augmentation du traitement des ministres. Appuie l'avis de M. Lekeu, qui estime que le gouvernement ne peut s'occuper de la question des traitements ministériels, et propose de renvoyer la question au bureau du Sénat, p. 571. — Fait encore des observations, p. 571.
- Budget extraordinaire pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 619, 620. — Discussion des articles. Art. 101 : Services frigorifiques. Discours : Estime que ces services devraient être définitivement liquidés car, d'après les renseignements qu'il a recueillis, quatre sur sept de ces services laissent l'Etat en déficit, p. 622.
- Projet de loi relatif au bail à ferme. M. Van Fleteren ayant demandé que ce projet soit soumis également à l'examen de la commission de la justice, demande, M. le baron Ruzette, président de la commission de l'Agriculture n'étant pas présent, que la discussion sur la proposition de M. Van Fleteren soit ajournée, p. 694.
- Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Traite de la question des habitations à bon marché et des taudis, p. 765, 766. — Observations, p. 769, 774, 776, 777.
- Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 801, 814.
- Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Discours : Tout en estimant, contrairement à l'avis de la commission, que le projet ne pouvait être déposé plus tôt, déclare que toute la législation sur la taxe de transmission et la taxe de luxe doit être simplifiée, que les inspecteurs doivent instruire et non pas punir, annonce qu'il remettra au ministre un dossier dont il espère qu'il tiendra compte en faisant remise des amendes et même des droits lorsque l'abus est évident, p. 892, 894. — Observations, p. 895, 896.
- Projet de loi autorisant la Société nationale des habitations à bon marché à émettre un emprunt au capital nominal de 110 millions de francs, en vue de la réalisation de son objet. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 896.
- Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 927. — Discussion générale. Discours : Signale au Sénat que la commission n'a disposé que d'une seule séance pour l'examen de ce projet qui entraîne, pour l'Etat, des dépenses considérables; complète donc un peu son rapport, estime notamment que l'augmentation des pensions aurait dû avoir pour corollaire le relèvement de la cotisation des assujettis comme de la contribution patronale, puis traite la question des immunisations; termine en attirant l'attention sur ce que va coûter la loi et estime qu'il est impossible de répondre à cette question qui vient d'être posée par M. Carpentier, p. 995 à 997. — Observations, p. 997. — Répond brièvement au discours de M. Wauters, m. i. t. p. s., p. 1002. — Discussion des articles. Art. 13. Déclare que, si le ministre admet qu'il y a double-emploi dans le cas qu'il signale, il retire son amendement, p. 1007. — Fait encore diverses observations et déclare, la disposition ne devant être appliquée qu'à partir du 1^{er} janvier, retirer son amendement, p. 1007.
- Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Observations sur le point de savoir si ce projet sera discuté ou non avant les vacances, p. 1003.
- Projet de loi modifiant le tarif douanier applicable à plusieurs produits se rapportant à l'industrie de la construction automobile. Donne lecture du rapport de M. le baron Delvaux de Fenffe sur ce projet de loi, p. 1017.

Moyersoen (suite)

- Projet de loi relatif à la reorganisation de la société anonyme « Lloyd royal belge ». Discussion générale. Observations, p. 1024. — Discours : Déclare n'avoir que peu de chose à ajouter aux discours du baron Houtart, mais répond brièvement à M. Dens, en ce qui concerne une observation relative aux créances hypothécaires, p. 1026.
- Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Discussion générale. Discours : Demande si l'on réunira la Chambre pour l'examen de cette proposition, p. 1028.
- Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Observations, p. 1043, 1044. — Discussion des articles. Art. 13. Fait diverses observations afin d'insister sur la question de l'indépendance des délégués, indépendance qu'il considère comme absolument nécessaire, p. 1049.

Mullie, sénateur de Courtrai-Ypres.

Doc. — Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Rapport, n° 23.

Projet de loi portant révision des articles du Code civil relatifs au bail à ferme. Rapport, n° 168.

Ann. — Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 77. — Discussion générale. Discours : Estime que la politique suivie en ce qui concerne le régime des licences est mauvaise, que la loi du 25 janvier 1923 n'est pas appliquée comme elle devrait l'être et indique les deux points sur lesquels il demande une déclaration formelle au gouvernement, avant de donner un vote affirmatif à la loi en discussion, p. 89.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Parle du curage des fossés le long de la route de Herseaux à Espicrres, ainsi que de l'émotion du Courtrais à l'annonce d'une taxe sur les barques employées au rouissage du lin, p. 208. — Observations, p. 224. — Fait de nouvelles observations au sujet du relèvement de la taxe sur le rouissage du lin, p. 224.

Interpelle, avec M. le baron d'Huart, le gouvernement au sujet de sa politique agricole. Développe son interpellation, au cours de la discussion du budget de l'agriculture, p. 253 à 256. — Discussion de son interpellation ainsi que du budget de l'agriculture. Observations, p. 264, 265, 270, 271. — Discours : Appuie certaines demandes qui ont été formulées par MM. Genard, Van Coillie et Nolf, puis en revient à son interpellation : saisit cette occasion de faire différentes rectifications au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne son discours, p. 274 à 277. — Observations, p. 277, 278. — Remercie le ministre de l'ensemble de ses déclarations, puis fait quelques observations relatives à la réponse donnée par M. Baels, m. a., à certains points de son interpellation, p. 318, 319. — Observations, p. 319.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Développe à nouveau les griefs de l'agriculture qu'il a déjà exposés au gouvernement quelques mois auparavant, puis, tout en déclarant que cette question ne concerne pas directement le budget en discussion, traite la question de la réparation des dommages de guerre, prie le ministre de réexaminer la question du paiement en obligations et de donner, si possible satisfaction aux sinistrés agricoles, p. 806, 807. — Observations, p. 811.

Projet de loi portant révision des articles du Code civil relatifs au bail à ferme. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 879.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Mutualité. — V. Assurances sociales.

N

Naturalisations.

ACTES DE NATURALISATION.

Projet de loi concernant le mode de publication des actes de naturalisation.

Doc. — Exposé des motifs, n° 7. — Projet de loi : Annexe au n° 7. Rapport fait par M. Deswarte, n° 12.

Naturalisations : ACTES DE NATURALISATION. Mode de publication (suite)

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Hymans, m. j., p. 19 (23 novembre 1926). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

L'article unique est adopté sans observation, p. 57 (23 décembre 1926).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 89 membres présents, p. 61 (23 décembre 1926). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DEMANDES DE NATURALISATION. RAPPORTS.

Demandes de grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement.

Doc. — Rapports faits par MM. Hénault et Van Berckelaer, n° 143.

Demandes de grande naturalisation.

Doc. — Rapports faits par MM. Simonis, de Pierpont-Surmont de Volsberghe et Van Berckelaer, n° 143.

Demandes de naturalisation ordinaire avec dispense du droit d'enregistrement.

Doc. — Rapports faits par M. de Pierpont-Surmont de Volsberghe, n° 143.

Demandes de naturalisation ordinaire.

Doc. — Rapports faits par MM. de Pierpont-Surmont de Volsberghe, Van Berckelaer, Simonis et Hénault, n° 143.

PROJET DE LOI. RAPPORTS.

Ann. — Dépôt par M. Magnette de rapports sur divers projets de loi accordant la grande naturalisation et la naturalisation ordinaire, p. 710.

PRISE EN CONSIDÉRATION ET VOTE DES PROJETS DE NATURALISATION.

Vote sur la prise en considération de demandes de naturalisation.

Le sort désigne MM. François, de Cock de Rameyen, Genard et Verheyden pour remplir, avec MM. les secrétaires, les fonctions de scrutateurs, p. 793.

Grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement :

Prise en considération des demandes des nommés : Brean, Conrad, de Smeytere, Faber, Friedberg, Hendrickx, Kauffmann, Levin, Looymans, Mies, Schumacker, Vadeich, Van Emden, Van Loon, Weyergans et Zwyzen, p. 793.

Vote des projets de loi accordant la grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement aux prénummés, p. 833-834.

Grande naturalisation.

Prise en considération des demandes des nommés : Assenmacher, Anderson, Becker, Boral, Boissard, Brakmann, Burmeester, Barman, Bernheim, Buchkremer, Bloustein, Bruns, But, Berlinerblau, Brandt, Bloch, Creuz, Damel, de Beer, de Haan, de Poorter, Evrard, Franken, Friesewinkel, Friedmann, Ferber, Goldmuntz (N.), Gruman, Goldmuntz (M.), Gutwirth, Huck, Hummel, Hinsbourg, Hubner, Ivcher, Klein, Kleinmann, Klunder, Kuperman, Kooijman, Lew, Lummerzheim, Lewin, Marcouse, Marcovicz, Mayer, Nimpfer, Oerter, Oster, Pezzalis, Pelz, Pereira, Retzmann, Rothblum, Stagl, Steinberg, Springer, Schatt, Schneider, Schrauwen, Strukmeier, Thorn, Van Gorp, Wachtsmann, Wellner (M.), Wellner (H.), Wellner (S.), Wilhelm, Zazon, Zilberszjak, p. 793.

Vote des projets de loi accordant la grande naturalisation aux prénummés, p. 834 à 836.

Naturalisation ordinaire.

Prise en considération des demandes des nommés : Abraham, Adler, Aron, Aronovitz, Blecher, Berns, Borzykowsky, Bustinbinder, Bielynsky, Breker (E.), Breker (G.), Brosgol, But, Buter, Ciesielski, Cyfer, de Jongh, van Lier, Dévlétian, Duval, Derychian, De Groot, Delprat, Dicker, Dumon, Deting, Fluck, Friedmann, Flatté, Frank, Fischer, Fosset, Gloro, Gielen, Godebille, Gouchman, Guinotte, Gaul'ard, Gagarine, Gansel, Hampartzoumiam, Hartog, Heiman, Hoffmann, Hoster, Hamm, Hermans, Hainer, Hirschhorn, Hoffmann, Hoster, broich, Jeener, Jenland, Kegels, Kazda, Kelleter, Klein,

Naturalisations : PRISE EN CONSIDÉRATION ET VOTE. Naturalisation ordinaire (suite)

Krotoszyner, Kovarsky, Klaassen, Konig, Kuck, Lemmée, Liebert, Lutje, Spelberg, Le Verge, Levine, Lethvridge, Lassen, Martin, Mathias, Mertens, Messing, Masson, Mathern, Margulies, Marx, Mosberg (Jeannette), Mosberg (Julie), Marquant, Meurin, Morcel, Mouradian, Nieberding, Nagues, Pinkous, Peikovski, Plusje, Potten, Rittner, Rudnik, Raevsky, Rieter, Schmidt, Staal, Schirokauer, Stein, Saint-Pierre, Schmitz, Schneider, Sturkop, Thomas (A), Todtenhaupt, Tcherniak, Thomas (J.), van 't Hof, Vernin, van Terheyden, Veché, Virion, van Waegeningh, Vergne, Vintaer, Walburg, Waks, Warren, Woulbroun, p. 793-794.

Vote des projets de loi accordant la naturalisation ordinaire aux prénummés, p. 836 à 839.

Naturalisation ordinaire avec dispense du droit d'enregistrement.

Prise en considération des demandes des nommés : Bickel, Deglaire, Falgueirettes, p. 794.

Vote des projets de loi accordant la naturalisation ordinaire, avec dispense du droit d'enregistrement, aux prénummés, p. 839.

VOTE SUR L'ENSEMBLE.

L'ensemble des projets de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 839.

Navigation aérienne. — V. 1° Affaires étrangères : Aéronautique. — 2° Aéronautique.

Navires de mer. — V. Financés : Impôts : Jaugeage des navires de mer.

Nolf, sénateur d'Anvers.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 56.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 84.

Flamand : Appuie les observations faites, par motion d'ordre, par M. Deswarte, en ce qui concerne un abus qui a été signalé à la Chambre, et qui consistait en ce que le gouvernement faisait uniquement en langue française les communications qu'il avait à faire à la presse du pays, p. 85.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Discours : Rompt une lance en faveur des classes moyennes et des gens de condition modeste, dont il voudrait voir valoriser les rentes et les créances et demande que cette grave question soit sans retard mise à l'étude, p. 289, 290. — Observations, p. 306.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que les réponses données aux notes qu'il avait remises au rapporteur ne comprennent pas les explications réclamées en ce qui concerne la situation financière des communes, termine en protestant contre l'absence de texte flamand du rapport, p. 460, 461. — Observations, p. 492.

Nominations judiciaires : Surséance. — V. Organisation judiciaire.

Notariat.

COMPÉTENCE DES NOTAIRES.

Projet de loi modifiant la compétence territoriale des notaires.

Doc. — Projet de loi n° 87.

Rapport fait par M. Du Bost, n° 88.

Ann. — Rapporteur M. Du Bost. Dépôt du rapport : 31 mars 1927.

Discussion générale.

M. Dochen pose une question au rapporteur au sujet du sort réservé aux affaires en cours qui ne seront pas terminées au moment de la promulgation de la loi, demande si un notaire commis par un jugement le restera, p. 480. — M. Du Bost, rap., déclare que le notaire qui perdra sa compétence par le fait de la loi pourra être assimilé au notaire décédé, démissionnaire ou transféré dans un autre canton, p. 480. — MM. Dochen, Du Bost et Hubert font

Notariat : COMPÉTENCE DES NOTAIRES. Compétence territoriale (suite)

encore diverses observations sur cette question, et M. Hymans, m. j., déclare être d'accord avec M. Du Bost, rap., estimant que, si l'on laissait coexister deux régimes, l'on aboutirait à une confusion inextricable, p. 480.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. Du Bost, rap., pose une question au sujet de l'interprétation de l'amendement introduit par le gouvernement « sous réserve des droits de l'autorité publique », ainsi qu'au sujet de l'interprétation du terme « créances hypothécaires », p. 481. — M. Hymans, m. j., déclare que l'amendement introduit par le gouvernement a pour but de résoudre une question qui avait donné lieu à controverse et d'affirmer le droit des autorités publiques, mais déclare que la question relative aux créances hypothécaires est de caractère technique, estime que M. Du Bost a raison dans son interprétation tendant à ce qu'il faut entendre par « créances hypothécaires », toutes les créances privilégiées sur les immeubles qui peuvent être l'objet d'une inscription au registre du conservateur des hypothèques, p. 481. — L'article 1^{er} est adopté.

Art. 2. M. Du Bost, rap., demande quelle est la situation des clercs qui ont terminé leur stage ou l'auront bientôt terminé, quant à l'application du IV de l'article 2, et M. Hymans, m. j., déclare qu'il ne peut répondre au pied levé à cette question spéciale, estime cependant que les candidats-notaires qui ont satisfait aux prescriptions de la loi de Ventôse an XI, en ce qui concerne le stage, ont rempli les conditions requises, que pour ceux qui sont en cours de stage, ils devront satisfaire aux conditions de stage imposées par la nouvelle loi, p. 482. — L'article 2 est adopté, p. 482.

Art. 3. Adopté sans observations, p. 482.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix et 2 abstentions, p. 483 (5 avril 1927).

Se sont abstenus : MM. le chevalier Behaegel de Bueren et le baron Casier, p. 483. — Le projet est soumis à la sanction royale.

O

Office international des épizooties. — V. Affaires étrangères : Agriculture.

Officiers. — V. Armée.

Ohu, sénateur suppléant de Verviers, appelé à faire partie du Sénat le 2 juin 1927 comme membre effectif en remplacement comme sénateur de M. Pirard, démissionnaire.

Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 689.

Prête serment, p. 689.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.

Projet de loi relatif au « Lycée royal belge ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Projet de loi autorisant la colonie à garantir l'intérêt et l'amortissement des actions privilégiées à émettre par la société à constituer pour la construction et l'exploitation des chemins de fer Bukama-Bas-Congo, ainsi que limitant à un maximum de 2 p. c. les impôts sur le premier dividende fixe garanti à ces actions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1054.

Opium. — V. Affaires étrangères : Hygiène et santé : Stupéfiants.

Ordre judiciaire (Traitements des membres de l'). — V. Traitements : Péréquation.

Organisation judiciaire.**ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE.**

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. (Texte amendé par la Chambre des représentants.)

Doc. — Rapport fait par M. Deswarte, n° 132. — Amendements proposés par la commission de la justice au texte amendé par la Chambre, n° 132.

Organisation judiciaire : ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE. Modification de la loi du 30 juillet 1889 (suite).

Ann. — Dépôt du rapport par M. Deswarte, p. 694 (2 juin 1927). — M. Deswarte fait remarquer que ce projet date de la session de 1922-1923, déclare que la commission de la justice se voit contrainte de demander encore le renvoi du projet à la Chambre ayant jugé utile d'y apporter des amendements. Demande en conséquence que ce projet soit prochainement examiné, p. 694.

M. le président annonce que M. Hymans, m. j., la compétence duquel ce projet ressort, demande qu'il soit discuté après les vacances parlementaires et qu'il soit inscrit en tête de l'ordre du jour de la rentrée de novembre et cette proposition est admise, p. 840.

COMPÉTENCE ET PROCÉDURE : MODIFICATION.

Projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure. Adopté sous le titre de « Projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire ».

V. le n° 238 (session de 1925-1926).

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 156. — Amendements présentés par la commission : Annexe au n° 156.

Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 203.

Projet de loi portant modification aux lois d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure. Adopté sous le titre de « Projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire ».

Ann. — M. Hymans, m. j., fait remarquer l'importance considérable de ce projet qui ne pourrait être discuté dans toute son ampleur en fin de session, mais déclare que la commission de la justice a, d'accord avec lui, proposé un amendement qui consiste à disjoindre du projet une quinzaine de dispositions tout à fait urgentes sur lesquelles aucun dissentiment ne s'est produit d'aucun côté de l'assemblée, M. Hymans prie donc le Sénat d'inscrire l'examen de ces dispositions disjointes en tête de l'ordre du jour de la séance du lendemain, vu leur urgence, p. 842. — M. Braun appuie la proposition de M. Hymans, m. j.; M. Deswarte déclare que son groupe ne fait aucune opposition sous réserve que le rapport soit distribué en temps utile; M. Ligy, rap., déclare que, ainsi que M. Hymans, m. j., l'a déjà annoncé, le rapport sera distribué au plus tard le lendemain matin, p. 842, 843. — La proposition de M. Hymans, m. j., est admise et le projet est inscrit en tête de l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 843.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 8 et 9. Relatifs au taux du ressort. M. Hymans, m. j., rappelle à cette occasion la proposition de loi présentée en 1924 par M. Deswarte, qui fut votée par le Sénat en juillet de la même année, rappelle que la Chambre ne suivit pas le Sénat, M. Hymans fait remarquer que le taux de l'index s'est considérablement élevé depuis 1924, et que les conseils de prud'hommes connaissent les demandes de leur compétence jusqu'à 500 francs sans appel, en vertu de la loi du 9 juillet 1926, p. 856. — Les articles 8 et 9 sont adoptés, p. 856.

Les autres articles : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13 et 14 sont adoptés sans observations, p. 855 à 857.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 95 membres présents, p. 863 (6 juillet 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Texte amendé par la Chambre des représentants.

Annnonce du renvoi au Sénat de ce projet amendé, 19 juillet 1927, p. 994.

M. Ligy dépose le rapport sur ce projet de loi amendé par la Chambre des représentants, p. 1001 (19 juillet 1927). — M. Ligy annonce que ce projet est renvoyé par la Chambre considérablement amendé, mais fait remarquer que l'urgence est extrême et souhaite que M. Hymans, m. j., soit d'accord avec le Sénat pour que ce projet soit voté avant que le Sénat ne se sépare, p. 1001. — M. Hymans, m. j., déclare être d'accord, mais demande que le projet soit examiné le jour même; étant empêché le lendemain, p. 1001. — Assentiment du Sénat, p. 1001.

M. Ligy donne lecture de son rapport et indique au Sénat la situation : le projet comprenait diverses dispositions extraites du projet général présenté par le gouvernement le 29 juillet 1926 et avait été soumis au Sénat par la commission de la justice, le Sénat avait adopté le projet sans observations, la

Organisation judiciaire : COMPÉTENCE ET PROCÉDURE : MODIFICATION. Lois d'organisation judiciaire, etc. Texte amendé par la Chambre (suite)

Chambre, au contraire, à la proposition de sa commission et par suite de l'annonce de divers amendements, a disjoint les articles 8 à 14 du projet. M. Ligy déclare que la commission du Sénat, tout en regrettant la disjonction des articles relatifs à la compétence, propose l'adoption du projet, p. 1008.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1008.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 119 membres présents, p. 1008 (19 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

COURS ET TRIBUNAUX.

Réduction du personnel. — *Projet de loi portant réduction du personnel des cours et tribunaux.*

V. le n° 8 de la session 1925-1926.

Doc. — Rapport fait par M. Pirard, n° 13. — Amendements présentés par la commission de la justice : 1° annexe au n° 13. — Comité permanent du Conseil de législation : Note au sujet du projet de loi relatif à la réduction du personnel des cours et tribunaux (canton judiciaire), 2° annexe au n° 13.

GREFFIERS A TITRE PERSONNEL.

Projet de loi revisant l'article 10 de la loi du 31 juillet 1920 et les articles 26 et 78 de la loi du 18 juin 1869 en ce qui regarde les greffiers à titre personnel.

Doc. — Projet de loi, n° 54.

Rapport fait par M. Deswarte, n° 111.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Deswarte, p. 530 (10 mai 1927).

Motion d'ordre de M. Deswarte qui demande que l'on aborde le jour même la discussion de ce projet de loi et motive sa demande, p. 622. — A la proposition de M. le président, la discussion est fixée après celle du budget extraordinaire, p. 622.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 624.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 624 (19 mai 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

JURY.

Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année 1927.

Doc. — Rapport fait par M. Meyers, n° 17.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Meyers, p. 37 (22 décembre 1926).

Discussion générale. M. Volckaert demande si M. Hymans, m. j., ne compte pas demander au Sénat la prompte discussion du projet de loi réformant le jury, projet dont il est saisi depuis plusieurs années, p. 77. — M. Meyers, rap., fait remarquer que M. Hymans, m. j., a déjà répondu, à la Chambre, à cette question qu'il a déclaré être d'accord sur la nécessité d'une nouvelle loi organique concernant le jury et a rappelé qu'il a, à plusieurs reprises, insisté pour que ce problème soit discuté au Sénat, p. 77.

L'article unique est adopté sans observations, p. 77.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix et 4 abstentions, p. 85 (28 décembre 1926). — Se sont abstenus : MM. Volckaert, Clesse, Deswarte et François, p. 84. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif aux listes de jurés pour l'exercice 1928.

Doc. — Exposé des motifs, n° 192. — Projet de loi, n° 192.

Ann. — Dépôt de ce projet de loi par M. Hymans, m. j., p. 904 (12 juillet 1927). — M. Hymans déclare que ce projet de loi ne revêtant aucun caractère d'urgence, il ne demande pas qu'il soit examiné pendant la session en cours, p. 904. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Réforme du jury. Projet de loi réformant le jury.

Ann. — M. le président ayant rappelé, le 16 novembre, que ce projet figure à l'ordre du jour, M. Hymans, m. j., annonce qu'il vient d'avoir une conversation avec M. Meyers, rap.,

Organisation judiciaire : JURY. Réforme du jury (suite)

et que celui-ci lui a annoncé que la commission devait présenter un rapport complémentaire, certaines propositions nouvelles lui ayant été transmises, p. 14. — M. Volckaert insiste pour que ce projet soit examiné sans plus de retard, déclare que, s'il n'en était point ainsi, il voterait contre le renouvellement de la liste des jurés, p. 14.

Motion d'ordre de M. Hymans, m. j., qui, tout en déclarant à nouveau qu'il est indispensable que l'on ait une nouvelle loi sur le jury, fait remarquer que le Sénat se trouve en possession de deux rapports : l'un de M. Carton, actuellement député, l'autre de M. Meyers, ce dernier datant de 1924, que M. Meyers propose un système différent de celui du projet, que, d'autre part, le tout a été renvoyé par ses prédécesseurs au département de la justice à l'examen du conseil de législation, que ce conseil a rédigé un avis très intéressant, mais très différent également, propose, en conséquence, de prier la commission de la justice du Sénat d'examiner à nouveau la question, p. 103. — M. Deswarte estime que tout le monde approuvera la suggestion de M. Hymans, m. j., mais demande que l'on fasse diligence et que tous les sénateurs reçoivent un exemplaire du rapport du Comité permanent de législation, p. 108. — M. Meyers estime également que tout le monde approuvera la suggestion du ministre, mais estime que le rapporteur pourrait insérer dans son rapport l'avis du comité de législation, p. 103, 109. — M. Hymans, m. j., marque son accord, p. 108. — M. le président comte d'Kint de Roodenbeke prie la commission de la justice de se réunir la semaine suivante, et M. Braun, président de cette commission, déclare être d'accord, p. 109.

LOIS TEMPORAIRES.

Prorogation. — *Projet de loi prorogeant les lois temporaires des 25 octobre 1919 et 20 juillet 1926 relatives à l'organisation judiciaire.*

Doc. — Exposé des motifs, n° 154. — Projet de loi : Annexe au n° 154.

Rapport fait par M. Ligy, n° 163.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Hymans, m. j., p. 840 (23 juin 1927). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice, p. 840.

M. Hymans, m. j., fait remarquer l'urgence de ce projet et demande qu'il soit inscrit en tête de l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 842. — M. Braun appuie cette demande. M. Deswarte déclare que son groupe ne fait aucune opposition, sous la réserve que les rapports soient distribués en temps utile; M. Ligy, rap., annonce, ainsi que l'a déjà déclaré M. Hymans, m. j., que les rapports seront certainement distribués au plus tard le lendemain matin, p. 842, 843. — La demande de M. Hymans, m. j., est admise et le projet est inscrit en tête de l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 843.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 855.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 93 membres présents, p. 862 (6 juillet 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

NOMINATIONS : SURSÉANCE.

Projet de loi complétant la loi du 20 juillet 1926 sur la surséance à certaines nominations judiciaires.

Doc. — Exposé des motifs, n° 21. — Projet de loi : Annexe au n° 21.

Rapport fait par M. Pirard, n° 29.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Hymans, m. j., p. 56 (22 décembre 1926). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

L'article unique est adopté sans observations, p. 244, 245.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 255 (24 février 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PRUD'HOMMES. — V. Industrie, commerce et travail.

TRAITÉS DE CONCILIATION, DE RÈGLEMENT JUDICIAIRE ET D'ARBITRAGE. — V. Affaires étrangères : Droit international.

Organisation judiciaire (suite)**TRAITEMENTS DE LA MAGISTRATURE : JUGES DE PAIX.**

Juges de paix. — Proposition de loi modifiant les lois relatives à l'augmentation des traitements de la magistrature, en ce qui concerne les juges de paix (due à l'initiative de M. Magnette et signée par MM. Magnette, Tschoffen et Deswarte).

Doc. — Développements, n° 91. — Proposition de loi: Annexe au n° 91.

Rapport fait par M. Braun, n° 150.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Magnette, en son nom et au nom de MM. Deswarte et Tschoffen, p. 478 (31 mars 1927).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 480 (5 avril 1927).

M. le président annonce au Sénat que M. Hymans, m. j., de la compétence duquel ressort cet objet, demande que cette proposition de loi soit discutée au début de la session suivante, et cette demande est unanimement admise, p. 840.

TRAITEMENTS DES MEMBRES DE L'ORDRE JUDICIAIRE. — V. Traitements: Péréquation.**TRIBUNAUX DE COMMERCE.**

Projet de loi augmentant le nombre des vice-présidents et des juges du tribunal de commerce de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi, n° 140.

Rapport fait par M. Deswarte, n° 152.

Ann. — Rapporteur : M. Deswarte. Dépôt du rapport, p. 816 (21 juin 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 840.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 99 membres présents, p. 840 (23 juin 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Outrages au drapeau. — V. Code pénal.**Ouvrages fortifiés. — V. Armée : Servitudes militaires.**

Ouvriers mineurs (pension des). — V. Assurances sociales : Pensions de vieillesse, etc.

Ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail : a) Règlements d'ateliers; b) Sécurité et santé des ouvriers; c) Salaires des ouvriers.

P

Paiement des salaires des ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail : Salaires des ouvriers.

Paulsen, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyers (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Discours : Défend les intérêts de la classe ouvrière et estime que le Sénat doit, malgré le peu de temps dont il dispose, amender la loi, p. 27 à 29. — Discussion des articles. Art. 2 : 3°. Observations, p. 34, 35. — 8° Discussion : Défend son amendement, p. 38. — Art. 8. Défend son amendement, p. 44.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 287.

Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et généralement à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Discussion générale. Observations, p. 337.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations au sujet de la suite de ce débat, p. 478. — Observations, p. 490.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Paulsen (suite)

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Le ministre ayant annoncé à la Chambre qu'il comptait soumettre la question des barèmes légaux du personnel enseignant des écoles primaires et gardiennes à un examen, renonce à intervenir en faveur de ce personnel, mais attire l'attention sur la situation des répétiteurs d'universités, p. 542. — Avant la clôture de la discussion générale, renouvelle son intervention en faveur des répétiteurs des universités de l'Etat, p. 568.

Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Discours : Déclare que les réponses faites à la Chambre par M. le comte de Broqueville, m. d. n., à M. Vandemeulebroucke, ne lui permettent pas d'accorder son vote au budget de la gendarmerie, et termine en annonçant que, tant que l'on fera de la gendarmerie une armée équipée pour la guerre civile, il persistera dans son attitude d'opposition, p. 580. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que les textes votés par la Chambre ne répondent pas entièrement à ses vœux, non plus qu'aux vœux de ses amis; estime qu'il est certain que si la situation financière du pays le permettait, il eût fallu appliquer une péréquation plus élevée, puis défend les intérêts des communes auxquelles il estime qu'une charge trop lourde va incomber, p. 1000, 1001.

Projet de loi relatif au traitement des secrétaires communaux, etc., et projet de loi relatif au statut des employés communaux. M. Carpentier, rap., ayant demandé, par motion d'ordre, la remise de la discussion jusqu'après la rentrée, prend acte des déclarations du ministre en ce qui concerne ces projets, mais proteste, au nom de la Fédération des secrétaires communaux de Belgique, contre la remise de ces projets, p. 1051.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Pêche maritime. — V. Marine : Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime.

Pensions.**INVALIDES MILITAIRES.**

Projet de loi accordant un dernier délai aux militaires ayant participé à la campagne 1914-1918 pour faire valoir leurs droits à la pension d'invalidité prévue par les lois coordonnées sur les pensions militaires. — V. Guerre : Invalides militaires.

PENSION VIAGÈRE ACCORDÉE À M^{lle} LEMAN.

Projet de loi relevant la pension viagère accordée à Mlle Marguerite Leman par la loi du 16 mars 1921.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 102.

Ann. — Rapporteur : M. le baron de Mévius. Dépôt du rapport le 6 avril 1927.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 530.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 538 (10 mai 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SÛRETÉ MILITAIRE DE L'ARMÉE D'OCCUPATION.

Projet de loi étendant aux fonctionnaires de la sûreté militaire de l'armée d'occupation l'application des lois coordonnées sur les pensions militaires.

Doc. — Projet de loi n° 138.

Rapport fait par M. Pierlot, n° 165.

Ann. — Rapporteur : M. Pierlot. Dépôt du rapport : 5 juillet 1927.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 902, 903.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 91 membres présents, p. 908 (12 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS CIVILES.

Dissentiment entre le collège de la Cour des Comptes et le département de l'Agriculture au sujet d'un cas d'application de la loi sur les pensions civiles. Exposé de ce dissentiment. Transmis par la Cour des comptes au Sénat le 12 juillet 1927, p. 900.

Pensions (suite)

PENSIONS DE VIEILLESSE ET ASSURANCES EN VUE DE LA VIEILLESSE ET DU DÉCÈS PRÉMATURÉ. — V. Assurances sociales.

VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE. — V. Guerre.

Péréquation. — V. Traitements.

Personnel des communes. — V. Communes.

Personnel des cours et tribunaux (Réduction du). — V. Organisation judiciaire : Cours et tribunaux.

Personnel enseignant. — V. Traitements : Péréquation.

Pétitions.

Pétitions sur lesquelles la commission a statué

Doc. — Feuilleton n° 1, n° 57.

Pierlot, sénateur provincial du Luxembourg.

Doc. — Budget de la gendarmerie pour l'exercice 1927. — Rapport, n° 119.

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. — Rapport, n° 159.

Projet de loi accordant un dernier délai aux militaires ayant participé à la campagne de 1914-1918 pour faire valoir leurs droits à la pension d'invalidité prévue par les lois coordonnées sur les pensions militaires. — Rapport, n° 164.

Projet de loi étendant aux fonctionnaires de la Sécurité militaire de l'armée d'occupation l'application des lois coordonnées sur les pensions militaires. — Rapport, n° 165.

Projet de loi sur la liste civile. — Rapport, n° 202.

Ann. — Projet de loi modifiant les lois du 6 mars 1925 et 28 juillet 1926. Discussion : Exprime l'espoir qu'une réforme complète sera réalisée réglant équitablement la situation des veuves remariées, des ascendants, et surtout des pensionnés chargés de famille, p. 97.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur le caractère regrettable de la réduction des crédits destinés à l'Œuvre nationale des orphelins de la guerre, p. 349.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1927. Discussion générale. Discours : Exprime son indignation et particulièrement celle de l'arr. au sujet de l'indulgence dont le gouvernement de Berlin vient de faire preuve envers les assassins du lieutenant Graff, p. 387. — Estimant que la réponse de M. Vandervelde, m. a. ét., ne le satisfait pas, déclare qu'il votera contre le budget, p. 387. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 422.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 36.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Discours : Saisit cette occasion pour faire remarquer que l'application de la supertaxe aux pensions des invalides de guerre et à leurs ayants droit est inacceptable, p. 520.

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Discours : Défend et développe les idées indiquées dans le rapport de la commission et termine son discours en formant le vœu que la situation des familles nombreuses retienne tout particulièrement l'attention lors de la discussion du projet de loi revisant la taxe professionnelle, p. 896.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi accordant un dernier délai aux militaires de la campagne de 1914-1918 pour faire valoir leurs droits à une pension d'invalidité. Discussion générale. Propose d'indiquer sommairement à l'assemblée les observations que la commission a cru de son devoir de formuler relativement à ce projet, p. 922. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Répond à une question de M. Lebon au sujet de l'interprétation du terme « moyens valables », p. 922-923. — Fait diverses observations relativement au minimum requis, p. 923. — Art. 3. Propose un nouveau texte pour le dernier alinéa proposé par le gouvernement et déclare que le sens reste le même, mais qu'il estime que la rédaction qu'il propose est plus précise, p. 923, 924. — Fait encore diverses observations quant à l'interprétation de l'article 3, p. 924.

Pierlot (suite)

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 928. — Discussion générale. Discours. Traite la question du droit constitutionnel comme la question d'opportunité et termine en déclarant qu'il votera l'augmentation parce qu'il ne s'agit pas d'une famille belge mais de la fonction royale qui doit être entourée de tout l'éclat que commande son prestige, p. 1010. — Fait un nouveau discours, presque pour un fait personnel, afin de se défendre contre les critiques formulées par M. Jaspar, p. m. Estime que M. Jaspar a trouvé désagréable de voir le projet soutenu par des arguments étrangers à ceux développés dans l'exposé des motifs, p. 1013.

Projet de loi apportant certaines modifications aux lois coordonnées du 19 août 1921 sur la réparation des dommages causés aux victimes civiles de la guerre. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1001. — Estime que le Sénat voudra l'examiner d'urgence, p. 1001. — Donne lecture de son rapport, p. 1020. — Discussion générale. Discours : Fait remarquer que les critiques qu'il s'est permises dans son rapport visent surtout la répartition des indemnités entre les différentes catégories d'intéressés et demande au ministre de songer, dès la prochaine session, à la révision de la loi du 28 juillet 1926, dans le but de réaliser d'indispensables améliorations, p. 1020.

Pirard, sénateur de Verviers, démissionnaire le 31 mai 1927.

Doc. — Projet de loi complétant la loi du 20 juillet 1926 sur la surséance à certaines nominations judiciaires. — Rapport, n° 29.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Annnonce de sa démission, p. 664.

Pleins pouvoirs. — V. Finances : Situation financière.

Polet, sénateur provincial de Liège.

Doc. — Projet de loi approuvant le traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage entre la Belgique et la Suisse. — Rapport, n° 174.

Projet de loi approuvant le traité de conciliation et d'arbitrage entre la Belgique et la Suède. — Rapport, n° 175.

Projet de loi approuvant le traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage entre la Belgique et le Danemark. — Rapport, n° 179.

Projet de loi approuvant le traité de conciliation et d'arbitrage entre la Belgique et la Finlande. — Rapport, n° 180.

Ann. — Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Déclare renoncer à la parole, ses observations se rapportant au budget extraordinaire, p. 210.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Politique agricole du gouvernement. — V. Interpellations au nom de MM. Mullie et le baron d'Huart.

Ponts. — V. Finances : Budgets : Budget des travaux publics.

Port de Bruxelles. — V. Travaux publics : Installations maritimes.

Portmans, sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Ann. — Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Position et avancement des officiers. — V. Armée : Officiers.

Président du Sénat.

M. le comte d'Kint de Roodenbeke est élu président, p. 1.

M. Lafontaine est élu premier vice-président, p. 2.

M. Magnette est élu deuxième vice-président, p. 2.

M. le baron Descamps est élu troisième vice-président, p. 2.

M. le comte d'Kint de Roodenbeke prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 2.

Projet de loi fixant à 5 p. c. le taux des intérêts de retard dus en exécution de l'article 36 de la loi du 27 novembre 1891

Président du Sénat (suite)

sur l'assistance publique. Fait remarquer que, par suite de la modification adoptée au texte de l'article unique, l'intitulé du projet devra être modifié et propose une rédaction pour ce titre, p. 6.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Annonce que MM. Hymans, m. j., et Braun ont exprimé le désir de ne pas voir la discussion de ce projet de loi être abordée immédiatement, p. 13. — Déclare, à la suite d'un échange de vues au sujet de la fixation du débat, que la commission du travail parlementaire s'entendra avec M. Hymans, m. j., et avec MM. Braun et Vauthier, p. 14. — Discussion de l'article unique : Art. 213a. Estime, après le vote du maintien de cette disposition, qu'il est inutile de mettre aux voix le texte du gouvernement, p. 141. — Art. 213b. Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 145, 146. — A la suite d'observations au sujet de la longueur du débat, déclare que le droit d'amendement est absolu, mais prie les sénateurs de hâter le dépôt des amendements qu'ils désireraient présenter, p. 165. — Art. 224a. M. Lebon ayant consenti à réserver ses amendements à condition que l'on revienne sur la question au second vote, déclare qu'il en sera certainement ainsi, l'article allant être amendé, p. 243. — Fait remarquer que de nombreux amendements ayant été adoptés, le projet doit, conformément à l'article 54 du règlement, être à nouveau soumis à l'examen de la commission de la justice qui présentera un rapport complémentaire; que le vote en seconde lecture ne pourra être fixé que lorsque la commission aura terminé ses travaux, p. 244. — Vote en seconde lecture. Avant d'ouvrir la discussion, fait remarquer que la commission de la justice présente une série d'amendements dont quelques-uns se rattachent à des articles qui n'ont pas été amendés au premier vote, que ces amendements sont de droit, en vertu du règlement, mais qu'ils ne peuvent être sous-amendés. Rappelle au Sénat qu'aucun autre amendement ne peut être présenté aux articles qui n'ont pas été amendés en première lecture, p. 465. — Art. 214i. Indique un amendement de la commission et rappelle que cet article n'a pas été amendé en première lecture, mais déclare que l'amendement de la commission est recevable, tout le monde étant d'accord, p. 467.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 14. — Discussion au sujet de la proposition de renvoi : commence par proposer que les commissions de la justice et de l'agriculture se réunissent le surlendemain jeudi, puis, à la suite des observations de M. Lekeu, fait observer à M. Deswarte qu'il avait accepté le renvoi aux deux commissions, p. 15, 16.

Annonce au Sénat le décès de M. Cooreman, ministre d'Etat, ancien premier ministre et ancien président de la Chambre des représentants, et prononce un discours à cette occasion, p. 24.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Avant d'ouvrir la discussion générale, demande, le projet ayant fait l'objet d'un examen précédent au Sénat, que les discours soient aussi concis que possible, p. 24. — Discussion des articles. Art. 2, 3°. Observations au sujet du vote sur cette disposition, p. 36. — Art. 33. Observations au sujet du malentendu qui s'est produit à l'occasion du vote sur cette disposition, p. 54. — Déclare être d'accord avec M. Liebaert, qui estime que c'est le texte de l'article qui doit être mis aux voix, puis déclare que ceux qui sont d'avis de maintenir l'article voteront « oui », p. 54.

Annonce au Sénat le décès de M. le vicomte S. Vilain XIII, ancien membre et questeur du Sénat, p. 76.

Annonce au Sénat le décès de M. E. Pecher, ministre des colonies et prononce un discours à cette occasion, p. 76.

Annonce au Sénat le décès de S. M. l'empereur du Japon et prononce un discours à cette occasion, p. 87. — Donne lecture au Sénat de la lettre de remerciements qui lui a été adressée à ce sujet par M. l'ambassadeur du Japon, p. 101.

Pensions des employés : Projet de loi prorogeant la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926 sur la pension des employés, et proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité de maintien de la révision ou de l'abrogation de la dite loi modifiée. Après le vote du projet de loi, déclare estimer que la proposition d'enquête vient à tomber et qu'il n'y a pas lieu de la soumettre au vote, p. 94. — M. Henricot ayant demandé, par motion d'ordre, que sa proposition d'enquête soit discutée la semaine sui-

Président du Sénat (suite)

vante, estime qu'il est difficile que le Sénat fixe un jour sans que M. Henricot se soit mis d'accord avec le ministre compétent, puis finit par déclarer que le bureau demandera à M. Wauters, m. l. t., p. s., quand il considère que cette discussion pourra avoir lieu, p. 219.

Annonce au Sénat le décès de M. Demerbe, sénateur de Mons-Soignies, et prononce un discours à cette occasion, p. 100.

Annonce au Sénat le décès de S. M. l'impératrice Charlotte, princesse de Belgique, s'incline au nom du Sénat devant cette noble figure et propose d'adresser au nom de la haute assemblée ses respectueuses condoléances à LL. MM. le Roi et la Reine et LL. AA. les Princes et Princesses de la famille royale, p. 113.

Annonce au Sénat le décès de M. Hazman, sénateur de Furnes-Dixmude-Ostende, et prononce un discours à cette occasion, p. 147.

Situation financière. Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. A la suite du dépôt de ce rapport par M. Jaspar, fait diverses observations au sujet de la fixation de la discussion de cet objet, p. 180.

Annonce au Sénat le décès de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, sénateur provincial de la Flandre orientale, et prononce un discours à cette occasion, p. 251.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Pendant le discours de M. Mousty, fait des observations, à plusieurs reprises, au sujet des nombreuses interruptions, p. 265, 269 et 270.

Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et généralement à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Carpentier, relative à la fixation de cette discussion, p. 231. — Fait remarquer à M. le vicomte Berryer qu'il devrait se borner à motiver son vote, sans entrer dans d'autres considérations, p. 348. — M. le vicomte Berryer ayant protesté contre les paroles du président, lui fait remarquer qu'il doit faire respecter le règlement, mais qu'il agit toujours avec la même impartialité, p. 348.

Annonce au Sénat le décès de M. Tchakote, président de la république lettonne, prononce un discours à cette occasion et prie M. le ministre des affaires étrangères de transmettre au gouvernement letton les condoléances du Sénat, p. 355, 356.

Budget de la dette publique pour 1927. Discussion des articles. Art. 25bis, proposé par M. Arm. Huysmans. Propose, M. le baron Houtart étant retenu à la Chambre, de réserver cet article de manière à permettre au gouvernement de donner son avis sur l'amendement, p. 434.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations au sujet de la suite du débat, p. 463.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Fait remarquer au Sénat que ce projet doit être voté avant les vacances de Pâques, déclare que le rapport de la commission des finances du Sénat pourra être déposé aussitôt que le vote de la Chambre sera acquis et fait des propositions quant à la fixation de la discussion, p. 479. — Au cours de la discussion générale, prie les orateurs encore inscrits d'être aussi brefs que possible, le Sénat ayant décidé de terminer ce jour-là ses travaux avant les vacances de Pâques, p. 518.

Annonce au Sénat le décès de M. De Blicq, sénateur d'Audenarde-Alost, questeur du Sénat, et prononce un discours à cette occasion, p. 547.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Exprime le regret que l'on n'ait pu aborder l'examen de ce budget pendant la semaine en cours, p. 710.

M. Lafontaine, premier vice-président, appelé à présider les séances du Sénat le 28 juin par suite d'un accident qui a occasionné à M. le président comte l'Kint de Roodenbeke une fracture à la jambe, prend le fauteuil de la présidence en se faisant l'interprète de l'assemblée pour exprimer au comte l'Kint de Roodenbeke les vœux unanimes du Sénat pour son très prompt rétablissement, p. 825.

Observations et propositions relatives à l'ordre du jour de la fin de la session ainsi qu'au sujet de deux projets de loi intéressant l'organisation judiciaire qui sont, à la demande de M. Hymans, m. j., inscrits au début de la session suivante, p. 840.

Fixation de l'ordre du jour. Le jeudi 7 juillet, annonce au Sénat qu'il se trouve encore devant cinquante-trois projets,

Président du Sénat (suite)

font trois donneront certainement lieu à un débat prolongé : celui relatif à la liste civile, celui sur les pensions de vieillesse et celui sur les allocations familiales. Estime que le Sénat pourra venir à bout de ses travaux vers le 19 ou 20 juillet, ainsi que l'assemblée en a manifesté le désir; propose de tenir deux séances du matin la semaine suivante et déclare encore que la commission du travail parlementaire estime qu'il n'est pas possible d'aborder la discussion du bail à ferme en cette fin de session, puis propose que ce projet soit inscrit en tête de l'ordre du jour de la rentrée de novembre, p. 878. — M. Lebon ayant proposé de suivre l'exemple de la Chambre en votant certains projets en série, déclare qu'il allait en faire la proposition, p. 878. — Fait des observations à l'occasion de critiques formulées par M. Digneffe, quant à la situation faite au Sénat, p. 879.

Projet de loi relatif au bail à ferme. Annonce que le rapport sur ce projet va être déposé incessamment, puis informe l'assemblée que, vu les nombreux amendements présentés, ce projet devra être certainement renvoyé à la Chambre et que la commission du travail parlementaire estime qu'il n'est pas possible de discuter ce projet avant la fin de la session et que la commission s'est trouvée unanime pour que le projet soit inscrit en tête de l'ordre du jour de la rentrée de novembre, p. 878. — Observation, p. 879.

Procédure parlementaire : A l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, M. Lebon ayant proposé de suivre la procédure admise par la Chambre et de voter simultanément plusieurs projets, déclare qu'il allait faire la même proposition, p. 878. — Le Sénat devant émettre dix votes sur des projets approuvant des traités internationaux, propose de ne procéder qu'à un seul appel des noms, ainsi que cela a été fait à la Chambre, et indique la procédure qui va être suivie, pour que les votes soient émis en toute clarté, p. 909. — Le Sénat devant émettre un vote sur onze projets qui n'ont donné lieu à aucune discussion, propose à nouveau de ne procéder qu'à un seul appel nominal, afin de faire gagner du temps au Sénat, p. 1052.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Annonce qu'il va mettre aux voix la demande d'urgence introduite par M. Arm. Huysmans pour la prise en considération, p. 901. — M. Van Fleteren ayant demandé si, pour que l'urgence soit prononcée, il ne fallait pas l'unanimité, déclare qu'il ne faut que la majorité et donne lecture de l'article 46 du règlement, p. 901. — Au moment du vote sur la demande d'urgence, M. Van Fleteren ayant fait un rappel au règlement afin d'invoquer l'article 48 du règlement, déclare que le bureau a examiné la question soulevée par M. Van Fleteren et qu'il a été unanimement d'avis que, lorsqu'il s'agit d'une proposition de loi d'initiative sénatoriale, il ne peut être passé outre aux formalités prescrites par l'article 48 du règlement, p. 907. — Fait encore diverses observations sur cette question, p. 907. — Discussion générale. M. Moyersoen ayant demandé si l'on réunira la Chambre pour l'examen de la proposition, déclare que la convocation de la Chambre dépend de son bureau, p. 1028.

Projet de loi accordant un dernier délai aux militaires de la campagne 1914-1918 pour faire valoir leurs droits à une pension d'invalidité. Donne lecture au Sénat d'une lettre de M. le comte de Broqueville, m. d. n., au sujet de la fixation de la discussion de ce projet, p. 906. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour rappelle que ce projet devrait être voté sans retard par le Sénat, afin que la Chambre, qui se séparera vraisemblablement le vendredi suivant, puisse voter ce projet avant les vacances, p. 909.

Fixation de l'ordre du jour : A la fin de la séance du 12 juillet, M. le président demande au Sénat s'il désire siéger le lendemain : l'ordre du jour comprenant seulement la prise en considération d'une proposition de loi et le projet relatif aux pensions militaires d'invalidité et fait diverses observations à ce sujet, p. 909, 910.

Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1925 et antérieurs, à l'exercice 1926 et à l'exercice 1927. Estime que ce projet ne donnera pas lieu à discussion et propose au Sénat d'entendre la lecture du rapport et de se prononcer le jour même, p. 928.

Fixation de l'ordre du jour : Au cours de la séance du 14 juillet, propose de passer immédiatement à l'examen de divers projets de loi dont les rapports viennent d'être déposés par M. De Clercq; propose de porter à l'ordre du jour du mardi suivant le projet relatif à l'augmentation du taux des pensions de vieillesse, p. 928. — Propose de siéger le matin du mardi suivant et fait encore diverses observations, p. 928.

Président du Sénat (suite)

Projet de loi modifiant la législation en matière de taxes sur les spectacles et divertissements publics. Estime que ce projet ne donnera pas lieu à discussion et propose au Sénat d'entendre la lecture du rapport et de se prononcer le jour même sur le projet, p. 923.

Annonce au Sénat le décès de S. M. le Roi Ferdinand de Roumanie et prononce un discours à cette occasion, afin d'interpréter les sentiments de profonde condoléance du Sénat à la Reine Marie et à la famille royale, ainsi qu'au gouvernement roumain, p. 1039.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. M. Damas ayant proposé, afin d'écourter la discussion, que chacun des délégués de chaque groupe fasse une déclaration pour justifier son vote, prie MM. Thiébaud et Jauniaux, encore inscrits, de tenir compte de la suggestion de M. Damas, p. 1045.

Projet de loi relatif au statut des employés communaux. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Carpentier relative à la discussion de ces projets, p. 1051.

Avant que le Sénat ne se sépare, M. le deuxième vice-président Magnette annonce à l'assemblée que l'on a de bonnes nouvelles du président comte d'Kint de Roodenbeke qui se rétablit de son accident plus promptement qu'on ne l'avait espéré et forme, au nom du Sénat, des vœux pour son prochain et entier rétablissement, p. 1054.

Pour les communications d'ordre général intéressant l'ordre du jour : Voyez la rubrique Chambres législatives-Sénat : Fixation de l'ordre du jour.

Présidents des tribunaux de commerce. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux de commerce.

Presse (Communications du gouvernement à la). — V. Motions d'ordre, au nom de M. Deswarte.

Primes d'assurance (Taxe sur le montant des). — V. Finances : Budgets : Budget des voies et moyens.

Procédure (Lois de). — V. Organisation judiciaire.

Procédure civile.

ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. — V. Organisation judiciaire.

Procédure gratuite. — V. Organisation judiciaire : Assistance judiciaire et procédure gratuite.

Procédure parlementaire. — V. Chambres législatives. — Sénat.

Produits se rapportant à la construction automobile. — V. Finances : Douanes.

Projets et propositions de loi à examiner par le Sénat. — V. Chambres législatives. — Sénat : Projets et propositions de loi

Protection des animaux. — V. Code pénal.

Protection des appellations d'origine des vins et eaux de vie. — V. Industrie, commerce et travail : Vins et eaux de vie.

Provinces.

FISCALITÉ PROVINCIALE. — V. Finances : Fiscalité provinciale et communale.

Prud'hommes. — V. Industrie, commerce et travail.

Prud'hommes (conseil d'appel de Bruxelles). — V. Interpellations au nom de M. Van Roosbroeck.

Publication des actes de naturalisation. — V. Naturalisation.

Q

Quinchon, sénateur de Mons-Soignies.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

R

Rachat du chemin de fer de Spa à la frontière grand-ducale. — V. Chemins de fer.

Rapatriement des marins. — V. Affaires étrangères : Marine.

Receveurs communaux. — V. Communes : Personnel.

Régime d'exploitation des tramways. — V. Tramways.

Règlements d'atelier. — V. Industrie, commerce et travail.

Règlement judiciaire (Traité de conciliation et de). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Remboursement d'un emprunt à émettre par le Crédit communal. — V. Finances : Emprunts.

Remise temporaire de la contribution foncière. — V. Finances : Impôts. Contribution foncière.

Renier, sénateur provincial de Liège.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 265.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Pose, à l'occasion de cette discussion, une question à M. Wauters, m. i. t. p. s., au sujet des responsabilités en cas d'infractions à la loi des huit heures, p. 427.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 769, 773 à 775.

Repères (conservation des signaux et). — V. Armée : Carte du pays.

Repos du dimanche. — V. Industrie, commerce et travail.

Réquisitions militaires. — V. Armée.

Ressort des conseils de prud'hommes. — V. Organisation judiciaire : Prud'hommes.

Revenus (Impôts sur les). — V. Finances : Impôts.

Revenus des sociétés coloniales. — V. Finances : Impôts : Impôts sur les revenus.

Rongy, sénateur provincial de Namur.

Ann. — Projet de loi modifiant les droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos. Discussion générale. Observations, p. 96.

Annoncé de sa démission, p. 663.

Ronvaux, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville, démissionnaire comme sénateur effectif de cet arrondissement, et élu sénateur provincial de Namur, le 1^{er} juillet 1927, en remplacement de M. Rongy, démissionnaire.

Ann. — Situation financière. Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 295, 299, 300, 301.

Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi sur la pension des employés. Discussion : Observations, p. 334.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 508.

Rapport sur son élection comme sénateur provincial, p. 842.

Prête serment en cette qualité, p. 842.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. Discussion générale. Observations, p. 1009.

Projet de loi sur la réorganisation de la société anonyme Lloyd royal belge. Discussion générale. Observations, p. 1026.

Roumanie. — V. Affaires étrangères.

Routes. — V. Finances : Budgets : Budget des travaux publics.

Ruanda-Urundi. — V. Congo : Finances : Budgets.

Rutten, sénateur coopté.

Doc. — Propositions de loi sur la protection des animaux. —

Amendement à l'article 5 de la proposition Asou, n° 9.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Rapport n° 48.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 16 août 1887, portant réglementation des salaires des ouvriers. — Rapport n° 49.

Proposition de loi portant modification à la loi du 2 juillet 1899 concernant la sécurité et la santé des ouvriers employés dans les entreprises industrielles et commerciales. — Rapport n° 50.

Projet de loi relatif à la réparation des maladies professionnelles. — Rapport n° 108.

Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales. — Rapport n° 219.

Ann. — Proposition de loi portant modification à la loi du 2 juillet 1899, concernant la sécurité et la santé des ouvriers employés dans les entreprises industrielles et commerciales. — Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 272.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 16 août 1887, portant réglementation du paiement des salaires des ouvriers. — Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 272.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 272. — Discussion générale. Observations, p. 403, 404, 408. — Discours : Commente la mise au point qui vient d'être faite par M. Van Roosbroeck et termine en proposant au Sénat de se rallier aux conclusions de la majorité des commissions réunies qui tendent au maintien de la loi en vigueur sur les règlements d'ateliers, p. 408 à 415. — Observations, p. 416, 425. — Discours : Fait diverses observations, mais se rallie à la proposition de M. Wauters, m. i. t. p. s., tendant au renvoi à l'examen d'une commission spéciale, p. 426.

Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi sur la pension des employés. Discussion : Observations, p. 335.

Budget des affaires étrangères pour 1927. — Discussion générale. Observations, p. 399. — Discours : Répond à une partie du discours de M. Lafontaine, commence par lui exprimer que son idéal lui est cher, puis relève les allusions faites par M. Lafontaine à Sa Sainteté le pape Benoît XV, p. 400.

Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 516.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Entretient le Sénat de la « grande pitié des instituts scientifiques », ainsi que de la question de l'exode des œuvres d'art, p. 539 à 541.

Rutten (suite)

Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 516. — Discussion générale. Observations, p. 602, 609. — Discours : Commence par rendre hommage, à son tour, à la commission de l'industrie et du travail du Sénat, puis répond aux observations présentées, p. 609 à 611. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Propose une correction au texte de l'alinéa 1, p. 611, 612. — Projet de loi amendé par la Chambre des représentants. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1001. — Déclare que la Chambre a adopté ce projet tel qu'il a été présenté en y apportant deux légères modifications qui ne changent en rien l'économie du projet; que la commission du Sénat a admis ces deux amendements à l'unanimité, propose en conséquence au Sénat, afin de ne pas faire attendre les intéressés pendant de longs mois encore, que l'assemblée vote ce projet avant de se séparer, p. 1001. — Donne lecture de son rapport, p. 1030. — Discussion générale. M. François ayant demandé si les amendements dont il est question dans le rapport sont bien ceux admis par la Chambre et soumis au Sénat, déclare qu'il en est bien ainsi et qu'il a simplement expliqué ce qui différencie le texte amendé par la Chambre de celui qui avait été voté précédemment par le Sénat, p. 1031.

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 716.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Demande que l'on constitue une commission chargée de la coordination des lois sociales, déclare qu'il se réserve éventuellement de parler plus tard de l'arrêté royal du 5 mai 1926, cette question ayant été soumise au conseil d'administration du fonds de crise et termine en exprimant sa satisfaction de la prochaine amélioration des locaux du département de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 768, 769. — Observations, p. 777.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Déclare avoir eu l'intention de signaler au ministre le bien fondé des réclamations formulées par l'association nationale des receveurs des contributions, douanes et accises, mais estimer inutile de le faire après l'exposé complet qui vient d'être fait par M. Arm. Huysmans à ce sujet; plaide, cependant la cause des fonctionnaires de cette administration et celle de leurs agents, p. 798.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Observations au sujet de la nécessité d'aboutir avant que le Sénat ne se sépare, p. 911, 912. — Au moment de la discussion au sujet de la mise à l'ordre du jour de certains projets sur lesquels il vient de déposer le rapport ou va le déposer, exprime les regrets de M. Tschoffen, que son état de santé empêche de prendre part à la discussion du projet sur les pensions de vieillesse; déclare que, si M. Tschoffen avait pu être présent, il aurait fait des réserves au sujet du nombre de bénéficiaires comme au sujet de l'accumulation des immunités, mais estime le ministre venant de rappeler que le projet est essentiellement provisoire, qu'il ne faut pas renvoyer le projet à la Chambre, mais le voter tel qu'il est sorti des délibérations de cette assemblée, p. 1001.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session : Proteste, à cette occasion, contre la situation faite au Sénat, qui se trouve, en fin de session, devant un travail tellement considérable qu'il devra être terminé sans qu'aucun examen sérieux ne soit possible, p. 911.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Observations au sujet de la mise à l'ordre du jour de ce projet, ainsi qu'au sujet des amendements qui seraient éventuellement présentés, p. 911. — Annonce qu'il est prêt à déposer son rapport la semaine suivante mais déclare que la commission de l'industrie et du travail estimant que, à moins que le Sénat ne se réunisse encore et consacre plusieurs séances à l'examen de ce projet, il est impossible d'aboutir pendant la session en cours; demande donc, au nom de la commission, que le Sénat décide de discuter ce projet dès la rentrée de novembre, immédiatement après le bail à ferme, p. 1001. — Au cours de la discussion générale du projet sur les pensions de vieillesse, déclare que la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale ne veut pas endosser la responsabilité du retard du vote sur le projet relatif aux allocations familiales; que, aussitôt le projet transmis par la Chambre, la commission l'a étudié longuement et minutieusement, et que la commission vient de décider, à l'unanimité de ses membres, qu'il

Rutten (suite)

n'était pas possible de discuter dans les conditions que présente une fin de session et qu'il valait mieux, dès lors, le renvoyer après les vacances, p. 1003.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines de houille. Annonce qu'il vient d'être nommé rapporteur de ce projet de loi et que la commission exprime le désir de voir voter ce projet par le Sénat avant que l'assemblée ne se sépare, p. 1001. — Donne lecture de son rapport, p. 1041, 1042. — Discussion générale. Observations, p. 1045. — Discours : Tente de rassurer ses collègues de droite, qui persistent dans leur attitude hésitante, déclare que, sur les bancs de ses amis, comme sur ceux des socialistes, il n'y a qu'une préoccupation : celle d'établir le mode de recrutement qui sauvegarde le mieux la sécurité des ouvriers mineurs; termine en conviant la droite à voter le projet, p. 1046.

Projet de loi modifiant les articles 2 et 14 de la loi du 17 juillet 1905 sur le repos du dimanche dans les entreprises industrielles et commerciales. Discussion générale. Discours : M. Van Coillie ayant présenté des amendements, le prie de ne pas insister et donne l'interprétation du texte visé, p. 1036, 1037.

Ruzette (baron), sénateur de Bruges.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée, pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 80.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Discussion générale. Observations, p. 90.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : art. 224. Appuie la proposition de M. Braun, rap., tendant à remettre le vote à une prochaine séance, vu la matière délicate soumise à l'appréciation du Sénat, p. 185.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Estime que certaines modifications dans l'administration amèneraient des économies, puis demande que l'on crée immédiatement à l'école des ponts et chaussées de Gand un laboratoire d'hydrographie, tel qu'il en existe dans tous les pays bien équipés et fait remarquer les services immenses que ce laboratoire rendrait, vu notamment la nécessité de l'étude spéciale de l'Escaut, p. 193, 199. — Discours : Fait remarquer l'urgence de remplacer le pont de Scheppepsdaele, à la sortie de Bruges, sur le canal Bruges-Ostende, p. 210. — Observations, p. 211 à 213, 217, 220, 223, 224.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Prie M. Vandervelde, m. a. ét., de faire en sorte que le délégué qui représentera l'agriculture à la commission économique de Genève soit assisté d'un ou de plusieurs experts agricoles, p. 400.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Nomination d'un questeur en remplacement de M. De Blicck, décédé. Ayant appris que la gauche libérale avait décidé de présenter la candidature de M. Hicquet, estime pouvoir déclarer que ses collègues de la droite seront unanimes à se rallier à ce choix et demande au président si le Sénat ne pourrait, dans ces conditions, s'épargner un scrutin, p. 621.

Projet de loi portant révision des articles du Code civil relatifs au bail à ferme. M. Van Fleteren ayant demandé par motion d'ordre que la commission de la justice soit jointe à la commission de l'agriculture convoquée pour l'examen de ce projet, estime qu'il est parfaitement exact que le projet relatif au bail à ferme présente des aspects juridiques, mais que cette question est, avant tout, d'intérêt agricole; déclare que, en conséquence, il ne verrait aucun inconvénient, lorsque la commission de l'agriculture en aura terminé l'examen au point de vue agricole, à ce que le projet soit à nouveau renvoyé aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies, ou bien à la commission de la justice, p. 626. — Fait encore des observations, p. 626. — Discussion de la proposition de M. Van Fleteren. Discours : Estime que la proposition de M. Van Fleteren est, en réalité, dictée par une méfiance envers la commission de l'agriculture, estimant que celle-ci aurait l'intention de retarder la solution au sujet du bail à ferme; commence par déclarer que la commission de l'agriculture a le désir d'aboutir le plus promptement possible, puis déclare que le groupe agricole du Sénat demande à discuter d'abord cette question entre gens s'occupant des questions agricoles; propose que, lorsque la commission de l'agriculture

Ruzette (baron) (suite)

aura fini de délibérer, elle renvoie à l'examen de la commission de la justice certains points délicats au point de vue juridique et indique ces points, p. 703, 704. — Observations, p. 704.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 865.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre l'Etat et la ville d'Anvers pour l'extension des installations maritimes de celle-ci. Discussion générale. Discours : Estime que le projet mérite d'être voté à l'unanimité et souhaite qu'il ne soit la réalisation que d'un des points du plan d'ensemble promis par le gouvernement, puis indique les travaux qui doivent faire partie de ce plan et termine en priant le gouvernement de ne pas oublier que Zeebrugge pourrait encore compléter et améliorer grandement l'outillage maritime du pays, p. 876, 877. — Observations, p. 880.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. En sa qualité de président de la commission de l'agriculture, fait remarquer que ce projet est d'une importance capitale pour l'agriculture, qu'il porte la signature du ministre de l'agriculture, que, dès lors, il aurait dû être renvoyé à la commission de l'agriculture et annonce que plusieurs membres s'abstiendront au vote sur l'ensemble, afin de protester contre ce fait et émettre le vœu qu'il ne se renouvelle plus. V. p. 316 du *Compte rendu analytique*, séance du 12 juillet 1927. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver certaines modifications aux statuts de la Société nationale des chemins de fer vicinaux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 928.

Proposition de loi relative à la protection des animaux. Déclare qu'il sera tenu compte de la demande de M. Asou qui insiste, par motion d'ordre, afin que sa proposition de loi vienne sans retard en discussion, p. 1050.

Ryckmans, sénateur d'Anvers, secrétaire du Sénat.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : Art. 224a. Combat les amendements rattachés par M. Deswarte et Mme Spaak à cette disposition, p. 180.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Commence par parler de la situation grave dans laquelle se trouvent les commissions d'assistance des grandes villes, par le fait, des finances des grandes villes elles-mêmes, atteintes par la loi sur le domicile de secours, puis signale des améliorations qui pourraient être apportées au régime des prisons, surtout en ce qui concerne la détention préventive, p. 349 à 351.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : Appuie les observations de M. Vinck, rap., en ce qui concerne le préjudice causé aux œuvres par la compression des dépenses, p. 453, 454.

S

Sabena. — V. Aéronautique.

Salaires (Taxe sur le montant des). — V. Finances : Budgets : Budget des voies et moyens.

Salario de la femme mariée. — V. Code civil : Droits et devoirs respectifs des époux.

Salaires des ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail.

Santé des ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail : Sécurité et santé des ouvriers.

Secrétaire communaux. — V. Communes : Personnel.

Secrétaires du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif.

Sécurité des ouvriers. — V. Industrie, commerce et travail.

Sécurité de la navigation sur l'Escaut. — V. Interpellation, au nom de M. Van Cauwelaert.

Seeliger, sénateur de Liège, secrétaire du Sénat.

Doc. — Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1927. Rapport, n° 169.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Annonce que M. le baron Ruzette, président de la commission de l'agriculture, lui a fait savoir qu'il désirait connaître la proposition de loi qu'il avait présentée, avec M. Wittemans, et lui a annoncé qu'il demanderait le renvoi de cette proposition à la commission de l'agriculture, p. 14. — Discussion de cette question : Déclare que le baron Ruzette n'entend nullement retarder l'examen du projet, mais compte que les commissions se réuniraient immédiatement, p. 15.

Projet de loi relatif à l'unification des concessions de tramways de Liège. Discussion générale. Discours : Combat la convention et motive le vote négatif qui sera émis de son côté de l'assemblée, p. 190, 191. — Observations, p. 192.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 210, 215.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 269, 273, 315.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 353.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 562, 563.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi relatif au bail à ferme. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Fleteren qui demande que ce projet soit renvoyé également à l'examen de la commission de la justice, p. 626.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 846.

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Observations, p. 893.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Demande que le vote sur la demande d'urgence soit remis à trois heures de l'après-midi, p. 901.

Projet de loi sur la réorganisation de la société anonyme Lloyd royal belge. Discussion générale. Estime que la mesure proposée pourra avoir effet de revaloriser la créance de l'Etat, mais demande qu'aucun nouvel engagement ne soit pris, p. 1026.

Segers, sénateur coopté.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 26. — Discours : Indique l'esprit dans lequel il voudrait voir le Sénat amender la loi, en ce qui concerne les trois points mis en lumière par le rapport, et prie le Sénat de borner ses efforts à ces trois modifications, p. 29.

Pension des employés : Projet de loi prorogeant la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, sur la pension des employés et proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la même loi. Discussion générale. Discours : Développe les observations sous le bénéfice desquelles il votera la prorogation et exprime le vœu qu'un projet définitif soit promptement déposé sur le bureau du Sénat, p. 93. — Discussion de la proposition d'enquête de M. Henricot : Observations, p. 334. — Discours. Estime qu'il faut, en tout cas, qu'une commission d'enquête soit constituée, qu'il faut tenir compte que M. Wauters, m. i. t. p. s., en ne nommant pas la commission, a accusé M. Henricot à faire discuter sa proposition, mais suggère, le ministre ayant maintenant annoncé qu'il constituait une commission, de lui faire crédit et d'ajourner la discussion en cours, p. 335.

Proposition de loi portant modification des dispositions du code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. Observations, p. 129, 130. — Motive son vote apprécatif, p. 477, 478.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 198.

Segers (suite)

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Observations, p. 283. — Discours : Commence par déclarer que l'on doit admirer l'œuvre accomplie par le gouvernement, estime que le pays ne réalise pas l'abîme devant lequel il se trouvait en mai 1926, parle du gouvernement de M. le vicomte Pouillet, traite notamment la question de la modification de la fiscalité et termine en souhaitant que le parlement continue à comprendre son devoir politique dans le sens le plus élevé : la restauration nationale avant tout, p. 293 à 302. — Observation, p. 311.

Budget de la justice pour l'exercice 1927. Discussion générale. Observations, p. 377.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Discours : Déclare que, tout en approuvant la plupart des observations faites par M. Despret, il compte émettre un avis différent du sien et motive la portée de son vote, se fait notamment l'écho de la commission des impôts créés en février 1926, du comité consultatif financier, de la Fédération des chambres de commerce de Belgique qui, à la majorité de leurs membres, concluent à la nécessité de la suppression de la supertaxe, estime notamment, quant à lui, que la principale erreur de la supertaxe est de frapper ce qui se gagne au lieu de frapper ce qui se dépense et conclut en déclarant qu'il ne demande pas la suppression de la supertaxe mais un aménagement plus rationnel et plus complet, afin que par l'effort de tous, la Belgique conserve, au point de vue économique et social, la place qui lui revient et qu'elle occupait avant la guerre, p. 513 à 520. — Observations, p. 520.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts de l'enseignement libre, demande que les hommes de bonne volonté des différents partis se rencontrent pour résoudre, dans un esprit de justice, de cohésion et d'apaisement, la question scolaire sur le terrain communal et termine en souhaitant que l'enseignement public soit mis à l'abri de l'esprit communiste, p. 544 à 546. — Observations, p. 561 à 564.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 864.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre l'Etat et la ville d'Anvers pour l'extension des installations maritimes de celle-ci. Discussion générale. Discours : Commence par remercier le premier ministre et le gouvernement pour le but qu'ils ont poursuivi en passant cette convention, puis démontre quelle est la signification et la portée exacte de cette convention ainsi que du projet qui en est la conséquence; indique les réserves sous lesquelles il se rallie à la convention, rend hommage à cette occasion au comte de Smet de Naeyer et au Roi Léopold II et termine en exprimant le vœu que l'achèvement du port d'Anvers puisse marcher de pair avec la réalisation du magnifique programme de grands travaux conçu par le gouvernement, p. 867 à 870.

Sénat : Pour les questions intéressant l'organisation, la procédure et la fixation de l'ordre du jour. — V. La rubrique : (Chambres législatives-Sénat.)

Sénat : Indemnité sénatoriale. — V. Finances : Budgets : Budget du Sénat.

Sépultures des militaires ex-ennemis inhumés en Belgique. — V. Guerre.

Séquestres de guerre. — V. Finances : Titres au porteur sous séquestre.

Serbes, Croates et Slovènes (Traité de commerce avec le royaume des). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce.

Servitudes militaires. — V. Armée.

Siam. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce.

Signaux et repères. — V. Armée : Carte du pays.

Simonis, sénateur de Verviers.

Doc. — Demandes de grande naturalisation et de naturalisation ordinaire. Rapports, n° 143.

Ann. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion des articles. Art. 38. Observations, p. 513.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Discussion générale. Discours : Appuie la proposition et prie le Sénat de l'adopter telle qu'elle a été amendée par la commission, p. 1028.

Situation financière. — V. Finances.

Sociétés (Fusion de). — V. Finances : Impôts-revenus : Fusion de sociétés.

Sociétés commerciales constituées entre mari et femme. — V. Code civil : Droits et devoirs des époux.

Société anonyme des Tramways liégeois. — V. Tramways.

Société anonyme Lloyd royal belge. — V. Finances : Lloyd royal belge.

Société nationale de Chemins de fer vicinaux. — V. Chemins de fer vicinaux.

Société nationale des habitations et logements à bon marché. — V. Habitations à bon marché.

Société nationale de crédit à l'industrie. — V. Finances : Crédit à l'industrie.

Sociétés et firmes coloniales (impôts sur les revenus des). — V. Finances : Impôts.

Solau, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi rendant applicable, jusqu'au 31 décembre 1927, les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de l'article 57 de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, et relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Rapport, n° 24.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. (Texte amendé par la Chambre des représentants). Rapport, n° 144.

Ann. — Pension des employés : Projet de loi rendant applicable jusqu'au 31 décembre les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, sur la pension des employés. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 77. — Demande que ce projet soit porté à l'ordre du jour du lendemain et motive sa demande, p. 77. — Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de cette loi. Discussion : Observations, p. 330.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 560.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur l'absence d'un service gouvernemental en ce qui concerne les industries du fer, de l'acier et du zinc. Traite de l'inspection de l'industrie, estime qu'il devrait être procédé à un recensement complet de l'industrie, en Belgique, remercie le ministre d'avoir augmenté les allocations pour chômage involontaire et demande que la proposition de MM. Troclet et consorts relative à l'assurance contre le chômage involontaire soit prochainement reprise, p. 763.

Projet de loi modifiant les articles 2 et 14 de la loi du 17 juillet 1905 sur le repos du dimanche dans les entreprises industrielles et commerciales. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1001. — Donne lecture de son rapport, p. 1036.

Spa (rachat du chemin de fer de). — V. Chemins de fer : Rachat.

Spaak (Mme), sénatrice cooptée.

Doc. — Proposition de loi instituant un Fonds national de la mutualité (cosign.). Annexe au n° 6.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Amendement (art. 78bis nouveau), n° 121.

Ann. — Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels elle demande la suppression de l'article 213, rappelle une proposition de loi due à l'initiative de M. Jennissen demandant également la suppression de cet article qui met la femme dans un état d'infériorité vis-à-vis de son mari et déclare que c'est dans cet esprit qu'elle suivra la discussion et déposera des amendements, p. 116 à 118. — Discussion de l'article unique : Art. 212 et 213. Discours : Défend son amendement, p. 123. — Fait le procès de l'article 213 et en même temps celui du texte proposé par le gouvernement : « le mari est le chef de famille », et termine en déclarant qu'elle préfère encore à ce texte ce qu'exprimait le Code Napoléon, p. 125, 126. — Développe les motifs pour lesquels elle n'a jamais pensé que l'union conjugale fût compatible avec un esprit de révolte systématique de la part de la femme mariée, p. 140. — Art. 213b. Défend son amendement, p. 142. — Art. 214a. Discussion. Défend son amendement, p. 151. — Art. 215. Discussion. Défend son amendement, p. 165. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la situation du personnel attaché aux écoles d'éducation de l'Etat de Moll, Saint-Hubert et Ruysselede, p. 368.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Demande que dans l'enseignement l'on prenne des mesures pour protéger la maternité, puis traite la question des pensions accordées aux femmes, ainsi que celle de la suppression du crédit destiné aux colonies de vacances, p. 551, 552. — Observations, p. 560, 561. — Discussion des articles. Art. 78bis qu'elle présente. Déclare se rallier au sous-amendement de la commission, p. 574.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.

Spéculations (Taxe sur les). — V. Finances : a) Budgets : Budget des votes et moyens pour 1927; b) Impôts.

Spillemaekers, sénateur d'Anvers.

Ann. — Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la nécessité de construire un nouveau pont sur le Rupel à Boom, d'effectuer des travaux à la Nèthe; parle également de l'état du pont de Waelhem-Rumpst et de la route de l'Etat Anvers-Boom, p. 208.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Stabilisation. — V. Finances : Situation financière.

Stupéfiants. — V. Affaires étrangères : Hygiène et santé.

Subsides. — V. Finances : Budget de l'agriculture, etc.

Suisse. — V. Affaires étrangères.

Supertaxe. — V. Finances : Impôts.

Sûreté militaire de l'armée d'occupation (Pensions des fonctionnaires de la). — V. Pensions : Pensions militaires.

Surséance à certaines nominations judiciaires. — V. Organisation judiciaire : Nominations.

T

Tarif des douanes. — V. Finances : Douanes.

Taxes. — V. Finances : Impôts.

Taxe de luxe. — V. Finances : Impôts.

Tchécoslovaquie (Traité avec la). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce.

Techniciens. — V. Communes : Personnel.

Theunis, sénateur coopté, démissionnaire le 18 janvier 1927

Ann. — Annonce de sa démission, p. 77.

Thiebaut, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 66. Discours : Appuie les observations faites par M. Henricot au sujet de la taxe de 15 centimes par 100 francs, donne quelques indications sur le sujet qu'il a traité, puis propose, afin d'éviter par le vote d'un amendement le renvoi du budget à la Chambre, que le gouvernement déclare que la somme de 15 millions constituerait un maximum de rendement de la taxe qui serait répartie entre tous les assujettis, au prorata des salaires payés par chacun d'eux, p. 66, 67.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 209, 210.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 314, 315.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 409, 425.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Discussion générale. Observations, p. 510.

Budget extraordinaire pour 1927. Discussion générale. Discours : Plaide la cause du canal de Charleroi, p. 618.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels la Belgique était, avant la guerre, classée au cinquième rang des nations sur le marché mondial; rappelle que, pour aider les industriels à reconquérir cette place et à traverser la crise provoquée par la stabilisation monétaire, le gouvernement a promis d'alléger les charges qui pèsent sur l'industrie; termine en remerciant le ministre d'avoir réduit la taxe de transmission sur les mitrilles, p. 708.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897, instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Discours : Déclare, après le discours de M. Hubert, avoir peu de chose à dire, mais traite pourtant brièvement le mode de désignation des candidats ouvriers à l'inspection des mines, p. 1045. — Observations, p. 1046.

Thienpont. — Elu sénateur provincial de la Flandre orientale en remplacement de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, décédé.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs, p. 480. — Prête serment, p. 487.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres conseils et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Discussion générale. Observations au sujet de la fusion des conseils de prud'hommes de Renaix et d'Audenarde, ainsi que de la ville à choisir pour l'établissement du siège de ce conseil, p. 522, 523.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Titres au porteur sous séquestre. — V. Finances.

*Kint de Roodenbeke (comte), sénateur de Gand-Eecloo, président du Sénat.

Ann. — Elu président du Sénat, p. 1.

Prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 2.

Ayant été victime d'un accident qui lui a occasionné une fracture de la jambe, est remplacé au fauteuil de la présidence par M. Lafontaine, qui se fait l'interprète de l'assemblée pour lui exprimer les vœux de très prompt rétablissement que le Sénat forme pour lui, p. 825. — Avant que le Sénat se sépare, de bonnes nouvelles de sa santé sont données à l'assemblée par M. Magnette, qui forme, au nom du Sénat, des vœux pour son prochain et complet rétablissement, p. 1054.

Toch, sénateur coopté.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire notamment l'attention du ministre sur la situation des petits porteurs de télégrammes, sur la question des repos réglementaires qui doivent être accordés en ce qui concerne une partie de l'administration de la marine, ainsi que sur la situation des pilotes de l'Escaut, et parle de l'absence de réunions de la sous-commission paritaire de la marine, p. 664. — Observations, p. 668.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'inspection du travail, signale son insuffisance, attire l'attention du ministre sur la situation des fonctionnaires de son département et termine en suggérant que les pensions de vieillesse soient payées par chèques postaux, p. 764, 765.

Trafic frontalier. — V. Affaires étrangères.

Traitements.

PÉRÉQUATION.

Ordre judiciaire, clergé catholique, conseil des mines, instituteurs. — *Projet de loi modifiant les lois du 6 mars 1925 et du 14 janvier 1927 relatives à la rétribution de certaines catégories d'agents de l'Etat et des instituteurs.*

Doc. — Projet de loi, n° 103.

Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 125.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 579 (17 mai 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 625, 626.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 667 (31 mai 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAITEMENTS : NOUVELLE FIXATION DE LA PARTIE MOBILE. ALLOCATIONS FAMILIALES, MODIFICATION. PENSIONS MILITAIRES ET VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE.

Projet de loi modifiant les lois du 6 mars 1925 et 28 juillet 1926.

M. Moyersoen donne lecture de son rapport, le temps matériel faisant défaut pour le faire imprimer, p. 96, 97.

Discussion : M. Pierlot qui exprime l'espoir qu'une réforme complète sera réalisée réglant équitablement la situation des veuves remariées, des ascendants, et surtout des pensionnés chargés de famille, p. 97.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 97.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 82 membres présents, p. 98 (29 décembre 1926). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAITEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT.

Projet de loi portant péréquation des traitements d'attente des membres du personnel enseignant des écoles primaires communales et adoptées et des écoles gardiennes communales, en disponibilité au 1^{er} juillet 1924.

Doc. — Rapport fait par M. Weyler, n° 58.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Weyler, p. 336 (9 mars 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 438.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 84 membres présents, p. 438 (24 mars 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traitements de la magistrature. — V. Organisation judiciaire.

Traitements des membres de la Cour des comptes. — V. Finances : Cour des comptes.

Traitements du personnel des communes. — V. Communes : Personnel.

Traité de commerce et de navigation avec des pays étrangers. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : Traité de commerce.

Traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage. — V. Affaires étrangères : Droit international.

Traité de travail avec le Luxembourg. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Tramways.

TRAMWAYS LIÉGEOIS.

Projet de loi relatif à l'unification des concessions des lignes de tramways exploitées par la Société anonyme des Tramways Est-Ouest de Liège et Extensions, ainsi que par la Société anonyme des Tramways liégeois.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Moffarts, n° 40. Dépôt du rapport : 9 février 1927.

Ann. — Rapporteur : M. le baron de Moffarts. Dépôt du rapport.

Discussion générale. Discours de MM. Seeliger (qui combat la convention et motive le vote négatif qui sera émis de son côté de l'Assemblée), le baron de Moffarts, rap. (qui développe, en réponse à M. Seeliger, les motifs pour lesquels, sans aucune espèce de parti pris, la convention soumise au parlement est bonne et profitable pour les pouvoirs publics et engage le Sénat à donner au gouvernement les pouvoirs pour l'approuver), Magnette (qui déclare que pas plus que M. Goblet, il n'a obéi à aucune force occulte, fait l'éloge du rapport substantiel de M. le baron de Moffarts et s'en réfère à ses considérations pour recommander la ratification de la convention), Hénault (qui combat les affirmations de M. le baron de Moffarts et déclare que les sociétés ont travaillé pour obtenir une prolongation de concession), p. 190 à 192. — Interruptions de MM. Digneffe, Hénault, Seeliger, p. 190 à 192. — M. Baels, m. a. t. p., répond aux observations présentées et termine en faisant remarquer que les principaux griefs contre la convention ont disparu, estime, en conséquence, qu'il ne reste plus qu'à la voter, p. 192, 193.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 193.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 61 voix contre 29 et une abstention, p. 194 (15 février 1927). — S'est abstenu : M. Digneffe, p. 194. — Le projet est soumis à la sanction royale, p. 194.

TRAMWAYS VERVIÉTOIS.

Projet de loi relatif à l'établissement d'un régime définitif d'exploitation des réseaux de tramways concédés à la Société anonyme des Tramways verviétois.

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Steenhaut de Waerbeek, n° 206.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron de Steenhaut de Waerbeek, p. 921 (14 juillet 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1030.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 1052 (20 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Transcription (Droits d'enregistrement et de). — V. Finances : Impôts : Droits d'enregistrement, etc.

Transit. — V. Finances : Douanes : Marchandises.

Transit (Liberté du). — V. Affaires étrangères : Voies et communications.

Travail. — V. Industrie, commerce et travail.

Travail forcé. — V. Affaires étrangères : Esclavage et travail forcé.

Travailleurs victimes d'accidents du travail. — V. Affaires étrangères : Assurances sociales.

Travaux publics.

ANVERS.

Installations maritimes. — *Projet de loi approuvant la convention conclue, le 9 mai 1927, entre l'Etat et la ville d'Anvers pour l'extension des installations maritimes de celle-ci.*

Doc. — Rapport fait par M. Cools, n° 157. — Annexe : Tableau relatif à l'activité du port d'Anvers, n° 157.

Ann. — Rapporteur : M. Cools. Dépôt du rapport : 29 juin 1927.

Discussion générale. Discours de MM. Segers (qui commence par remercier M. le premier ministre et le gouvernement pour le but qu'ils ont poursuivi en passant cette convention, puis démontre quelle en est la signification et la portée exacte, ainsi que celle du projet de loi qui en est la conséquence, indique les réserves sous lesquelles il se rallie à la convention, rend hommage à cette occasion au comte de Smet de Naeyer et au Roi Léopold II et termine en exprimant le vœu que l'achèvement du port d'Anvers puisse marcher de pair avec la réalisation du magnifique programme de grands travaux conçu par le gouvernement, p. 867 à 870. — Interr. de MM. Cools et Jaspar, p. m., p. 869, 870 — Discours de MM. Cools, rap (qui commence par faire une déclaration au nom de la ville d'Anvers afin de calmer les craintes de ceux qui seraient portés à croire que la ville d'Anvers absorberait, à elle seule, toutes les disponibilités financières, estime que les réserves faites par M. Segers seront sans objet, et termine son discours en remerciant tous ceux qui, sans distinction de parti, ont coopéré à la grandeur du port d'Anvers), le baron Ruzette (qui estime que le projet mérite d'être voté à l'unanimité, et souhaite qu'il ne soit la réalisation que d'un des points du plan d'ensemble promis par le gouvernement, puis indique les travaux qui doivent faire partie de ce plan et termine en priant le gouvernement de ne pas oublier que Zeebrugge pourrait encore compléter et améliorer grandement l'outillage maritime du pays), p. 875 à 877. — Rectification au discours de M. Cools, p. 945. — Discours de M. Jaspar, p. m. (qui exprime le vœu que le Sénat accueille le projet avec la même unanimité que la Chambre, puis déclare que le projet en discussion n'est que le premier acte du programme du gouvernement en ce qui concerne les grands travaux qui sont destinés à relever le pays et estime qu'un petit peuple très éprouvé par la guerre, qui travaille à développer ses moyens économiques, accomplit une œuvre de paix qui dépasse tous les discours, p. 877, 878. — Discours de MM. Lebon (qui déclare qu'il avait compté renoncer à la parole après le discours de M. Jaspar, se borne à remercier le Sénat de son unanimité à approuver la convention en discussion, se rallie aux remerciements qui ont été exprimés et demande à y comprendre S. M. le Roi, qui n'a cessé de s'intéresser personnellement à la question du port d'Anvers, termine en appelant l'attention du ministre sur certains points), Van Overbergh (qui motive son vote affirmatif, ainsi que celui de plusieurs de ses amis), p. 879, 880. — Interruptions de MM. le baron Ruzette, Lebon, Anseele, m. c. f. m. p. t. t. a., p. 880.

L'article unique est adopté sans observations, p. 880, 881.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 85 membres présents, p. 881 (7 juillet 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

BRUXELLES.

Installations maritimes. — *Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver le plan arrêté par la Société du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles en vue de la création d'un avant-port.*

Doc. — Rapport fait par M. Huisman Van den Nest, n° 92.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Huisman Van den Nest, p. 478 (31 mars 1927).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 482.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 117 membres présents, p. 483 (5 avril 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1926-1927.

Travaux publics (suite)

GRANDS TRAVAUX.

Ann. — Dépôt par M. Jaspar, p. m., du rapport général de la commission nationale des grands travaux instituée par arrêté royal du 1^{er} mars 1927, p. 941. — M. Jaspar, p. m., commence par remercier, au nom du gouvernement, la commission pour la maîtrise avec laquelle elle a, sous la direction de M. le ministre d'Etat Francoqui, compris le rôle qui lui était dévolu, puis rend hommage à M. l'ingénieur en chef Delmer, donne ensuite connaissance à l'assemblée de la suite que le gouvernement compte donner aux conclusions arrêtées par la commission, comme à celles adoptées par la commission des routes et à certaines autres questions qui se rattachent au plan d'ensemble dont il a entrepris l'exécution, p. 942, 943. — M. Jaspar ajoute que, à côté de ce programme relatif au territoire belge, un autre programme doit être mis à exécution pour la colonie, fait remarquer que ce programme est élaboré et qu'il l'a déposé l'avant-veille sous forme de budget extraordinaire du Congo, sur le bureau du Sénat, p. 943.

Tribunaux. — V. Organisation judiciaire : Cours et tribunaux.

Tribunaux arbitraux mixtes. — V. Affaires étrangères : Droit international.

Tribunaux de commerce. — V. Organisation judiciaire.

Tschoffen, sénateur coopté.

Doc. — Budget de la justice pour l'exercice 1927. Rapport, n° 28.

Proposition de loi modifiant les lois relatives à l'augmentation des traitements de la magistrature, en ce qui concerne les juges de paix (cosign.), n° 91.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 2, 3^e. Discussion, p. 34, 36. — Art. 7. Observations, p. 43. — Art. 12. Discussion, p. 46. — Art. 12bis proposé par la commission. Défend son amendement, p. 47. — Art. 33 relatif à l'emploi des langues. Discussion. Défend la disposition transmise par la Chambre, p. 53.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales.

Discussion des articles du projet de loi : Art. 3. Discours : Combat l'amendement de M. Henricot, espère que le gouvernement ne mettra pas cette taxe nouvelle à la charge de l'industrie belge et convie le Sénat à ne pas la voter, p. 82, 83. — Observations, p. 83.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : Art. 212 et 213. Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que l'on ne doit toucher au Code civil qu'en cas d'absolue nécessité, p. 126. — Observations, p. 130. — Art. 213a. Discussion sur le point de savoir quelle est la procédure à suivre pour le vote. Observations, p. 141. — Art. 214b. Discussion, p. 145. — Art. 214a. Observations, p. 153. — Défend la thèse de M. Braun : La communauté conjugale doit avoir le mari pour chef, p. 153. — Art. 224. Biens réservés. Discussion au sujet de la portée du texte « choses destinées à l'usage personnel de la femme », p. 178. — Art. 224b. Discussion sur le point de savoir quels seront les droits de la femme sur les biens réservés, p. 183. Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 223.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Discours. Précise la position qu'un certain nombre de ses amis et lui-même prendront dans l'important débat qui va être clôturé, fait certaines réserves au sujet de l'ordre du jour présenté au Sénat déclare reprendre avec MM. Van Overbergh, Eyllenbosch et Nolf l'ordre du jour qui a été voté unanimement par la Chambre et prie le Sénat de le faire sien, car il traduit la pensée de ses amis et la sienne et pourrait, à son avis, réunir l'unanimité des suffrages, p. 311. — Observations, p. 312. — Demande quel sera l'ordre du jour qui sera soumis au vote en premier lieu, p. 312. — M. le président ayant déclaré que ce serait l'ordre du jour de MM. Magnette et cons., indique quels sont les motifs pour lesquels, dans ce cas, ses amis et lui devront s'abstenir, p. 312. — Déclare se rallier à l'ordre du jour de MM. Magnette et cons. avec la modification indiquée par M. Braun, p. 312.

Tschoffen (suite)

Budget de la justice pou. 1927. Discussion générale. Discours : Défend l'œuvre de la commission et fait remarquer au Sénat que, contrairement à ce que l'on pense en général, on a fait au ministère de la justice un sérieux effort d'économies, répond à certaines observations qui ont été présentées, parle de la réforme de l'ordre judiciaire, ainsi que des orphelins de la guerre, p. 359 à 361.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 399.

Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion d'une proposition de M. Van Fleteren tendant à ce que ce projet, qui a été renvoyé à la commission de l'agriculture, soit également soumis à l'examen de la commission de la justice. Discussion de cette proposition. Discours : Commence par déclarer que le règlement n'est pas en jeu, estime que le projet intéresse plus spécialement la commission de l'agriculture, estime que celle-ci ne peut être en quelque sorte expropriée de l'étude d'une matière qui est sienne et se rallie à une proposition de M. le baron Ruzette quant au renvoi ultérieur à la commission de la justice, p. 704, 705.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 769.

U

Unification des concessions de tramways. — V. Tramways.

Union professionnelles. — Voyez : Industrie, commerce et travail.

V

Van Belle, sénateur de Liège.

Ann. — Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 222. — Discours : Commence par faire remarquer que la plupart des questions qui ont été traitées devraient entrer dans la discussion du budget extraordinaire, puis attire l'attention sur l'urgence d'aplanir le conflit qui existe entre les communes du bassin de Liège, les industriels et le département des travaux publics, en ce qui concerne les travaux de démergement, p. 223, 224.

Proposition d'enquête présentée par M. Henriot au sujet de l'opportunité du maintien de la revision et de l'abrogation de la loi sur la pension des employés. Discussion : Observations, p. 330.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Budget extraordinaire pour 1927. Discussion générale. Discours : Proteste contre la réduction des subsides accordés aux communes pour l'établissement de distributions d'eau, ainsi que contre l'emploi de trop de main-d'œuvre, alors que de nombreux Belges chôment; traite ensuite la question des habitations à bon marché, et termine en demandant que, en ce qui concerne les grands travaux, le gouvernement s'efforce d'achever ceux qui sont commencés avant d'en entamer d'autres, p. 619, 620. — Précise les observations qu'il a présentées en ce qui concerne l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, puis répond à M. Beauduin, rap., au sujet des habitations ouvrières; déclare qu'il ne peut admettre la thèse de M. Beauduin, p. 622.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Observations au sujet de la nécessité d'aboutir avant que le Sénat ne se sépare, p. 910, 911.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Observations au sujet de la mise à l'ordre du jour de ce projet, ainsi qu'au sujet des amendements qui seront éventuellement déposés, p. 910, 911.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.

Projet de loi approuvant la convention conclue, le 21 mai 1927, entre la Belgique et la France, ayant pour objet de garantir à leurs nationaux travaillant dans les mines françaises ou belges le bénéfice du régime spécial de retraite des ouvriers mineurs en vigueur dans chacun des deux pays. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1001. — Donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 1036.

Van Belle (suite)

Projet de loi allouant, à partir du 1^{er} mars 1927, au personnel enseignant des écoles primaires communales et adoptées et des écoles gardiennes communales la disponibilité, l'indemnité familiale et l'indemnité de naissance attribuées aux instituteurs en activité de service. Donne, au nom de M. Vermeulen, lecture du rapport qui conclut à l'adoption du projet de loi, p. 1038.

Van Berckelaer, sénateur d'Anvers.

Doc. — Demandes de grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement. Rapports, n^o 143.

Demandes de grande naturalisation. Rapports, n^o 143.

Demandes de naturalisation ordinaire. Rapports, n^o 143.

Van Coillie, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 84.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Parle notamment des renseignements au point de vue des adjudications, de la fixation des salaires minima, de la menace de chômage et termine en demandant l'exécution de certains travaux, p. 204. — Observations, p. 221.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts des classes moyennes, p. 258, 259.

Budget de la défense nationale pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 879.

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Discours : Déclare que M. Moyersoen a développé la plupart des observations qu'il désirait présenter, remercie le ministre des déclarations qu'il vient de faire, mais attire l'attention sur un point qu'il considère comme très important : le contrôle, p. 895, 896.

Projet de loi modifiant les articles 2 et 14 de la loi du 17 juillet 1905 sur le repos du dimanche dans les entreprises industrielles et commerciales. Discussion générale. Discours : Exprime des craintes quant à l'application du projet et propose des amendements, p. 1036. — Observations, p. 1037. — Pose encore une question au sujet de l'interprétation du texte de l'article 2, p. 1037. — Déclare, à la suite des explications de M. Wauters, m. i. t., retirer ses amendements, p. 1037.

Vande Moortele, sénateur de Louvain.

Ann. — Projet de loi modifiant les droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarillos. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il avait l'intention de combattre l'amendement de M. le baron de Moffarts et le remercie de l'avoir retiré, puis convie le Sénat à voter le projet sans plus de retard, p. 96.

Projet de loi portant modifications des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.

Projet de loi relatif au Lloyd royal belge. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Vanderick, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Discussion générale. Discours : Exprime à son tour son étonnement que l'industrie minière ne fasse pas partie de celles visées par le projet, p. 608, 609. — Observations, p. 609 à 611.

Vandervelde, ministre des affaires étrangères.

Ann. — Projet de loi sur la protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie. Discussion générale. Discours : Réfute les arguments par lesquels M. Liebaert les a représentés; lui et le rapporteur, comme des partisans désignés de ce projet, puis indique les motifs pour lesquels il estime que les amendements de M. Liebaert ne peuvent être admis et prie le Sénat d'adopter le projet, ce vote étant important au bon renom de la Belgique ainsi qu'à celui de son honnêteté commerciale et un engagement ayant été pris quelques mois auparavant avec la France, p. 103, 104. — Observation, p. 105. — Insiste à nouveau pour que l'engagement vis-à-vis de la France soit respecté, p. 105.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale.

Discours : Déclare qu'il ne prend pas la parole pour répondre point par point à MM. Derbaix et Eylenbosch, qui sont intervenus en faveur des Belges émigrant en France, car ils savent que, sur le fond, le gouvernement est d'accord avec eux, mais fait remarquer les difficultés que cette question présente, le but à poursuivre étant de fortifier l'amitié qui doit exister entre les deux pays et non un régime de réciprocité à coups d'épingle, p. 386, 387. — M. Pierlot, ayant manifesté son indignation au sujet de l'attitude du gouvernement de Berlin envers les assassins du lieutenant Graff, déclare qu'il n'a pas attendu l'intervention de M. Pierlot pour adresser une protestation au gouvernement allemand, p. 387. — Observations, p. 390. — Discours : Répond au réquisitoire qui vient d'être prononcé contre lui, ainsi qu'à la partie plus générale du rapport, p. 393 à 398. — Observations, p. 400. — Fait remarquer que, si un reproche doit être adressé à quelqu'un au sujet du dénoement de l'affaire Graff, c'est aux magistrats saisis de l'affaire que ce reproche devrait être fait, p. 400. — M. le baron Ruzette l'ayant prié de faire en sorte que le délégué qui représentera l'agriculture à la commission économique de Genève soit assisté d'un ou de plusieurs experts agricoles, déclare qu'il soumettra la demande du baron Ruzette au conseil des ministres, celui-ci ayant traité la désignation des délégués à la commission en question, p. 400. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations, p. 417. — Répond à M. Croquet sans entrer dans l'ensemble de ce que doit être la politique économique, commerciale et douanière de la Belgique; indique, afin de faire des réserves, ce qu'il serait amené à répondre, le cas échéant, à M. Croquet, estimant que le débat serait plus utile le jour où l'on se trouverait devant un traité de commerce déterminé, p. 418. — M. Deponthieu ayant parlé de l'émotion causée parmi la population ouvrière de la Flandre méridionale par les mesures prises par le gouvernement français en matière de taxe de séjour, déclare que cette question retient l'attention du département des affaires étrangères et remercie M. Deponthieu des faits qu'il a indiqués et qui seront extrêmement utiles au cours des négociations, p. 419. — M. Digneffe ayant traité la question du désarmement de l'Allemagne, reconnaît le danger signalé par M. Digneffe, notamment en ce qui concerne l'aviation, estime que le désarmement général ne peut se produire sans le désarmement moral et estime encore que, tout en tenant compte des dangers qui entourent la Belgique, il faut poursuivre avec les pays voisins une politique de conciliation et de rapprochement; déclare que, quant aux conclusions à tirer des faits, faits sur lesquels il est d'accord avec M. Digneffe, les deux points de vue sont opposés, et termine en disant qu'il ne croit pas opportun de poursuivre ce débat à l'occasion d'un article de budget, p. 419, 420.

Projet de loi approuvant la convention concernant le trafic frontalier, conclue à Aix-la-Chapelle, le 15 juillet 1926, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Allemagne. Discussion générale. Discours : Déclare, en réponse à M. Esser, que le département des affaires étrangères ne manquera pas de soumettre à l'examen le plus attentif les points indiqués par M. Esser, p. 431.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 864.

Vandewiele, sénateur suppléant d'Audenarde et Alost, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif, le 17 mai 1927, en remplacement de M. De Blicck, décédé.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 570. — Prête serment, p. 570.

Van Fleteren, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 complétant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Observations au sujet d'une proposition de disjonction introduite par M. Lebon, p. 9.

Van Fleteren (suite)

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 19.

Proposition d'enquête présentée par M. Héricot au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 20. — Discussion de la proposition d'enquête. Observations, p. 330.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 27. — Discussion des articles. Article 2, 3^e. Demande si M. Vauthier, rap., a l'intention d'écarter tous les amendements, p. 33, 34. — Observations, p. 34, 36.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 64.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : Art. 212 et 213. Observations, p. 126. — Discours : Convie ses collègues à suivre Mme Spaak en ce qui concerne les amendements qu'elle propose et à voter la suppression de l'article 213, p. 128. — Observations, p. 129. — Art. 223a. Observations, p. 171. — Vote en seconde lecture. Pendant la discussion de l'article 215 fait des observations au sujet du temps déjà consacré à ce débat, par le Sénat, p. 470. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullic et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 258, 270.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 287, 289, 295, 300, 301, 305.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 361, 368.

Budget des affaires étrangères pour 1927. — Discussion générale. Observations, p. 393, 400.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 459, 461, 489, 494, 490. — Discussion des articles : Art. 25, p. 502.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 485. — Discussion générale. Observations, p. 508, 510, 511, 520, 521.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 563. — Discussion des articles : Art. 30bis nouveau présenté par M. Lekeu et coisorts. Subside à l'école des mines du Hainaut. Observations, p. 573, 574.

Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 581. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi portant révision des articles du Code civil relatifs au bail à ferme. Ayant appris que la commission de l'agriculture avait été convoquée pour examiner ce projet de loi, demande par motion d'ordre que la commission de la justice soit également saisie du projet, p. 626. — Observations, p. 626. — Rappelle que lorsqu'on a demandé une procédure du même genre pour le projet de loi relatif à la protection des animaux, aucune objection n'a été soulevée et annonce qu'il reproduira sa proposition à la prochaine séance, le Sénat étant trop peu nombreux à ce moment pour qu'il puisse réclamer l'appel nominal ainsi qu'il en a le désir, p. 626. — Motive sa proposition tendant à ce que le projet relatif au bail à ferme soit soumis à l'examen de la commission de la justice et prie le Sénat de l'admettre, p. 693, 694. — Discussion de sa proposition : Discours. Défendant sa proposition, réfute le discours de M. le baron Ruzette et invoque le règlement, p. 704. — Observations, p. 704.

Fixation de l'ordre du jour. Observations, p. 674.

Fixation de l'ordre du jour. Demande, une importante réunion de la commission des finances devant avoir lieu le surlendemain, jeudi, que le Sénat s'ajourne à la semaine suivante, p. 710.

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Propose par suite d'une importante réunion de commission qui doit avoir lieu, que la discussion soit remise au mardi suivant, p. 710.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 802.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 864.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Demande que les projets qui doivent donner lieu à discussion soient examinés pendant les séances de l'après-midi, p. 879.

Van Flieteren (ajms)

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Observations, p. 893.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. S'oppose à la demande d'urgence introduite par M. Arm. Huysmans et motive son opposition, p. 901. — Demande que, conformément au règlement, l'on fixe un jour pour la prise en considération, p. 901. — M. le président ayant annoncé qu'il allait mettre aux voix la demande d'urgence, demande si, pour que l'urgence soit prononcée, il ne faut pas l'unanimité des voix, p. 901. — Au moment où M. le président va mettre aux voix la demande d'urgence, fait un rappel au règlement afin d'invoquer l'article 48 qui traite des propositions de loi d'initiative parlementaire, alors que l'article 46 dont il a été fait mention précédemment ne concerne que les projets de loi émanant du gouvernement ou de la Chambre, p. 906, 907. — M. Arm. Huysmans ayant demandé que l'on fixe la prise en considération au lendemain, s'oppose encore à cette demande, p. 907. — Propose formellement que la discussion sur la prise en considération n'ait lieu qu'après épuisement de l'ordre du jour, p. 907.

Fixation de l'ordre du jour : Estime que le Sénat ne devrait pas siéger le lendemain, n'ayant à son ordre du jour que la prise en considération de la proposition de loi de M. Arm. Huysmans relative à l'heure de fermeture des établissements publics et le projet de loi relatif aux pensions militaires d'invalidité et fait diverses observations, p. 910, 911.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il émettra un vote négatif, en donne les motifs, mais annonce qu'il va faire cette déclaration avec toute la modération dont il est capable et déclare que la personnalité du Roi n'est pas en cause, p. 1009.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Observations, p. 1042, 1047.

Projets de la loi relatifs au statut des employés communaux. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Carpentier, rap., relative à la discussion de ces projets, p. 1051.

Van Ormelingen, sénateur provincial du Limbourg.

Ann. — Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Van Overbergh, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Budget des finances pour l'exercice 1927. Rapport, n° 134.

Ann. — Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 13, 14. — Discussion générale. Observations, p. 110, 118. Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. Observations, p. 130, 133, 134. — Art. 215. Observations, p. 164. — Art. 224b. Observations, p. 234.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 27, 28, 32. — Discussion des articles. Art. 33. Observations, p. 53.

Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il reportera ses observations au sujet de la stabilisation, etc., au moment du dépôt du rapport annoncé par M. Jaspar pour la fin de janvier, puis attire l'attention du Sénat et du gouvernement sur la politique suivie et à suivre à l'égard des particuliers porteurs de bons du trésor estampillés, à l'égard des porteurs de rentes et à l'égard des familles nombreuses, p. 58 à 61. — Observations, p. 64. — Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 83. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 84.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 213, 216, 220.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 268, 270, 314.

Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Discours : Déclare qu'il faut admettre que le gouvernement a abouti à des résultats importants et salutaires pour tout le pays, puis examine, en tenant compte des débats de la Chambre,

Van Overbergh (suite)

les trois grands actes posés par le gouvernement : suppression de la dette flottante à court terme, stabilisation du franc et réforme de la Banque nationale, p. 282 à 286. — Observations, p. 288, 294 à 298, 301, 304, 306, 307, 312.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 361, 365, 367, 374.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 391, 393, 394.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 407, 415.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 484, 485. — Discussion générale. Discours : Fait à nouveau remarquer qu'il ne s'agit pas d'un problème budgétaire mais d'une meilleure répartition de l'impôt et déclare qu'il émettra un vote affirmatif, bien que les familles nombreuses ne reçoivent pas de compensation suffisante à la charge des impôts de consommation dont elles sont écrasées, p. 506. — Observations, p. 512, 517.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 491 à 493, 497 à 499. — Discussion des articles. Art. 38. Observations, p. 513.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 546, 550, 554.

Budget extraordinaire pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 621.

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 697, 715, 718.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre et du Sénat sur la politique industrielle du gouvernement et, en particulier, sur sa politique en matière de charbon, de combustible liquide et de matières premières; déclare que son but est de fournir au ministre l'occasion d'exposer les directives de sa politique industrielle et termine en lui rappelant qu'il n'est pas seulement le ministre du travail et de la prévoyance sociale, mais bien aussi celui de l'industrie, p. 763-764. — Observations, p. 765, 766, 770, 772 à 778.

Budget des finances pour 1927. Dépose le rapport sur le projet de loi, p. 789. — Discussion générale. Discours : Déclare que le budget administratif des finances est analysé dans son rapport, que la commission ne présente aucun amendement, puis rappelle spécialement trois questions qu'il a posées : 1° en ce qui concerne la statistique commerciale; 2° la simplification des lois fiscales; 3° le réajustement des lois d'impôts; conclut en déclarant que l'examen attentif de la situation financière conduit aux conclusions suivantes : 1° que la situation monétaire est solide; 2° que l'équilibre du budget est assuré; 3° qu'il faut préparer un plan d'amortissement de la lourde dette extérieure; 4° que le crédit public doit être renforcé par des mesures favorables aux porteurs de consolidés et qu'il convient de songer à une réduction des impôts exceptionnels pour l'exercice 1928. Demande à M. le baron Houtart, m. f., de communiquer au Sénat les vues du gouvernement, p. 789 à 792. — Observations, p. 797, 799, 800, 807, 810, 811, 813 à 815.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 862.

Projet de loi relatif au bail à ferme. Estime qu'il est entendu que ce projet sera inscrit en tête de l'ordre du jour de la rentrée, p. 879.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre l'Etat et la ville d'Anvers pour l'extension des installations maritimes de celle-ci. Discussion générale. Discours : Motive son vote affirmatif ainsi que celui de plusieurs de ses amis, p. 880.

Projet de loi portant ratification des tableaux de classement des objets assujettis à la taxe de luxe. Discussion générale. Observations, p. 893 à 895.

Van Roosbroeck, sénateur de Malines et Turnhout, secrétaire du Sénat.

Doc. — Proposition de loi instituant un Fonds national de la mutualité (cosign.). Annexe au n° 6.

Projet de loi réglant l'entrée en vigueur de la loi organique des conseils de prud'hommes. Rapport, n° 99.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Rapport, n° 100.

Van Roosbroeck (suite)

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : Art. 212 et 213. Observations, p. 127. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Situation financière : rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 295, 300, 301.

Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien de la révision ou de l'abrogation de la loi sur la pension des employés. Discussion. Observations, p. 329, 335.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : S'élève contre une déclaration contenue dans le rapport de M. Tackhoffen relative aux fermes-écoles, demande le maintien des fermes-écoles, p. 369. — Observations, p. 374.

Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 390, 391, 395. — Par motion d'ordre, fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne une interruption qu'il a faite au discours prononcé la veille par M. Digneffe, rap., au sujet des socialistes allemands, p. 402.

Proposition de loi qu'il a présentée modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Discours : Défend notamment la proposition tendant à l'application de cette loi aux travailleurs agricoles; motive et défend sa proposition de loi en faisant, en quelque sorte, une mise au point, p. 402 à 405 et 406 à 408. — Observations, p. 408, 410, 414. — Discours : Répond au R. P. Rutten et défend à nouveau sa proposition de loi, puis termine en estimant qu'il n'est pas possible de soutenir que, après trente et un ans, rien ne doit être changé à une loi de ce genre; demande, en conséquence, au rapporteur, malgré l'avis des commissions, d'admettre l'utilité de sa proposition de loi, p. 415, 416 et 423, 424. — Observations, p. 424, 426, 427. — Se rallie à la proposition de M. Wauters, tendant au renvoi de cette proposition et de deux propositions similaires qu'il a déposées, à l'examen de commissions spéciales, à condition toutefois que cette proposition n'aboutisse pas à un encombrement, p. 427.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 455, 457, 458.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 554, 562, 563. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Estime que l'on devrait augmenter le traitement des ministres, qui se trouve être très inférieur à celui de certains hauts fonctionnaires, p. 570, 571.

Interpelle M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale en vue d'empêcher que le conseil d'appel du conseil de prud'hommes de Bruxelles soit expulsé à nouveau de ses locaux. Déclare être d'accord avec M. le président, qui estime que l'interpellateur doit se mettre d'accord avec le ministre compétent pour la fixation de la discussion, p. 558.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Propose de fixer la discussion sur la prise en considération au deuxième mardi de novembre, p. 907.

Fixation de l'ordre du jour. Observations, p. 928.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Observations, p. 1042, 1044, 1047. — Discussion des articles. Art. 13. Observations, p. 1049.

Van Schoor, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Interpelle M. le ministre des finances au sujet des renseignements figurant au bulletin n° 6 des questions, et par lesquels on porte à la connaissance des parlementaires et du public que les frais généraux de la Fédération des coopératives pour dommages de guerre s'élèvent à 7 p. c., alors que ceux des services du gouvernement ne dépassent pas 2,2 p. c. Déclare être d'accord avec M. le président qui propose, si M. le ministre des finances est d'accord, de fixer cette interpellation immédiatement après le budget des travaux publics, p. 194. — Développe son interpellation, p. 227 à 229. — Observations, p. 230.

Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion : Observations, p. 301.

Proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de l'abrogation ou de la révision de la loi sur la pension des employés. Discussion. Observations, p. 334.

Van Schoor (suite)

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Traite la question du sort des orphelins en général, p. 358, 359. — Observations, p. 374. — Proteste contre la réponse faite par le ministre, en ce qui concerne les orphelins, p. 378.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 448. — Discours : Traite la question des taudis, p. 460, 461. — Observations, p. 490, 495. — Se plaint de la réponse du ministre en ce qui concerne les orphelins et les taudis, p. 498. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 514.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Estime que la situation de l'enseignement public est lamentable, cite des exemples dans certaines localités des Flandres, proteste contre la manière dont sont distribués les bourses d'études et termine en signalant les abus auxquels donnent lieu les congés saisonniers; estime qu'en Flandre tout contribue à la ruine et à la dépopulation des écoles officielles, p. 548 à 551. — Observations, p. 553, 559, 560. — Discussion des articles. Art. 128. Observations au sujet des subsides accordés aux bibliothèques, p. 576, 577.

Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 582. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Projet de loi modifiant la loi du 15 octobre 1921 relative aux mieux doués. Discussion générale. Demande, la commission ayant décidé de ne pas déposer d'amendements, si l'on peut avoir tous ses apaisements en ce qui concerne la composition des comités de sélection, p. 816.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1014.

Van Vlaenderen, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

van Zuylen (baron), sénateur de Liège.

Doc. — Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Rapport, n° 18.

Ann. — Budget des voies et moyens pour 1927 et dispositions fiscales. Discussion des articles. Art. 32. Fait des observations au sujet de l'exploitation des forêts et de l'administration forestière qu'il déclare admirer, p. 69.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Traite la question des plantations le long des canaux et des routes et attire l'attention sur l'utilité qu'il y aurait à ne pas planter de jeunes ormes, ceux-ci étant plus sujets à être atteints de la maladie qui s'est propagée dans cette essence d'arbres, p. 200. — Rectification, p. 238. — Observations, p. 212, 213, 222.

Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discours : Remercie le ministre d'avoir rétabli certains crédits particulièrement nécessaires à l'agriculture, puis traite, notamment, la question de la mise en valeur des terrains incultes et des bois des communes, ainsi que celle de l'extension du domaine forestier, p. 256.

Budget extraordinaire pour 1927. Discussion générale. Discours : Rappelle qu'en raison de la catastrophe financière qui menaçait la Belgique, le comité du trésor avait décidé de faire exécuter double coupe, pendant quatre ans, dans toutes les forêts domaniales; estime, la première coupe extraordinaire étant à moitié exécutée et la situation financière du pays s'étant considérablement améliorée, qu'il conviendrait que l'on en restât là, l'Etat, en exécutant ces coupes attaquant son capital forestier, qu'il réalise de plus dans de déplorables conditions; termine en demandant, de la part de M. Polet, empêché, que le ministre des travaux publics fasse exécuter les travaux d'amélioration du lit de la Meuse en aval de Liège et fasse construire, sans plus de retard, le pont de Visé; déclare qu'il appuie, personnellement, les demandes de M. Polet, p. 617, 618.

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Vauthier, sénateur coopté, nommé ministre de l'intérieur et de l'hygiène le 18 janvier 1927.

Doc. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Rapport sur le texte amendé par la Chambre des représentants, n° 11.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1927. Réponse à la note relative à l'amortissement des dettes des communes : Troisième annexe au n° 71.

Ann. — Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. M. Hymans, m. j. ayant demandé que la discussion ne soit pas abordée immédiatement, fait remarquer l'importance de la réforme proposée et prie M. le ministre de la justice de ne pas trop retarder son examen, p. 13. — Discussion générale. Discours : Exprime sa satisfaction au sujet de ce projet, tout en faisant certaines réserves quant au résultat que l'on en attend, prie le Sénat de se rallier au projet, mais déclare qu'il eût voulu que l'on allât plus loin dans l'émancipation juridique de la femme mariée, p. 110 à 112. — Observations, p. 118. — Discussion de l'article unique : art. 212 et 213. Discours : Indique les motifs pour lesquels il se ralliera au texte du gouvernement, tout en préférant la proposition de la commission : maintien de l'article 213, p. 132. — Observations, p. 136. — Art. 214f. Discussion : Estime qu'il ne faut pas embrouiller le rôle du législateur et celui du juge, p. 159. — Art. 214g. M. Braun ayant déclaré qu'un amendement de la commission est le résultat d'une erreur et qu'il n'y avait pas lieu d'en tenir compte, déclare, dans ce cas, renoncer à la parole et se rallier aux paroles de M. Braun, rap., p. 159. — Art. 220. Discussion : Fait diverses observations et estime que M. Braun, rap., paraît se rallier à ses conclusions, que, de plus, il y aura des questions d'application qui pourront plus utilement être discutées dans l'un des articles suivants, p. 167, 168. — Art. 224 : Discussion des amendements Deswarte-Spaak et de l'article 224d. Défend l'amendement de M. Lebon et combat celui de Mme Spaak et M. Deswarte, p. 236. — Art. 224c. Discussion, p. 240, 241. — Art. 224e. Discussion de l'alinéa 5. Partage l'avis de M. Lebon qui combat l'amendement de la commission, p. 243. — M. Hymans, m. j., ayant prié le Sénat d'excuser son absence pour la suite du débat et l'ayant prié de le remplacer, exprime l'espoir que cette discussion sera promptement terminée, p. 472.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre.)

Discussion générale. Discours : Commence par protester contre la situation faite au Sénat par la Chambre, au point de vue de cette discussion, la loi en vigueur expirant le 1^{er} janvier et le Sénat se trouvant, en conséquence, dans l'impossibilité de délibérer sérieusement, puis, pour le surplus déclare que la commission de la justice a fait preuve d'un grand esprit de conciliation et a admis, le plus largement possible, les modifications faites par la Chambre, mais a estimé que sur trois points il était de son devoir de prier le Sénat de maintenir les décisions qu'il avait prises : possibilité de rendre les immeubles au droit commun lorsqu'ils ont été volontairement abandonnés par le locataire, possibilité de faire passer l'impôt foncier sur le locataire et question de l'emploi des langues, p. 24 à 26. — Discussion des articles. Art. 2, 3^e. Prie le Sénat de ne pas accepter l'amendement de M. Paulsen, p. 33. — Prie le Sénat de faire preuve du même esprit de conciliation que la commission et de ne modifier que les trois points qu'il a déjà indiqués, p. 34. — Discussion, p. 34, 35. — Art. 7. Tout en estimant qu'il peut y avoir quelque chose de fondé dans les observations faites par M. Deswarte au sujet de l'interprétation du terme « Indispensable aux besoins de l'exploitation » prie le Sénat de ne faire aucune déclaration à laquelle on pourrait attacher une autorité décisive au point de vue judiciaire, ayant toujours protesté contre cette façon de légiférer, p. 41. — Art. 8. Prie le Sénat de ne pas admettre un amendement de M. Paulsen, p. 44. — Art. 11. Répond à M. De Clercq qui demande une explication au sujet du préavis, p. 45. — Art. 12. Discussion : Annonce qu'il s'abstiendra au vote sur l'amendement de M. De Clercq, admis par la commission, p. 46. — Art. 12bis. Déclare, en son nom personnel, qu'il se ralliera à l'amendement de M. Tschoffen, p. 47. — Art. 15bis proposé par M. Vinck et consorts. Estime que l'amendement de MM. Vinck et consorts ne présente pas un intérêt suffisant pour être voté, étant donné l'éventualité que la Chambre n'admettrait pas l'innovation introduite par cet amendement, p. 49, 50. — Art. 33, relatif à l'emploi des langues. Discussion. S'en réfère aux considérations qu'il a énoncées dans son rapport, p. 52. — Observations au sujet du matériel perdu qui s'est produit à l'occasion de l'appel nominal sur cet article, p. 54.

Vauthier (suite)

Annonce du décès de M. E. Pecher, ministre des colonies. Discours, p. 76.

Projet de loi portant agrandissement de la ville de Gand. Discussion générale : se rallie aux paroles qui viennent d'être prononcées par M. Carpentier, rap., en ce qui concerne le port de Gand, puis estime que, comme à la Chambre, le projet en discussion recueillera l'unanimité du Sénat, p. 326.

Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et généralement à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Discussion générale. Discours : Refuse quelques unes des observations faites par M. le vicomte Berryer et prie M. Calonne de renoncer à son amendement, p. 339, 340. — Observations, p. 340. — Discussion des articles, chapitre 1^{er} : art. 2 à 5. Se rallie aux observations de M. Carpentier, rap., et estime que le projet devra être renvoyé à la Chambre, p. 344, 345. — Chapitre IV : Art. 16. Combat l'amendement de M. Calonne, p. 346, 347. — Texte amendé par la Chambre des représentants. A la suite d'une motion de M. Carpentier, déclare qu'il insistera pour que ce projet soit examiné dès la rentrée, son département désirant le voir aboutir, p. 1051. — V. éventuellement la rubrique : Communes : Personnel.

Projet de loi modifiant la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers. Discussion générale. Demande, au nom de M. le comte de Broqueville, m. d. n., retenu à la Chambre des représentants, que le projet soit examiné d'urgence et déclare qu'il est muni d'une note afin de pouvoir répondre aux observations dans l'hypothèse où une discussion surgirait, p. 348.

Interpellation de G. Genard au sujet de l'arrêté du 14 janvier, paru au *Moniteur* du 30 janvier 1927, relatif à la réformation d'une décision de la députation permanente du conseil provincial du Brabant, validant les élections de Genappes. Déclare être d'accord pour la discussion de cette interpellation mais fait remarquer que l'interpellation vise un acte accompli avant qu'il ne fasse partie du gouvernement, p. 438. — Répond à l'interpellation, p. 439, 440. — Observations, p. 440.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 455, 461, 462. — Estime que l'heure tardive ne lui permettra pas de répondre ce même jour aux observations présentées; donne cependant des explications au sujet de la circulaire ministérielle relative aux comptes des communes : précise le sens de cette communication, p. 463. — Répond à des observations faites par M. Carpentier à ce sujet, p. 464. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 463. — Fait à nouveau des observations au sujet de la remise de ce débat, p. 472, 478. — Reprise de la discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, p. 467 à 494. — Observations, p. 499. — Discussion des articles. Art. 25. Observations : déclare accepter l'amendement de M. le vicomte Berryer en faveur des descendants des décorés de la croix de fer, etc., p. 502. — Art. 38. Fait diverses observations et ne s'oppose pas à un amendement de M. Hicquet, p. 503. — Déclare ne pouvoir accepter l'amendement, l'équilibre du budget ne pouvant être compromis, p. 513.

Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Discussion générale. Discours : Déclare que le gouvernement se rallie à la proposition qui est soumise au Sénat, pour le motif que cette proposition n'est que la reproduction du projet présenté par le gouvernement à la Chambre, p. 1028. — Interprète les paroles de M. Moyersoen dans ce sens : qu'il désire que la Chambre soit réunie; déclare qu'il transmettra ce désir au premier ministre, p. 1028.

Projet de loi relatif au traitement des secrétaires communaux, etc., et projet de loi relatif au statut des employés communaux. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Carpentier, rap., qui demande, au nom de la commission de l'intérieur, la remise de la discussion jusqu'après la rentrée, déclare que, son département désire les voir aboutir et annonce qu'il insistera pour que ces projets soient examinés dès la rentrée et pour que la rétroactivité remonte au 1^{er} janvier 1927, p. 1051.

Véhicules à moteur. — V. Finances : Impôts.

Verbrugge, sénateur de Bruges.

Ann. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget de la gendarmerie pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.

Verheyden, sénateur de Louvain.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1927 et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 265, 269, 273. — Discours : Attire l'attention sur la facilité avec laquelle on jette le discrédit sur les agriculteurs, p. 318.

Vermeylen, sénateur coopté.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Discours : Proclame à son tour la détresse des institutions intellectuelles, p. 566 à 568. — Discussion des articles. Art. 79. Estime à nouveau, malgré les observations de M. Huysmans, m. s. a., qu'il y a beaucoup de lacunes au musée de Bruxelles, p. 575, 576. — Art. 128. Observations au sujet des subsides accordés aux bibliothèques, p. 577.

Projet de loi allouant, à partir du 1^{er} mars 1927, au personnel des écoles primaires communales et adoptées et des écoles gardiennes communales en disponibilité, l'indemnité familiale et l'indemnité de naissance attribuée aux instituteurs en activité de service. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1001.

Vice-présidents du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif.

Vicinaux. — V. Chemins de fer vicinaux.

Victimes civiles de la guerre. — V. Guerre : Dommages de guerre.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

Vilain XIII (vicomte Adrien), sénateur de Mons et Soignies.

Doc. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu à Bruxelles, le 28 septembre 1926, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Esthonie. Rapport, n° 61.

Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu à Guatémala, le 7 novembre 1924, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Guatémala. Rapport, n° 62.

Projet de loi approuvant le protocole additionnel au traité de commerce du 28 décembre 1925, conclu à Prague, le 30 août 1926, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République tchécoslovaque. Rapport, n° 63.

Projet de loi approuvant la convention concernant le trafic frontalier, conclue à Aix-la-Chapelle, le 15 juillet 1296, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Allemagne. Rapport, n° 78.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. Rapport, n° 172.

Projet de loi approuvant la convention, conclue à Washington, le 9 décembre 1925, entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique et relative à la répression de la contrebande de boissons alcooliques près des côtes des Etats-Unis. Rapport, n° 173.

Ann. — Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 complétant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Discussion des articles. Art. 5 (qui devient l'article 2). Fait des observations relatives à l'interprétation du texte proposé, p. 12. — Art. 6 (qui devient l'article 3). Observations à l'occasion des explications données par M. Hymans, m. j., en réponse à la question qu'il a posée à l'article 2, p. 13.

Annnonce du décès de M. Demerbe, sénateur de Mons-Soignies. Discours, p. 100, 101.

Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Fait remarquer l'urgence de la reconstruction du pont de Maisières, sur le canal du Centre, p. 199.

Projet de loi relatif à la convention intervenue entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Guatémala. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 348.

Projet de loi relatif à la convention intervenue entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Tchécoslovaquie. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 348.

Vilain XIII (vicomte Adrien) (suite)

Projet de loi relatif à la convention intervenue entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Esthonie. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 348.

Budget de la justice pour 1927. Discussion générale. Discours : Demande si l'on ne pourrait utiliser les 87 sujets polonais et les 200 Belges de la colonie pénitentiaire de Merxplas, qui vont être envoyés au charbonnage de Winterslag, à des travaux intéressant plus directement l'Etat, p. 363.

Projet de loi approuvant la convention concernant le trafic frontalier, conclue à Aix-la-Chapelle, le 15 juillet 1926, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Allemagne. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 402. — Discussion générale. Discours : Déclare que la commission du Sénat a examiné avec la plus grande attention les griefs signalés par M. Esser et a estimé que la convention soumise au vote du Sénat est de nature à mettre fin à la situation fâcheuse existante et à assurer un régime meilleur pour l'avenir, p. 431.

Projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. M. Deswarte ayant motivé son vote, fait des observations au sujet de la longueur du discours de celui-ci, p. 477.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur les charges qui incombent aux communes du fait de la législation en vigueur, demande que l'on règle sans tarder les intérêts échus sur les dommages de guerre dus aux communes, p. 446. — Observations, p. 498.

Projet de loi modifiant la supertaxe. S'abstient au vote sur la proposition de M. Moyersoen tendant à remettre la discussion à la semaine suivante, p. 485.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 550.

Budget extraordinaire pour 1927. Discussion générale. Discours : Fait remarquer l'urgence qu'il y a à faire exécuter les travaux de curage de la rivière La Haine et attire l'attention sur les dangers de chômage dans l'industrie du petit granit, p. 618.

Projet de loi incorporant à la ville de Liège certaines parties des communes de Bressoux, Jupille, Wandre et Herstal et rattachant aux communes de Jupille et de Wandre des parcelles de la commune de Herstal. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et prie le Sénat de le voter avant de se séparer, p. 1001. — Donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 1029.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines de houille. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1054.

Vilain XIII (vicomte Georges), sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Doc. — Projet de loi relatif au rachat du chemin de fer de Spa à la frontière grand-ducale. Rapport, n° 81.

Ann. — Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Discours : Fait remarquer la nécessité de commencer les travaux d'un pont sur la Dendre à Termonde, ainsi que des travaux urgents à exécuter dans la vallée de la Dendre et dans celle de la Durme, p. 194-195.

Projet de loi relatif au rachat des chemins de fer de Spa à la frontière grand-ducale. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 429.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur les grands inconvénients qui vont résulter de l'obligation imposée récemment aux administrations provinciales et communales d'affranchir les correspondances, qui bénéficiaient jusqu'à présent de la franchise de port, p. 451, 452.

Budget des dotations pour 1927. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 486.

Budget des finances pour 1927. Discussion générale. Discours : Demande que le ministre fasse opérer des ristournes dues suivant la loi en ce qui concerne la supertaxe foncière, puis se joint au chevalier de Vrière en ce qui concerne ses observations relatives au retard apporté à remettre aux communes les taxes perçues en leur nom par l'Etat, p. 808.

Projet de loi modifiant la loi du 15 octobre 1921 relative aux mieux doués. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 840.

Vilain XIII (vicomte Georges) (suite)

Projet de loi approuvant l'arrangement international pour la création, à Paris, d'un office international des épizooties. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 909.

Projet de loi portant modification aux lois sur les droits d'enregistrement et de transcription et sur les impôts sur les revenus en matière de fusion de sociétés. Discussion générale. Discours : Demande au gouvernement si toutes les sociétés civiles, tant charbonnières que commerciales, seront soumises à la loi, p. 943.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Estime que les charges des communes deviendront infiniment trop lourde, par suite de ce projet et prie le Sénat de voter l'amendement qu'il a présenté avec quelques collègues, tendant à supprimer l'article 10 de la loi, p. 999, 1000. — Discussion des articles : Art. 10. Annonce, en présence de la déclaration du ministre, promettant de reviser la loi à bref délai, retirer son amendement p. 1005.

Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Fait remarquer combien il serait nécessaire d'arriver à une solution en ce qui concerne la fiscalité provinciale et communale; estime qu'une répartition nouvelle, que l'on s'efforcera sans doute de rendre aussi équitable que possible, aura au moins l'avantage de présenter une situation réellement définie et stable, p. 1016.

Vinck, sénateur provincial du Brabant, questeur du Sénat.

Doc. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1927. Rapport, n° 70.

Ann. — Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. Discussion des articles. Art. 2, 3°. Observations, p. 35. — Art. 15bis, qu'il propose. Défend son amendement, p. 49.

Annonce du décès de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, sénateur provincial de la Flandre orientale. Discours, p. 252.

Situation financière. Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Observations, p. 300, 301.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1927. Dépose le rapport sur ce budget, p. 396.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'armes. Discussion générale. Observations, p. 425.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Dépose le rapport sur ce budget, p. 396. — Discussion générale. Discours : Commente son rapport et fait remarquer que les principales considérations émises par la commission sont des regrets au sujet des compressions que le gouvernement a cru devoir faire dans le budget, parle du préjudice causé à certaines œuvres par ces compressions puis termine son discours en parlant de la statistique des logements, cette question lui tenant particulièrement à cœur, p. 446 à 448. — Observations, p. 451. — Discours : Parle à nouveau des subsides destinés aux œuvres, p. 459, 460. — Observations, p. 462. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 463. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 487, 489 à 493. — Discours : Refute le discours du ministre, puis parle de la question des comptes communaux et de la comptabilité communale, p. 494, 495. — Discussion des articles. Art. 38. Observations, p. 513.

Projet de loi modifiant la supertaxe. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 485. — Discussion générale. Observations, p. 509, 510.

Budget du ministère des colonies pour 1927 et budget ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur l'intérêt qu'il y aurait à transporter en Belgique des fruits du Congo, p. 722, 723.

Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Discussion générale. Discours : Demande une modification à l'amendement présenté par le gouvernement en ce qui concerne les habitations à bon marché, afin que son groupe puisse poursuivre une politique de destruction des taudis, p. 770. — Discussion des articles. Art. 3. Fait encore des observations au sujet des habitations à bon marché, p. 780.

Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Discours : Rappelle des circulaires envoyées aux autorités militaires par M. le comte de Broqueville, m. d. n., afin que l'armée soit une école de moralisation et demande que l'on examine les moyens d'arriver au perfectionnement de l'éducation des miliciens, p. 857.

Vinck (suite)

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Des critiques ayant été élevées au sujet du temps restreint dont dispose le Sénat pour la discussion de nombreux projets, cite l'exemple du parlement anglais, où de nombreux projets ne sont pas du tout discutés et où l'on fait cependant beaucoup de besogne, p. 870.

Vins et eaux-de-vie. (Protection des appellations d'origine). — V. Industrie, commerce et travail.

Voies et communications.

Chemins de fer. — V. la rubrique spéciale.

Liberté des communications et du transit. — V. affaires étrangères Voies et communications.

Tramways. — V. la rubrique spéciale.

Volckaert, sénateur de Mons et Soignies, questeur du Sénat.

Doc. — Budget des sciences et des arts pour 1927. Amendement (cosign.), n° 121.

Projet de loi approuvant la convention entre la Belgique et l'Allemagne au sujet de la navigation aérienne. Rapport, n° 135.

Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les sociétés et firmes coloniales, la législation relative aux impôts sur les revenus. Rapport, n° 141.

Projet de loi portant approbation des projets de convention concernant le contrat d'engagement des marins et le rapatriement des marins, adoptés par la conférence internationale du travail (neuvième session, Genève 1926). Rapport, n° 187.

Projet de loi portant approbation de la convention relative aux stupéfiants, adoptée à Genève, le 9 février 1925, par la deuxième conférence de l'opium. Rapport, n° 188.

Projet de loi autorisant la Société anonyme belge d'exploitation de la navigation aérienne (Sabena) à augmenter son capital et à modifier ses statuts. Rapport, n° 216.

Ann. — Au moment de la formation du bureau définitif, proposé d'élire les trois vice-présidents par un scrutin unique, p. 1.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1899 complétant le titre II du Code de procédure pénale militaire. Déclare, au nom d'un certain nombre de membres du groupe socialiste, qu'ils voteront le projet parce qu'il comporte une réduction de dépenses, mais que ce vote n'implique pas la renonciation à leur désir de voir supprimer les tribunaux militaires, p. 13.

Projet de loi réformant le jury. Insiste pour que ce projet soit examiné sans plus de retard et déclare que, s'il n'en était point ainsi, il voterait contre le renouvellement de la liste des jurés, p. 14.

Projet de loi fixant le nombre de jours pendant lesquels les écoles primaires doivent être ouvertes et les dates des vacances. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Braun au sujet du renvoi de ce projet, p. 19.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. — Discussion au sujet de l'examen de cet objet. Observations, p. 14. — Proteste, à son tour, contre le retard apporté à la discussion, le renvoi à la commission de l'agriculture ayant été demandé, p. 15, 16. — Discours : Demande, à la suite de l'adoption de la proposition de renvoi et à l'occasion d'une motion de M. Deswarte, que la commission du travail parlementaire examine la manière dont travaillent les commissions afin de protester contre ce qui s'est passé au sujet de ces propositions de loi, p. 19. — Observations, p. 19.

Projet de loi complétant l'article 30 de la loi coloniale. (Texte amendé par la Chambre.) Appuie la demande de M. Leyniers, rap., tendant à la discussion immédiate de ce projet de loi, p. 20.

Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 2, 3°. Observations au sujet du vote sur cette disposition, p. 36. — Art. 12. Discussion, p. 46. Annonce du décès de M. E. Pecher, ministre des colonies. Discours, p. 76.

Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année 1927. Discussion générale. Demande si M. Hymans, m. j., ne compte pas demander au Sénat la prompte discussion du projet de loi réformant le jury, projet dont il est saisi depuis plusieurs années, p. 77. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 84.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur

Volckaert (suite)

- la situation faite aux officiers de réserve qui désirent se marier, p. 80, 81. — Observations, p. 81. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.
- Votes : A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 28 décembre, M. le président ayant indiqué les projets qui devront être votés avant que le Sénat se sépare, propose d'inscrire sur l'ordre du jour que les votes auront lieu éventuellement après 5 heures, p. 86.
- Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 86.
- Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Discussion générale. Observations, p. 90.
- Pension des employés : Projet de loi prorogeant la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, sur la pension des employés et proposition d'enquête présentée par M. Henricot au sujet de l'opportunité du maintien, de l'abrogation ou de la révision de la même loi. Discussion générale. Observations, p. 93. — Observations au sujet de la fixation de l'examen de la proposition d'enquête, p. 219. — Discussion de la proposition d'enquête. Observations, p. 330.
- Projet de loi modifiant les droits proportionnels de consommation sur les cigares et cigarettos. Discussion générale. Observations, p. 95.
- Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux droits et devoirs des époux. Discussion de l'article unique : Art. 215. Observations, p. 164. — Demande que les amendements qui seraient encore présentés le soient le plus promptement possible et rappelle, à cette occasion en sa qualité de questeur, qu'il faut éviter les redites, les discours étant imprimés, l'impression coûtant fort cher et le pays se trouvant devant la nécessité de comprimer les dépenses, p. 164. — M. Deswarte, protestant parce que le débat serait écourté, déclare que le débat n'a pas été écourté et répète que, à son avis, il faut éviter les redites, la clarté de la discussion ne devant qu'y gagner, p. 165. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 483.
- Budget des travaux publics pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 198. — Discours : Traite notamment la question de l'entretien des routes et des ressources à se procurer pour cet entretien, p. 209-210. — Observations, p. 210 à 212, 216, 217, 220, 221.
- Situation financière : Rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi sur les pleins pouvoirs. Discussion. Observations, p. 281, 282, 300 à 302, 304, 311. — L'ordre du jour de MM. Magnette et consorts venant d'être modifié, à la proposition de M. Braun, par suite d'observations faites par M. Tschoffen, prie M. le président de donner une nouvelle lecture de l'ordre du jour modifié, p. 312.
- Budget de l'Agriculture et interpellation de MM. Mullie et le baron d'Huart au sujet de la politique agricole du gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 315.
- Projet de loi concernant les acquisitions à faire par le département de la défense nationale en vue de la mobilisation de l'armée. Motive son vote, p. 349.
- Budget des affaires étrangères pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 390 à 392, 400. — Observations à l'occasion d'une affirmation de M. Digneffe, p. 402.
- Interpellation de M. Genard au sujet de l'arrêté du 14 janvier 1927 relatif à la réforme d'une décision du conseil provincial du Brabant validant les élections communales de Genappes, p. 439, 440.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1927. Discussion générale. Discours : Parle du retard apporté à nommer certains bourgmestres et termine son discours en attirant l'attention du gouvernement sur la situation fâcheuse, au point de vue sanitaire, etc., des communes de Trivières et de Saint-Vaast, par suite des inondations causées par la rivière la Haine, p. 454, 455. — Observations, p. 457, 458, 492, 493, 496. — Traite à nouveau la question du retard apporté à la nomination de certains bourgmestres, p. 493, 499. — Discussion des articles. Art. 25. Observations, p. 501. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 514.
- Projet de loi modifiant la supertaxe. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 485. — Fait des observations au sujet des amendements annoncés par M. Moyersoen lorsqu'il a demandé la remise de la discussion au mardi suivant, p. 494. — Discussion générale. Observations, p. 507, 508, 510, 520, 521.

Volckaert (suite)

- Budget des sciences et des arts pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 563. — Observations à l'occasion de la proposition de M. Derbaix tendant à clore la discussion générale et à renvoyer les amendements du gouvernement à l'examen de la commission des sciences et des arts, p. 568. — Observations, p. 570. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Appuie les observations de M. Van Roesbroeck en ce qui concerne l'augmentation des traitements des ministres, p. 571. — Observations, p. 571.
- Budget de la gendarmerie pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 580 à 582. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 601.
- Budget extraordinaire pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 619 à 621.
- Projet de loi relatif au bail à ferme. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Fleteren qui demande que le projet soit renvoyé également à l'examen de la commission de la justice, p. 626. — Discussion de la proposition de M. Van Fleteren. Observations et discours : Invoque le règlement et appuie les observations de M. Van Fleteren, p. 703, 704.
- Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les sociétés coloniales, la législation relative aux impôts sur les revenus. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 705 (7 juin 1927). — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Fait certaines réserves au nom du groupe socialiste, en ce qui concerne les exonérations, p. 725, 726.
- Projet de loi approuvant la convention entre la Belgique et l'Allemagne au sujet de la navigation aérienne. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 694. — M. le président ayant proposé que le Sénat examine ce projet, déclare être d'accord, la commission ayant été unanime à l'admettre, p. 726.
- Budget du ministère des colonies pour 1927 et budgets ordinaire et extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1926. Discussion générale. Observations, p. 702, 705, 708. — Discours : Commence par faire l'éloge du discours de M. Lippens, puis parle du budget biennal, de la question de la crise des transports et attire l'attention du ministre sur l'utilité du contrat d'emploi dans la colonie; termine en signalant au ministre le bruit qui tend à s'accréditer que la colonie serait accaparée par quelques grands groupes financiers, p. 709, 710. — Observations, p. 716, 718, 722.
- Budget de l'industrie et du travail pour 1927. Appuie la demande de M. Jaspas, p. m., tendant à ce que le Sénat prolonge éventuellement sa séance du mercredi afin de pouvoir terminer l'examen de ce budget, p. 726. — Discussion générale. Observations, p. 766, 773.
- Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Discussion générale. Observations, p. 826.
- Budget de la défense nationale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 846. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 879.
- Fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session. Observations, p. 879.
- Proposition de loi relative à l'heure de fermeture des établissements publics. Observations à l'occasion de la demande d'urgence introduite par M. A. Huysmans, p. 901. — Appuie l'opposition faite par M. Van Fleteren à cette demande d'urgence et déclare que la demande de M. Huysmans n'est qu'une parade électorale, p. 901. — M. Huysmans ayant demandé que la prise en considération soit fixée au lendemain, s'oppose encore à l'urgence, p. 907. — Propose de discuter la prise en considération le lendemain, mais que la discussion sur le fond ait lieu après la rentrée, p. 907.
- Projet de loi approuvant une ordonnance du gouverneur général du Congo belge en date du 30 juin 1926 réalisant un transfert de crédit au budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 1925. Discussion générale. Discours : Motive son abstention, estime notamment qu'il y eu certaines irrégularités et demande à connaître la politique du gouvernement en ce qui concerne le chemin de fer du Mayumbe, p. 903. — Fait encore diverses observations, puis s'incline devant les explications de M. Jaspas, p. m., p. 903, 904.
- Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session, demande si la commission de l'industrie et du travail a pris des mesures pour que ce projet soit voté avant la fin de la session, p. 909. — Insiste sur sa demande, p. 910, 911. — Fait des observations sur le point de savoir si l'on discutera le projet sur les allocations familiales avant que le Sénat ne se sépare, p. 1002, 1003.

Volckaert (suite)

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour des dernières séances de la session, demande si la commission a pris des mesures pour que ce projet de loi puisse être examiné avant les vacances, p. 909. — Nouvelles observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 910, 911, 1001, 1003.

Fixation de l'ordre du jour : Pendant la séance du 14 juillet, estime que l'on devrait décider qu'il sera éventuellement procédé à des votes après 4 1/2 heures, le mardi suivant, p. 928. — Une proposition étant faite en vue de siéger le matin du mardi, estime que le bureau convoquera le Sénat le mardi matin ou le mercredi matin, suivant les circonstances, p. 928.

Projet de loi sur l'augmentation de la liste civile. Discussion générale. Observations, p. 1013.

Projet de loi sur la réorganisation de la société anonyme Lloyd royal belge. Discussion générale. Observations, p. 1024. — Discours : Demande si le gouvernement a des délégués au conseil d'administration, si les commissaires royaux ont tenu le gouvernement au courant de la situation et si l'emploi des fonds a été sérieusement contrôlé, p. 1025. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1053.

Projet de loi autorisant la Société anonyme belge d'exploitation de la navigation aérienne (Sabena) à augmenter son capital et à modifier ses statuts. Donne lecture de son rapport sur ce projet de loi, p. 1027.

Projet de loi autorisant la colonie à garantir l'intérêt et l'amortissement des actions privilégiées à émettre par la société à constituer pour la construction et l'exploitation des chemins de fer Bukama-Bas-Congo, ainsi que limitant à un maximum de 2 p. c. les impôts belges et coloniaux sur le premier dividende fixe garanti à ces actions. Discussion générale. Discours : Motive son abstention, estimant le taux de 7 p. c. exagéré et exprime son regret, ainsi que l'a déjà fait M. Digneffe dans son rapport, qu'un projet de cette importance doit être discuté dans la bousculade d'une fin de session, p. 1040. — Observation, p. 1041. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1054.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897, instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Observations, p. 1042, 1043. — Discussion des articles. Art. 13. Observations, p. 1049.

Volontaires. — V. Armée.

W

Wauters, ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Ann. — Pensions des employés. Proposition d'enquête présentée par M. Henricot, au sujet de l'opportunité du maintien, de la révision ou de l'abrogation de la loi relative à la pension des employés. Discussion. Discours : Déclare ne pouvoir se rallier à la proposition de M. Henricot et développe les motifs de son opposition, puis explique la constitution et le fonctionnement de la commission d'enquête qu'il va constituer, p. 332 à 334. — Observations, p. 334, 335.

Projet de loi relatif à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles. Dépose ce projet de loi, p. 398. — Discussion générale. Discours : Commence par remercier la commission du Sénat de la rapidité avec laquelle elle a travaillé, comme de l'approbation donnée par le rapport aux grandes lignes du projet qu'il a présenté, rend hommage aux solutions déjà obtenues grâce à M. Moyersoën, ainsi qu'aux industriels, signale la compétence du docteur Glibert, puis indique brièvement la portée et le cadre du projet de loi, p. 597 à 600. — Observations, p. 610, 611. — Répond à M. Vanderick, qui a parlé de l'industrie minière, que les patrons charbonniers n'ont pas été consultés pour l'élaboration de la loi, déclare qu'aucune législation étrangère ne considère ces maladies comme de nature professionnelle, les médecins ne pouvant encore fixer leur caractère exact; que, en conséquence, cela entraînerait la loi en discussion dans le cadre de celle sur l'invalidité et que cette loi permet de rester armé pour les cas signalés par M. Vanderick, p. 611. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Se rallie à la modification proposée par le R. P. Ruiten, rap., pour l'alinéa 1, p. 612. — Texte amendé par la Chambre des représentants : Félicite le Sénat d'avoir pris la décision d'examiner le texte amendé avant de se séparer, p. 1002.

Wauters (suite)

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'ateliers. Discussion générale. Observations, p. 408, 409, 412, 415. — Discours :

Estime que le Sénat et la Chambre, comme le gouvernement, sont surchargés de travaux urgents, que la proposition de loi sur les règlements d'ateliers, comme les autres propositions de loi présentées par M. Van Roosbroeck, soulèvent des questions utiles et intéressantes, mais que ces questions devraient être examinées par des organismes spéciaux, compétents en chaque matière; propose, en terminant son discours, le renvoi à des commissions spéciales des trois projets en question, p. 424 à 426. — Répond à M. Renier, qui soulève la question des responsabilités en cas d'infractions à la loi des huit heures, p. 427. — Déclare, à la suite des observations de M. Van Roosbroeck, qui se rallie à sa proposition de renvoi à des commissions spéciales que, dès le surlendemain, la question sera soumise au conseil supérieur du travail, p. 427.

Projet de loi modifiant la surtaxe. Discussion générale. Observations, p. 512.

Projet de loi réglant l'entrée en vigueur de la loi organique sur les conseils de prud'hommes. Demande que le Sénat vote ce projet, qu'il estime ne pas devoir donner lieu à discussion, avant de se séparer pour les vacances de Pâques, rappelle que ce projet est relatif à certains détails d'application de la loi organique récemment votée, loi qui a donné lieu à certaines discussions auxquelles il serait utile de mettre un terme, p. 522.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres conseils et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Dépose ce projet de loi en indiquant la portée et en demande le renvoi à la commission de l'industrie et du travail qui l'examinerait sans retard, p. 408. — Demande que le Sénat vote ce projet avant de se séparer pour ses vacances de Pâques, déclare qu'il est d'accord avec M. Lebon, qui propose d'étendre la juridiction des prud'hommes, mais renonce à l'amendement afin que l'on vote le projet le jour même; déclare qu'il laissera le Sénat décider en ce qui concerne le siège du conseil de prud'hommes de Renaix ou d'Audenarde, et insiste à nouveau sur l'urgence du projet qui a été généralement approuvé par ceux qu'il a consulté, p. 522. — Discussion des articles. Art. 2. Déclare que le gouvernement accepte les divers amendements proposés, p. 526. — Texte amendé par la Chambre des représentants. Discussion générale. Observations, p. 826 à 828. — Discours : Répond au discours de M. A. Huysmans, qu'il combat et fait appel au Sénat pour que le projet soit voté sans plus de retard, p. 826.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 766, 768, 769. — Discours : Commence par rendre hommage au rapport de M. Carpentier, qui va faciliter considérablement sa tâche, puis répond aux observations présentées, p. 772 à 779. — Remercie M. Dupret de ne pas demander une réponse immédiate au sujet des huit heures de travail, cette question étant extrêmement épineuse, p. 779. — Discussion des articles du projet de loi. Art. 3. Répond à ce moment à la question de M. Vinck au sujet des habitations à bon marché, p. 779.

Projet de loi portant augmentation des pensions de vieillesse. Discussion générale. Discours : Commence par remercier M. Moyersoën de la précision de son rapport, et M. Carpentier de l'esprit de son discours, puis déclare que le gouvernement proposera une refonte complète des lois de pension, en vue de les mettre en rapport avec les salaires comme avec la valeur du franc, et de modifier les cotisations, donne au Sénat son avis sur la manière dont il faut placer la base de la pension gratuite, défend le projet, commente le rapport et conclut en déclarant qu'il n'y a pas d'inquiétudes à avoir en ce qui concerne les observations de MM. Moyersoën et Carpentier; demande en conséquence au Sénat de voter le projet afin qu'il puisse faire reviser plus de 250,000 dossiers, révision qu'il a l'ambition de terminer avant le 1^{er} janvier, p. 996 à 999. — Parle du projet sur les maladies professionnelles et sur les allocations familiales, puis donne quelques explications demandées par certains membres, en ce qui concerne l'intervention des provinces et des communes, p. 1002. — Discussion des articles. Art. 10. Fait remarquer que si l'article était supprimé, comme le proposent MM. Digneffe et consorts, la Chambre le rétablirait et que la discussion du Sénat serait, par conséquent, inopérante, p. 1005. — Art. 13. Déclare, dans le cas où l'amendement de M. Moyersoën serait adopté, y ajouter les mots : « y compris les pensionnés de l'Etat », déclare encore que cette disposition ne sera appliquée qu'à partir du 1^{er} janvier 1928, p. 1007.

Wauters (suite)

Projet de loi modifiant les articles 2 et 14 de la loi du 17 juillet 1905 sur le repos du dimanche dans les entreprises industrielles et commerciales. Discussion générale. Discours. Prie M. Van Coillie de ne pas insister sur ses amendements et indique le but poursuivi à la Chambre par ce projet de loi, p. 1037. — Répond à la question de M. Van Coillie au sujet de l'interprétation de l'article 2, p. 1037.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines. Discussion générale. Discours : Tout en comprenant que le projet rencontre de l'opposition, défend ce projet et pense que, après ses explications, le Sénat voudra bien suivre la Chambre et donner aux ouvriers une garantie morale qu'ils attendent depuis longtemps, p. 1043. — Fait quelques observations afin de calmer les inquiétudes de M. Digneffe, en soulignant quelques textes de la loi et en donnant leur interprétation, p. 1047. — Discussion des articles. Art. 13. Déclare être d'accord avec M. Moyersoen en ce qui concerne la nécessité de l'indépendance des délégués, p. 1049. — Répond à une question de M. Damas au sujet de l'interprétation, en ce qui concerne les conditions nécessaires à la pension, p. 1049.

Weyler, sénateur d'Anvers.

Doc. — Projet de loi portant péréquation des traitements d'attente des membres du personnel enseignant des écoles primaires

Weyler (suite)

communales et adoptées et des écoles gardiennes communales, en disponibilité au 1^{er} juillet 1924. Rapport, n° 58.

Projet de loi étendant aux titres au porteur des sociétés congolaises l'application de la loi du 18 février 1927, relative à la liquidation des titres au porteur sous séquestre. Rapport, n° 148.

Ann. -- Projet de loi portant révision de la législation exceptionnelle en matière de baux à loyer (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 32.

Projet de loi sur le réajustement des traitements d'attente des instituteurs. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 336.

Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 665.

Projet de loi étendant aux titres au porteur des sociétés congolaises l'application de la loi du 18 février 1927, relative à la liquidation des titres au porteur sous séquestre. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 722.

Projet de loi supprimant certains conseils de prud'hommes, modifiant le ressort de certains autres et établissant un conseil de prud'hommes à Hasselt. Discussion générale. M. A. Huysmans ayant insisté pour que l'amendement de M. Carnoy soit maintenu, déclare que, comme cosignataire de l'amendement, il le maintient, p. 828. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 833.